

KOSOVO

« Sauvez mon peuple ! » L'appel de Rome d'Ibrahim Rugova

IBRAHIM RUGOVA, chef modéré des Albanais du Kosovo, jusqu'alors considéré comme otage de Slobodan Milosevic, est arrivé mercredi 5 mai à Rome. « Sauvez mon peuple ! », aurait-il déclaré aux autorités italiennes, selon le quotidien *La Repubblica*. Une réunion du G8 (les sept principaux pays occidentaux et la Russie) s'est ouverte jeudi 6 mai en Allemagne. Elle pourrait aboutir à une déclaration commune sur les « principes d'un règlement » du conflit. *Le Monde* publie un reportage photographique de Gérard Rondeau et un reportage de Marion Van Renterghem sur les déportés kosovars réfugiés le long de la frontière albanaise.

Lire pages 2 à 4
et notre enquête pages 16 et 17



« Le Monde des livres »

Au sommaire : la terrible postérité de Beethoven, la gourmandise d'Andrea Camilleri, la détrese de Laurent Mauvignier, les Inuits...
notre supplément littéraire

L'avenir du Timor-Oriental

L'Indonésie et le Portugal ont signé, mercredi, un accord qui pourrait déboucher sur l'indépendance du Timor-Oriental. p. 7 et notre éditorial p. 19

Le retrait des OGM

Unilever et Nestlé vont retirer du marché britannique leurs produits contenant des organismes génétiquement modifiés. p. 20

Qui inventa l'outil ?

Une technique élaborée de taille de la pierre aurait existé avant l'apparition d'*Homo habilis*. Une page réalisée avec les rédactions d'*El Pais* et *Nature*. p. 27

Bébé à tout prix

Les jeunes parents ne regardent pas à la dépense lorsqu'il s'agit de l'équipement ou de l'épanouissement de leur enfant, surtout lorsqu'il est petit. p. 29

Allemagne, 3,5 DM ; Antilles-Guyane, 12 F ; Autriche, 30 ATS ; Belgique, 60 FB ; Canada, 3 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 1100 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 300 PTA ; Grande-Bretagne, 1,25 £ ; Grèce, 600 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3500 L ; Luxembourg, 60 FL ; Maroc, 12 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 4 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 12 F ; Sénégal, 1100 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,9 FS ; Tunisie, 1,5 Din ; USA (NW), 2,5 \$; USA (others), 3 \$.

M 0147 - 507 - 10,00 F



Corse : la folle politique du préfet Bonnet

● L'ex-préfet de Corse a été mis en examen et écroué ● Confronté aux aveux de son directeur de cabinet, M. Bonnet aurait admis « des initiatives mal maîtrisées » ● D'autres incendies de paillotes étaient planifiés par le GPS ● Le préfet menait lui-même des enquêtes parallèles

L'ANCIEN préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, et son directeur de cabinet, Gérard Pardini, ont été mis en examen, mercredi 5 mai dans la soirée, pour « complicité de destruction volontaire de biens appartenant à autrui par l'effet d'un incendie en bande organisée » par les trois juges d'instruction d'Ajaccio chargés de l'enquête sur l'incendie criminel du restaurant de plage Chez Francis. Tous deux ont été transférés à Paris et placés en détention provisoire à la prison de la Santé. Au cours de son audition, M. Bonnet aurait indiqué, selon une source judiciaire, que « des initiatives avaient été mal maîtrisées », reconnaissant ainsi implicitement avoir eu connaissance de l'opération. Tandis que son avocat, M^e Kiejman, répétait que l'ancien préfet « ignorait tout », on estimait, de source judiciaire, que M. Bonnet était « un des instigateurs de l'attentat ».

De plus, le lieutenant-colonel Cavalier, numéro deux de la gendarmerie corse, a déclaré aux juges



d'instruction que l'équipe du GPS s'apprêtait à détruire clandestinement plusieurs autres paillotes construites illégalement sur le littoral de l'île. M. Bonnet s'était personnellement impliqué dans l'enquête sur l'assassinat de son prédécesseur, Claude Erignac. Selon nos informations, il menait ses propres enquêtes parallèles et avait mis en place un réseau personnel d'informateurs, n'hésitant pas à interroger lui-même l'un d'eux qui affirmait détenir des éléments très importants sur cette affaire.

Jeudi matin, sur Europe 1, Jean-Pierre Chevènement, qui avait fait état, le 4 mai, à l'Assemblée nationale, d'une lettre de M. Bonnet réaffirmant son innocence, a déclaré : « S'il est vrai que le préfet Bonnet a inspiré cet incendie criminel, il a manqué à son devoir, il m'a manqué personnellement et il a manqué à la confiance que le gouvernement avait placée en lui. »

Lire pages 8 et 10

Un cahier spécial de quarante pages

Le Siècle

FAIRE le tour du siècle en un numéro du *Monde*, jeter un regard derrière nous avec l'œil des journalistes d'aujourd'hui : ce pari que nous avons engagé pour marquer à notre manière l'approche du troisième millénaire, peut vous paraître hasardeux, sinon prétentieux ! Nous



étions conscients de ce risque. Notre approche, devant tant d'événements ainsi condensés, est en fait très modeste : nous serons donc heureux si nous parvenons à transmettre un peu de cette fascination que nous avons éprouvée à l'occasion de ce voyage d'un jour dans cent années. Observer le siècle, c'est d'abord se replonger dans le tournant du siècle précédent : le monde était, comme nous le sommes nous-mêmes, engagé dans une transition, dans le passage d'un univers à un autre.

J.-M. C.
Lire la suite page 19

Dans les rues et les bistrot de Bastia, en rire pour ne pas pleurer

BASTIA
de notre envoyée spéciale

C'est à peine si le brouhaha s'apaise un peu, le temps pour les clients du bar de saisir au vol le nom du nouveau préfet. Le journal télévisé régional du mercredi 5 mai vient de commencer. Le patron du bistrot monte le son. « Et celui-là, ils nous l'envoient avec des jerricans ? », lance un consommateur hilare. Quand apparaît le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, les visages se renfrognent. Le ministre vante les qualités du nouveau préfet, un homme « déterminé » et « expérimenté », dit-il. « Eh ! tu nous l'a déjà servie, cette chanson ! », s'esclaffe un malabar. Il est midi passé. Jean-Pierre Lacroix, successeur de Bernard Bonnet, vient de faire son entrée en Corse.

Pauline Sallembien, l'une des fondatrices du Manifeste pour la vie, œil vif et cheveu blanc, sourit : « Nous, les Corses, ce n'est pas qu'on soit indifférents, mais nous sommes habitués à ces "libecciate" [coups de vent extrêmement violents]. Mon mari, lui, c'est un Français de la France profonde : ce vent-là, il n'arrive pas à le supporter. » Le Manifeste pour la vie, mouvement créé en janvier 1995 par des femmes de

tous horizons politiques, rêvait de « déclarer la guerre à la violence », de dénoncer « les bouches cousues » et « l'Etat de non-droit ». Plus de quatre ans après, alors que les assassins du préfet Claude Erignac courent toujours et que son successeur est derrière les barreaux, Pauline Sallembien ne cache pas son amertume : « Le système de prébendes, le piston, le clientélisme, rien n'a été touché. Et cela se comprend, puisque ce système est entretenu par le réseau politique. » Un même scepticisme habite Dominique Mattéi, qui dirige le centre culturel Una Volta. « Il faudrait que la France ait le courage de mettre un terme à sa vieille politique du balancier : un coup on capitule devant les groupuscules nationalistes, un coup on réprime à tout va. »

Quant au nouveau préfet, l'idéal serait qu'il se montre « à la fois ordinaire et très intelligent », sourit la jeune patronne d'Una Volta. Les cadres de sa génération - dont beaucoup ont « fait le détour par la France » avant de se décider à revenir en Corse - ont été « consternés » par la mort du préfet Erignac. La pitoyable sortie de piste de son successeur les a, en revanche, « écroulés de rire ». Un rire ter-

rible, désenchanté. « Entre les deux, il doit bien y avoir un espace, un moyen pour la Corse de vivre normalement ? », s'inquiète Dominique Mattéi. « Mon fils, qui a sept ans, est venu me voir tout à l'heure pour me dire : "Bonnet est en prison, maman ! Et c'est Lacroix qui le remplace." Vous trouvez ça normal, qu'un gosse de sept ans connaisse le nom de son préfet ? »

Dans les rues de Bastia, blagues et jeux de mots circulent comme jamais. Le GPS se décline en « gendarmi pronti scapa » (gendarmes prêts à s'échapper) ou en « groupe de pyromanes spécialisés ». On invente de nouveaux dictons, comme le très populaire « Bonnet le jour, cagoule la nuit. » On tente d'amadouer le sort. « De rire pour ne pas pleurer », résume Dominique Mattéi. Quand elle songe aux mois qui viennent de s'écouler, la jeune femme est prise de révolte : « C'est du temps perdu, de l'énergie perdue, de l'argent perdu ! Mais il y a pire. C'est l'espoir, surtout, qui a été perdu. Et c'est une chose que les autorités et le nouveau préfet auront beaucoup de mal à redonner aux Corses. »

Catherine Simon

Football : l'argent de la télévision

LA LIGUE nationale de football ouvre, vendredi 7 mai, un appel d'offres pour les droits de diffusion du championnat de France de première division de football. Ces droits sont actuellement détenus par Canal+ jusqu'en 2001. Le football français mise sur la concurrence entre la chaîne cryptée et le bouquet numérique TPS pour faire doubler les sommes actuellement versées aux clubs. L'exemple de l'Italie, où Telepiù, filiale de Canal+, a passé des contrats avec onze clubs, a donné des idées à certains présidents de clubs français, tentés de vendre directement leurs droits. Ces enchères sur le football interviennent alors que les groupes audiovisuels s'investissent de plus en plus dans le football.

Lire pages 22 et 23

Mélancolie d'un cœur libre



CESARIA EVORA

DE SA VOIX caressante et mélancolique, la Cap-Verdienne Cesaria Evora chante la douceur et les meurtrissures de son île, l'esclavage, la dictature de Salazar. Cœur libre, corps noir, elle mêle, dans son album *Café Atlantico*, spleen insulaire et sonorités latino-américaines. Elle a enregistré une chanson avec la jeune Brésilienne blanche Marisa Monte, qui se dit « créole comme elle ».

Lire page 32

International.....	2	Météorologie.....	30
France-société.....	8	Jeux.....	30
Régions.....	15	Carnet.....	31
Horizons.....	16	Culture.....	32
Entreprises.....	20	Guide culturel.....	34
Communication.....	22	Kiosque.....	35
Tableau de bord.....	24	Abonnements.....	35
Aujourd'hui.....	27	Radio-Télévision.....	36

POINT DE VUE

La guerre aggrave les blessures

par Charles Méla, Georges Nivat et Dusan Sidjanski

« Pris dans le tourbillon de ces années de guerre, informés unilatéralement, sans recul par rapport aux grands changements qui sont déjà accomplis ou en voie de s'accomplir, sans avoir vent de l'avenir qui prend forme, nous-mêmes ne savons plus quel sens donner aux impressions qui nous assaillent et quelle valeur accorder aux jugements que nous formons. » (Freud, « Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort »).

NOUS faisons la guerre à la Serbie, mais jusqu'où voulons-nous aller ? Nous faisons la guerre à la Serbie, mais il a toujours fallu savoir arrêter une guerre : voulons-nous vraiment l'arrêter par écrasement complet de ce pays, comme tend à le suggérer le constant rapprochement avec l'Allemagne de Hitler ? Nous sommes sous le coup d'une information émotionnelle, compréhensible mais d'autant plus dangereuse. Les questions de la paix et de la guerre ne peuvent pas se laisser ra-

mener à un manichéisme pour les consciences. La question de guerre juste ne date pas des « frappes humanitaires » d'aujourd'hui ! Machiavel citait Tite-Live : « La guerre est juste pour ceux à qui elle est nécessaire ». Au risque de heurter, nous dirons, avec Freud, que la guerre a ses mécanismes psychologiques propres ; et que ceux-ci rendent vite méconnaissables les personnes que l'on croyait plus pondérées ou plus réfléchies ou plus averties. Croit-on qu'il en ira autrement cette fois-ci ?

Lire la suite et les autres points de vue page 18

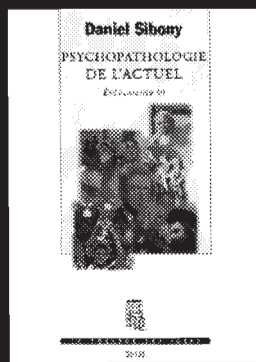
Charles Méla est professeur et doyen de la faculté des lettres de Genève.

Georges Nivat est professeur et directeur de l'Institut européen de Genève.

Dusan Sidjanski est professeur honoraire à la faculté des sciences économiques et sociales de Genève.

Daniel Sibony

PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ACTUEL



Penser l'actualité autrement que comme un spectacle.

Editions du Seuil



Guerre des nerfs entre Serbes et Monténégrins autour du port de Bar

Le principal terminal pétrolier de la Fédération a été fermé par la marine yougoslave

BAR (Monténégro)
de notre envoyée spéciale
Mais où est donc passé le directeur du port de Bar, principal terminal pétrolier du Monténégro et

REPORTAGE

Un embargo pétrolier pourrait être fatal à l'économie du Monténégro

de son « grand frère » serbe ? « Il est un peu occupé », répond son conseiller, Vojo Micunovic, en recevant *Le Monde*, mercredi 5 mai, dans les bureaux de ce port adriatique assoupi sous ses palmiers épars, dans son écrin de montagnes. La veille, le directeur était officiellement « en voyage d'affaires », l'avant-veille, « en congé maladie »... Quelques jours plus tôt, il s'était élevé publiquement contre les « provocations irresponsables » des vieilles frégates de la marine yougoslave ancrées dans son port, qui avaient tiré, fin mars, contre des avions de l'OTAN en route vers la Serbie. Depuis lors, cet allié du gouvernement pro-occidental du Monténégro n'était plus apparu que protégé par des policiers fidèles à ce gouvernement. Avant de s'éclipser, semblait-il, pour de bon.

« VERTS » ET « BLANCS »

Son « conseiller », en revanche, évite soigneusement toute déclaration susceptible de le classer dans l'un des deux camps qui s'affrontent à nouveau dans le pays. Comme au début du siècle, quand les « verts » indépendantistes, ancêtres des jeunes autonomistes au pouvoir aujourd'hui, s'opposaient aux « blancs », héros des pro-serbes. Ces derniers, battus de justesse aux dernières élections, reprennent du pouvoir à la faveur des opérations de l'OTAN, qui renforcent le poids de la deuxième armée yougoslave déployée au Monténégro.

A Bar, la marine a imposé, dimanche 2 mai, une fermeture totale et *sine die* du port. « Ca ne fait pas une grande différence pour nous », soupire le conseiller Micunovic. Le port ne s'était pas réouvert après l'embargo imposé à la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) de 1992 à 1995. Même si ses services quotidiens de ferries avec l'Italie – et les activités

plus discrètes de ses hors-bords – restaient propices aux trafics qui ont toujours assuré la survie du pays. Le conseiller s'indigne en revanche des accusations lancées par l'OTAN, qui aurait vu « dix pétroliers par jour » décharger à Bar dès qu'avait été connue l'intention des alliés de reprendre l'embargo, annoncé comme effectif le 30 avril. Bar a reçu, depuis le 24 mars, neuf pétroliers qui ont déchargé 59 660 tonnes de produits divers, à peine de quoi assurer les besoins du Monténégro, affirme M. Micunovic.

L'autre terminal pétrolier, dans les bouches de la baie de Kotor, qui abrite aussi la principale base de la flotte yougoslave, est plus difficile d'accès. Un pétrolier de la firme russe Loukoil y déchargeait sa cargaison après le début des bombardements de l'OTAN, avait constaté *Le Monde*. La Russie affirme fournir 70 % des produits pétroliers importés par la Yougoslavie. Les

Deux ports stratégiques



complicités financières de Slobodan Milosevic à Moscou aiguisent les protestations russes contre l'embargo décidé unilatéralement, en dehors de l'ONU, par l'OTAN, l'Union européenne et les candidats à l'entrée dans celle-ci. La Russie n'entend pas le respecter.

L'Alliance, malgré ses menaces, n'a pas retenu jusqu'à maintenant la solution du blocus en raison des risques d'escalade militaire qu'il comporte. Mais cela a suffi à dissuader les Russes de poursuivre les livraisons. Des agents maritimes à Bar, loin de voir « dix pétroliers par jour » se sont plaints de « la peur qui a saisi les vendeurs, alors la demande est forte, que ce soit de pétrole russe, anglais ou irakien », précise l'agence Reuters.

Dans ce bras de fer, le gouvernement monténégrin, qui demande à être exclu de l'embargo, semble hors-jeu. La société monténégrine Yugopetrol-Kotor, issue du monopole yougoslave, serait sous influence de l'opposition pro-serbe. L'armée de Belgrade s'est déclarée en droit de réquisitionner au Monténégro tout ce dont elle a besoin. Nul ne doute ici qu'elle en a les moyens, sans avoir à ouvrir un « second front ». Car c'est surtout le gouvernement qui a cédé jusqu'ici aux demandes de l'armée, tout en maintenant la résistance, comme pour gagner du temps. Son offre d'ouvrir le pays à des observateurs étrangers, chargés de vérifier que le pétrole livré au Monténégro ne va pas servir la machine de guerre serbe, semble rhétorique. « Ce serait un crime pour l'Occident de bombarder nos installations pétrolières sans s'être assuré auparavant, comme nous l'invitions à le faire, qu'elles ne servent pas Milosevic », affirme la même source anonyme du gouvernement. Elle souligne que l'armée n'a pas condamné cette offre, signe qu'elle chercherait des compromis, tout en menant une « guerre des nerfs » avec la fermeture du port de Bar.

APPEL À L'AIDE

Le but serait de signifier à l'OTAN que Belgrade peut ruiner les plans qu'on lui prête de laisser du pétrole entrer à Bar à des « fins humanitaires ». C'est-à-dire pour assurer les besoins des organisations qui s'occupent des dizaines de milliers de réfugiés kosovars au Monténégro, mais aussi pour soutenir un gouvernement économiquement au abois et qu'un embargo peut achever. Ses responsables craignent de ne plus pouvoir payer les policiers mobilisés en masse pour faire pendant à l'armée fédérale. Ils appellent l'Occident à l'aide, en vain apparemment, pour pouvoir rester en dehors du conflit, dans l'espoir de voir surgir une Serbie « post-Milosevic » ouverte. « Quand Milosevic démissionnera ou sera démis, nos ports pourront peut-être devenir ceux de la Yougoslavie, mais pour l'instant, ils sont juste pour le Monténégro », a déclaré le président Milo Djukanovic. L'OTAN voudrait le croire, mais les aventures du directeur du port de Bar ne sont pas faites pour le rassurer.

Sophie Shihab



■ PÉNURIES À BELGRADE

La vie quotidienne devient de plus en plus difficile pour la population serbe, au fur et à mesure qu'augmentent les destructions dues aux bombardements de l'OTAN. Les coupures d'électricité contraignent les Belgradois à la quête incertaine d'autres sources d'énergie, comme le gaz en bonbonne (ci-dessus) tandis que la pénurie de cigarettes provoque d'énormes files d'attente dans le centre-ville.

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

« Les semailles achevées... »

DEPUIS l'utilisation de bombes au graphite contre des installations électriques en Serbie, dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 mai, la télévision serbe ne cesse de répéter des consignes concernant l'utilisation du courant. Il s'agit essentiellement de « respecter » les appels de la compagnie d'électricité (EPS) demandant « de ne pas brancher d'appareils électriques à forte consommation lors du rétablissement de l'alimentation en courant ». La normalisation du système exige en effet d'éviter toute surcharge du réseau. Les techniciens chargés des réparations ont toutefois un affaire, mercredi, à un autre adversaire : le vent. Comme l'annonce ETS, une nouvelle avarie partielle du système de distribution a été provoquée par « un vent violent qui a redéposé le matériau spécial lancé par l'agresseur sur les installations et le réseau haute tension préalablement nettoyés ».

Les problèmes apparaissent à tous les niveaux. Les hôpitaux sont bien sûr les plus menacés par les coupures de courant. Par ailleurs, les grandes villes sont confrontées à des difficultés de transports. A Belgrade, où seulement 118 autobus (d'après le site Internet du Parti démocrate) étaient en service mercredi, du fait des problèmes d'approvisionnement en carburant, plus aucun tramway ni trolleybus ne peut circuler. En temps normal, ce sont près de 1000 véhicules qui assurent le transport dans la capitale. Enfin, un peu partout en Serbie, les articles les plus re-

cherchés sont désormais les lampes de poche et les bougies. Belgrade aurait même demandé à Zagreb, comme l'a expliqué la télévision croate, de lui fournir du courant durant deux jours. Mais les autorités du pays voisin ont répondu par la négative après consultation avec les Etats-Unis.

Si le vent est l'allié involontaire de l'OTAN, la pluie et le soleil seraient plutôt favorables à la Serbie. La première a en effet grandement gêné, au dire des responsables de l'Alliance, les actions de l'aviation. Quant au second, arrivé avec le printemps, il explique l'abondance d'images d'états parfaitement approvisionnés, diffusées par la télévision serbe afin de rassurer la population. Ainsi, Gorica Gajevic, secrétaire général du Parti socialiste, a pu constater que « les semailles ont été achevées avant l'échéance du plan prévu, ce qui contribuera à l'approvisionnement régulier de la population et assurera les matières premières nécessaires à l'industrie agroalimentaire, la constitution de réserves de nourritures suffisantes ».

Du côté de l'industrie, la situation est moins brillante. Gorica Gajevic a en effet assuré que son parti « apporte un plein soutien à la détermination du gouvernement de Serbie à assurer un emploi pour les ouvriers dont les fabriques ont été détruites, tant sur le principe de la solidarité que sur celui d'une embauche durable » dans de nouvelles entreprises.

Hector Forest

Contre l'embargo, la Serbie peut compter sur les « cow-boys » de l'« or noir »

LONDRES

de notre correspondant à la City
A la suite de la destruction par l'OTAN des deux raffineries et des stocks de Novi Sad et de Pancevo, et avec la suspension des livraisons commerciales que se sont engagés à respecter les membres de l'Union européenne et dix pays d'Europe de l'Est, va se poser la question de l'approvisionnement à terme de la Serbie en produits raffinés, comme le gazole ou l'essence, nécessaires à la poursuite de l'effort de guerre. Pour contourner cet embargo, les dirigeants de Belgrade peuvent faire appel aux sociétés internationales de trading indépendantes qui ont monté un réseau clandestin d'achat, de vente et de transport de produits pétroliers.

Dans le métier, on les appelle pudiquement spécialistes des « situations délicates », en l'occurrence l'approvisionnement de pays frappés d'embargo pétrolier. Traders anglo-saxons, armateurs grecs, intermédiaires russes et ukrainiens..., il s'agit en général de petites sociétés privées, non cotées en Bourse et opérant sur le marché libre, qui ravitaillent, en produits bruts comme raffinés, les régimes mis au ban des nations.

« Dans l'affaire du Kosovo, en raison des risques posés par la guerre de l'OTAN, ceux qui aident Belgrade à se jouer de l'embargo ont un intérêt politique parallèle à l'intérêt économique », indique un banquier londonien spécialiste du marché des hydrocarbures. En effet, les

grandes compagnies anglo-saxonnes qui avaient aidé, dans les années 80, l'Afrique du Sud de l'apartheid à contourner l'embargo estiment aujourd'hui qu'il est bien plus lucratif et moins dangereux de commercer avec les pays producteurs africains que de s'aventurer dans la poudrière balkanique.

D'ÉNORMES COMMISSIONS

Les armateurs grecs, en revanche, apparaissent bien placés sur ce marché libre, multiforme et très secret. Ils ont déjà joué un rôle dans le détournement du premier embargo pétrolier contre la Serbie, décrété lors du conflit de Bosnie. « Les intermédiaires grecs, qui ne cachent pas leurs sympathies pro-serbes, sont passés maîtres dans le recours aux pavillons de complaisance. Depuis le conflit de Bosnie, ils connaissent bien les ports du Monténégro, qu'ils approvisionnaient de nuit. La seule différence, c'est que le gouvernement socialiste grec actuel soutient officiellement l'OTAN, ce qui n'était pas le cas de l'équipe Pasko précédente. Ça pourrait les gêner », insiste un expert de la City. Les armateurs sont très bien implantés dans la capitale britannique, carrefour mondial des transactions de l'« or noir ».

Belgrade pourra également se tourner vers les traders d'Europe de l'Est (Roumanie, Russie, Azerbaïdjan, Ukraine...). On ne sait pas grand-chose sur ces intermédiaires à la surface financière totalement opaque et prêts à tout, compte te-

nu de l'énormité des commissions en jeu. A écouter les experts, ce demi-monde financier n'aurait pas son pareil pour mettre en place un réseau de ravitaillement de la Yougoslavie en produits raffinés via la mer Noire ou le Danube, voire par voie terrestre. Ces « businessmen », souvent sous l'influence du « crime organisé », bénéficient d'une infrastructure informatique et de télécommunications sophistiquée qui leur donne un accès immédiat aux acheteurs et vendeurs. « Si le prix est alléchant, les Serbes peuvent compter sur les sympathisants slaves de leur cause. Le paiement de ces services ne pose pas de problème, puisque les fonds serbes à l'étranger n'ont pas été gelés. Même si cela devait être le cas, Milosevic dispose de circuits de financement en Russie établis par son frère, ambassadeur à Moscou », assure-t-on au Petroleum Economist, une revue pétrolière spécialisée. Trois éléments supplémentaires sont venus accroître la capacité de nuisance de ces « cow-boys » pétroliers : d'abord, le transfert électronique de fonds sans limites, et sans identification du donneur d'ordre comme du bénéficiaire ; ensuite, l'existence de centres off-shore peu regardants, qui permet aux traders pétroliers de se jouer des frontières ; enfin, les stocks de produits finis dans les citernes de Rotterdam sont au plus haut, ce qui incite les raffineurs à accorder des rabais...

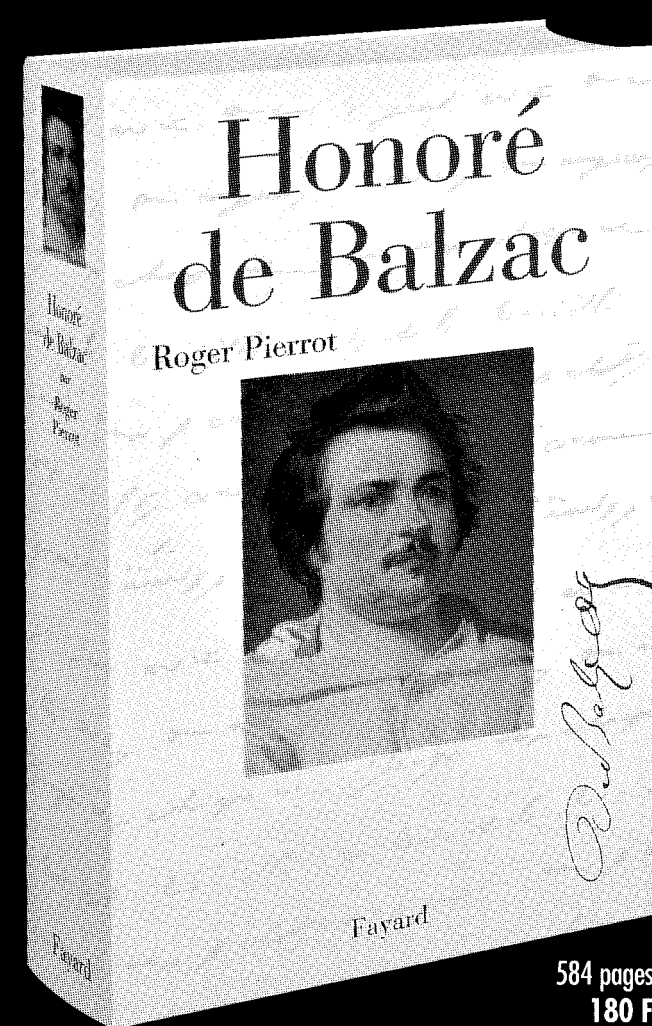
Marc Roche

La plus belle histoire des plantes
LES RACINES DE NOTRE VIE
Seuil

Jean-Marie Pelt, Marcel Mazoyer, Théodore Monod, Jacques Girardon
LA PLUS BELLE HISTOIRE DES PLANTES
Editions du Seuil

BALZAC

Roger Pierrot participe ce vendredi à Bouillon de culture consacré à l'auteur de La Comédie humaine



La biographie de référence

FAYARD

Les réfugiés kosovars continuent d'affluer en direction de la frontière albanaise

Le HCR envisage la fermeture de certains camps

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés et les autorités albanaises envisagent la fermeture des camps de réfugiés à Kukës (nord),

afin de décourager les Albanais du Kosovo à s'installer dans cette petite ville-frontière jugée trop risquée. Le ministre délégué à la coopéra-

tion, chargé de l'action humanitaire, Charles Joselin, est arrivé mercredi 5 mai en Albanie, où il doit « évaluer l'efficacité de l'aide française ».

KUKËS

de notre envoyé spécial
A pied, à cheval, en voiture, juchés sur des tracteurs, les réfugiés kosovars continuent d'entrer en

REPORTAGE

Binak Halila, douanier albanais, scrute avec vigilance l'autre bout du no man's land

Albanie. Ils étaient plus de 1 200 à franchir le poste frontière de Morina, à une vingtaine de kilomètres de Kukës, mercredi 5 mai, venant en grand nombre de la région d'Orahovac. La veille, les employés du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) en avaient dénombré 7 399, en provenance de Vushtric et de Xerxë. Suivant le même rituel, depuis un mois et demi, les policiers albanais enregistrent les arrivants et relèvent les numéros de châssis et de moteur des véhicules, fournissant aux malheureux des documents sommaires qui leur permettront de circuler en Albanie. Les Serbes continuent de confisquer systématiquement les papiers d'identité et d'arracher les plaques minéralogiques.

Les représentants du HCR

donnent aux réfugiés des biscuits vitaminés, un bidon pour mettre de l'eau potable, une couverture par personne et une bâche de plastique sensée les abriter des intempéries. De jeunes Kosovars de Djakova, recrutés par Med-Air, une organisation humanitaire, leur offrent du thé et procurent aux familles des aliments pour bébés, du lait et des couches. L'un d'eux exhibe le carton sur lequel il note systématiquement le nom des chefs de famille de son village entrant en Albanie. Une équipe de Médecins du monde (MDM) s'occupe des plus faibles et soigne les malades et les blessés.

Pendant ce temps, de jeunes Albanais de la région, en bandes mal organisées, profitent de la situation pour voler ce qui leur tombe sous la main : des couvertures au HCR, un générateur à MDM, des bricoles aux réfugiés. Les policiers s'essouffent à leur donner la chasse, la kalachnikov dans une main, une badine cinglante dans l'autre. Contraints de jouer « aux gendarmes et aux voleurs », les hommes en uniformes ne font pas preuve d'un zèle excessif, ni d'une forme physique olympique, qui leur permettrait d'attraper les voyous. L'un d'entre eux traînait cependant, mercredi, au petit matin, le visage tuméfié, devant la

tente de MDM, attendant impatiemment l'arrivée du médecin.

Le drapeau rouge albanais frappé de l'aigle noire à deux têtes flotte sur le poste frontière de Morina. Il fait face aux emblèmes de la Serbie et de la Fédération de Yougoslavie qui claquent au vent, à l'autre bout d'un no man's land de quelques centaines de mètres, coupé en son milieu par des pyramides de bétons obstruant partiellement la route. Des militaires serbes contrôlent les réfugiés avant leur sortie du Kosovo. Ils vont et viennent discrètement entre les bâtiments de la douane et un fourgon kaki. Mercredi soir, n'imaginant pas être observé à la jumelle, ils se sont saisi d'une jeune fille, la traînant littéralement par les cheveux pour la forcer à les suivre.

CHÔMAGE TECHNIQUE

Une casemate surplombe le poste de Morina d'où les soldats serbes surveillent les Albanais et la frontière qui coupe perpendiculairement le Drin, un fleuve coulant vers l'Adriatique. Mardi, les eaux venant du Kosovo ont déposé deux corps en Albanie. Celui d'un homme à qui les yeux manquaient et celui d'une jeune femme qui, selon les autorités albanaises, aurait été violée avant

d'être assassinée. En costume gris foncé, Binak Halila, directeur de la douane au poste de Morina, pourrait se considérer en chômage technique. Il observe avec vigilance ce qui se passe du côté serbe, expliquant comment le village frontalier a été vidé de sa population avant d'être systématiquement miné jusqu'en son cimetière. Il sait que « les Serbes font de fréquentes incursions, plus au nord, dans la région de Trojopa où ils tirent des obus qui lâchent des sous-munitions, des mines antipersonnel de surface ». Il affirme aussi que les Serbes ont miné une bande de cinq kilomètres, côté Kosovo, ainsi qu'une zone s'étendant de un à cinq kilomètres côté albanais.

La situation inquiète M. Halila. Mais il est relativement serein en ce qui concerne Morina. Il ne croit pas que les Serbes iraient jusqu'à s'attirer « les foudres de l'OTAN aux endroits où ils forcent les Kosovars à passer », les contraignant à abandonner leur pays. Il a compté – les chiffres sont scrupuleusement notés sur le carnet qu'il tire de sa poche – que, depuis le 26 mars, 341 495 personnes et 13 533 véhicules étaient passés par son poste frontière.

Frédéric Fritscher

La Macédoine ferme à nouveau ses frontières

Le gouvernement de Macédoine a fermé tous ses postes-frontières avec le Kosovo, mercredi 5 avril à 17 heures, afin d'interdire au moins temporairement l'arrivée de nouveaux réfugiés sur son territoire. Cette décision est intervenue alors que le seuil des 200 000 Kosovars admis en Macédoine avait été franchi la veille, et tandis que se tenait à Paris la conférence des pays donateurs. Une source gouvernementale à Skopje a déclaré à l'AFP que les autorités macédoniennes devraient continuer à laisser entrer un nombre de réfugiés équivalent au nombre qui sera évacué vers des pays tiers.

La police macédonienne a refoulé vers le Kosovo un millier de réfugiés qui se présentaient au poste-frontière de Blace, selon le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) en Macédoine. Les familles refoulées attendaient dans la zone séparant les postes-frontières de la Yougoslavie et de la Macédoine. « Des membres des forces spéciales macédoniennes ont été vus en train de pousser les réfugiés vers le Kosovo en leur criant : "Il n'y a plus de place pour vous en Macédoine." Les forces serbes ont à leur tour poussé les réfugiés vers la Macédoine », a déclaré mercredi soir Ron Redmond, pour le HCR à Skopje. Le Haut Commissariat a aussitôt entrepris une démarche de « protestation » auprès des autorités de Skopje. – (AFP)

Skopje obtient 250 millions de dollars d'aide

LA MACÉDOINE a obtenu, mercredi 5 mai, de la communauté internationale la promesse d'une aide financière d'urgence de 250 millions de dollars (230 millions d'euros). Le ministre des finances macédonien, Boris Stojmenov, et des responsables de la Banque mondiale et de l'Union européenne ont annoncé la nouvelle à Paris, à l'issue d'une réunion destinée à donner une réponse rapide aux problèmes économiques aigus posés à la Macédoine par le conflit du Kosovo. Les pays donateurs et les institutions internationales se sont engagés à porter cette aide à 400 millions de dollars (365 millions d'euros) dans le courant de l'année, afin de combattre la menace de récession économique et les difficultés de la balance des paiements, dont Skopje est menacée.

L'aide d'urgence provient notamment de dons importants des Etats-Unis, de la France et du Japon, ainsi que des sommes plus modestes provenant de nombreux autres pays. La Commission européenne versera 25 millions d'euros, le Fonds monétaire international un

crédit stand-by de 32,6 millions de dollars (30 millions d'euros), et la Banque mondiale deux crédits, l'un de 10 millions, l'autre de 50 millions de dollars (9,1 et 45,5 millions d'euros).

Boris Stojmenov a évoqué les conséquences dramatiques pour son pays de l'arrivée massive des réfugiés du Kosovo et de l'arrêt presque total des échanges commerciaux avec la Yougoslavie, vers laquelle il écoulait ou faisait transiter 70 % de ses échanges. Il a estimé que la Macédoine aurait besoin d'au moins 485 millions de dollars (440 millions d'euros) pour cette année seulement, en raison d'un déficit commercial de 375 millions et d'un déficit budgétaire de 185 millions de dollars (340 et 170 millions d'euros), soit 4,5 % du PIB. M. Stojmenov a aussi indiqué qu'il demanderait au Club de Paris, qui a déjà consenti un moratoire d'un an – renouvelable – sur les intérêts de la dette extérieure, de faire un effort supplémentaire.

Babette Stern

L'OTAN élargit son dispositif aérien à la Hongrie

L'OTAN a élargi, mercredi 5 mai, son dispositif militaire autour de la Yougoslavie en annonçant son intention de stationner 24 avions de combat américains F-18 et des appareils de ravitaillement en Hongrie, le seul pays membre de l'Alliance voisin de Belgrade. Les F-18 doivent arriver avant le 10 mai sur la base de Taszar, à 90 kilomètres de la Serbie. Taszar sert, depuis 1995, de base logistique pour les troupes américaines en Bosnie au sein de la force de stabilisation de l'OTAN.

Aux côtés des avions-ravitailleurs KC-135 et d'appareils gros-porteurs C-130, les F-18 opéreront selon les mêmes modalités que les chasseurs qui décollent des bases

alliées en Italie. « Leurs missions seront définies par le commandement de l'OTAN », a précisé le général Lajos Urban, chef d'état-major adjoint hongrois.

Mais, le ministre hongrois de la défense, Janos Szabo, espère en-

Six B-2 ont largué 500 tonnes de bombes

A ce jour, les bombardiers « furtifs » américains B-2 ont largué quelque 500 tonnes de bombes lors de leurs raids en Yougoslavie, soit 12 % des armements utilisés par l'OTAN. « Cet avion a dépassé jusqu'à présent toutes nos attentes », a dit le général Leroy Banidge, commandant la flotte des B-2 à Whiteman (Missouri). Depuis le 24 mars, six B-2 ont effectué des missions à l'occasion de vols d'une trentaine d'heures avec ravitaillement. Cet avion large des bombes d'une tonne (joint direct attack munitions) guidées par le système satellitaire GPS de navigation.

core que ces avions n'auront pas à être utilisés. La Hongrie s'est, au départ, montrée peu encline à prendre une part active aux frappes contre le régime serbe, le conflit ayant commencé à peine deux semaines après son adhésion, le 12 mars, à l'OTAN. « C'est le baptême du feu », avait admis le premier ministre hongrois Viktor Orban.

Budapest craint particulièrement que d'éventuelles frappes, à partir de son territoire, entraînent des mesures de rétorsion de Belgrade envers la communauté de 300 000 Hongrois de souche vivant en Voïvodine, dans le nord de la Yougoslavie. « Aucun soldat hongrois ne franchira le sol yougoslave, même pas dans le cadre d'un effort de maintien de la paix », a assuré le porte-parole du ministre des affaires étrangères, Gabor Horvath.

Le principal parti d'opposition, le parti socialiste, au pouvoir jusqu'en mai 1998, qui fut le véritable artisan de l'adhésion de la Hongrie à l'OTAN, a annoncé son intention de déposer au Parlement une motion restreignant l'accès des bases hongroises à l'OTAN. – (AFP)

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

LA VILLE DE PARIS vend LIBRES
en la Chambre des Notaires de PARIS, 12, avenue Victoria
MARDI 25 MAI 1999 à 17 heures
à PARIS 16^{ème}
entre le boulevard Suchet et le champ de Courses d'Auteuil
1 APPARTEMENT de 5 PIECES (116,20 m²)
1 APPARTEMENT de 4 PIECES (89,80 m²)
S'adr. à Maître BELLARGENT, Notaire associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71
1 APPARTEMENT de 6 PIECES (146,30 m²)
1 APPART. de 3 PIECES (73,80 m²) avec Terrasse de 136,20 m²
2 CHAMBRES (10,60 et 16,90 m²)
S'adr. à Maître BOURGES, Notaire associé à PARIS (75008)
77, boulevard Malesherbes - Tél : 01.44.90.14.14
VISITES et renseignements sur place
les 10, 12, 17 et 20 Mai 1999 de 10 heures à 13 heures

BAC + 1
RÉORIENTEZ-VOUS VERS UNE
GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE **ISG**
L'AFIG
(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)
VOUS PRÉPARE À INTÉGRER
L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
Contactez Francis Pasteur : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 11 12

CORSE L'ancien préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, et son directeur de cabinet, Gérard Pardini, ont été mis en examen, mercredi 5 mai, dans la soirée, pour « complicité de destruction de biens par incendie en bande organisée », par les trois juges d'instruction du tribunal d'Ajaccio chargés de l'enquête sur l'incendie criminel du restaurant de plage Chez Francis.

● **AU COURS** de son audition, M. Bonnet a indiqué que « des initiatives avaient été mal maîtrisées », reconnaissant ainsi im-

placés en détention provisoire à la prison de la Santé. ● **TOUS DEUX** ont été transférés à Paris et

placés en détention provisoire à la prison de la Santé. ● **AU COURS** de son audition, M. Bonnet a indiqué que « des initiatives avaient été mal maîtrisées », reconnaissant ainsi im-

plémentairement avoir eu connaissance de l'opération. De source judiciaire, on estime que le préfet « est un des instigateurs de l'attentat ». ● **M. BONNET** s'était personnellement impli-

qué dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac, n'hésitant pas à interroger lui-même un informateur qui affirmait détenir des éléments très importants sur cette affaire.

Ce que Bernard Bonnet a avoué à la justice

L'ex-préfet de la région Corse et son directeur de cabinet ont été mis en examen et placés en détention provisoire. M. Bonnet a reconnu implicitement avoir eu connaissance de l'attentat contre le restaurant Chez Francis. D'autres incendies du même type étaient envisagés

AJACCIO

de notre envoyé spécial

L'ancien préfet de la région Corse, Bernard Bonnet, et son directeur de cabinet, Gérard Pardini, ont été mis en examen, mercredi 5 mai, dans la soirée, pour « complicité de destruction de biens par incendie en bande organisée », par les trois juges d'instruction du tribunal d'Ajaccio chargés de l'enquête sur l'incendie criminel du restaurant de plage Chez Francis. Ils ont tous deux été transférés à Paris par avion militaire, dans la nuit de mercredi à jeudi, et placés en détention provisoire à la maison d'arrêt de la Santé. L'avocat de M. Bonnet, M^e Georges Kiejman, a souhaité que le débat contradictoire sur la détention provisoire se déroule après la notification de la mise en examen : M. Bonnet est donc resté plus de six heures au palais de justice d'Ajaccio. L'avocate de M. Pardini, M^e Marie-Micheline Leandri, a préféré un débat différé qui se tiendra dans les prochains jours.

Pendant les quarante-huit heures de garde à vue dans les locaux de la section de recherche de la gendarmerie à Ajaccio, M. Pardini a reconnu avoir été partie prenante dans la planification de cette opération. Il a remis aux enquêteurs de l'inspection technique de la gendarmerie un mémoire en ce sens. M. Bonnet a, quant à lui, fait l'objet d'un long interrogatoire durant lequel son attitude a évolué. Affichant, dans un premier temps, une grande assurance et une forme de sérénité, il s'est ensuite peu à peu lancé, à en croire les enquêteurs, dans de longues et tortueuses explications, parlant de lui, à certains instants, à la troisième personne.

Selon une source judiciaire, M. Bonnet a finalement concédé que « des initiatives avaient été mal



maîtrisées », reconnaissant ainsi implicitement avoir eu connaissance de l'opération. Il aurait ainsi fait état d'un possible malentendu ayant conduit son directeur de cabinet, M. Pardini, et le colonel Henri Mazères, chef des gendarmes en Corse, à penser qu'ils avaient son aval pour ce projet. « Bernard Bonnet a formellement réitéré devant les enquêteurs qu'il ignorait tout de l'opération de la nuit du 19 au 20 avril, a souligné M^e Kiejman. Dans une déposition de trente pages, le préfet répète qu'il n'a appris que le lendemain l'opération de destruction de la paillote et il ne veut accabler personne. Le projet de cette mission ne lui a pas été communiqué. Ce qu'on lui reproche, mais c'est assez vague, c'est d'avoir laissé se développer autour de lui l'idée que de telles actions étaient possibles. » De source judiciaire, on estime cependant que le préfet a été « un des instigateurs de l'attentat ». L'audition, vendredi 7 mai,

du colonel Mazères, autorité directe des membres du Groupe de pelotons de sécurité (GPS) ayant commis l'attentat, devrait permettre de préciser le degré d'intervention réel de MM. Bonnet et Pardini.

Interrogé sur ses relations avec le cabinet de Lionel Jospin, M. Bonnet n'aurait pas mis en cause ses interlocuteurs habituels de Matignon. Cependant, indique-t-on de source judiciaire, la logie de l'enquête voudrait que, dans le cadre de l'étude de l'« environnement administratif du préfet », ces mêmes collaborateurs soient interrogés par les enquêteurs. Jeudi matin, dans l'entourage de M. Jospin, on indiquait d'ailleurs qu'il « ne serait pas illogique » que plusieurs collaborateurs du premier ministre soient entendus.

La journée du mercredi 5 mai a débuté par l'audition du lieutenant-colonel Bertrand Cavalier, chef d'état-major de la légion de

gendarmerie de Corse. Entendu une première fois lundi 3 mai, M. Cavalier faisait là sa seconde déposition devant le juge d'instruction Cambérou. Il aurait déclaré que l'équipe du GPS à l'origine de l'incendie du restaurant Chez Francis s'appropriait à détruire clandestinement un grand nombre de paillotes construites illégalement sur le littoral de l'île. Selon une source proche de l'enquête, les témoignages recueillis lors de l'enquête feraient état d'une campagne de destruction qui devait durer près d'un mois.

L'OBÉISSANCE AVANT LA LOI

Le lieutenant-colonel Cavalier a également précisé les conditions dans lesquelles il avait eu connaissance de l'opération Chez Francis : fin mars, le colonel Mazères aurait fait état devant lui de ce projet, qui lui avait été confirmé par le chef du GPS, le capitaine Norbert Ambrose. Il avait alors, selon lui, manifesté son désaccord au capitaine avant de s'en ouvrir à M. Bonnet. A en croire son récit, ce dernier semblait avoir pris en compte son avis et lui aurait laissé entendre qu'il avait renoncé à donner l'ordre de lancer l'opération.

M. Cavalier aurait également fait état des hésitations des officiers du GPS. Ceux-ci auraient d'abord accepté la mission, puis refusé, avant de finalement accepter. Le colonel Mazères aurait exigé de ses subordonnés qu'ils privilégient l'obéissance aux ordres plutôt que le respect de la loi. Toujours dans le cadre de cette seconde déposition, il a livré des informations sur le profil, le caractère et le mode de fonctionnement des protagonistes de l'affaire, à commencer par les cinq membres de l'équipée du GPS. Enfin, il a affirmé au juge que, depuis les aveux du capitaine Ambrose, la direction de la gen-

darmerie avait demandé aux officiers du GPS de dire la vérité à la justice.

Après deux semaines d'enquête, les gendarmes et les juges paraissent estimer que les membres du GPS étaient plus nombreux, le soir de l'incendie, que les cinq gendarmes actuellement mis en examen et incarcérés. Les officiers auraient décidé de couvrir des sous-officiers impliqués dans l'affaire en assumant seuls la paternité des faits. L'incendie aurait eu pour but d'aviver les conflits entre services de police, nationalistes, propriétaires de paillote et élus lo-

renseignements généraux (DCRG) chargé du dossier corse. Le directeur de la DCRG, Yves Bertrand, avait cependant démenti que ce restaurateur soit une source d'informations pour son service. En revanche, il avait confirmé être personnellement intervenu auprès du préfet Bonnet pour le compte de M. Féraud afin que sa paillote ne soit pas détruite dans l'immédiat, conformément à une décision du tribunal administratif de Bastia de 1995.

Durant toute la journée du mercredi 5 mai, des perquisitions de locaux utilisés par le GPS ont été

« Un coup très rude porté à l'Etat », selon M. Chevènement

L'incendie volontaire du restaurant Chez Francis est « un coup très rude porté à l'Etat, à la politique du gouvernement qui est trahi dans son intention fondamentale : rétablir l'Etat de droit », a affirmé, jeudi 6 mai, sur Europe 1, Jean-Pierre Chevènement. « Il y a là une faute gravissime. A quel niveau se situe-t-elle ? Encore aujourd'hui, je ne peux pas imaginer qu'un écrit sur l'honneur d'un préfet de la République adressé à son ministre ne puisse rien signifier. » « Ça me fait mal, a affirmé le ministre de l'intérieur à propos du placement en détention provisoire de Bernard Bonnet. S'il est vrai que le préfet Bonnet a inspiré cet incendie criminel, il a manqué à son devoir, il m'a manqué personnellement et il a manqué à la confiance que le gouvernement avait placée en lui. »

aux. Lors des premières constatations effectuées par les gendarmes de la brigade de Pietrosella sur les lieux de l'incendie, des tracts avaient été retrouvés désignant le propriétaire, Yves Féraud, comme une « balance des flics ».

Lors de la brève enquête administrative conduite à la préfecture de Corse, en fin de semaine dernière, par un inspecteur général de l'administration missionné par le ministre de l'intérieur, le préfet Bonnet avait souligné qu'à sa connaissance M. Féraud était un indicateur personnel du numéro deux de la direction centrale des

menées par les enquêteurs. L'emploi du temps des personnes mises en cause dans cette affaire est par ailleurs vérifié pour les derniers mois, notamment les visites du colonel Mazères et du lieutenant-colonel Cavalier à la préfecture de région. Les téléphones portables du préfet et de son directeur de cabinet font également l'objet d'un examen minutieux. Jeudi 6 mai dans la matinée, après une brève nuit de sommeil, les enquêteurs et les juges poursuivaient leurs investigations.

J. F.

Transformé en superpolicier, le préfet menait lui-même de véritables enquêtes parallèles

AJACCIO

de notre envoyé spécial

Lors de sa nomination à la préfecture de la région Corse, le 11 février 1998, quelques jours après l'assassinat de son prédécesseur, Bernard Bonnet savait que sa tâche dépasserait celle impartie à un préfet ordinaire. La République avait été bafouée, il était chargé d'en faire appliquer rigoureusement les lois et de traquer les dérivés de la société corse. Inspections administratives, saisines de la justice en matière d'urbanisme, de marchés publics, de gestion de fonds publics ou de lutte antiterroriste, le préfet Bonnet était sur tous les fronts. Selon lui, il s'agissait de créer « un phénomène d'irréversibilité ». Le respect de l'Etat de droit était à ce prix. De préfet gestionnaire sur le continent, il allait devenir préfet enquêteur.

Pratique inédite au sein du corps préfectoral, il utilisait, en une année, une cinquantaine de fois l'article 40 du code de procédure pénale afin de saisir la justice de faits qu'il jugeait illégaux. Cet article énonce que « toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République ». Fort de cet outil, M. Bonnet a transmis des dossiers constitués par ses services sur des dysfonctionnements découverts au sein des collectivités territoriales de Corse, de certaines mairies ou dans les chambres de commerce et d'industrie. C'est ainsi qu'a débuté l'affaire de la gestion, par le conseil général de Corse-du-Sud, des fonds du plan départemental d'insertion intégrés au dispositif du revenu minimum d'insertion (RMI). Aujourd'hui à l'instruction, au pôle financier du tribunal de grande instance de Bastia (Haute-Corse), ce dossier a permis de constater que près de 7 millions de francs

n'avaient pas été alloués aux destinataires prévus par la loi.

Le préfet eut recours régulièrement au tribunal administratif, auquel il a déféré plusieurs dizaines de marchés publics et de permis de construire non conformes à la réglementation. Il obtint des décisions rapides qui conduisirent à la destruction, soit par leurs propriétaires, soit, de façon plus spectaculaire, par le génie militaire, de biens, murs ou habitations, construits en toute illégalité. Cette politique tous azimuts toucha de plein fouet des élus de l'île ainsi que des hommes d'affaires ou des chefs

Le 13 février, un démenti de Lionel Jospin...

Dans un communiqué diffusé le 13 février, Lionel Jospin avait affirmé qu'« aucune enquête parallèle à l'enquête judiciaire » sur l'assassinat du préfet Erignac n'avait été menée. Le préfet Bonnet avait, selon ce texte, « transmis tous les renseignements utiles pour l'enquête qui [avaient] pu être portés à sa connaissance au parquet », ajoutant, en réponse aux soupçons publiquement évoqués d'écoutes téléphoniques effectuées par le groupe de pelotons de sécurité (GPS), que « les magistrats instructeurs sont seuls compétents pour ordonner des interceptions judiciaires des communications téléphoniques ».

Dans un entretien accordé, le 17 mars, au Parisien, Jean-Pierre Chevènement avait toutefois admis que la dénonciation d'une rivalité entre policiers et gendarmes en Corse avait « une base réelle », expliquant que la recherche des assassins du préfet Erignac avait donné lieu à « deux enquêtes parallèles, l'une confiée à la gendarmerie, l'autre à la police ». Depuis le 8 décembre 1998, la division nationale antiterroriste de la police judiciaire est seule saisie de tous les dossiers en lien avec la mort de Claude Erignac.

d'entreprise qui ne cachèrent pas leur opposition à la « méthode Bonnet ». Cette offensive suscita quelques irritations au sein du corps judiciaire, qui craignait un risque d'engorgement et un empiètement du pouvoir administratif sur l'autorité judiciaire.

Cette « opération mains propres » se fit également avec le concours de la plupart des inspections de contrôle de l'administration. L'éducation nationale, les affaires sociales, les finances,

l'agriculture, la jeunesse et les sports, bref de très nombreux secteurs ont été passés au crible. Les rapports ayant été transmis aux autorités de tutelle et au préfet Bonnet, ce dernier a pu disposer d'une vision précise des défauts de la machine administrative et obtenir le départ de nombreux responsables administratifs et des membres du corps préfectoral en poste avant son arrivée.

Le rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) sur la caisse régionale du Crédit agricole fut, à ce titre, l'action la plus spectaculaire. Réalisée en près de quinze

tal, cette traque systématique du préfet contre une forme de raquette de la manne publique fut, dans l'ensemble, bien reçue par la population de l'île.

Bernard Bonnet ne se contenta pas de ce rôle de préfet à poigne. Ancien préfet chargé de la sécurité en Corse, au début des années 90, il s'impliqua fortement dans le dispositif policier. Estimant qu'il était nécessaire à l'Etat de disposer d'un outil fiable et sans compromission pour mener à bien sa reconquête des zones de non-droit, il obtint le renforcement des effectifs de gendarmerie et la création du groupe de pelotons de sécurité (GPS). Pour ce faire, il bénéficia de l'aval de deux conseillers de Lionel Jospin : Alain Christnacht, conseiller pour les affaires intérieures, et Clotilde Valtier, conseiller technique, tandem ayant en charge le suivi des questions de sécurité à Matignon. Tous deux partageaient l'analyse du préfet Bonnet sur la nécessité de s'appuyer davantage sur la gendarmerie, jugée beaucoup moins proche des réseaux politiques et insulaires.

Une trentaine de gendarmes furent affectés à la section financière, que l'on installa pour moitié à Bastia. A la centaine d'hommes du GPS, il fut demandé de centraliser les opérations de renseignement, d'intervention et de protection rapprochée. Au fil des mois, cette unité devint un véritable « service action » mis à la disposition du colonel Henri Mazères, commandant de la légion de gendarmerie de Corse, et du préfet Bernard Bonnet. Ce dernier était personnellement destinataire des informations recueillies par le GPS lors de ses opérations de surveillance visant des militants nationalistes ou des membres du grand banditisme corse.

Cette ambition de jouer un rôle aussi secret qu'actif dans la recherche d'informations et dans la lutte antiterroriste en s'appuyant sur la gendarmerie déclencha plu-

sieurs conflits avec les services de police. La première victime du préfet Bonnet fut le directeur du SRPJ d'Ajaccio, Demetrius Dragacci, qui, à la suite d'un conflit avec le contrôleur général Roger Marion, chef de la direction nationale antiterroriste (DNAT), dut démissionner, le 1^{er} mai 1998. Après une courte période de confiance, les relations entre le préfet et la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) se dégradèrent. M. Bonnet soupçonnant certains membres des RG d'appartenir au réseau de l'ancien ministre de l'intérieur, Charles Pasqua.

Cette ambition de jouer un rôle aussi secret qu'actif dans la recherche d'informations et dans la lutte antiterroriste déclencha plusieurs conflits avec les services de police

Enfin, estimant que les résultats du patron de la DNAT dans l'enquête sur l'assassinat du préfet Erignac étaient insuffisants, le préfet se heurta à Roger Marion et, du même coup, s'impliqua davantage et personnellement dans le cours de l'enquête. En ligne directe avec la gendarmerie en Corse, elle-même saisie par le juge d'instruction antiterroriste Gilbert Thiel pour enquêter sur l'attaque de la brigade de Pietrosella (Corse-du-Sud), où fut volée l'arme qui tua

Claude Erignac, le préfet Bonnet bénéficia d'un droit de regard sur les investigations en cours. Il était ainsi prévenu des principales opérations menées par la section de recherche de la gendarmerie ou par le GPS. Les résultats des écoutes téléphoniques ou des filatures lui étaient communiqués confidentiellement.

Destinataire d'informations relatives à l'assassinat de son prédécesseur, le préfet s'est de plus lui-même investi dans cette affaire judiciaire, en joignant le fruit de ses propres recherches au travail des enquêteurs. Cette attitude déclencha la colère de la DNAT, de la DCRG et de la justice, qui y voyaient tous une forme d'ingérence et dénonçaient l'existence d'une enquête parallèle. Au centre d'un dispositif de recueil d'informations qui concernait aussi bien les dossiers financiers que ceux relatifs à la lutte contre le terrorisme ou la mafia, M. Bonnet jouissait d'un pouvoir tout à fait inédit. Parallèlement aux réunions dites de sécurité, qui rassemblent - comme dans toutes les préfectures - les directeurs régionaux des RG, de la police judiciaire et de la gendarmerie, il avait mis en place un réseau personnel d'informateurs.

Certains visiteurs furent ainsi surpris de l'entendre communiquer au téléphone avec des magistrats étrangers en charge d'affaires ayant des ramifications sur l'île. A au moins une reprise, le préfet préféra « traiter » directement un informateur, ne laissant, conformément aux souhaits de ce dernier, à aucun autre service le soin de l'interroger. Ce mystérieux personnage affirmait détenir des éléments très importants concernant une dissidence du mouvement nationaliste corse qui aurait joué un rôle dans la préparation de l'assassinat du préfet Erignac.

Jacques Follorou

Lionel Jospin redoute l'ampleur du discrédit qui menace son action

Alors que des collaborateurs du premier ministre pourraient être interrogés par la justice dans le cadre de l'enquête sur l'affaire d'Ajaccio, le chef du gouvernement attend les rapports administratifs pour tenter de démêler les responsabilités des différents acteurs

Confronté aux nouveaux rebondissements du dossier corse, Lionel Jospin s'efforce toujours de faire valoir son attitude de strict respect du travail de la justice. Il a par ailleurs fait procéder, en conseil des ministres, à la

nomination d'un nouveau préfet sur l'île, en remplacement de Bernard Bonnet. « *Je souhaite vivement aller au-devant des Corses, les écouter* », a déclaré le nouveau titulaire de la préfecture d'Ajaccio, Jean-Pierre La-

croix. Le président de la République a profité de la circonstance pour rappeler que « *tout doit être fait par le gouvernement (...) pour restaurer l'exemplarité de l'Etat* ». L'Hôtel Matignon vit maintenant dans l'attente de

nouveaux actes de procédures. Côté judiciaire, il pourrait s'agir, dans un terme très proche, de l'audition de certains des conseillers du premier ministre. Côté administratif, deux rapports devraient être remis au pre-

mier ministre durant le week-end prochain. Pendant ce temps, l'opposition parlementaire cherche à définir une stratégie commune, hésitant encore à déposer une motion de censure contre le gouvernement.

PRIS dans la tourmente corse, Lionel Jospin paraît aujourd'hui n'avoir aucune stratégie pour y faire face. Englué dans un dossier qui révèle chaque jour davantage

RÉCIT

« Restez maîtres de vous ! Dès qu'on parle de la justice, vous voilà tout excités ! »

le naufrage de l'Etat de droit sur l'île, il attend désormais le prochain acte d'une instruction judiciaire qui avance au pas de charge. Celui-ci promet d'être spectaculaire : il devrait conduire les juges à entendre très bientôt, en tant que témoins, plusieurs de ses conseillers à l'Hôtel Matignon. Les noms d'Alain Christnacht, conseiller du premier ministre aux affaires intérieures et à l'outre-mer, et de Clotilde Valter, conseillère technique au cabinet, adjointe de M. Christnacht, sont les plus fré-

quemment cités. L'audition d'Olivier Schrameck, directeur du cabinet, pourrait également être requise.

A l'Hôtel Matignon, on feint le calme. On qualifie cette éventualité de normale à partir du moment, explique-t-on dans l'entourage du chef du gouvernement, où le traitement du dossier corse relève de procédures interministérielles. Les mêmes interlocuteurs expliquent en outre qu'en cas de commission d'enquête décidée par le Parlement sur le fonctionnement de l'hôtel Matignon, on sera heureux de démontrer que tout fonctionne ici sous le règne de la transparence.

Cette attitude se veut l'exacte application de la ligne de sérénité définie par M. Jospin, le 29 avril, à l'Assemblée nationale, lors de sa première explication publique sur ce dossier. « *Ces faits, assurait-il en parlant de la mise en cause des gendarmes dans l'incendie, s'ils étaient avérés, constitueraient une grave atteinte à l'Etat de droit. Mais à condition d'ajouter (...) que dans*

le cours même de ses dysfonctionnements se trouve aussi confirmée l'existence de l'Etat de droit. » Il évoquait ainsi la rapidité et l'efficacité de la justice. Que celle-ci, désormais, par son action au cœur même du pouvoir, concoure à son affaiblissement n'est pas si grave. Pour M. Jospin, l'essentiel est ailleurs : dans la démonstration de sa sincérité. Il avait promis, pendant la campagne électorale du printemps 1997, puis à de nombreuses reprises ces derniers mois, de ne rien faire pour entraver la marche de la justice dans les différentes affaires. Le voilà qui tient parole, assumant le risque que ceci se fasse à son détriment. Une manière comme une autre de tenter de préserver un peu de son image carbonisée dans les fumées de la paillole.

La difficulté de la posture tient à son inefficacité. L'enquête judiciaire sur l'île montre un tel délabrement moral des autorités censées faire respecter la loi qu'on en oublie le fait, sans doute remar-

quable, que rarement l'institution judiciaire a bénéficié d'autant de liberté. L'opposition parlementaire, notamment, se concentre davantage sur les constatations accablantes des juges que sur l'exceptionnelle célérité de leur travail. D'où un étonnement visible des membres du gouvernement, mercredi 5 mai, lors de la séance des questions d'actualité. « *Vos questions portent sur des faits qui font l'objet d'une enquête judiciaire, s'est exclamé Alain Richard, ministre de la défense, en réponse à Dominique Perben (RPR, Saône-et-Loire). Restez maîtres de vous ! Dès qu'on parle de la justice, vous voilà tout excités ! Voyez-vous un hélicoptère dans cet hémicycle ?* », conclut-il dans une allusion à l'affaire Tiberi.

Ne parvenant pas à faire valoir, autant qu'il le souhaiterait, sa différence de comportement, par rapport aux responsables gouvernementaux passés, dans une affaire de ce genre ; souvent pris de court par les rebondissements

multiple et rapides de ce dossier, M. Jospin paraît, selon ses proches, très marqué par ce qui lui arrive. Il fait état, dans des conversations privées, de ce qu'il considère comme une « *souillure* » sur le travail qu'il mène depuis bientôt deux ans à Matignon.

Malgré tout, ce travail continue. Mercredi, il s'agit de nommer le nouveau préfet. C'est chose faite lors du conseil des ministres, où Jean-Pierre Lacroix, cinquante-sept ans, succède à Bernard Bonnet. « *Sa mission reste évidemment d'établir l'Etat de droit, assure le premier ministre. Ce n'est pas un changement d'objectif qui est posé.* » Evoquant la personnalité de M. Lacroix, il ajoute : « *C'est un préfet d'expérience, d'autorité et de dialogue.* » Lequel a répondu, comme en écho, de la préfecture du Val-d'Oise, qu'il va quitter rapidement pour se retrouver, lundi, à Ajaccio : « *Je souhaite vivement aller au-devant des Corses, les écouter, et chaque fois que cela leur paraîtra souhaitable les laisser m'expliquer et me guider dans la découverte des problèmes qui sont les leurs, toujours dans le cadre de la légalité républicaine.* » L'occasion était trop belle pour Jacques Chirac, au conseil des ministres, de faire entendre sa petite musique (*lire ci-contre*), « *mais le président l'a fait sans agressivité, et l'ambiance était détendue* », affirme un ministre.

Plus tard dans la soirée, c'est l'annonce des aveux de M. Bonnet qui encombre encore et toujours l'actualité. Le premier ministre et ses collaborateurs veillent tard dans la nuit pour faire face à ces nouveaux éléments. Alain Richard fait un détour par l'hôtel Matignon, tandis que Jean-Pierre Chevènement est joint au téléphone. Tous deux expriment la pensée gouvernementale, sur les radios, jeudi matin. Le premier assure, sur France-Inter, que les gendarmes ont agi seuls, échappant « *à tout contrôle. Ils ne rendent compte de rien, ils se dissimulent, agissent en dehors des lieux et des heures de service. Vraisemblablement, c'est comme cela que les choses se passent.* » « *Ce sont des pompiers pyromanes. (...) Il est maintenant avéré que le commandant de la lé-*

gion font partie d'un groupe éroit d'hommes qui se sont concertés pour organiser un acte illégal », dit-il.

M. Chevènement, lui, sur Europe 1, a tenté de défendre encore l'honneur du préfet Bonnet et affirmé qu'il ne peut y avoir l'épaisseur « *d'une feuille de papier à cigarette* » entre ce que veut M. Jospin et ce que, lui-même, il fait. Mercredi, Daniel Vaillant, potre parole du gouvernement et

Jean-Pierre Chevènement et le GPS

Mardi 4 mai, le ministre de l'intérieur avait lancé, sur RTL, une petite phrase qui avait fait sur-sauter : « Personnellement, je n'ai eu connaissance de la décision de la direction générale de la gendarmerie nationale créant le GPS que ces tout derniers jours, par le biais du préfet Bonnet » (Le Monde du 5 mai).

Mercredi 5 mai, à l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer, député (RPR) de Haute-Savoie, s'est étonné de ce propos. Il a cité des déclarations de M. Chevènement, le 12 août 1998, lors d'une visite à un groupe de CRS en en Gironde. Le ministre de l'intérieur s'était alors, selon une dépêche de l'Agence France-Presse, réjoui de la création, en Corse, du Groupe de pelotons de sécurité (GPS), annoncée le même jour par l'AFP, dans une autre dépêche, qui référait à une circulaire de la direction générale de la gendarmerie en date du 2 juin. « Il faut que les lois soient respectées en Corse comme ailleurs en France », avait dit alors M. Chevènement.

proche du premier ministre, avait démenti, pourtant, l'affirmation de M. Chevènement disant n'avoir appris que récemment l'existence du GPS (*Le Monde* du 5 mai).

M. Jospin attend désormais plusieurs rapports administratifs, probablement pour le 9 mai. Peut-être, alors, le premier ministre saura-t-il mieux qu'aujourd'hui ce qu'il doit faire.

Jean-Michel Apathie

La question corse partage la droite face au gouvernement

L'opposition hésite toujours à déposer une motion de censure, comme le réclame l'UDF

AU FOND, il suffit d'attendre. Pour patienter et se distraire, la droite se raconte des histoires de barbouzes, échange des plaisanteries corses, colporte des rumeurs sur la vie privée de Bernard Bonnet. Mais elle a vite compris que, dans cette affaire, l'enquête judiciaire la sert bien plus que tout ce qu'elle pourrait inventer pour déstabiliser le gouvernement. « *En fait, observe en souriant François d'Aubert (DL, Mayenne), notre job consiste juste à accompagner les révélations qui, chaque jour, poussent un peu plus le gouvernement dans la nasse.* »

Mercredi 5 mai, l'opposition est donc un peu mollement montée au créneau contre le gouvernement. Elle hésitait entre le dépôt d'une motion de censure, réclamée à cor et à cri par l'UDF et, notamment, par François Léotard (UDF, Var) ; une demande de commission d'enquête sur le fameux Groupe de pelotons de sécurité (GPS), qui a le

M. Chirac : « Les responsabilités doivent être clairement établies »

« *L'autorité de l'Etat et les principes républicains ont été bafoués en Corse. Ce n'est pas acceptable. Les responsabilités doivent être clairement établies* », a déclaré Jacques Chirac, au cours du conseil des ministres, mercredi 5 mai. « *Tout doit être fait par le gouvernement pour que soient promptement restaurées l'exemplarité et l'efficacité de de tous ses représentants civils et militaires. Par cette voie et par une nécessaire concertation avec les élus du suffrage universel, la Corse pourra valoriser ses atouts dans le respect de ses spécificités économiques et culturelles* », a ajouté le chef de l'Etat, dont les propos étaient rapportés par la porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna. M. Chirac a également tenu à exprimer aux Corses, « *et en particulier à ceux qui s'interrogent et qui doutent, l'attachement de tous les Français et la confiance de la République.* »

mérite d'être approuvée par les trois groupes – PR, UDF, DL – de l'opposition ; ou une commission d'enquête sur les « *dysfonctionnements des services du premier ministre sur le dossier corse* », qui reste le dada de DL.

Le soir même, apprenant la mise en examen de M. Bonnet, la droite a choisi de faire plus simple. Saisissant l'occasion, le porte-parole de Démocratie libérale, Claude Goasguen, a carrément déclaré qu'« *il serait décent* » que Jean-Pierre Chevènement « *décide de lui-même de démissionner* ». Président de l'UDF, François Bayrou, au journal de 20 heures sur TF 1, a expliqué, de son côté, que l'affaire de la paillole est « *une faute d'Etat, qui entraîne des conséquences extrêmement graves et où la responsabilité du gouvernement est engagée* ». « *Personne ne peut imaginer que la plus haute autorité de l'Etat et celle de la gendarmerie sur l'île se réunissent par hasard pour se mettre hors la loi, a assuré M. Bayrou. S'ils l'ont fait, c'est qu'ils avaient le sentiment d'être appuyés, couverts par l'autorité supérieure, et l'autorité supérieure, dans le cas présent, c'est le gouvernement.* »

DIVERGENCES DE FOND

Mercredi matin, sur RMC, le président du Sénat, Christian Poncelet (RPR), expliquait que le premier ministre ne peut « *pas ne pas avoir de responsabilité* » dans l'affaire. Jeudi matin, Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, invité de RMC lui aussi, a déclaré que « *le gouvernement a fait preuve de légèreté et d'incompétence* » dans cette affaire. Normalement, le déroulement de l'affaire corse devrait donc être une formidable aubaine pour la droite. Pourtant, celle-ci paraît avoir beaucoup de difficulté à s'accorder sur une stratégie d'opposition commune, d'abord parce qu'elle est engluée dans des rivalités internes que l'approche des élections européennes ne fait qu'aviver ; mais, ensuite, ses divergences de fond sur la politique passée et à venir en Corse la divisent.

« *Le RPR a tendance à se tenir un peu plus en retrait que nous, libéraux, car il a exercé le pouvoir en Corse, avec Pasqua et Debré. Avec le succès que l'on sait* », explique ainsi M. Goasguen. Bon nombre de députés gaullistes ont aussi rapporté, de leurs circonscriptions, des sentiments assez contradictoires, d'où ressort parfois un réel agacement des continentaux envers les Corses et une relative indifférence quant aux incendies de pailloles illégalement construites. « *C'est vrai, les gens se disent parfois que, dans une île où personne ne respecte la règle, c'est de bonne guerre* », relève ainsi Renaud Muselier (RPR, Bouches-du-Rhône).

Enfin, il existe de réelles diver-

gences, au sein même des différents groupes politiques, sur la politique à mener en Corse. Pour un François d'Aubert (DL) ou un Patrick Devedjian (RPR) très favorables au rétablissement rapide de l'Etat de droit et à la fin des règles d'exception en Corse, on trouve nombre de députés plus mitigés. En fait, tout se passe souvent comme si le clivage était, encore une fois, entre ceux qui connaissent la Corse et les autres. « *Vous n'imaginez pas à quel point l'idée de légalité est étrangère, de bonne foi, aux Corses !*, explique M. Goasguen, corse par sa mère et ancien élève du lycée Fesch d'Ajaccio. *Depuis cinquante ans, l'île vit selon des pratiques d'exception. Longtemps, on n'a pas payé la vignette automobile ; on ne paye pas de droit de chasse ou de droits de succession. On ne peut donc mener une politique de proconsul et rétablir de but en blanc le droit commun sans courir à l'échec.* »

Un rapport des forces modifié entre les « deux têtes » de l'exécutif

LA MANSUÉTUDE peut être une terrible offense. Jacques Chirac le sait. Lionel Jospin plus encore, qui mesure à son juste poids la discrétion dont témoigne

ANALYSE

L'affaire d'Ajaccio donne à Jacques Chirac une prise sur Lionel Jospin

le président de la République depuis qu'a éclaté l'affaire corse. De polémique publique entre les deux têtes de l'exécutif, point. De petites phrases officieuses, distillées par l'Elysée, point non plus. Tout juste, mercredi 5 mai, au conseil des ministres, M. Chirac a-t-il insisté sur l'urgence nécessité du rétablissement de l'autorité de l'Etat en Corse. Cette modération ou cette prudence ne doivent pas tromper : il se produit, depuis quelques jours, au sommet de l'Etat, un bras de fer d'autant plus dur qu'il se joue en gants de velours.

MEURTRISSION ORIGINELLE

Pour le premier ministre, le risque est lourd de voir rien de moins que le bénéfice de deux ans de « *bonne gouvernance* » s'envoler dans la fumée de l'incendie d'une paillole corse. Deux ans pendant lesquels, derrière les règles d'une cohabitation courtoise et républicaine, les deux hommes n'ont cessé de veiller à l'équilibre de leurs rapports de forces. Lorsqu'il s'est installé à l'hôtel Matignon, en juin 1997, M. Jospin disposait d'un atout

Le son de cloche est à peine différent du côté de José Rossi, président du groupe DL de l'Assemblée nationale et président de l'Assemblée de Corse. « *On ne peut appliquer les mêmes lois en Corse et sur le continent, car les situations ne sont pas les mêmes, dit-il. La priorité est plutôt le développement économique.* » « *On ne gouverne pas la Corse de la même manière que le Berry ou la Bretagne* », résume André Santini (UDF, Hauts-de-Seine). Toute la difficulté est qu'il reste impossible de dire publiquement que le rétablissement de l'Etat de droit, auquel aspire l'immense majorité des continentaux et des Corses, n'est pas la priorité. L'opposition entend donc concentrer ses attaques sur la méthode du gouvernement. Et, sur ce plan, sa technique est simple. Comme le dit en résumé M. Devedjian, « *il suffit de laisser mijoter.* »

Raphaëlle Bacqué

qu'aucun chef de gouvernement de cohabitation n'avait eu avant lui. Il était là, non seulement par la volonté d'une majorité d'électeurs, mais aussi – mais surtout – par la faute du président de la République, qui avait décidé de résoudre la majorité exceptionnelle dont il bénéficiait à l'Assemblée nationale.

Cette meurtrissure, ce péché originel, M. Chirac n'a eu de cesse, dès les premiers jours de la cohabitation, de tenter de les surmonter. En rappelant d'abord, solemnellement, ses prérogatives – le « *garant* » – dans son discours de Lille, en juin, puis à la télévision, le 14 juillet ; en les utilisant, ensuite, à propos de la réforme de la justice ou du choix de l'ordre du jour de la convocation du Parlement en Congrès ; en les exerçant pleinement, enfin, dans le conflit au Kosovo, qui l'installe dans son rôle de chef des armées.

Dans ce souci constant de réhabilitation de son pouvoir, le chef de l'Etat avait toujours, jusqu'alors, trouvé le premier milieu.

Lorsqu'il était arrivé à Matignon, M. Jospin avait en tête une image : une photographie de M. Chirac, premier ministre de M. Mitterrand entre 1986 et 1988,

contraint de se tenir trois pas en arrière du chef de l'Etat lors d'une cérémonie officielle. Cette scène-là, M. Jospin s'était promis de ne jamais la vivre. Lui, il ne serait pas derrière, mais à côté.

Et voilà que survient le misérable épisode de l'incendie de la paillole corse. Lorsque, le 28 avril, le premier ministre retrouve M. Chirac dans son bureau de l'Elysée pour leur entretien hebdomadaire avant le conseil des ministres, l'équilibre maintenu si scrupuleusement deux années durant est brisé. « *Je vous donne tous les éléments dont je dispose* », déclare M. Jospin, premier ministre devenu, pour la circonstance, premier des ministres et contraint de rendre compte devant le chef de l'Etat, auquel la Constitution confie la responsabilité suprême du « *fonctionnement régulier des pouvoirs publics* ». « *Relativisez cette affaire* », lui répond alors, grand seigneur, le président (*Le Monde* du 30 avril).

Indépendamment des surprises qui pourraient venir mettre en cause la chaîne des responsabilités et sa sincérité ou sa compésence dans la gestion du dossier corse, le premier ministre sait qu'il vient de perdre une manche face au président. A défaut de s'user, voilà qu'un peu moins de deux ans après son entrée à Matignon ce chef de gouvernement insubmersible, qui désespérait tant l'Elysée et l'opposition, se révèle faillible. M. Chirac n'en pouvait plus d'attendre. Sur la photo, aujourd'hui, M. Jospin a fait un pas en arrière.

Pascale Robert-Diard

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ **01.53.69.06.06**
Déplacements Paris - Province

MM. Sarkozy et Madelin présentent une liste rajeunie et féminisée pour les européennes

Les responsables du RPR et de DL ont mis la dernière main au choix de leurs candidats pour le 13 juin

Le comité politique du RPR et le comité exécutif de Démocratie libérale ont entériné, jeudi 6 mai, la liste que conduiront Nicolas Sarkozy et Alain

Madelin aux élections européennes. Cette liste est marquée par un renforcement très sensible de la représentation féminine et par un rajeu-

nissement des candidats. M. Sarkozy s'est employé à faire une place à toutes les sensibilités du mouvement gaulliste.

DANS L'AVION qui le ramenait de sa première réunion publique en province, lundi 3 mai à Nice, Nicolas Sarkozy imaginait déjà les deux mauvaises journées qui l'attendaient. Il devait mettre la dernière main à la liste d'« union de l'opposition », apporter quelques correctifs au canevas que son prédécesseur, Philippe Séguin, lui avait laissé en héritage et recevoir, enfin, quelques candidats qu'il ne retiendrait pas. Cet exercice, entrecoupé par une visite-éclair à Madrid, où le président par intérim du RPR a rencontré, mercredi 5 mai, le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a duré jusqu'à la présentation officielle, jeudi midi, au siège parisien de feu L'Alliance pour la France, de la liste RPR-Démocratie libérale.

De longue date, M. Sarkozy avait assuré, devant les membres des comités départementaux du RPR qu'il ne manquait pas de rencontrer, que toutes les régions seraient représentées en tête de liste. C'est chose faite, même si, comme à l'accoutumée, l'Île-de-France est un peu sur-représentée. M. Sarkozy se faisait aussi le garant de la parité homme-femme. Pour résoudre d'ultimes difficultés, il a ajouté deux critères de sélection en proposant tout récemment d'empêcher toute candidature d'un député - hormis celle des deux têtes de liste - et de quiconque aurait déjà assumé deux mandats de député européen. Mardi, M. Sarkozy a pris le soin de faire valider ces deux propositions par le conseil politique restreint dont il s'est entouré.

C'est ainsi que Jean-Claude Pasty, président sortant du groupe de l'Union pour l'Europe au Parlement de Strasbourg et longtemps

proche de Jacques Chirac, s'est vu remercié.

Les amis du président de la République ne sont pas exclus, pour autant, de la liste. Derrière le tandem formé par M. Sarkozy et Alain Madelin, apparaît Margie Sudre, ancienne secrétaire d'Etat à la francophonie. M. Chirac l'avait rencontrée en décembre 1994 à la Réunion alors qu'il était au plus bas dans les sondages. Les échecs successifs de sa protégée aux élections législatives puis régionales face au sénateur communiste Paul Vergès et l'opposition manifestée à son égard par la fédération RPR de la Réunion n'ont pas suffi à dissuader M. Sarkozy d'admettre Mme Sudre aux tout premiers rangs. Femme et officiellement sans appartenance politique, l'ancienne ministre a, en outre, l'avantage de représenter l'outre-mer. Elle précède Françoise Grossetête (DL), députée sortante, qui a le mérite de figurer en tête du hit-parade des parlementaires européens les plus assidus.

Au total, les femmes devaient être peu nombreuses que les hommes sur la liste - quarante-quatre ou quarante-cinq sur quatre-vingt-sept - et la parité est totale pour les trente premiers candidats. Parmi elles figurent, au titre de DL, une représentante de Génération écologie, mouvement créé par Brice Lalonde, Tokia Saïfi, mais surtout deux proches collaboratrices de Valéry Giscard d'Estaing : Christine de Veyrac et Mylène Descamps. Les responsables du RPR et de DL ont préféré tenir compte des plaidoyers successifs de l'ancien président de la République en faveur d'une liste d'union plutôt que de débaucher, comme il en fut question pendant un temps, des

députés UDF. Les amis d'Alain Juppé ne sont pas oubliés, ceux de M. Séguin non plus. Hugues Martin, patron du RPR girondin, qui avait facilité l'arrivée de M. Juppé à Bordeaux, est remercié - dans tous les sens du terme - par une cinquième place. L'ancien suppléant de M. Juppé à Paris, Yves Verwaerde (DL), est en douzième position. L'épouse de l'ancien secrétaire d'Etat à la santé, Clara Gaymard, devait figurer à la vingt et unième place. Outre M. Madelin, deux anciens ministres du premier gouvernement de M. Juppé sont dans les trente premiers candidats : Eric Raoult (RPR) et Françoise Hostalier (DL). Au titre des séguinistes, Roger Karoutchi, président du groupe RPR au conseil régional d'Île-de-France, et Anne-Marie Schaffner, tous deux députés sortants, sont en position éligible. Enfin, un compagnon de toujours de M. Sarkozy, Brice Hortefeux, conseiller régional d'Auvergne, occupe la treizième place. Symboliquement, le président de l'Association des maires de France, le sénateur (RPR) Jean-Paul

Delevoye est en dernière position.

M. Sarkozy estime ainsi avoir rempli tous ses objectifs : féminisation, rajeunissement et renouvellement de la liste. Sur le contingent de DL, quatre des cinq sortants sont rééligibles, mais seulement cinq sortants RPR sur quinze devraient retrouver leur siège à Strasbourg. Faut de temps, le comité politique du RPR, qui aurait dû, selon les statuts du mouvement, valider les candidatures, n'a pu être réuni. Ses quelque deux cent vingt membres ont été consultés par télécopie ; il n'y a eu que huit oppositions. Le bureau politique du RPR s'est aussi réuni jeudi en fin de matinée, tandis que M. Madelin avait convoqué, de son côté, un comité exécutif. Dans sa corbeille, le chef de file de la liste d'« union de l'opposition » a aussi pu présenter le résultat de sa rencontre avec le chef du gouvernement espagnol, favorable, comme lui, au regroupement de toute la droite européenne au Parlement de Strasbourg.

Jean-Louis Saux

Les anciens « Algérie française » critiquent M. Le Pen

La présence d'un petit-fils de De Gaulle sur la liste du FNUF aux européennes heurte les fidèles de l'anti gaullisme

LA CANDIDATURE de Charles de Gaulle, petit-fils du général, sur la liste de Jean-Marie Le Pen aux élections européennes, provoque des remous parmi les anciens militants de l'Algérie française, qui influencent, dans le Sud, nombre d'électeurs du Front national. Antoine Argoud, l'un des dirigeants de l'OAS au début des années 60, accuse ainsi M. Le Pen d'avoir « une conception boutique de la politique ». « Pas un instant vous n'avez songé que ce nom, que vous croyiez faire claquer comme un calicot, allait retentir comme une gifle au visage de milliers de Français d'Algérie », s'offusque le colonel Argoud dans une lettre adressée au président du Front national pour l'unité française, qui, écrit-il, n'aura pas « les voix de ceux qui auront au cœur le pays trahi et le souvenir (...) de leurs frères tombés (...) sous les bombes des fellouzes, les poignards de barbouzes et les balles des pelotons ».

L'hebdomadaire Rivarol (daté 30 avril) indique que la candidature de M. de Gaulle « a consterné plusieurs historiques du Front natio-

nal, victimes directes des épurations gaullistes ». Il explique que le député européen sortant (élu sur la liste de Philippe de Villiers en 1994) fit son « stage d'avocat chez le ténor-barbouze Pierre Lemarchand, dont le cabinet - on s'en aperçut à la lumière de l'affaire Ben Barka - ne passait pas pour une oasis de transparence ». Le directeur de la rédaction du quotidien Présent, Jean Madiran, évoque, dans le numéro du 5 mai, les obstacles à la réconciliation que constituent, écrit-il, « le souvenir des accords d'Evian, de la rue d'Isly », et pour lesquels il aurait aimé entendre « un mot, un signe, sinon de repentance, du moins de compassion ».

Ancien collaborateur de l'Action française sous l'Occupation, M. Madiran revient sur « la guerre civile de 1943-1945 », selon lui « la plus sanglante de l'histoire de France », pour regretter que M. de Gaulle ne rende pas hommage à l'écrivain antisémite et pro-nazi Robert Brasillach, à Philippe Pétain ou à Charles Maurras.

Christiane Chombeau

Les trente-cinq premiers de liste

Derrière Nicolas Sarkozy, président par intérim du RPR, et Alain Madelin, président de Démocratie libérale (DL), les premiers candidats de la liste RPR-DL sont les suivants : Margie Sudre (div. d.), Françoise Grossetête (DL), Hugues Martin (RPR), Thierry Jean-Pierre (DL), Joseph Daul (div. d.), Tokia Saïfi (GE), Marie-Thérèse Hermange (RPR), Christine de Veyrac (div. d.), Roger Karoutchi (RPR), Yves Verwaerde (DL), Brice Hortefeux (RPR), Dominique Flasto (DL), Eric Raoult (RPR), Hervé Novelli (DL), Anne-Marie Schaffner (RPR), Mylène Descamps (div. d.), Jean Baggioni (RPR), Gérard d'Aboville (RPR), Clara Gaymard (RPR), Marie-José Roig (RPR), Jean-Pierre Bébéar (DL), Caroline Fournier-Cayeux (RPR), Jean-René Lecerf (RPR), Françoise Hostalier (DL), Arlette Franco (RPR), Jean-Pierre Pierre-Bloch (DL), Sylvie Houzard (RPR), Catherine Normandin (RPR), Jean-Claude Duverger (RPR), Anne Boutier (DL), Brigitte Le Breton (RPR), Pierre Lang (DL) et Frédérique Fichet (RPR).

Ultimes marchandages à l'UDF

C'EST À CHAQUE FOIS la même chose : pour composer une liste aux élections européennes, il faut trier les candidatures, confronter les exigences des chefs de clans, et négocier dans de multiples réunions. Puis, comme ce rituel laisse en suspens les cas les plus difficiles, il faut trancher. L'UDF en est à ce stade : mercredi 5 mai, son bureau politique a confié ce soin à son président, François Bayrou. La liste définitive, que celui-ci pensait initialement faire entériner, mercredi, par le bureau politique, ne sera probablement publiée que lundi 10 mai.

Ce n'est pas tant l'identité des heureux bénéficiaires d'une place éligible qui pose encore problème que l'ordre dans lequel ils doivent figurer sur la liste. En gros, les dix premières places de la liste, qui correspondent à un score d'environ 10 % des voix, sont considérées comme « sûres » pour être élu, et les cinq suivantes comme « possibles ». A partir de la quinzième place, les candidats ont encore l'espoir d'entrer au Parlement européen en cours de mandature, par le jeu des démissions. Les places restantes, baromètre de l'influence des barons qui auront su les décrocher, ne sont pas moins âprement disputées.

La nécessité de respecter la parité hommes-femmes s'est rapidement imposée. « La pari-

té, ça n'apporte rien, mais on y est contraint. Si on ne la fait pas, on est stigmatisé. Si on la fait, c'est juste considéré comme normal », constate Dominique Paillet, directeur de la campagne. La parité a au moins une vertu : elle permet d'expliquer à une partie des députés sortants pourquoi ils ne seront pas, ou mal, réinvestis. Sur les neuf sortants que compte l'UDF, en effet, huit sont des hommes. Seule femme, Nicole Fontaine est assurée de la seconde place sur la liste, tandis que Jean-Louis Bourlanges se voit proposer une place dans les dix premiers. Francis Decourrière et Jean-Thomas Nordmann ou Bernard Lehideux ont encore leurs chances.

La place du général Philippe Morillon, que M. Bayrou voudrait mettre en numéro 3, n'est pas encore assurée. Dans le haut de la liste devraient également figurer l'ancien ministre Alain Lamassouse, le président du Parti radical, Thierry Cornillet, Marielle de Sarnez, bras droit de M. Bayrou, Fabienne Keller, élue d'Alsace et possible candidate à la mairie de Strasbourg aux municipales et l'ancienne ministre Françoise de Veyrinas. Visent encore une place flatteuse Jean-Paul Alduy, maire de Perpignan, ou Jeanne-Françoise Hutin, épouse du directeur de Ouest-France.

Cécile Chambraud

BZZ ZZZZ...

MODE VIBREUR.

SAMSUNG

SHG-600. L'ULTIME ÉVOLUTION.

Présenté à taille réelle. Vibreur intégré.
119 gr. 3h30 en conversation. Reconnaissance vocale.
Disponible en coffret Loft Itineris.

Bozell

Dîner parisien entre M. Hollande et M. Hue

FRANÇOIS HOLLANDE ET ROBERT HUE, accompagnés de leurs numéros deux respectifs, Jean-Christophe Cambadélis et Pierre Blotin, ont dîné ensemble, mercredi 5 mai, dans un restaurant parisien. C'était la première rencontre au sommet entre le Parti socialiste et le Parti communiste depuis le début du conflit du Kosovo. Les deux partis n'ont pas envisagé de meeting commun pour la campagne européenne, mais il ont voulu illustrer le « *code de bonne conduite* » souhaité par Lionel Jospin et la direction du PS entre les formations de la majorité. L'entretien a porté principalement sur la Corse, la situation sociale (grève de la SNCF, deuxième loi sur les 35 heures, hôpitaux) et les privatisations. « *Les deux partis ont voulu montrer par leur dialogue, indiquait-on jeudi matin au PS, leur volonté de voir aboutir, malgré les divergences, la politique de réformes du gouvernement.* »

Les députés veulent supprimer l'exclusivité des chaînes publiques sur TPS

LA COMMISSION des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 5 mai, de nombreux amendements au projet de loi sur l'audiovisuel, qui doit être examiné en séance publique à partir du mardi 18 mai. L'un vise à supprimer l'exclusivité de diffusion des chaînes publiques sur le bouquet numérique TPS. Un amendement du gouvernement instaure également le principe du nouveau financement de France 2 et France 3 : la réduction de la publicité sur les chaînes publiques (estimée à 1,1 milliard de francs) sera plus que compensée par le remboursement des exonérations de redevance (2,4 milliards de francs). Parmi les autres amendements adoptés figure une plus grande transparence des procédures de nomination des présidents de l'audiovisuel public ; la création d'un conseil des programmes auprès de France Télévision où siègeraient des télespectateurs tirés au sort ; une obligation de compatibilité des décodeurs ou encore la nomination du président de RFI par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

Assurance et sida : la Cour de cassation tranche

LA COUR DE CASSATION a jugé, mardi 4 mai, qu'un contrat d'assurance prévoyant les risques de décès, maladie, invalidité ne pouvait pas exclure de sa garantie « les maladies sexuellement transmissibles », a-t-on appris mercredi 5 mai auprès de la Cour. La compagnie La Bâloise avait fait jouer cette clause pour refuser l'indemnisation d'un assuré lorsqu'il a découvert sa séropositivité en 1994. La Cour de cassation a jugé que cette exclusion n'était pas autorisée par le code des assurances qui ne permet que des clauses d'exclusion « *formelles et limitées.* »

L'arrêt de la cour d'appel de Lyon du 15 mai 1997, qui avait jugé que la clause était claire, a donc été cassé car « *une clause d'exclusion qui se réfère non pas à une maladie clairement mentionnée dans le contrat, mais à des maladies non précisées et seulement déterminées par leur mode de contamination n'est pas formelle et limitée* », a déclaré la Cour de cassation.

DÉPÊCHES

■ **PACS : la commission des lois du Sénat a décidé le rejet sans examen** de la proposition de loi créant le pacte civil de solidarité (PACS), mercredi 5 mai. La majorité RPR-UDF-DL a voté en faveur de cette proposition du rapporteur Patrice Gélard (RPR, Seine-Maritime), le PS et le PCF s'y sont opposés. Mardi 11 mai, M. Gélard présentera la question préalable, une motion de procédure qui permet de rejeter un texte sans même l'examiner. La majorit sénatoriale estime que la version adoptée par l'Assemblée nationale, mercredi 7 avril, en deuxième lecture, n'a pas tenu compte des propositions faites lors de l'examen au Sénat : le 18 mars, les sénateurs avaient en effet supprimé le PACS, et voté, comme alternative, la reconnaissance du concubinage dans le code civil. Le 7 avril, les députés ont rétabli le PACS, tout en reconnaissant le concubinage homosexuel dans le code civil.

■ **SONDAGES : Jacques Chirac et Lionel Jospin** bénéficient de cotes de popularité exceptionnelles, selon les deux derniers sondages réalisés avant les derniers développements de l'affaire corse. Pour CSA (réalisé les 23 et 24 avril auprès d'un échantillon de 1 009 personnes pour *La Vie* et France info), 66 % des personnes interrogées (en hausse de 8 points en un mois) font confiance au chef de l'Etat et 64 % (en hausse de 13 points) font de même pour le premier ministre. Pour Louis-Harris (réalisé les 29 et 30 avril auprès d'un échantillon de 1 001 personnes pour *Valeurs actuelles*), M. Chirac recueille 69 % de bonnes opinions (+ 2 points) et M. Jospin 68 % (+ 2 points).

■ **JUSTICE : Michel Giraud (RPR)**, ancien ministre et ancien président de la région Ile-de-France, a abandonné un procès en diffamation intenté contre Claude-Annick Tissot (RPR), ancienne présidente de la commission d'appel d'offres des marchés publics au conseil régional d'Ile-de-France, a constaté, lundi 3 mai, le tribunal de Paris. Michel Giraud avait engagé des poursuites contre M^{me} Tissot, auteur du livre « *L'insupportable vérité* », publié en octobre 1998, et contre son éditeur, Francis Esmenard, PDG des éditions Albin-Michel.

■ **SAINT-BERNARD : le tribunal administratif de Paris a fait savoir**, mercredi 28 avril, qu'il a rejeté une requête introduite par l'un des sans-papiers ayant occupé l'église Saint-Bernard du 28 juin 1996 au 22 août, contre l'expulsion dont ils ont alors fait l'objet. Le tribunal considère que la mesure prise par le préfet de police de Paris était « *nécessaire au maintien de l'ordre public qui incombait à cette autorité* ».

Lecture : les syndicats d'enseignants sont partagés

LE SYNDICAT des enseignants (SE-FEN) s'est déclaré, mercredi 5 mai, assez satisfait des mesures annoncées le même jour par Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire, sur la lecture. « *Elles vont dans le bon sens et sont de nature à remédier aux difficultés rencontrées dans l'apprentissage de la lecture et la maîtrise de la langue* », juge le SE-FEN dans un communiqué, se félicitant de la relance de la politique des cycles. « *Ces mesures n'auront de concrétisation que si les moyens qu'elles impliquent sont dégagés* », ajoute-t-il cependant.

De son côté, le syndicat national unitaire des instituteurs et professeurs d'école (SNUipp-FSU) se montre plus réservé. « *Attention de ne pas rester au milieu du gué* », prévient-il, en considérant qu'il ne suffit pas de proclamer des intentions. Ce syndicat réclame, lui aussi, des moyens supplémentaires, essentiellement pour le suivi individualisé des élèves. Enfin, il insiste sur l'importance de la maternelle dans la maîtrise des langages.

Une pétition de 150 000 femmes dénonce la disparition de la gynécologie médicale

Cette spécialité n'est plus enseignée depuis treize ans

Lors d'une conférence de presse organisée mercredi 5 mai au Sénat, l'association Pour la santé des femmes-Comité de défense de la gynécologie

« ***SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui*** », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

L'association Pour la santé des femmes-Comité de défense de la gynécologie médicale, qui a organisé, mercredi 5 mai, une conférence de presse au Sénat, fait circuler depuis plusieurs semaines une pétition qui demande de « *conserver le libre accès à notre gynécologue aujourd'hui [et] que l'on forme à nouveau, en nombre suffisant, des gynécologues médicaux pour demain* ». 152 000 femmes (et encore aujourd'hui 1 000 par jour) l'ont d'ores et déjà signé.

La spécialité de gynécologie médicale, qui était purement universitaire, a été supprimée en 1986 au nom de l'uniformisation européenne. Elle a alors été remplacée par la spécialité chirurgicale de gynécologie-obstétrique, qui prend en charge les accouchements et tous les traitements chirurgicaux – cancers, fibromes, kystes, etc. Les obstétriciens devaient théoriquement être formés à la gynécologie médicale mais cette formation n'a jamais été assurée. Aujourd'hui, les obstétriciens sont trop peu nom-

breux et les internes de la spécialité se destinent pour la plupart à la chirurgie. Le manque d'obstétriciens est si aigu que lors de la réforme de l'internat, le ministère a été contraint de créer une filière spéciale à laquelle ont été attribués 111 postes (*Journal officiel* du 4 mai). Mais combien, parmi ces jeunes médecins, abandonneront la salle opératoire pour le cabinet de ville ?

mée de cette discipline. Une pétition a d'ores et déjà été signée par plus de 150 000 femmes. La

spécialité n'est plus enseignée en France depuis 1986 et elle devrait, à terme, échoir aux médecins généralistes.

« *Les réformateurs des études médicales pensent que plusieurs années de formation ne sont pas nécessaires pour assurer la médecine des femmes*, remarque le docteur Marianne Buhler, gynécologue à Paris. *Mais ils n'envisagent ni formation clinique sérieuse – savoir interroger, examiner, observer, toucher, regarder au microscope –, ni formation*

« *On ne se fait pas poser un stérilet comme on soigne un rhume* »

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *Les réformateurs des études médicales pensent que plusieurs années de formation ne sont pas nécessaires pour assurer la médecine des femmes*, remarque le docteur Marianne Buhler, gynécologue à Paris. *Mais ils n'envisagent ni formation clinique sérieuse – savoir interroger, examiner, observer, toucher, regarder au microscope –, ni formation*

« *On ne se fait pas poser un stérilet comme on soigne un rhume* »

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *Les réformateurs des études médicales pensent que plusieurs années de formation ne sont pas nécessaires pour assurer la médecine des femmes*, remarque le docteur Marianne Buhler, gynécologue à Paris. *Mais ils n'envisagent ni formation clinique sérieuse – savoir interroger, examiner, observer, toucher, regarder au microscope –, ni formation*

« *On ne se fait pas poser un stérilet comme on soigne un rhume* »

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *Les réformateurs des études médicales pensent que plusieurs années de formation ne sont pas nécessaires pour assurer la médecine des femmes*, remarque le docteur Marianne Buhler, gynécologue à Paris. *Mais ils n'envisagent ni formation clinique sérieuse – savoir interroger, examiner, observer, toucher, regarder au microscope –, ni formation*

« *On ne se fait pas poser un stérilet comme on soigne un rhume* »

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *On ne se fait pas poser un stérilet comme on soigne un rhume* »

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *On ne se fait pas poser un stérilet comme on soigne un rhume* »

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *On ne se fait pas poser un stérilet comme on soigne un rhume* »

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *SI nous laissons faire, demain nos filles n'auront plus droit aux soins gynécologiques de qualité dont les femmes bénéficient aujourd'hui* », affirme le docteur Dominique Malvy, gynécologue à Albi (Tarn), qui a fondé en 1977 le Comité de défense de la gynécologie médicale. Cette spécialité n'est, en effet, plus enseignée depuis treize ans et il n'y aura sans doute plus de gynécologues médicaux dans vingt-cinq ans. Aujourd'hui au nombre de 1920 (dont 87 % de femmes), ces spécialistes ne seront plus que 1000 en 2015 et 500 en 2020. Le suivi gynécologique des femmes reviendra alors aux médecins généralistes.

« *On ne se fait pas poser un stérilet comme on soigne un rhume* »

RÉGIONS

LE MONDE / VENDREDI 7 MAI 1999

Les industriels étrangers misent sur le Nord - Pas-de-Calais

Grâce notamment au tunnel sous la Manche, la région est devenue en quelques années un lieu d'implantation prisé des entreprises étrangères. Malgré un chômage élevé, ces récentes créations d'emplois commencent à créer une dynamique et à effacer l'image d'un pays miné par la crise

LILLE

de notre correspondant régional

Beaucoup de Nordistes ont senti le film de Bertrand Tavernier, *Ça commence aujourd'hui*, comme un nouveau coup porté à un pays qui ne supporte plus l'image misérabiliste qu'on lui renvoie : les vieux costumes de la mine, les corons abandonnés et le chômage. Au moment de la sortie de ce film, la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) publiait son bilan des investissements étrangers en France. Et le Nord - Pas-de-Calais, pour la quatrième année consécutive, arrivait en tête : pour la seule année 1998, la région a enregistré 83 décisions d'implantations représentant la création ou la sauvegarde de 4 700 emplois (*Le Monde* du 23 mars).

Dans un pays où la crise avait commencé en 1965, avec la fermeture des mines, puis s'était étendue à la métallurgie et au textile, la tendance, lentement, semble s'inverser, grâce notamment aux investissements étrangers, même si le taux de chômage de la région (15,3 %) est bien supérieur à la moyenne nationale. Jean-Pierre Nacry, directeur de l'APIM (Agence pour la promotion internationale de Lille Métropole) en est convaincu, les choses ont changé : « *Pendant longtemps, nous étions dans un cul-de-sac. Désormais, nous faisons obligatoirement partie des cinq ou six sites consultés à chaque fois*

qu'une entreprise veut s'implanter en Europe. »

Tout le monde le vérifie aujourd'hui, la région bénéficie, grâce au tunnel sous la Manche, d'une ouverture toute nouvelle sur le monde anglo-saxon. « *A la fois au cœur de l'Europe et la porte de l'Europe* », assure Jean-Pierre Yvergniaux, délégué général de Nord - Pas-de-Calais Développement, l'organisme qui avec la Datar, le conseil régional et la chambre régionale de commerce et d'industrie, pilote ou accompagne les implantations étrangères. Pour lui, la région est beaucoup mieux placée qu'il y a dix ans car elle bénéficie d'une logique européenne, comme sa voisine, la Flandre belge : « *Nous retrouvons cet avantage dans deux dossiers sur trois, explique M. Yvergniaux. Pour un industriel, avoir tous ses fournisseurs à moins d'une journée de camion est un atout essentiel.* »

UNE POPULATION JEUNE

Le Nord - Pas-de-Calais devient ainsi compétitif. Ainsi que l'a montré Toyota, le constructeur automobile japonais, qui implante une usine de production à Valenciennes : elle doit générer 2 500 emplois directs. Contrairement à ce que l'on a longtemps craint à chaque fois que cela se produisait, quand Américains ou Canadiens ont racheté des entreprises, il ne s'agissait pas, pour eux, de se débarrasser d'un concurrent,

mais bel et bien d'investir et de se développer. C'est ainsi que Coca-Cola, Astra, ou DuPont de Nemours ont investi et continuent à investir à Dunkerque.

M. Yvergniaux voit une autre raison à cette réussite : la qualité de l'environnement professionnel et social. « *L'absentéisme est faible. La main-d'œuvre n'est peut être pas meilleure qu'ailleurs, mais elle est aussi bonne. Les grandes luttes ouvrières du passé n'ont pas laissé un héritage négatif* », assure-t-il. Il en veut pour preuve les usines Renault de Douai ou de Douvrin qui semblent traversées de moins de

tensions sociales que celles de l'Ouest.

Un autre argument est avancé par Laurent Fiscus, le sous-préfet japonisant chargé d'accompagner le dossier Toyota : la jeunesse de la population. « *Si les Japonais se sont engagés à recruter 75 % des salariés sur place, c'est qu'ils savaient qu'ils les trouveraient facilement. En fait, 50 % des 12 000 personnes qui ont fait acte de candidature pour l'usine viennent du Valenciennois, 90 % du Nord - Pas-de-Calais et le reste sont essentiellement des cadres originaires de la région qui ont dû s'expatrier et souhaitent revenir.* »

L'exemple du canadien Bombardier

En 1989, le groupe canadien Bombardier avait repris les anciens ANF (Ateliers du nord de la France), qui fabriquaient du matériel roulant pour les mines de charbon avant de s'orienter sur le matériel ferroviaire. Aujourd'hui, Bombardier emploie 1150 personnes sur son site de Crespin, près de Valenciennes, où il va implanter le centre de direction de sa branche Europe-Atlantique. « *Nous sommes venus là pour poursuivre notre développement, et nous l'avons prouvé, dit Bernard Dolphin, président de Bombardier Transport Atlantique. Cette région nous offre un ensemble cohérent : un bon environnement scientifique et technique, une main-d'œuvre qualifiée, travailleuse, un pays qui assure 30 % de la production ferroviaire nationale, et en plus des décideurs politiques qui croient au chemin de fer.* » - (*Corresp. rég.*)

Enfin, et ce n'est pas la moindre des motivations pour les investisseurs étrangers, le cadre de vie dans le Nord est complètement bouleversé. L'« effet TGV » s'est ajouté à l'« effet tunnel ». Toutes les villes et toutes les zones industrielles du Nord ne sont pas seulement bien placées entre la clientèle et les fournisseurs, mais les dirigeants et les cadres s'aperçoivent très vite qu'il fait plutôt bon vivre au centre d'un triangle formé par Paris, Londres et Bruxelles.

UN FRONT UNI

Le lycée Watteau de Valenciennes prépare à un bac européen et les soucis d'éducation des parents japonais sont déjà pris en compte. L'environnement universitaire, notamment dans le domaine de la recherche automobile et des transports, a largement contribué à faire du Nord - Pas-de-Calais le deuxième pôle automobile de France. Enfin, tous les organismes de développement économique et les chambres de commerce savent travailler ensemble. Ce front uni, cette volonté de l'intérêt commun, fait plutôt bon effet sur le candidat à l'im-

plantation. Il reste que le Nord-Pas-de-Calais doit aussi compter avec des concurrents sérieux, comme les régions du Kent ou de la Flandre. Rémy Pavros, le directeur de l'Agence régionale de développement, se plaint ainsi « *de la lourdeur et de la longueur des circuits administratifs* » : « *Ces régions fonctionnent sur des fonds qu'elles gèrent elles-mêmes. Elles ont une rapidité d'intervention infiniment supérieure à la nôtre.* »

M. Yvergniaux l'admet : « *Il peut nous arriver de perdre des dossiers qu'il faut monter en très peu de temps, ou parce que nous n'avons pas tout de suite l'offre immobilière qu'il faut. Mais cela ne se sait pas assez : malgré tout ce que l'on dit sur les salaires ou la fiscalité, nous commençons à rattraper et parfois à dépasser les Anglais.* » Pour lui, il existe un seul point où le Nord - Pas-de-Calais ne tient pas la comparaison : avec leurs grands ports, les Flandres disposent d'incontestables atouts logistiques. C'est ainsi que les voitures de Toyota partiront de Zeebrugge, en Belgique.

Pierre Cherruau

O P A S U R S T R A F O R F A C O M

C'est tout simplement une excellente chose

Soit 524,77 francs.

Ce prix correspond à :

par rapport au dernier cours coté,

par rapport à la moyenne pondérée des cours sur les 6 derniers mois.

Cette offre est valable jusqu'au 27 mai. Pour apporter vos titres à l'offre, contactez dès à présent votre banque ou votre intermédiaire habituel.

L'Offre Publique d'Achat proposée par Fimalac s'élève à 80 euros par action. Ce prix correspond à une prime de 20 % par rapport au dernier cours coté et de 32 % en regard de la moyenne pondérée des cours sur les 6 derniers mois.

Le groupe est ainsi valorisé à 848 millions d'euros (5,6 milliards de francs avant opération AD).

Le prix proposé aux actionnaires représente donc une opportunité réelle de réaliser leur capital investi dans Strafor Facom et de retrouver une liquidité aux meilleures conditions.

En lui apportant un actionnariat stable et de long terme, aux capacités d'investissement incontestables, Fimalac offre à Strafor Facom la possibilité de devenir un leader mondial dans son domaine, à l'instar des réussites obtenues avec Fitch IBCA (dans le secteur de la notation) ou LBC (dans le stockage des produits chimiques), ...

Avec le même état d'esprit (rapidité de décisions, démarche industrielle s'inscrivant dans le long terme, réactivité et créativité) et même méthode (miser sur le savoir-faire des équipes en place), Fimalac donnera à Strafor Facom tous les moyens de son développement, dans le respect de sa culture d'entreprise.

Constituant pour Fimalac un nouvel axe de développement, Strafor Facom échappera ainsi au double risque d'un arrêt brutal des projets de développement (reprise par des fonds d'investissement) ou des restructurations lourdes (rachat par un concurrent industriel).



Le hêtre vosgien flambe en Chine

ÉPINAL

de notre correspondant

Lors des ventes aux enchères de l'Office national des forêts (ONF) dans les Vosges, le cours du hêtre dépasse désormais celui du chêne, l'espèce de référence. Dans la meilleure qualité, le mètre cube de hêtre dépasse les 3 000 francs (457 euros), soit le double du cours moyen enregistré il y a deux ans. L'explication est simple : ce bois clair est à la mode en Asie.

Le marché, en direction de la Chine notamment, s'est développé à une très grande vitesse. Aucun des professionnels du bois n'est capable de quantifier réellement la demande, mais tous disent, qu'à ce rythme, l'Europe ne parviendra pas à fournir plus de dix ans, à moins de sacrifier les forêts de demain. Déjà, l'ONF écoule des lots qui n'avaient pas été exploités jusqu'ici en raison de cours insuffisants. Alors, les cours s'envolent, au grand dam des scieurs et négociants habitués à vendre leur production en Espagne, en Italie ou au Maroc, pays qui ne peuvent suivre la hausse des prix.

Le hêtre, qui possède d'excellentes qualités mécanique et une grande résistance, s'est ouvert, avec la mode des bois clairs, à de nouvelles applications, du plaqage au parquet. En Chine, il passe pour un bois exotique et signe un certain standing. Il a remplacé sur le marché certaines essences d'Amérique latine, dont l'exportation est freinée pour limiter la déforestation.

Christophe Dollet

DÉPÊCHES

■ **LANGUES RÉGIONALES : le gouvernement devrait signer, vendredi 7 mai**, à l'occasion du 50^e anniversaire de la création du Conseil de l'Europe, la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. La France précisera lors de la ratification de la charte, qui interviendra au cours de l'année 2000, la liste des langues concernées ainsi que les engagements pratiques de mise en œuvre de la charte, compatibles avec les principes constitutionnels français.

■ **MIDI-PYRÉNÉES : le conseil général de l'Ariège** a décidé d'abattre cinquante platanes situés en bordure de la route départementale 117, près de La Bastide-de-Sérou, entre Foix et Saint-Girons, où quatre automobilistes se sont tués dans des accidents depuis août 1998. La commission des sites a estimé que les arbres étaient trop proches de l'axe routier et représentaient « *un risque aggravant d'accident* ».

■ **ÎLE-DE-FRANCE : le ministère de l'environnement** vient de créer le parc naturel régional du Gâtinais, par décret du 4 mai paru au *Journal officiel* du 5 mai. Ce nouveau parc régional englobe cinquante-sept communes réparties sur les départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne.

■ **MANCHE : l'association écologiste Greenpeace** a annoncé qu'elle lançait une nouvelle campagne maritime d'analyses et de prélèvements au large de l'usine de retraitement des déchets nucléaires Cogema de la Hague (Manche). Un remorqueur devrait mouiller à partir du 10 mai au large de l'anse des Moulins, où se jette la conduite de rejet en mer des effluents radioactifs de la Hague.

HORIZONS

REPORTAGE



Ci-dessus, au poste-frontière de Morina. C'est un convoi d'un autre âge, interminablement répété, qui surgit de la nuit en silence. En bas, sur la route. Dans les remorques, des femmes, des enfants, des vieillards. Tant bien que mal, un adolescent conduit le tracteur.

« Le plus dur à guérir, c'est la détresse des Kosovars déportés »

O n entend encore le bruit des sabots d'un cheval tirant une charrette. Et puis plus rien. Le silence. C'est la nuit, le poste-frontière de Morina, au nord-est de l'Albanie, est éclairé par de vagues néons. On aperçoit les mêmes en face, à 100 mètres, ceux de la douane serbe où les soldats ont pris les quelques devises que les Kosovars pouvaient encore avoir cachées après avoir donné tout ce que leur demandaient les unités paramilitaires, sur la route, en échange de la vie d'un mari, d'un frère. Ils ont donné 2 000, 3 000, 5 000 deutschemarks, tout ce qu'ils avaient. Les miliciens ont empoché l'argent. Et ils ont exécuté quand même, disent les réfugiés, le mari, le frère.

Une fois franchie la barrière albanaise, le petit cheval s'arrête. Devant lui, derrière, il y a d'autres charrettes. Des dizaines, une centaine de charrettes. Et puis quelques voitures, et d'innombrables tracteurs avec, chaque fois, sur la remorque, une trentaine de personnes entassées. C'est un convoi d'un autre âge, interminablement répété, qui surgit de la nuit en silence. Après des jours, parfois des semaines de route, après avoir traversé, hagards, les derniers cent mètres de no man's land entre les deux postes-frontières qui les séparent de leur pays, le Kosovo, les réfugiés s'arrêtent. Sur la colline d'en face, des soldats serbes observent la scène, les canons braqués sur la douane albanaise. C'est le silence. Des membres du Haut-Commissariat des Na-



tions unies pour les réfugiés (HCR), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), des médecins d'organisations non gouvernementales (ONG) s'affairent autour des réfugiés. On leur distribue des verres de thé, du lait, des biscuits. Les femmes pleurent en silence, les enfants pleurent en silence, hébétés. Les hommes aussi sont silencieux, mais il n'y a pas d'hommes, ou presque pas. Le plus souvent, c'est un adolescent qui conduit le tracteur, maladroitement. Chez eux, au Kosovo, les hommes jeunes ont été méthodiquement séparés des femmes par les policiers ou les miliciens cagoulés. Certains auraient été exécutés sous leurs yeux. D'autres ont été « retenus ». La famille n'a eu que le temps de les voir allongés, les

mais sur la nuque, à côté des maisons qui brûlaient. Parmi la cinquantaine de personnes qui, n'ayant ni cheval, ni tracteur, ni voiture, ont surgi à pied à la frontière, à bout de forces, le matin du mercredi 28 avril, au bout d'une semaine de marche, il n'y avait, à trois ou quatre exceptions près, que des femmes, des enfants, des vieillards.

QU'ONT-ILS vu sur le chemin ? Que découvrirait-on à la fin de la guerre, au bout de ces jours infinis pendant lesquels les Serbes prennent le temps de fabriquer au Kosovo une terre à leur image, « ethniquement pure » ? Ce que l'on verra, les regards le disent déjà. Les yeux pétrifiés des enfants, écarquillés, les larmes fi-

gées le disent. Les femmes le disent sans prononcer un mot, par leurs tremblements, leurs crises de nerfs. Car si elles se sont retenues jusqu'à la dernière limite, si elles ont pu marcher le buste droit, la tête fière jusqu'à la barrière de douane albanaise, c'est au moment précis où elles franchissent la ligne qu'elles s'effondrent. En silence, toujours. Puis elles racontent. Les rares hommes aussi racontent. Ils sont même pris d'un besoin frénétique de raconter, de parler aux premiers venus, aux douaniers, aux médecins, aux policiers albanais, de dire et de redire, dans un désordre affolé, ce qu'ils ont vu.

Ils ont vu des cadavres sur les routes. Ils ont vu leurs maisons qui brûlaient. Ils ont vu les soldats venir les chercher au petit

matin, pilonner leurs maisons, séparer les hommes et les femmes. Ils ont vu les paramilitaires prendre la relève, ceux qu'ils appellent « les policiers cagoulés ». Ils les ont vu retenir les hommes, en fusiller quelques-uns, en égorger d'autres. Ceux qui sont arrivés par milliers au poste-frontière de Morina dans la nuit du 27 avril venaient des alentours de Jakovitsa, une des rares régions du Kosovo à être à la fois catholique et 100 % albanaise. Ce qui signifie que les « policiers cagoulés » n'étaient pas des habitants du lieu, mais des Serbes « importés ». La méthode de l'égorrement a souvent été utilisée par des unités paramilitaires du milicien Arkan. Tous les récits se ressemblent, à l'image de la méthode d'épuration systématiquement orchestrée entre l'armée, la police et les milices serbes.

Que deviendront les rescapés, ces familles sans hommes, ces enfants encombrés pour toujours de ce qu'ils ont vu ? Dans les camps de réfugiés, ils tirent déjà sur les passants avec des carabines en bois, s'enthousiasment du bruit des bombes qu'ils supposent émaner de l'OTAN (« NATO !, NATO ! »), quand ils ne se murent pas dans un silence crispé devant la prostration de leur mère. Des médecins s'interrogent sur la manière de prendre en charge ce mal qui ne peut être considéré comme une première urgence et qui sera pourtant le plus profond, le plus durable : le traumatisme des survivants.

Sous la tente de Médecins du monde, à quelques mètres de la ligne de frontière, Antoine Piera recueille les blessés. Le 30 mars, ils ont été près de 20 000 à passer

la frontière en une journée, 70 000 le surlendemain, plus de 250 000 les quinze seuls premiers jours. Au début de ce premier afflux, à Morina, il en passait parfois mille par heure. L'équipe des médecins était submergée. Parfois, les blessures sont sérieuses. Il faut soigner les blessés en vitesse, avant de les renvoyer vers Tirana ou vers un hôpital de fortune installé à Kukës, la ville la plus proche du poste-frontière, à une vingtaine de kilomètres.

« Ces consultations ont souvent l'air inutiles, mais c'est là, en fait, que tout se passe »

François Jouvel,
un interne
de Médecins
du monde

« C'est plus facile de guérir les vraies blessures, dit Antoine Piera. Le plus dur, le plus désarçonnant, c'est la détresse. » Faute de pouvoir faire mieux, il distribue du Valium à hautes doses. Ou un mélange de neuroleptiques, d'anxiolytiques et de barbituriques. « Les médicaments les plus efficaces à la frontière, ce sont les amnésiants, explique Antoine Piera. Il faut d'abord qu'ils oublient, au moins quelques heures. Après, on avise. » Sous la tente, une femme est assise,

Silences crispés, femmes prostrées, enfants traumatisés : plus que les blessures physiques, médecins et volontaires doivent surtout aider les réfugiés kosovars à surmonter leur douleur morale. Nos envoyés spéciaux, Gérard Rondeau et Marion Van Renterghem, témoignent de l'action des ONG à Morina, à la frontière albanaise, à Kukës, à vingt kilomètres de là et à Tirana, la capitale



En haut, au bord du lac de Kukës. « Ça m'est égal de dormir dans un champ si ma maison n'existe plus. Nous voulons rentrer chez nous. » Toutefois, pour certains, la vie reprend. On a même vu une femme aller cueillir du lilas.

Ci-dessus, à Morina. Qu'ont-ils vu sur le chemin ? Ils ont vu des cadavres, leurs maisons qui brûlaient. Ils ont vu les soldats venir les chercher, leur dire de déguerpir au plus vite, séparer les hommes et les femmes.

tétanisée, le regard fixe. Elle ne prononce pas un mot. Les miliciens ont arraché de la charrette son fils de seize ans. Son autre fils, âgé de cinq ans, est à ses côtés. Elle ne le voit même plus. Les somnifères ne suffisent pas à la faire dormir. Toute la nuit, elle est prise de tremblements violents. Que deviendra cette autre qui murmure avoir été forcée à partir en laissant son bébé dans la maison en flammes ?

Dans les camps ou dans les familles d'accueil où les réfugiés passés par Morina sont orientés par le HCR, d'abord à Kukës, puis à Tirana et dans le reste de l'Albanie, le silence de la frontière a cédé la place à un brouhaha incessant. Chez les survivants, on évite généralement d'évoquer la tragédie vécue, on s'interroge plutôt, jour après jour, sur le destin des hommes qui, là-bas, ont été « pris ». Quelques psychologues envoyés par les ONG commencent à intervenir. Margarita Kalloshi, professeur de littérature à Tirana, tente d'aider les Kosovars à retrouver la parole, dans les camps de Kukës. Mais pour être utile vraiment, il faudrait autant de soignants que de réfugiés, écouter leurs histoires une à une. « Il faut des heures et des heures pour apporter, peut-être, une aide minuscule à une ou deux personnes », confie-t-elle. Impossible de parler en particulier à quelqu'un, la famille se réunit au complet à l'arrivée de la psychologue, chacun terminant la phrase commencée par l'autre.

Un peintre et écrivain albanais, Maks Velo, leur vient en aide à sa façon. Vendredi 29 avril, à 7 heures, il pénétrait encore dans l'immense Palais des sports de Tirana. A côté des affiches annon-

çant le *Don Giovanni* de Mozart, une longue file de réfugiés patientait pour recevoir le petit déjeuner. Le Palais des sports a été aménagé en « camp de transit ». A l'intérieur, les gradins sont transformés en couchettes. Ce sont des centaines de corps allongés de part et d'autre de la scène. La rumeur s'amplifie à mesure qu'ils s'éveillent. Au pied des gradins, il n'y a pas un centimètre carré qui ne soit occupé par un matelas. Les familles sont là, des familles de femmes et d'enfants, certaines depuis quatre semaines, d'autres depuis deux jours. Les derniers arrivés viennent tout juste de passer la frontière à Morina, ils sont de la région de Jakovitsa. Les visages, ici, sont plus calmes.

Tous les jours, Maks Velo se rend dans un camp de Tirana. Pour sourire aux gens, les prendre par le bras, leur faire raconter leur histoire, les aider à survivre. Mais de ce camp-là aussi, ils seront bientôt renvoyés vers un autre, quelque part en Albanie. « Pour combien de temps sommes-nous ici ? Où vont-ils nous mettre ? On ne nous dit rien », lance sur un ton résigné cette femme de Rasoy, près de Jakovitsa. Dans son village, dit-elle, deux cents jeunes hommes ont été « pris ». Son mari et son frère, chargés de surveiller l'arrivée des Serbes, avaient été emprisonnés cinq mois auparavant, après avoir été battus sous les yeux de leurs enfants. Elle les attend toujours. A la radio, à la télévision albanaise, les noms des familles sont récités du matin au soir avec celui des camps où elles se trouvent. « Ils peuvent donc nous retrouver », hasarde-t-elle comme pour y croire.

Ceux qui sont installés dans l'un

des camps de Kukës, eux, ne veulent plus partir. Pas question de quitter leur tracteur, le seul bien qu'il leur reste. Pas question non plus de s'éloigner du Kosovo, au cas où un des leurs franchirait la frontière, et où tous ne pensent qu'à retourner « dès que l'OTAN aura gagné la guerre ». Et les maisons rasées ? « Ça m'est égal de dormir dans un champ, si ma maison n'existe plus. Nous voulons rentrer chez nous », dit une femme en attendant avec son bébé devant le dispensaire installé par Médecins du monde au milieu du « New camp ».

Dans le « New camp », ce jour-là, c'est un jeune interne, François Jouvel, qui donne les consulta-

Ci-dessus, le palais des sports de Tirana. Les gradins sont transformés en couchettes. Il n'y a pas un centimètre carré qui ne soit occupé par un matelas. Les visages, ici, sont plus calmes.

Ci-dessous, une caserne désaffectée près de Kukës. Ce camp « autogéré » accueille 1 009 réfugiés. Là encore, on est frappé par l'absence d'hommes valides.

●
Photographies
Gérard Rondeau
pour « Le Monde »
et Médecins du monde



tions. Ici, rien à voir avec les urgences de la frontière. Les réfugiés viennent pour s'entendre dire que leur enfant est beau, pour se faire prendre la tension, prescrire des vitamines, raconter un bout de leur histoire. « Ces consultations ont souvent l'air inutiles, mais c'est là, en fait, que tout se passe », dit François Jouvel. L'après-midi, Antoine Pira et une interprète kosovare, Fatmira Kamberi, reprennent le flambeau chez l'habitant, dans une maison transformée pour quelques heures en cabinet médical. Tout le voisinage défile. C'est l'émeute. En voyant les blouses des médecins, les enfants se mettent à hurler, croyant revoir l'uniforme de la police. Les mères,

elles, profitent du moment pour se détendre. Pour la première fois, on les entend rire.

Une petite fille de dix ans s'assied sur la banquette. Son père a été pris par les Serbes. « Qu'est-ce qui ne va pas ? », demande Antoine. La petite fille sourit mécaniquement. Le rythme effréné de ses battements de cœur répond à sa place. Elle urine sans cesse. « T'en fais pas, là, tu galères, mais ça ne va pas durer toute la vie », lui chuchote le médecin. A côté de lui, Henriette Duvinage distribue les médicaments. Sage-femme, elle a vu des femmes qu'elle soupçonne avoir été violées. « Aucune ne parle vraiment de viol, explique-t-elle, ce serait un déshonneur. Mais des signes se recourent : la peur qu'on les touche, l'envie de se faire avorter, la date de conception présumée, le fait qu'elles disent : "J'ai honte, tuez-moi !" »

Au bord du lac que surplombe Kukës, dans un paysage splendide, ironiquement paradisiaque, une caserne désaffectée a été investie par des réfugiés. Ils sont très exactement 1 009. Faute d'hommes, la direction de ce camp « autogéré » est prise en charge par Bashkim, dix-neuf ans. A l'intérieur, les familles s'organisent.

Quelques mères restent encore prostrées, harcelées par l'image d'un fils laissé sur la route, d'un frère égorgé. « Si je ne meurs pas, je vais devenir folle », dit l'une d'elles, assise sans bouger. « Chaque jour qui passe ici, c'est comme un an », lance un vieil homme arrivé à la caserne le 2 avril. Les enfants jouent dans le lac. Pour certains, la vie reprend. A la frontière, on a même vu une femme aller cueillir du lilas.

Marion Van Renterghem

Quand les urbains rêvent de redevenir des ruraux

LES REPORTAGES sur les joies de la vie à la campagne et les retours réussis à une existence au grand air sont devenus un *must* des émissions télévisées. Les sondages témoignent du même mouvement : les Français, dont les parents et les grands-parents ont quitté en masse la campagne tout au long du siècle, veulent faire le chemin inverse : selon un sondage réalisé par l'IFOP pour la présidence du Sénat (*Le Monde* du 4 mai) et rendu public mardi 4 mai, 44 % des Français interrogés par l'IFOP déclarent que dans dix ans, ils voudraient vivre dans une petite commune rurale. 26 % optent pour une ville moyenne de province, 11 % pour une commune périurbaine, 9 % dans une grande ville de province, 5 % dans une ville de banlieue parisienne et 4 % à Paris même (le sondage a été effectué les 22 et 23 avril sur un échantillon de 961 personnes).

Dans les années 70, la vague post-soixantaine avait envoyé dans les campagnes des jeunes assoiffés de retour à la nature. La plupart de ces néo-ruraux ont craqué, d'autres sont devenus des ruraux tout courts et des exploitants agricoles – presque – comme les autres. Aujourd'hui, le retour à la campagne prend des couleurs bien différentes :

celles qu'offrent les images souriantes de cadres, devenus vignerons, exploitants agricoles « *branchés* »... Ou celles encore de décideurs dynamiques, qui ont installé leur ordinateur à la campagne et s'en félicitent tous les jours, satisfaits d'être reliés au monde, à Paris – ou tout simplement aux grandes métropoles régionales –, par le fax, internet et le TGV, tandis que leurs enfants grandissent en gambadant dans les prairies.

LA « FRANCE VERTE »

La ville a longtemps été un espace de progrès, de liberté et... d'emplois. Elle le reste, en partie. Mais elle est aussi, de plus en plus, vécue comme un espace de pollution, de violence et d'indifférence. Créatrice d'emplois de pointe, de plus en plus souvent dans les nouvelles technologies, elle attire aussi des chômeurs qui n'ont pas les qualifications requises pour s'insérer dans ces circuits.

En face, la « France verte » apparaît de nouveau comme un havre de paix, de calme, où la vie apparaît au fond plus facile et l'air moins pollué, avec, en prime, des conditions de logement incomparables. Même à l'autre bout de l'échelle sociale, certains exclus opèrent parfois leur

propre « retour à la terre ». La misère semble parfois plus douce dans le cadre familial d'un village que dans l'univers déshumanisé des villes. La réhabilitation de la campagne est souvent empreinte d'une nostalgie inconsciente pour le bonheur présumé – et largement idéalisé – de la France des clochers d'autrefois avec... un intérieur *high tech*. La télévision par satellite permet de recevoir des dizaines de chaînes de tous les pays au bout du bout de la Lozère...

L'homogénéisation progressive des modes de vie entre la ville et la campagne, notamment en termes de consommation ou de confort de l'habitat, ne doit pas pourtant faire oublier les inconvénients qui, le plus souvent, augmentent avec l'éloignement des villes et l'« authenticité » d'un terroir reculé : isolement relatif, offre limitée en termes de services, de loisirs – notamment pour les adolescents – ou d'éducation, sans oublier une plus grande dépendance à l'égard des intempéries pour les déplacements.

Il est, en même temps, étrange de voir les gens des villes rêver de nouveau de campagne, pendant qu'un patrimoine bâti parfois remarquable tombe en ruines, et que les rues principales de certains villages deviennent des artères funèbres, uniformément bordées de maisons aux volets toujours clos. Cette contradiction s'explique en partie par les disparités de l'espace rural.

On sait désormais, grâce notamment aux travaux de la Datar et de l'Insee, qu'il n'y a pas un espace rural, mais plusieurs, classés *grosso modo* selon leur proximité par rapport aux centres urbains. Le rural périurbain est plutôt dynamique. C'est lui qui profite le mieux de la vague de retour à la campagne : il attire les cadres moyens des villes car, à la charnière des deux espaces, rural et urbain, il offre souvent les avantages des deux, sans les inconvénients. A l'inverse, le cas du rural dit « *profond* », éloigné des grandes villes et des moyens de communication, vidé de ses habitants, s'apparente à un casse-tête : plusieurs centaines de cantons sont aujourd'hui des déserts humains.

L'embaras des pouvoirs publics, face à la dévitalisation apparemment inexorable de ces territoires, transparait dans les orientations du gouvernement, qui semble décidé à exclure du bénéfice de la prime à l'aménagement du territoire (PAT) les territoires déjà désertifiés. La vocation d'origine de cette prime est d'orienter les entreprises vers des zones fragiles. Mais la PAT va être réformée. Sans doute la France a-t-elle agi sous la pression de la Commission de Bruxelles. Certes, Dominique Voynet affirme que le gouvernement recherche d'autres dispositifs plus efficaces : la PAT, par exemple, n'a pas infléchi la tendance

des investisseurs étrangers, qui s'installent plutôt à l'Est, sur les axes de liaisons avec le centre et le nord de l'Europe.

Bien sûr, le gouvernement affirme travailler à la recherche d'autres solutions, plus adaptées. Mais l'effet d'image est, d'abord, négatif, alors que l'imagination devrait être pouvoir. Ici, l'enjeu est celui d'une sorte de conquête de l'ouest à l'envers : comment inventer un avenir, penser une activité humaine, pour ces territoires redevenus (presque) vierges ? La piste de grands parcs nationaux à l'américaine (victimes de leur succès, ceux-ci doivent aujourd'hui s'attaquer aux pollutions qui les menacent...) doit-elle être, par exemple, explorée ?

« CHANGER LA VILLE »

Le goût nouveau des Français pour les campagnes, les paradoxes d'une attirance qui n'empêche pas le mot lent sont au moins porteurs de deux enseignements : si la campagne attire, c'est que la ville a déçu. Il est donc urgent d'inventer une politique, au sens le plus large, afin de « *changer la ville* », titre du livre que publie chez Odile Jacob Jean-Pierre Sueur, maire (PS) d'Orléans et auteur d'un rapport sur le sujet, afin d'inventer une « *nouvelle urbanité* ». Constat apparemment partagé par Jacques Berké, président des sociétés anonymes de HLM, qui déclarait lundi 3 mai que « *la politique de la ville, menée depuis vingt ans, s'est révélée être un échec avec l'accroissement de la violence, de la paupérisation des habitants et de l'exclusion dans certains quartiers* ».

Second enseignement : il faut aussi inventer une politique de la ruralité. Ce n'est pas le plus facile pour la gauche. Le tropisme est connu : la gauche s'intéresse plus aux populations urbaines, où elle puise l'essentiel de ses votes, la droite conserve ses racines rurales, comme le montre, jusqu'à la caricature, son bastion du Sénat. A mots à peine couverts, Dominique Voynet ne reproche-t-elle pas implicitement à la précédente grande loi sur l'aménagement du territoire de 1995, préparée par Charles Pasqua, son « *ruralisme* » ?

La France d'aujourd'hui, et plus encore de demain, sera bien sûr urbaine. Affirmer, comme le fait Jean François-Poncet, sénateur et président du conseil général (UDF) du Lot-et-Garonne, que « *la ruralité, c'est la modernité* », relève du volontarisme. Mais les lignes, à l'évidence, sont en train de bouger. Les pouvoirs publics doivent comprendre que seule une approche globale du territoire, qui n'en exclut aucune de ses parties, est aujourd'hui nécessaire face à aux deux « *fractures* » sociale et territoriale, déjà à l'œuvre sur le corps français.

Jean-Louis Andreani

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Accord historique au Timor

La guerre du Kosovo relègue au second plan un événement, certes lointain mais historique : la signature mercredi 5 mai à New York entre Lisbonne et Djakarta d'un accord susceptible d'ouvrir la voie au règlement de l'interminable et meurtrier conflit du Timor-Oriental. Envahé en 1975 par l'armée indonésienne, annexé l'année suivante, ce territoire, lâché par Lisbonne au moment de la décolonisation de son empire, a représenté pendant un quart de siècle un boulet diplomatique pour le régime dictatorial de l'ex-président Suharto.

Fustigée par l'ONU, pour ce débarquement militaire conduit au mépris du droit international, l'Indonésie a finalement dû se résoudre l'an dernier, après la brusque mise à la retraite de Suharto, à envisager d'accorder aux Timorais de l'Est la possibilité de décider de leur destin. Le président Habibie, nouveau maître à Djakarta, avait même créé la surprise en allant jusqu'à accepter le principe de l'indépendance complète du territoire au cas où sa population, qui y est largement acquise, refuserait de se satisfaire de l'autonomie limitée qu'il leur propose.

En ces temps de réforme démocratique et de crise économique dans l'immense archipel, le plus grand pays musulman du monde n'avait sans doute pas d'autre choix que de commencer à solder l'héritage de la dictature en acceptant un compromis historique sur cette terre turbulente – et en quasi-totalité catholique – endeuvillée par une féroce représ-

sion qui aurait fait des dizaines de milliers de morts. Les négociations menées sous l'égide de l'ONU – et qui ont abouti à l'accord de New York – permettaient de nourrir l'espoir légitime d'un dénouement pacifique. Hélas ! depuis quelques semaines, le Timor-Oriental est le théâtre d'événements sanglants qui obligent à modérer l'optimisme initial.

Des milices regroupant les partisans de l'intégration à l'Indonésie, soutenues par une armée indonésienne profondément hostile à l'abandon du territoire, répandent le terreur et cherchent à intimider la population, avec l'espoir de torpiller le processus de paix en cours. Tout dépendra désormais de la capacité du pouvoir civil à imposer ses vues à une armée qui, quoique affaiblie, reste un centre de pouvoir incontournable. Il faudra aussi que le chef charismatique de la rébellion séparatiste, Xanana Gusmao, actuellement en résidence surveillée à Djakarta, y mette du sien en obligeant ses troupes à ne pas rechercher l'affrontement.

Mais l'affaire du Timor-Oriental représente pour Djakarta bien plus qu'un enjeu local. Dans une période où les revendications autonomistes se multiplient d'un bout à l'autre de l'archipel – poussée islamiste dans le nord de Sumatra, affrontements interreligieux à Java et dans les Moluques, velléités d'indépendance chez les Papous du lointain Irian Jaya – les autorités de Djakarta redoutent à juste titre les risques de « balkanisation » de la mosaïque indonésienne.

Les fuites par Hervé Coffinières



Le siècle

Suite de la première page

D'une société largement agraire à la société industrielle, avec ses nouveaux modes d'organisation sociale et de pensée ; d'un équilibre géopolitique à un autre ; d'un monde stable, dûment répertorié, aux repères bien établis, à d'autres, en gestation, vers un univers aux contours encore flous. Les acteurs-spectateurs de ces changements ne pouvaient qu'en être profondément troublés, comme nous le sommes aujourd'hui par le fait de passer de la société industrielle à la société « informationnelle », ou de la démocratie représentative à la démocratie d'opinion. Le malheur est que cette transition déboucha, en 1914, sur un cataclysme. Et nous voilà pris d'un doute : et si tout recommençait ? De Sarajevo, 1914, à Sarajevo et au Kosovo, sommes-nous condamnés à cette fatalité ?

D'une date à l'autre, comment ne pas voir le chemin parcouru ! Du suicide de l'Europe à son re-

tour, à sa renaissance. Comme si les sinistres leçons de la première moitié du siècle avaient porté, nos vieilles nations se sont reconstruites. Liguées, elles réagissent ensemble au retour de la barbarie. Elles jettent les bases d'une Europe meilleure, porteuse de valeurs fortes, celles des droits de l'Homme. Une historienne américaine a écrit récemment que de ce point de vue, le XV^e siècle est notre siècle-miroir : de la peste noire à la Renaissance, des inter-pénétrations culturelles auxpires poussées d'intolérance. Eh bien ! le XX^e fut le siècle du plus effroyable génocide, cette tache irrémédiable sur le genre humain, celui des plus grands massacres collectifs, et le siècle des plus grands progrès scientifiques, que manifeste l'incroyable allongement de la durée de la vie.

Celui aussi de la seule mondialisation qui vaille : celle de la démocratie, sinon partout victorieuse, du moins presque omniprésente ; avec elle, l'émancipation de millions d'êtres humains et, inséparable des conquêtes démocra-

tiques, l'affirmation des femmes. Le siècle des plus grands crimes, et celui des plus grands espoirs.

S'il y a clairement une rupture heureuse d'une moitié du siècle à l'autre, une continuité s'impose : aussi sûrement que le XIX^e fut un siècle anglais, le XX^e est américain. Il commence dès 1898, lorsque les Etats-Unis mettent un terme par les armes à la puissance de l'Espagne et se prolonge de nos jours en hégémonie américaine. Au tournant du siècle précédent, l'Amérique est déjà la plus riche, pas encore la plus prestigieuse. Elle invente une manière particulièrement efficace de gérer la société industrielle naissante, elle en attire les meilleurs ingénieurs et transforme en industrie les inventions des autres, comme l'automobile ou le cinéma. Et si, pays encore rude et grossier, il lui arrive de décourager ses meilleurs écrivains qui lui préfèrent la vieille Europe, elle construit son avance. Deux guerres mondiales plus tard, elle règne. En 1946, face à une Europe et à un Japon détruits, elle pèse plus de la moitié de la production mondiale. Elle se perpétue ensuite par l'atome et l'ordinateur, invente le média de l'avenir et achève le siècle en apportant une nouvelle preuve, par le génie du développement économique, de sa formidable capacité d'adaptation aux mutations qui nous assaillent.

Mais ce règne est inséparable d'un autre, celui de la démocratie. Car au moment même où l'Allemagne se donne aux nazis d'Adolf Hitler, en 1933, Franklin Roosevelt entre en fonction aux Etats-Unis. Conjonction hautement symbolique, dans le contexte de la plus grande crise économique qui voit

la vieille Europe se fracasser en son centre, tandis que l'Amérique choisit de réinventer la démocratie en y ajoutant son indispensable gestion sociale, en ouvrant l'ère du Welfare.

Après l'abîme et la descente aux enfers est venue la renaissance. Elle s'est bâtie autour d'un compromis historique, que les Allemands ont baptisé « économie sociale de marché » et qui s'est révélé être, pendant un demi-siècle, une formidable machine civilisatrice. Les nouvelles générations auront la chance de vivre au rythme de l'unification de l'Europe et de progrès inespérés. Ainsi qu'au rythme des grandes étapes de la mondialisation de la démocratie : la décolonisation, commencée avec l'Inde en 1947 et achevée en 1974 avec l'effondrement de l'Empire portugais, mouvement que la France, pour son plus grand dommage, suivra en renâclant au lieu de l'accompagner ; la déstalinisation, lancée par la Yougoslavie de Tito et interrompue dans le sang à Prague en 1968 ; la « défascisation », qui mit fin à ce qui subsistait du fascisme latin, libérant les forces vives de l'Espagne et du Portugal ; la chute, enfin, de l'empire soviétique, déclenchée par les héros polonais de Solidarité.

Notre chance est bien de vivre aujourd'hui dans cette Europe, qui a ainsi retrouvé ses dimensions, reconstruit sa richesse, qui n'est plus ni impériale ni impérialiste, et qui peut donc comme jamais se prévaloir de valeurs universelles. C'est avec elles qu'elle pourra affronter une Histoire devenue mondiale. Bon tour du siècle, donc, avec la rédaction du *Monde* !

J.-M. C.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le premier client de la France

LA RÉUNION à Paris du comité économique franco-anglais remet à l'ordre du jour la question du commerce entre la zone franc et la Grande-Bretagne.

Le Royaume-Uni est devenu en 1948 le premier client de la France, alors qu'en 1938 cette place était occupée par la Belgique. Il a pris au cours de cette année 13 % de nos exportations vers l'étranger (contre 11 % en 1947) ; et la France est un des pays européens dont les exportations sur le marché anglais ont repris le plus vite ; seule l'Italie a pu augmenter plus que la France ses exportations vers le Royaume-Uni par rapport à 1938. En volume, nos ventes ont été en 1948 75 % de ce qu'elles furent en 1938, et un progrès marquant a été accompli de 1947 à 1948 puisqu'en valeur elles sont passées de 45 à 67 millions de livres.

Les denrées alimentaires jouent

un rôle accru. Quels sont ces produits alimentaires que nous vendons sur le marché anglais ? Essentiellement des vins et spiritueux, des conserves et denrées de semi-luxe, des dattes et des fruits et légumes frais. Ni viande, ni blé, ni œufs, ni beurre. Notre parfumerie ou notre grande couture ont quelques raisons de se plaindre du sort qui leur est fait sur le marché anglais, mais on conviendra que si la Grande-Bretagne voulait pousser à fond la politique d'austérité elle pourrait aussi se passer de dattes et de champagne.

On n'oubliera pas qu'inversement les achats français de produits britanniques non essentiels (tels que les cigarettes ou le whisky) ont été réduits à presque rien.

Jean Lequiller
(7 mai 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

ENTREPRISES

LE MONDE / VENDREDI 7 MAI 1999

ALIMENTATION Le débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) a pris, au Royaume-Uni, un tour très polémique. Deux multinationales, Unilever et Nestlé, ont décidé

d'ôter de ce marché tous leurs produits transgéniques. ● PLUSIEURS distributeurs, à l'initiative des britanniques Sainsbury's et Marks & Spencer, tentent d'associer leurs homologues

européens pour constituer une filière de production sans OGM. ● LA PROGRESSION des cultures transgéniques a été spectaculaire ces deux dernières années. Elles ont plus que doublé en

1998, touchant 27,8 millions d'hectares dans le monde, dont une majorité aux Etats-Unis. ● LES INDUSTRIELS de l'agrochimie, comme l'américain Monsanto ou le suisse Novartis, sont à l'ori-

gine de cette révolution verte, apparemment irrésistible. Elle intéresse des pays, comme la Chine, qui y voient une solution à leurs problèmes alimentaires.

La grande distribution attise le débat sur les aliments transgéniques

Unilever et Nestlé, face à une campagne virulente, ont décidé de retirer du marché britannique tout produit contenant des organismes génétiquement modifiés. Plusieurs grandes enseignes européennes sont tentées de faire du « sans-OGM » un argument de marketing

LE DÉBAT sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), qui fait rage en Europe, va-t-il devenir une nouvelle pomme de discorde entre distributeurs et industriels ? Unilever et Nestlé ont annoncé, dans la semaine du 26 avril, qu'ils allaient expurger tous leurs produits alimentaires comprenant des OGM vendus en Grande-Bretagne. Ce revirement spectaculaire de deux des plus grandes multinationales de l'agroalimentaire ne serait, expliquent-elles, qu'une réponse à la situation très particulière du marché britannique.

« Le débat sur les OGM est politisé en Angleterre. Nous avons apporté une réponse locale, mais nous continuons à croire qu'une utilisation responsable du génie génétique apportera une amélioration pour le consommateur, le producteur et l'agriculteur », affirme François-Xavier Perroud, vice-président de Nestlé chargé de la communication. « On ne peut pas imposer au consommateur des produits qu'il refuse, a déclaré à Zurich, mercredi 5 mai, Peter Brabeck-Letmathe, le PDG du groupe, lors de la présentation des résultats annuels. Cela fait partie de la culture d'entreprise de Nestlé que de s'adapter à la sensibilité des clients. Ceux qui n'en veulent pas pourront acheter des produits sans OGM, et ça sera éti-queté. » Même double langage chez Unilever : « Chaque filiale a la liberté de décider ce qui est bon pour le consommateur local », souligne un porte-parole, joint par Le Monde aux Pays-Bas.

Outre-Manche, le débat sur les OGM a pris un tour extrêmement polémique. Le gouvernement britannique fait face à une intense campagne pour prolonger le moratoire imposé jusqu'au printemps 2000 à la mise en culture industrielle des OGM, et pour interdire les produits déjà vendus, comme la



purée de tomates, le maïs ou le soja. Sous la pression des associations de consommateurs et d'écologistes, les grandes enseignes de distribution ont pris des mesures de précaution destinées à rassurer leurs clients. Sainsbury's, la deuxième chaîne de supermarchés du pays, Body Shop, l'enseigne de cosmétiques, Marks & Spencer ont annoncé qu'ils allaient retirer de leurs rayons tous les produits vendus sous leurs marques propres contenant des OGM. « Même si nous pensons qu'il y a un certain avenir pour les organismes génétiquement modifiés, les consommateurs, eux, sont inquiets de la vitesse à laquelle ces nouvelles technologies sont introduites », argumente Marks & Spencer, résumant l'avis général.

Une telle réaction en chaîne inquiète d'autres acteurs de la filière agroalimentaire. Les industriels estiment qu'aucune avancée scientifique, dans un sens ou dans l'autre,

ne permet de modifier les termes du débat. « Depuis deux ans, une personne à temps plein chez nous analyse toutes les publications scientifiques et des associations sur le sujet. A cette date, il n'y a pas d'élément nouveau justifiant une inquiétude supplémentaire », dit Jean-François Molle, responsable

Un marché en pleine explosion

● **Les surfaces cultivées en OGM** : elles ont plus que doublé en 1998, passant de 11 millions d'hectares en 1997 à 27,8 millions en 1998 (hors Chine), selon l'International Service for the Acquisition of AgriBiotech Applications (Isaaa). Alors que le soja et le maïs représentent actuellement 82 % de la production transgénique, les experts prédisent la conversion, d'ici 2005, des principales cultures en OGM. ● **Les Américains, champions de**

la production : l'Amérique du Nord représente 84 % des surfaces cultivées en OGM dans le monde, dont 2,8 millions d'hectares pour le Canada et 20,5 millions pour les Etats-Unis. Dans ce dernier pays, 40 % des surfaces consacrées au soja étaient cultivées en OGM en 1998. Pour le maïs, la proportion s'élevait à 25 %.

● **Les autres producteurs** : l'Argentine, avec 4,3 millions d'hectares, se consacre au soja, dont 60 % de l'assolement est en

OGM. La production des autres pays reste symbolique : l'Australie, le Mexique, l'Espagne, la France et l'Afrique du Sud représentent, ensemble, moins de 1 % de la production mondiale. La Chine, dont la production est difficile à connaître, n'est pas prise en compte dans ces statistiques.

● **Le marché** : selon l'Isaaa, le marché des plantes génétiquement modifiées a été multiplié par vingt de 1995 à 1998, passant dans cette période de 75 millions à 1,5 milliard de dollars. Il pourrait atteindre 25 milliards de dollars en 2010.

DISSENSIONS

A l'initiative des deux britanniques a donc été constitué, le 17 mars, un consortium comprenant sept groupes de distribution européens, dont le français Carrefour, l'italien EffeLunga, le suisse Migros, le belge Delhaize et l'irlandais Superquinn. Objectif affiché : unir leurs efforts pour éliminer les OGM des produits vendus sous leurs marques respectives. Il reste à passer de la pétition de principe à la réalisation pratique.

Une première réunion de travail de ces sept distributeurs s'est te-

nue mardi 27 avril, à Londres. Déjà, des dissensions sont apparues entre les deux initiateurs anglais et Carrefour sur la démarche à suivre. Sainsbury's et Marks & Spencer ont voulu imposer à leurs partenaires leur organisme de contrôle, Law Laboratories Ltd, un laboratoire britannique chargé de tester les matières premières entrant dans la composition des produits. Le distributeur français a fait valoir qu'il serait préférable de savoir déjà si des sources d'approvisionnement sans OGM sont identifiées et peuvent être exploitées rapidement.

Un récent voyage organisé par Sainsbury's au Brésil - l'un des trois grands exportateurs mondiaux de soja, avec les Etats-Unis et l'Argentine, et le dernier à ne pas avoir totalement basculé dans l'agriculture transgénique - a quelque peu irrité Carrefour. Le groupe français a tendance à considérer ce pays, où il est le premier distributeur alimentaire, comme sa chasse gardée. Il a d'ailleurs déjà commencé à tisser des accords d'approvisionnement localement, notamment avec une usine de trituration de soja non transgénique.

Carrefour se verrait bien récupérer la mobilisation initiée outre-Manche à son profit, fort de son expérience en matière de filières agricoles. Mais l'enseigne présidée par Daniel Bernard fait valoir que la mise sur pied d'un système d'approvisionnement alternatif prend du temps. Les distributeurs anglais, eux, se doivent d'afficher des résultats rapides après leurs annonces très médiatisées. Mis en alerte, les consommateurs concernés par le problème des OGM attendent du concret. Faute de quoi, la croisade antitransgénique pourrait se re-tourner contre ses promoteurs.

Laure Belot et Pascal Galimier

L'industrie agrochimique impose une nouvelle révolution verte

« **NOUS ALLONS** contribuer par de nouvelles techniques, intégrant les biotechnologies, à agir non seulement sur la protection des cultures, mais aussi sur la nature même du produit final », souligne Georges Santini, porte-parole de Rhône-Poulenc Agro France, promoteur d'un coton génétiquement modifié qui résiste aux herbicides. « Aujourd'hui, nous élargissons la palette des outils mis à la disposition des agronomes ; demain nous offrirons aux transformateurs une matière première agricole aux qualités nutritionnelles, gustatives ou industrielles améliorées. »

Les premières plantes transgéniques mises sur le marché, dès 1995 aux Etats-Unis, présentent surtout un intérêt pour les agriculteurs : elles sont susceptibles de réduire la quantité de produits phytosanitaires utilisés pour protéger les cultures. La promesse d'une nouvelle révolution verte donne des ailes aux grands groupes agrochimiques, tels les américains Monsanto, DuPont et Dow, le suisse Novartis, l'allemand Agrevo (groupe Hoechst), le britannique Zeneca ou le français Rhône-Poulenc Agro. Les produits vedettes sont des sojas et maïs obtenus par une modification génétique qui leur permet de supporter, sans inconvénient, un herbicide couramment utilisé en agriculture. En présence de ce produit, toutes les mauvaises herbes périssent, laissant la plante cultivée se développer de façon optimale. L'autre innovation biotechnologique est constituée de plantes résistant aux agressions des insectes, comme le maïs capable de se protéger contre des chenilles de lépidoptères.

Aux Etats-Unis, ces nouveaux outils, parce qu'ils améliorent le rendement des cultures et permettent d'éliminer plusieurs étapes polluantes, ont connu un

engouement record. Les « farmers », compte tenu des bénéfices qu'ils en tirent, les ont massivement adoptés. Les plantes modifiées ont fait des émules en Argentine, en Chine et au Japon, qui déclarait récemment les biotechnologies « priorité nationale ». Les pays en développement, soucieux de nourrir une population exponentielle, pourraient escompter une hausse de leurs rendements agricoles de 10 % à 25 % par la substitution aux variétés classiques de plantes OGM adaptées.

De sorte que les capitaines de l'agrobiotechnologie croient à l'avenir des OGM. Même si, dans les pays d'Europe particulièrement secoués par les récentes affaires de la vache folle, ils sont tenus

d'avancer à pas comptés. Chez Novartis Seeds, la première société à avoir commercialisé des OGM en Europe - 1 500 hectares de maïs autoprotégé contre la pyrale, un ravageur du maïs, ont été cultivés en France en 1998 -, on déclare souscrire au souhait du consommateur d'avoir le choix de manger ou non des OGM.

LAISSER LE CHOIX

« Dès la commercialisation de nos premières variétés transgéniques, en 1998 en Europe, nous avons été en faveur de la création d'une filière non OGM », revendique Christian Morin, directeur de la communication des grandes cultures chez Novartis Seeds. « La comparaison est le seul moyen pour

que le consommateur voit aussi les bénéfices des OGM, parce qu'il y en a 1 »

Même son de cloche chez Monsanto, le leader mondial des OGM (15 millions sur les 20,5 millions d'hectares consacrés aux OGM aux Etats-Unis relèvent de leur technologie) : « La pire des choses serait que le consommateur ait le sentiment que l'on ne lui donne pas le choix », estime Stéphane Pasteur, coordinateur scientifique. « Nous soutenons la création d'une filière non OGM car nous pensons que le développement des OGM en dépend », précise plus crûment François Thibout, directeur de la communication « biotechnologies » de la société Agrevo.

Les entreprises françaises parti-

cipent, au travers de leurs organisations professionnelles, en liaison avec l'Institut national de recherche agronomique (INRA) et les organisations de consommateurs, à un groupe de travail lancé il y a huit mois, pour étudier la faisabilité d'une filière garantie « sans OGM ». Dès l'automne 1999, les premiers résultats devraient permettre d'apprécier l'utilité et la faisabilité des filières « non OGM ». Les entreprises des sciences de la vie militent pour le choix d'une méthode fiable de détection des OGM, l'établissement d'un seuil de tolérance pour pallier les risques de « contamination fortuite » et celui d'une liste de produits exemptés d'étiquetage (pour des produits dont il n'est pas pos-

sible de décréter s'ils sont ou non OGM). Une chose est sûre : « Le coût final des produits sans OGM sera inversement proportionnel à la quantité semée », prévient Didier Marteau, agriculteur et président du groupe de travail.

PRAGMATISME

Si près de 70 % des consommateurs français, selon les sondages, souhaitent avoir le choix dans leur assiette, rien ne dit qu'une fois les produits dans les rayons, leur acte d'achat n'ira pas vers les produits de masse, OGM pour la plupart. « Il faut que le consommateur comprenne que la filière non OGM aura un surcoût et qu'il ait en conséquence la perception que le produit est différent », souligne M. Santini. « Or, nous avons la certitude qu'en terme de sécurité, de qualité alimentaire et gustative, les produits sont équivalents. »

Les agriculteurs, par le biais de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), participent à ce groupe de travail qu'ils ont initié et réclament une protection plus large des agriculteurs comme des consommateurs. Mais une certaine pragmatisme prévaut ici aussi. « L'interdiction des OGM en France menacerait notre recherche, notre agriculture et, par là, notre indépendance alimentaire. En revanche, elle n'empêcherait pas le déferlement des produits issus d'OGM en Europe. »

De l'avis de tous, y compris des distributeurs, l'intérêt bien compris de la filière agricole et agroalimentaire est, non pas de refuser les plantes transgéniques, mais d'encadrer leur développement. La mise en route d'une filière non OGM est aussi une manière « politiquement correcte » de... banaliser les OGM.

L. Be.

Véronique Lorelle

Sinogen, symbole des ambitions chinoises

EN CHINE, le débat « éthique » sur le bon usage des organismes génétiquement modifiés (OGM) n'est pas d'actualité. Le gouvernement chinois soutient clairement, et depuis plusieurs années, ce type de culture : plus de 150 000 hectares - principalement de coton, de tomates, de poivrons - sont désormais plantés dans l'est et le sud du pays.

Pour commercialiser ces produits, le gouvernement a accordé au total six licences : cinq à des acteurs chinois et la dernière, en 1997, au groupe américain de biotechnologies Monsanto, qui cultive sur place du coton transgénique. « Nous faisons désormais partie, avec les Etats-Unis, le Canada et l'Argentine, des quatre plus grands pays commercialisant des plantes génétiquement modifiées », explique fièrement le professeur Zhangliang Chen, vice-président de l'université de Pékin, une institution qui détient trois des licences chinoises. La Chine est cependant loin derrière les Etats-Unis, dont la surface d'OGM cultivée est 170 fois supérieure !

Pour justifier son orientation, le géant asiatique met en avant une nécessité économique. « Les cultures transgéniques, résistant aux virus ou aux insectes, présentent des rendements su-

périeurs de 15 % à 20 % à ceux des cultures traditionnelles. Ceci est important, car notre pays va avoir un problème pour se nourrir », analyse M. Chen. « La Chine, c'est aujourd'hui, à l'échelle de la planète, 23 % de la population sur seulement 7 % de la terre cultivable. Et ce déséquilibre va s'aggraver, ajoute-t-il, nous serons 1,5 milliard en 2025, alors que la surface de terre cultivable va diminuer avec l'urbanisation du pays. Nous allons, de plus, avoir un problème d'irrigation car bientôt l'eau va manquer. » Pour trouver des solutions, le pays s'est lancé dans un programme d'ampleur : augmentation des subventions gouvernementales aux centres de recherche, passerelles entre universités et entreprises encouragées, ouverture aux coopérations internationales de recherche...

PROJETS DE COTATION

Le professeur Zhangliang Chen a saisi cette opportunité pour créer en 1993, Sinogen, une des premières entreprises de biotechnologie chinoise, qui attire déjà des convoitises étrangères. Le groupe américain de capital-risque Hambrecht & Quist (H & Q) a misé sur Sinogen dès 1995 : « Plus de 10 millions de dollars au

total ont été investis depuis cette date par ce partenaire », explique M. Chen. Il est vrai que l'investisseur américain n'a pas misé sur un inconnu. Zhangliang Chen, à trente-huit ans, collectionne les distinctions et les honneurs. Ancien étudiant de l'université de Washington, il a été désigné par Time Magazine comme « un des 100 jeunes espoirs mondiaux pour le prochain siècle ». Son entreprise de biotechnologie, qui emploie désormais 300 personnes, travaille sur les produits agricoles et pharmaceutiques. Elle a enregistré, en 1998, un résultat net de 62 millions de yuans (environ 46 millions de francs, 7 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 210 millions. En juin 1999, Sinogen devrait être cotée dans son pays.

A l'image de la biotechnologie chinoise, M. Chen ne compte pas en rester là. « Nous avons le projet, avec l'aide de H & Q, d'être cotés aux Etats-Unis en entrant au Nasdaq », précise-t-il. Et d'étendre désormais ses recherches à d'autres produits. « Après les tomates génétiquement modifiées, nous travaillons particulièrement sur le riz et le blé. »

Le retour de la croissance réveille les syndicats du groupe de luxe LVMH

Huit cents suppressions d'emplois sont en cours

Le groupe de luxe de Bernard Arnault a connu mercredi 5 mai sa première journée d'action syndicale unitaire depuis sa création voici dix

ans. Une « coordination » a été créée à l'initiative de la CGT. Les syndicats s'inquiètent des plans sociaux en cours dans plusieurs branches, alors que la croissance du groupe est à nouveau forte et que M. Arnault s'apprête à dépenser 30 milliards de francs pour acheter Gucci.

BERNARD ARNAULT souhaite ardemment que l'on considère enfin LVMH, le conglomérat de marques de luxe qu'il a bâti depuis dix ans, comme un véritable groupe. Les syndicats l'ont pris au mot. Mercredi 5 mai, une toute nouvelle « coordination » d'élus et de délégués CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC, venus de presque toutes les branches du groupe de luxe, et affirmant représenter plus de la moitié de ses 12 000 salariés français, et appelé le personnel à une journée d'action unitaire.

Il s'agissait, a expliqué Bruno Bression, délégué CGT chez Moët et Chandon et initiateur de la coordination, de dénoncer « l'absence de dialogue social » au sommet d'un groupe qui « supprime 800 emplois après avoir dégagé 3,5 milliards de francs de bénéfices en 1998 », et qui « veut investir 30 milliards de francs pour acquérir Gucci, entrer dans le capital du Crédit lyonnais et réaliser 20 % de rentabilité sur ses capitaux investis ».

« PRESSIONS PATRONALES »

En raison de « pressions patronales », estiment les syndicalistes, le mouvement a été très diversement suivi. A Epernay, dans la Marne, 90 % des personnels de Moët et Chandon, la première maison de champagne, auraient débrayé mercredi matin pendant deux heures et demie.

Chez Christian Dior Parfums, à Saint-Jean-de-Braye, dans le Loiret, on était déjà rôdés : en décembre 1998 avait eu lieu la première grève

dans l'histoire de l'usine de parfums de cette prestigieuse griffe.

Grand absent de marque de cette journée d'action : Louis Vuitton. Aucun représentant de la filiale de maroquinerie, la plus importante de LVMH (hors le distributeur américain DFS), n'était présent au sein de la coordination. Pourtant, les conditions sociales et salariales y sont, selon les syndicats des autres branches, les moins avantageuses du groupe. Ce que conteste Jean-Paul Vivier, le directeur général adjoint de Vuitton : « Dans les bassins d'emplois où sont installés nos cinq sites de production, nos salaires sont parmi les plus élevés. » Vuitton est la seule filiale de production de LVMH qui a créé massivement des emplois en 1998-1999, exactement 320, dont 270 dans une usine flambant neuve à Sainte-Florence, en Vendée. Et ce, malgré le ralentissement qu'a connu la griffe du fait de la crise asiatique.

Dans d'autres branches du groupe, en revanche, des plans de restructuration sont en cours, a rappelé M. Bression. Hennessy s'apprête à supprimer 160 emplois pour faire face à la crise mondiale du cognac, les Parfums Christian Dior prévoient 400 réductions de postes à Saint-Jean-de-Braye, et les trois réseaux de distribution de vins et spiritueux de Moët-Hennessy ont prévu de réduire, après leur fusion, leurs effectifs de 240 emplois.

« Tout a été traité sans un seul licenciement sec », plaident les pa-

trons des branches « parfums & cosmétiques » et « vins & spiritueux », Patrick Choël et Pierre Letzelter. Chez Dior, 200 des 400 postes supprimés seront compensés par une réduction du temps de travail et le rapatriement de travaux en sous-traitance. Dans la distribution Moët-Hennessy, l'accord de fusion des réseaux a été signé par l'ensemble des syndicats, « c'est un chef d'œuvre de concertation sociale, nous y avons consacré 300 heures de négociation », s'exclame M. Letzelter.

FRAGMENTATION

Certes, reconnaît M. Bression, mais cela ne doit pas empêcher les salariés de revendiquer une convergence d'intérêts au niveau du groupe. « La fragmentation du groupe ne profite qu'à l'employeur et est tout à fait néfaste pour les salariés », affirme-t-il. La coordination déplore notamment que le comité de groupe, constitué de 28 représentants de toutes les branches, majoritairement sans étiquette, ne se réunisse qu'une fois par an. Elle met en cause la très autoritaire di-

rectrice des ressources humaines de LVMH, Concetta Lanciaux, « qui n'a jamais rencontré les syndicats ». Contactée par *Le Monde*, Mme Lanciaux n'a pas souhaité s'exprimer. « La DRH centrale n'a en réalité aucune prise sur les plans sociaux, qui sont du ressort des DRH de branche ou de filiale. Sa fonction se résume au recrutement des cadres dirigeants », affirme une source en interne.

« LVMH n'est pas un groupe centralisé », confirme M. Choël. « On n'est ni Unilever ni Procter & Gamble, les patrons de branche ne sont pas de simples directeurs de marques, ce sont des entrepreneurs, ils ont une réelle autonomie de décision », plaide M. Letzelter. Avec le retour de la croissance – le chiffre d'affaires mondial de LVMH est en hausse de 12 % depuis le début de l'année –, M. Arnault ne pourra pas faire l'économie d'une politique sociale. Surtout au moment où il doit se montrer sous son meilleur jour pour convaincre Gucci de rejoindre l'empire LVMH.

Pascal Galinier

Deutsche Telekom affirme avoir discuté d'une fusion avec France Télécom

L'opérateur allemand veut devenir « paneuropéen »

BONN

de notre envoyé spécial

Tout en défendant la logique de la fusion avec Telecom Italia, « absolument décisive et convaincante », Deutsche Telekom est revenu, mercredi 5 mai, sur ses relations avec France Télécom. Ron Sommer, le président du directoire, a répliqué à Michel Bon, le patron de l'opérateur français, qui s'était ému de la « violation caractérisée » de leurs accords (*Le Monde* du 30 avril). Le dirigeant allemand « trouve dommage que M. Bon ait réagi de cette façon en public » et aurait « préféré discuter calmement avec lui ». Il considère que « ses déclarations pèsent lourdement sur la coopération » et écarte toute idée d'un dédommagement des Français en cas de rupture définitive. Deutsche Telekom tient cependant à leur filiale commune, Global One.

Son directeur financier, Joachim Kröske, a en outre révélé l'existence de pourparlers sur une éventuelle fusion franco-allemande au cours de l'été 1998, avant que les deux groupes

n'échangent une participation de 2 %, information que « dément formellement » le porte-parole de France Télécom. L'entreprise allemande laisse entendre que l'échec de ce projet est imputable aux Français, et n'exclut pas de céder sa participation dans France Télécom avant 2001.

Soucieuse de procéder à des acquisitions afin de devenir le premier opérateur « paneuropéen », Deutsche Telekom a détaillé mercredi son augmentation de capital de 21 milliards de deutschemarks (10,6 milliards d'euros), fixée au 28 juin. Indépendante du rapprochement avec Telecom Italia, l'opération sera réalisée aux mêmes conditions dans tous les pays de la zone euro. Une acquisition est annoncée dès cette année, deux pour l'an prochain. Ces dernières semaines, des rumeurs donnaient Deutsche Telekom acheteur du britannique Cable & Wireless, de l'américain Sprint, et de Debis, la filiale de services de DaimlerChrysler.

Philippe Ricard

La COB réclame une rapide régulation boursière au niveau européen

PLUS DE QUATRE MOIS après la mise en place de l'euro et deux jours après la confirmation du projet de création d'une plateforme boursière européenne, Michel Prada, le président de la Commission des opérations de Bourse (COB), a souligné la nécessité d'accélérer l'harmonisation des règles et la coordination des autorités de marché sur le Vieux Continent dans le rapport annuel de l'institution, rendu public jeudi 6 mai. « Sauf à laisser se développer des situations de dérégulation compétitive, de déséquilibre ou de désordre réglementaire, il importe désormais de construire au niveau de l'Europe un système de régulation approprié », insiste M. Prada.

Pour le moment, Fesco (Forum of European Securities Commissions), créé en décembre 1997 et regroupant les autorités boursières en Europe, a mis en place des groupes d'experts qui examinent les conditions d'application de la directive européenne sur les services d'investissement adoptée il y a maintenant six ans.

Jusqu'à présent, la seule réalisation concrète de ces travaux a été la naissance d'un réseau d'inspecteurs des différents organes de surveillance des Bourses appelé Fescopol (*Le Monde* du 27 janvier). Cette nouvelle coopération a permis à la COB de disposer d'un cadre de travail avec ses homologues européennes avec lesquelles elle n'avait pas signé de conventions bilatérales.

Mais les autorités boursières souhaitent également que les institutions communautaires mènent des actions dans le domaine des services financiers. Alors que les opérations boursières se multiplient à travers l'Europe, Fesco insiste notamment sur la nécessité d'harmoniser, au niveau européen, les conditions des offres publiques d'achat. Fesco a également attiré l'attention de Bruxelles sur l'absence actuelle de toute directive visant à harmoniser la notion de manipulation de cours.

Joël Morio

Vive remontée des taux longs américains

L'EUPHORIE à Wall Street, liée aux performances exceptionnelles de l'économie des Etats-Unis, est une mauvaise nouvelle pour les marchés d'obligations américains. Mercredi 5 mai, le rendement de l'emprunt du Trésor à 30 ans est remonté – les taux progressent quand le cours des titres se déprécie – jusqu'à 5,73 %, son plus haut niveau depuis la fin juillet 1998, soit quelques jours avant la chute du rouble russe.

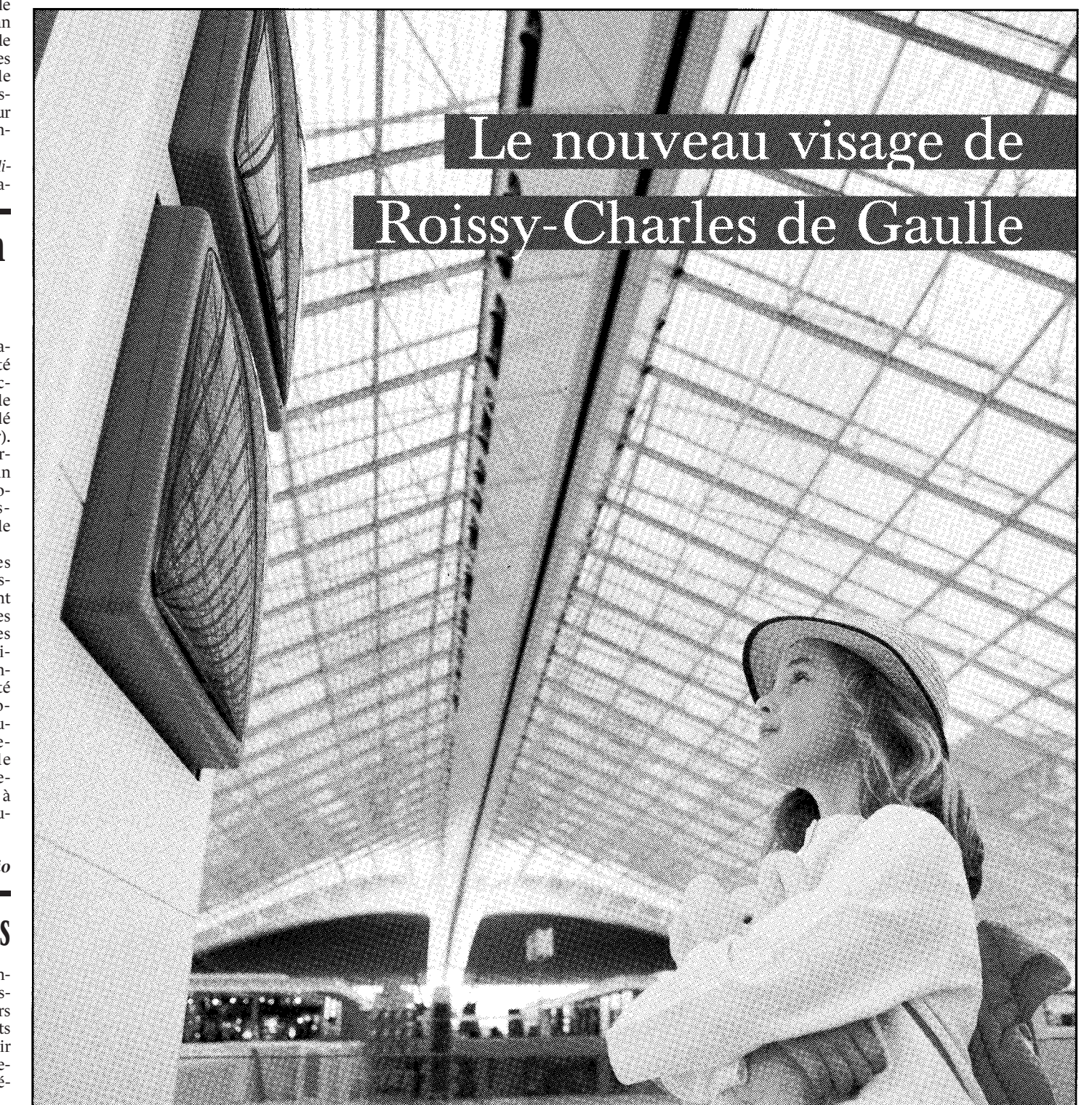
A la suite de cette crise qui avait déstabilisé en profondeur le système financier mondial, les investisseurs avaient, par prudence, acheté en masse des obligations d'Etat occidentales, considérées comme les placements les plus sûrs. Ce mouvement de « flight to quality » (fuite vers la qualité) s'était traduit par une détente spectaculaire des taux d'intérêt à long terme. Au plus fort de la tempête, début octobre 1998, ils étaient tombés, aux Etats-Unis, jusqu'à 4,71 %.

Aujourd'hui, la crainte que la crise économique dans les pays

émergents ne provoque un ralentissement de l'activité aux Etats-Unis étant dissipée, les opérateurs délaissent à nouveau les emprunts du Trésor. Ils préfèrent investir leurs capitaux à Wall Street, acheter des actions nettement plus rémunératrices que les obligations.

Certains experts se demandent toutefois si un autre phénomène n'est pas à l'œuvre. Les investisseurs japonais, décelant des signes de reprise économique dans l'archipel, rapatrieraient leurs capitaux détenus aux Etats-Unis pour les placer à la Bourse de Tokyo (+ 24 % depuis le début de l'année). Les gestionnaires nippons possèdent un peu plus de 20 % de la dette américaine. Si tel est le cas, la remontée des taux à long terme américains n'en est qu'à ses débuts et c'est à un séisme financier de très grande ampleur auquel il faut s'attendre. Car c'est alors le mode de financement du gigantesque déficit de la balance courante américaine qui se trouvera remis en cause.

Pierre-Antoine Delhommais



Le nouveau visage de Roissy-Charles de Gaulle

Aujourd'hui, le terminal 2F s'agrandit avec un nouvel espace d'embarquement.

Nouvelles pistes, capacités améliorées mais respectueuses de l'environnement sonore pour nos voisins. Bientôt, une rénovation complète du terminal CDG1 qui célèbre ses 25 ans. Partout, la recherche d'une meilleure qualité de service. Sous vos yeux, se dessine le nouveau visage de votre aéroport.

Pour vous, parce que vous êtes notre plus belle destination.

ADP
Aéroports de Paris

notre plus belle destination, c'est vous.

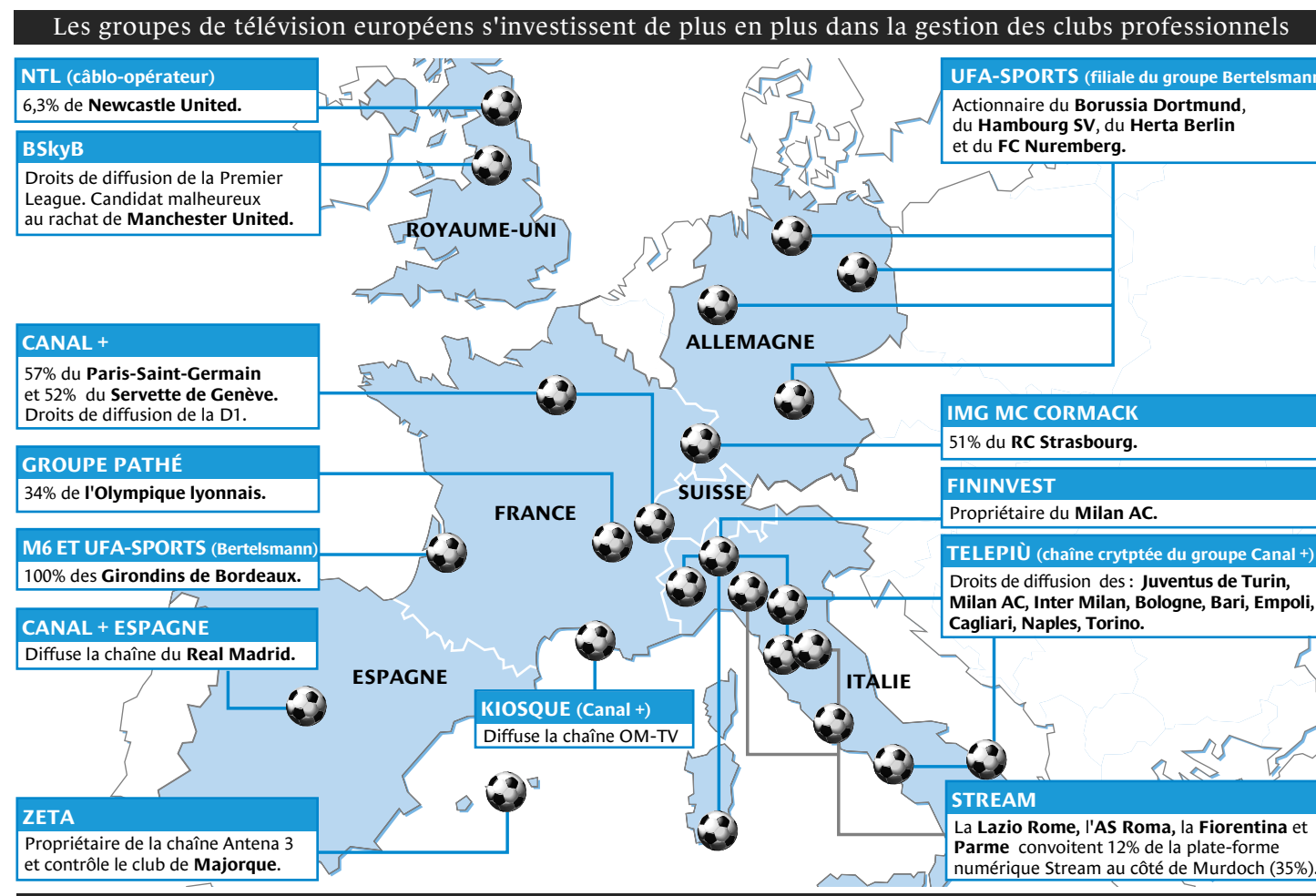
Les enchères audiovisuelles sur les droits du football français sont ouvertes

Sous la pression des gros clubs, qui veulent plus d'argent, la Ligue nationale de football a avancé de deux ans l'appel d'offres pour les droits de retransmission du championnat de France de football, détenus en exclusivité par Canal+ jusqu'en 2001

LES DROITS TÉLÉVISÉS du championnat de France de première division sont à vendre. Avec deux ans d'avance, la Ligue nationale de football (LNF) a décidé de mettre aux enchères les droits de retransmission du championnat de France de première division (D1), détenus en exclusivité par Canal+ jusqu'en 2001. Vendredi 7 mai, à la veille de la finale de la Coupe de la Ligue entre le RC Lens et le FC Metz, le conseil d'administration de la LNF va lancer un appel d'offres pour renouveler ses différents contrats télévisés. Une fois engagé, le processus devrait mettre environ un mois pour être finalisé.

Noël Le Graët, président de la LNF, veut agir vite. Ces dernières semaines, en même temps qu'il prenait le soin de rencontrer l'ensemble des responsables des différentes chaînes de télévision françaises, il a observé, non sans inquiétude, un certain nombre de mouvements illustrant l'attrait du monde de l'audiovisuel pour celui du ballon rond. L'arrivée de M 6 à la tête des Girondins de Bordeaux, la tentative ratée de rachat de Manchester United par BSKyB ou encore, plus récemment, la faille ouverte par Rupert Murdoch dans le championnat italien via la plate-forme numérique Stream l'ont convaincu que le moment était venu de prendre l'initiative. Instruit des sommes versées par Telepiù, filiale de Canal+, en Italie, pour obtenir l'exclusivité des droits de retransmission de certains clubs (*lire ci-contre*), le patron de la LNF en a déduit que le football français est sous-évalué.

Exception faite des matches de l'équipe de France et de la Coupe de France, dont les droits dépendent de la Fédération française de football (FFF), ce sont tous les contrats télévisés du football professionnel qui devraient être l'objet de l'appel d'offres. Leur durée, actuellement fixée à cinq ans, passera à trois ans, conformément aux recommandations de Bruxelles en matière de concurrence. Détenteur de l'exclusivité du championnat depuis 1984, Canal+ verse environ 700 millions de francs par an (106 millions d'euros) à la LNF. Ce montant accordé à la chaîne cryptée, pour chaque journée de championnat, un match décalé sur son antenne, un second match décalé sur Canal+ numérique et



sept autres rencontres en paiement à la séance sur Kiosque. TF 1, de son côté, s'acquitte de 68 millions de francs pour diffuser l'émission dominicale Téléfoot. France Télévision, enfin, paie 57 millions de francs pour la Coupe de la Ligue.

SCÉNARIO CATASTROPHE

Dans les négociations en cours, un produit supplémentaire pourrait être créé : un troisième match décalé. L'hypothèse n'est pas exclue, au siège parisien de la Ligue, rue Léo-Delibes. Il est aussi envisagé de mettre fin au principe d'exclusivité pour le paiement à la séance. Un Marseille-Bordeaux pourrait ainsi être diffusé en même temps sur les deux bouquets numériques Télévision par satellite (TPS) et CanalSatellite.

Un nombre limité de candidats devraient répondre à l'initiative de la Ligue. La LNF ne souhaitant pas que le championnat soit diffusé en clair de peur de voir les

stades se vider, seuls Canal+ et son rival TPS (TF 1, M 6, Suez-Lyonnaises des eaux et France Télévision Entreprises) devraient être sur les rangs.

Cette renégociation anticipée des droits est à haut risque pour Canal+. Aujourd'hui, le prix payé par la chaîne pour les droits cryptés du football est relativement peu élevé : un franc investi lui en rapporte quatre. Elle fera tout pour conserver la D1, car le football est la première motivation d'abonnement à Canal+ pour 40 % des souscripteurs. Faute de ballon rond, estiment les spécialistes, 1,5 million d'abonnés pourraient passer à la concurrence.

Ce scénario catastrophe a peu de risques de survenir. En effet, les actionnaires de TPS ne sont pas d'accord sur la stratégie à adopter. Adepte d'une concurrence frontale avec Canal+, TF 1 mettrait volontiers le prix pour chiper le football français à la chaîne cryptée. Mais M 6 et Suez-

Lyonnaises des eaux ne sont pas prêts à payer « n'importe quel prix ». Selon eux, la rentabilité de TPS, attendue en 2001-2002 avec de 1,2 million à 1,3 million d'abonnés, pourrait en souffrir.

Fort de ses 50 % dans TPS, le bloc Suez-Lyonnaises/M 6 semble, pour le moment, avoir imposé ses vues. Le duo pourrait se satisfaire,

dans un premier temps, de l'arrêt de l'exclusivité du paiement à la séance. Tous les matches de D1, même ceux diffusés sur Canal+, seraient proposés en paiement à la séance par TPS et Kiosque.

Le but de la LNF est clair : la renégociation des droits télévisés du championnat devra lui rapporter le double du montant versé ac-

Une chaîne pour les « petits sports »

Délaissés par la télévision, les « petits sports » auront leur chaîne. Le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) a annoncé, mardi 4 mai, le lancement d'une chaîne « spécifique au mouvement sportif ». Ce nouveau programme pourrait être lancé le 1^{er} janvier 2000 sous l'égide du CNOSF. L'objectif est d'ouvrir une fenêtre audiovisuelle pour les disciplines peu prisées par les télévisions hertziennes ou les chaînes thématiques.

Le CNOSF prévoit de doter la chaîne d'un budget annuel compris entre 65 et 85 millions de francs (10 à 13 millions d'euros) notamment grâce à un partenariat avec France Télévision et France Télécom. Baptisé France Olympique, le programme pourrait être repris sur Télévision par satellite (TPS). Il « concernera tous les sports, olympiques et non olympiques, et toutes les fédérations », explique-t-on au CNOSF.

Des chaînes françaises de plus en plus attirées par le ballon rond

● **TF 1.** Chaque dimanche matin, les parts de marché de « Téléfoot » sont à la hausse. L'émission a même été allongée d'un quart d'heure après la suppression du « Millionnaire ». Les audiences des matches de l'équipe de France sont également très bonnes : France-Ukraine et France-Arménie ont été regardés successivement par 9,36 millions et 11,2 millions de téléspectateurs. Détentrice des droits télévisés des Bleus jusqu'en 2001, TF 1 vient de répondre favorablement à la requête de la Fédération française de football (FFF), qui souhaitait que soit revalorisé le prix à payer pour chaque retransmission des nouveaux champions du monde. Il lui en coûtera désormais 13 millions de francs par match, au lieu de 10 millions jusque-là.

La Une vient également de racheter les droits de la nouvelle Ligue des champions à l'Union européenne de football (UEFA) pour plus de 500 millions de francs. Les droits cryptés ont été rétrocédés à Canal+. Attentive à ne pas offrir « trop » de football en prime time, TF 1 continuera, la saison prochaine, à diffuser le même volume de rencontres. La chaîne privée, enfin, n'a pas l'intention de rentrer dans le capital d'un club. « Ce n'est pas notre métier », rappelait récemment Patrick Le Lay à L'Expansion. En 1998, le groupe Bouygues avait entamé des discussions avec le Red Star.

● **Canal+.** Détentrice du championnat de D1, la chaîne de Pierre Lescurie n'est pas contre une reval-

orisation anticipée de son contrat, comme le souhaite la LNF, mais réclame une prolongation de son exclusivité en raison de la concurrence de TPS. L'offre de football de Canal+ sera renforcée, la saison prochaine, par la diffusion des rencontres de la Ligue des champions, dont elle a racheté à TF 1 les droits cryptés pour 250 millions de francs. Si une troisième équipe française se qualifie pour l'épreuve, ses rencontres seront diffusées sur Kiosque, le service de paiement à la séance de Canal+.

En devenant propriétaire des Girondins de Bordeaux, M 6 a rappelé qu'il fallait compter sur elle

● **France Télévision.** Le succès de la Coupe de la Ligue, acquise pour la période 1997-2000 en échange de 57 millions de francs par an, a convaincu les dirigeants de France Télévision qu'il fallait étoffer leur offre football. En décembre de saison, à la faveur d'un litige chez la partie adverse, France 2 avait récupéré le droit de retransmettre le match Islande-France, mais s'était abstenue de le faire au dernier moment. Parallèlement, le service public a signé un

accord avec la FFF afin de retransmettre les matches de l'équipe de France A'. Aucune rencontre n'a cependant été diffusée pour le moment.

Mais France Télévision se positionne également sur le marché des Coupes d'Europe. Si le Paris-Saint-Germain n'avait pas été éliminé au premier tour de la Coupe des coupes cette saison, certains de ses matches, rachetés à Canal+, seraient passés sur son antenne. Les finales de la C 2, de la C 3 et de la Supercoupe d'Europe ont été acquises par le service public. La qualification de l'OM pour la finale de la Coupe de l'UEFA, le 12 mai, devrait garantir une audience supérieure à 10 millions de téléspectateurs.

● **M 6.** En devenant propriétaire du club des Girondins de Bordeaux, M 6 a rappelé qu'il fallait désormais compter sur elle. Sa stratégie est à long terme : si un jour les clubs français obtiennent la possibilité de gérer eux-mêmes leurs contrats télévisés, les Girondins n'auront plus qu'à se retourner vers le partenaire de M 6, UFA-Sport, une filiale du groupe allemand Bertelsmann spécialisée dans la négociation des droits au coup par coup. Privée jusque-là de retransmission sportive importante, la chaîne s'est récemment portée candidate pour les matches de l'équipe de France de rugby, mais France Télévision a remporté le contrat.

● **TPS.** Le football est le terrain de l'affrontement entre TF 1 et le bloc Suez-Lyonnaises des eaux-

M 6, respectivement actionnaires à 25 % et 50 % du bouquet numérique. Après le refus de la majorité des actionnaires de TPS d'acquiescer auprès de TF 1 les droits cryptés de la Ligue des champions, le bouquet n'aura plus d'offre de football dès la saison 1999-2000. Patrick Le Lay, PDG de TF 1 et de TPS, a été mandaté pour négocier avec la LNF les droits cryptés du championnat de France de division 1. Pour autant, M. Le Lay n'aurait pas obtenu un chèque en blanc. Suez-Lyonnaises et M 6 auraient fixé un plafond de dépenses. TPS se contenterait, dans un premier temps, de l'arrêt de l'exclusivité du paiement à la séance avec la diffusion intégrale de chaque journée de championnat. Puis, à l'échéance du contrat avec Canal+, TPS pourrait espérer un partage du championnat : les meilleures affiches resteraient sur Canal+ tandis que les rencontres de « deuxième choix » prendraient place sur TPS.

● **Pathé Sport (ex-AB Sports).** La chaîne du sport créée en 1997 consacre beaucoup de place au football, mais doit composer avec les « miettes » : championnats sud-américains (Argentine, Brésil, Chili, Mexique), championnat du Japon, matches européens de C 2 et de C 3 sans club français, etc. Son actionnaire principal, le groupe Pathé, vient d'injecter 100 millions de francs dans l'Olympique lyonnais, sans toutefois en prendre le contrôle.

G. D. et F. P.

Un cheval de Troie pour Murdoch dans la télévision allemande

C'EST UNE NOUVELLE version de l'arroseur arrosé ! RTL, première chaîne privée allemande, avait refusé de payer le prix proposé par l'UEFA pour reconduire son contrat de diffusion de la Ligue des champions. La chaîne contrôlée par la CLT-UFA avait entamé un bras de fer avec l'UEFA pour peser sur le montant du contrat. Sans risque, croyait-elle. S'engouffrant dans la brèche, Rupert Murdoch a ramassé la mise. TM3, petite chaîne de câble et du satellite contrôlée par le magnat australo-américain, a proposé 160 millions de deutschemarks (82 millions d'euros) et emporté le marché, malgré un dernier effort financier de RTL (120 millions de deutschemarks, 61 millions d'euros).

En Allemagne, le raid éclair de TM3 sur la Ligue des champions a surpris. La chaîne, reçue par 80 % des foyers raccordés au câble et au satellite, propose jusqu'à aujourd'hui une programmation essentiellement consacrée aux films et aux séries. Le sport ne figure pas au nombre de ses émissions. Mais M. Murdoch n'a jamais fait mystère de son intérêt pour le paysage audiovisuel allemand. Ses tentatives pour entrer dans le capital de la chaîne cryptée Première ou pour prendre la majorité de Vox en sont les preuves. En achetant TM3, le magnat reprenait moins une des nombreuses chaînes thématiques d'outre-Rhin qu'il ne s'octroyait, d'un coup, une place dans l'offre très encombrée et très disputée du

tuellement par Canal+. Avec un pactole annuel situé entre 1,2 milliard et 1,5 milliard de francs, le football français se mettrait au niveau de ses voisins européens. Une telle augmentation aurait également pour effet de contre-carrer momentanément les revendications d'un certain nombre de présidents de clubs qui, à l'instar de Robert Louis-Dreyfus à Marseille ou de Patrick Proisy à Strasbourg, ont plusieurs fois brandi la menace de gérer eux-mêmes les droits télévisés de leur équipe.

Mais les clubs, et notamment les plus gros d'entre eux, veulent plus d'argent, sans attendre l'échéance du contrat actuel avec Canal+. C'est l'autre objectif de l'appel d'offres anticipé voulu par la LNF : le vainqueur des enchères sera vraisemblablement invité à verser, par avance, une partie de son futur contrat valable de 2001 à 2004.

PARTAGE ÉGALITAIRE

Aujourd'hui, un club de D1 touche 27 millions de francs par an grâce au système de péréquation de la manne télévisuelle mis en place par la Ligue. Ce partage égalitaire devrait être maintenu. Mais la somme, jugée notablement insuffisante par certains clubs, sera revalorisée. Il en sera de même pour les primes données aux meilleures équipes du championnat – aujourd'hui 12 millions de francs pour le premier, 10 millions pour le deuxième, 7 millions pour le troisième.

La Ligue est aussi prête à faire un autre cadeau : modifier la distribution des recettes du paiement à la séance. Actuellement, les sommes générées par le « pay per view » sont partagées équitablement entre les clubs, quelle que soit l'audience réalisée par les uns et les autres. A l'avenir, les 50 francs déboursés par le téléspectateur pour suivre un match de son équipe préférée iront directement dans les caisses du club en question (une partie étant reversée à la chaîne diffuseur). Toutefois, le « pay per view », technologie récente, ne génère pas encore des recettes très importantes. L'Olympique de Marseille arrive en tête de l'Audimat, avec de 5 000 à 15 000 acheteurs par match. Certains clubs n'attirent pas plus de 300 souscriptions.

Guy Dutheil et Frédéric Potet

G. D.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **NATIONAL SEMICONDUCTOR** : le fabricant de semi-conducteurs américain a décidé, mercredi 5 mai, de se retirer du marché des microprocesseurs pour PC dans lequel il intervenait depuis le rachat de Cyrix en 1997. L'usine de Portland devrait être vendue et près de 550 emplois devraient être supprimés.

● **IBM** : le comité central d'entreprise d'IBM France et le comité d'établissement de l'usine de Corbeil-Essonnes ont rejeté, mardi 4 et mercredi 5 mai, le plan de la direction pour ce site qui produit des composants électroniques (*Le Monde* daté des 25-26 avril). Ce projet industriel s'accompagne de 1 150 suppressions d'emplois, sur un total de 3 000.

● **GENSET** : le numéro un français des biotechnologies a rendu public, le 5 mai, la signature d'un accord de collaboration de 2 ans avec la faculté de médecine de l'université américaine Johns-Hopkins, pour l'identification de gènes de susceptibilité à la schizophrénie.

● **AUTOMOBILE** : le marché automobile japonais a baissé pour le 25^e mois consécutif en avril, avec des ventes en chute de 11 % par rapport au même mois de 1998.

● **VOLKSWAGEN** : une plainte en nom collectif pour génocide a été déposée aux Etats-Unis contre le groupe automobile Volkswagen, accusé d'avoir maltraité et laissé mourir les enfants de travailleurs forcés durant la seconde guerre mondiale.

● **HOECHST** : le groupe chimique et pharmaceutique allemand a plaidé coupable d'entente sur les prix sur les conservateurs alimentaires « sorbates » et accepté de payer une amende de 36 millions de dollars (34 millions d'euros) pour éviter des poursuites, a annoncé mercredi 5 mai le département américain de la justice.

● **CATIMINI/IKKS** : les deux fabricants de vêtements pour enfants de Cholet (Maine-et-Loire) ont fusionné mercredi 5 mai pour donner naissance à Génération Y, qui devient, derrière Zannier, le numéro deux français du secteur.

● **HABILLEMENT** : le patronat du commerce de détail de

l'habillement (FNH, 50 000 salariés) et les syndicats CFDT, CFTC et CFE-CGC ont signé un accord de branche sur les 35 heures, a-t-on appris mercredi. Cet accord prévoit une application directe pour les entreprises de moins de 11 salariés.

● **STRAFOR-FACOM** : les syndicats CGT, CFDT, FO et CGC de la société d'outillage s'inquiètent, dans un communiqué publié mercredi, d'une éventuelle contre-OPA américaine pour bloquer l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le groupe français Fimalac, en raison des « conséquences désastreuses des méthodes de gestion américaine ».

● **PEPSI-COLA** : Charles Bouaziz, directeur général de la filiale française du groupe américain, estime, dans un entretien aux *Echos* du 6 mai, que la nouvelle offre de Coca-Cola pour le rachat d'Orangina « est un pur habillage qui ne règle rien à la question de la concurrence en France ».

SERVICES

● **LA POSTE** : la CGT-PIT a appelé les postiers à un « temps fort de mobilisation » mardi 11 mai, jour d'un comité paritaire national sur l'application de l'accord sur les 35 heures.

FINANCES

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** : le syndicat FO de la banque s'est inquiété mercredi des conséquences de l'offre publique d'échange de la BNP sur Paribas et SG, susceptibles, selon le syndicat, d'entraîner « 10 000 à 12 000 suppressions d'emplois à la SG d'ici à 2002, soit 17 % des effectifs ».

● **COMIT** : un pacte d'actionnaires, avec notamment la banque d'affaires Mediobanca, l'assureur Generali et l'allemand Commerzbank, qui représentent 24,31 % du capital de la Banca Commerciale Italiana (Comit), a été mis en place, a annoncé mercredi Generali. Unicredito a rappelé le maintien de son offre de fusion amicale à cette dernière.

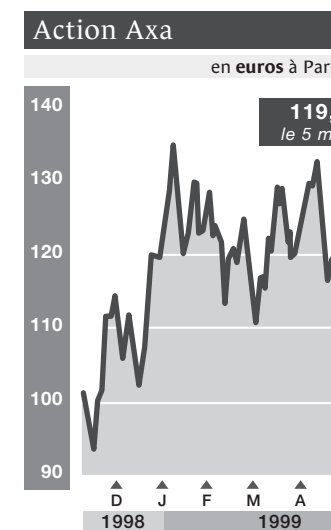
RÉSULTATS

■ **SWISS RE** : le groupe de réassurance helvétique a réalisé en 1998 un résultat net en hausse de 18,1 %, à 2,504 milliards de francs suisses (1,6 milliard d'euros). Le montant des primes brutes a augmenté de 3,6 %, à 18,042 milliards de francs suisses en 1998.

VALEUR DU JOUR

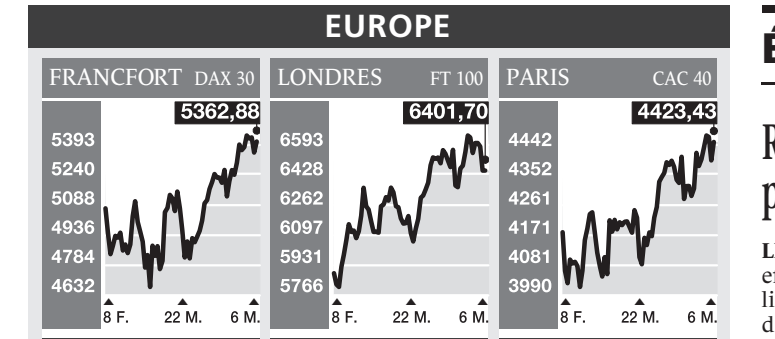
Axa veut doubler sa capitalisation boursière

CLAUDE BÉBÉAR nourrit de grandes ambitions. Le président d'Axa a affirmé, mercredi 5 mai, devant ses actionnaires réunis en assemblée générale que « la seule protection contre une OPA est d'avoir une capitalisation boursière dissuasive pour un éventuel prédateur ». Il considère la valorisation actuelle « encore insuffisante ». « Je ne me sentirai à l'aise que lorsqu'elle avoisinera 100 milliards de dollars », soit 95 milliards d'euros, plus du double de la capitalisation actuelle. Le titre a clôturé la séance de mercredi en baisse de 3,07 %, à 119,90 euros (786,49 francs), soit une capitalisation boursière de 42 milliards d'euros (275,5 milliards de francs). Après avoir racheté l'assureur britannique Guardian Royal Exchange en début d'année, Axa, qui totalise un chiffre d'affaires de 58 milliards d'euros et gère des actifs de 559 milliards d'euros, est prêt « à reprendre une croissance externe soutenue », notamment au Japon, et en Corée du Sud. Mais Axa a démenti « toute discussion » avec Generali. Les spéculations vont bon train, depuis l'éviction d'Antoine Bernheim de la présidence de la compagnie italienne, sur le sort de la participation de 5 % de Lazard dans le capital de l'assureur italien. Il n'empêche, « le marché italien nous intéresse, c'est le marché européen dans lequel nous sommes le plus faible », a pré-

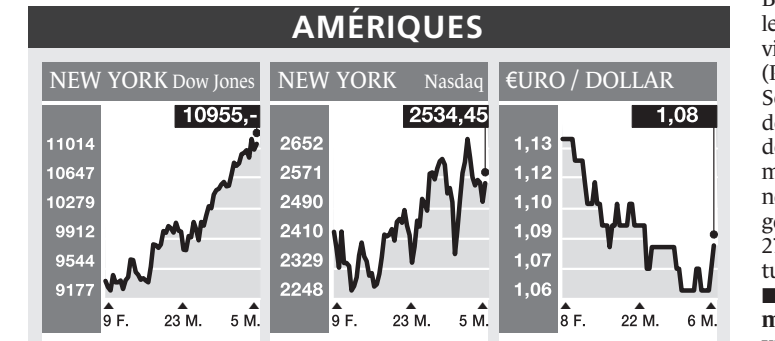


cisé Claude Bébéar. M. Bernheim a été renouvelé pour deux ans au conseil de surveillance d'Axa. Parallèlement, M. Bébéar a réaffirmé son soutien à la BNP dans son offre pour racheter la Société générale et Paribas. Il s'est dit prêt à servir de médiateur afin de mettre fin à un « feuilleton financier » qu'il juge dommageable pour les groupes concernés. Tout en prônant le dialogue, M. Bébéar s'est félicité que la note de la COB « confirme notre analyse de liberté de choix » au sujet des offres publiques d'échange en cours (*Le Monde* du 6 mai). « Axa devra choisir entre les différentes offres. Le premier critère devra être l'intérêt d'Axa et de ses actionnaires. Si cette décision devait intervenir aujourd'hui, ce serait le projet BNP », a déclaré M. Bébéar.

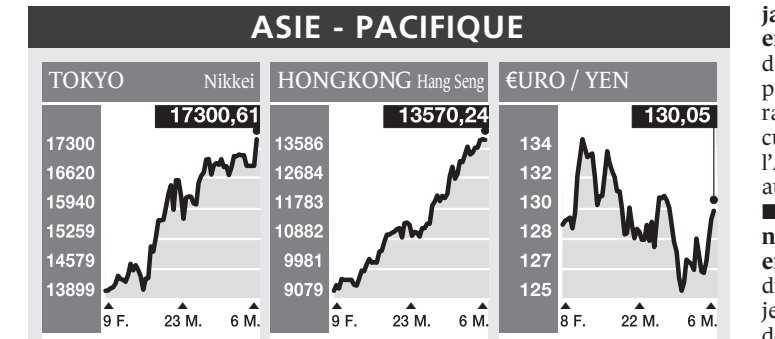
Pascale Santi



Indice	Cours	Var. %	Var. %
Europe 10h15	Indice sélection	cours 06/05	Var. % 05/05
EUROPE	EURO STOXX 50	3728,11	0,32
EUROPE	STOXX 50	3715,91	0,42
EUROPE	EURO STOXX 324	321,15	0,27
EUROPE	STOXX 653	309,14	0,33
PARIS	CAC 40	4423,43	1,27
PARIS	MIDCAC	0,00
PARIS	SBF 120	2994,28	1,21
PARIS	SBF 250	0,00
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00
AMSTERDAM	AEX	573,54	0,61
BRUXELLES	BEL 20	3239,45	0,22
FRANCFORT	DAX 30	5362,88	1,05
LONDRES	FTSE 100	6401,70	-2,01
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00
MILAN	MIBTEL 30	36819,00	0,54
ZURICH	SPI	7347,60	0,88



Indice	Cours	Var. %	Var. %
Amérique 10h15	Indice sélection	cours 05/05	Var. % veille
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10955,41	0,64
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1347,31	1,15
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2534,45	1,99
TORONTO	TSE INDEX	7023,62	-0,44
SAO PAULO	BOVESPA	11578,00	2,75
MEXICO	BOLSA	322,19	0,10
BUENOS AIRES	MERVAL	597,58	3,40
SANTIAGO	IPSA GENERAL	119,23	0,29
CARACAS	CAPITAL GENERAL	5668,18	1,03



Indice	Cours	Var. %	Var. %
Zone Asie 10h15	Indice sélection	cours 06/05	Var. % 05/05
TOKYO	NIKKEI 225	17300,61	3,59
HONGKONG	HANG SENG	13570,24	-0,12
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	93,49	5,41
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3038,60	-0,10
BANGKOK	SET	39,14	1,27
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3633,27	2,14
WELLINGTON	NZSE-40	2248,89	0,65

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 s'inscrivait en hausse de 0,84 %, à 4 404,98 points, jeudi 6 mai à l'ouverture de la séance. Mercredi, la baisse du dollar avait contribué à accélérer le rythme des prises de bénéfice à la Bourse de Paris, qui avait atteint dans la matinée un niveau record. L'indice CAC 40 avait terminé sur une perte de 1,59 %, à 4 368,17 points.

FRANCFORT

LA BOURSE DE FRANCFORT a débuté la séance de jeudi sur une hausse de 0,64 %, l'indice DAX s'affichant à 5 328,97 points. Mercredi, la Bourse de Francfort était en baisse de 1,53 %, le DAX clôturant à 5 295,22 points.

LONDRES

LA BOURSE DE LONDRES a clôturé en forte baisse, mercredi, l'indice FTSE 100 reculant de 2 %, à 6 401,7 points. Les investisseurs ont fait preuve de prudence avant l'annonce jeudi de la décision de la banque centrale sur le maintien ou la baisse de ses taux directeurs alors que l'économie britannique semble avoir évité la récession.

TOKYO

LA BOURSE DE TOKYO a enregistré une forte hausse, jeudi. L'indice Nikkei a progressé de 3,6 %, à 17 300,61 points. Il est parvenu à casser le seuil des 17 000 points et il a retrouvé son niveau du 24 octobre 1997.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a progressé, mercredi 5 mai, de 0,63 %, à 10 955,41 points. Le marché, longtemps indécis, a terminé en hausse grâce à la progression du titre AT&T qui a mis la main sur MediaOne et à une légère détente en fin de séance des taux à long terme.

MONNAIES

LE DOLLAR a subitement abandonné, mercredi 5 mai, du terrain face à l'euro, passant de 1,06 dollar à 1,076 dollar dans la journée. Le rebond de la devise européenne s'explique par l'espoir d'un règlement de la crise au Kosovo, dont les modalités devaient être évoquées jeudi à la réunion du G 8 (pays du G 7 plus la Russie), à Bonn. Jeudi matin, le dollar perdait également du terrain face au yen japonais pour se négocier à 120,52 yens.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient orientés à la hausse, jeudi 6 mai au matin. A Paris, sur le marché à terme, le contrat euro-notionnel (gisement d'emprunts d'Etat français et allemands) a progressé à 95,41 points, dans les premières transactions grâce à la détente du rendement de l'OAT à 10 ans, à 4,05 %. A Francfort, le rendement du Bund à 10 ans s'est établi à 3,94 %, en baisse sensible. La veille, les taux à long terme américains avaient également réflué à 5,70 %.

ÉCONOMIE

Réduction de la dette publique américaine

LE GOUVERNEMENT américain a effectué un paiement de 116 milliards de dollars (107 milliards d'euros), au premier trimestre 1999, pour réduire la dette nationale, utilisant pour ce faire une partie de l'excédent budgétaire, a annoncé, mercredi 5 mai, le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin. Depuis mars 1997, l'administration Clinton a réduit la dette publique fédérale détenue par des créanciers privés de 330 milliards de dollars, pour la ramener à 2 760 milliards.

La réduction de la dette nationale signifie une baisse des taux d'intérêt, une épargne nationale plus élevée et, de ce fait, davantage d'investissements et une économie plus forte, a souligné M. Rubin dans un communiqué. Le président Bill Clinton a proposé de ramener le ratio de la dette nationale à environ 7 % du Produit intérieur brut (PIB) américain sur quinze ans.

Selon les projections budgétaires de la Maison Blanche, le paiement des intérêts dus par le gouvernement fédéral sur la dette nationale ne représenterait que 2 % du budget des Etats-Unis en 2014, contre 27 % en 1992 et moins de 20 % actuellement.

■ **L'économie aux Etats-Unis** montre un « fort niveau » d'activité et un rythme d'expansion « modéré », alors que les prix demeurent généralement stables, sauf pour le pétrole et le gaz, selon le Livre beige de la Réserve fédérale publié mercredi.

■ **Les commandes industrielles aux Etats-Unis** ont augmenté de 2 % en mars, a annoncé, mercredi, le département du commerce.

■ **JAPON** : le marché automobile japonais s'est contracté de 11 % en avril, par rapport à son niveau du même mois de 1998, ce qui porte sa phase actuelle de marasme à vingt-cinq mois consécutifs, a annoncé, jeudi à Tokyo, l'Association des concessionnaires automobiles japonais (JADA).

■ **La consommation des ménages japonais** a baissé de 1,9 % en mars, par rapport à son niveau du même mois de 1998, a annoncé, jeudi, l'agence gouvernementale de gestion et de coordination.

■ **PHILIPPINES** : la Banque mondiale va prêter aux Philippines jusqu'à 2 milliards de dollars, de juillet 1999 à juin 2000.

■ **BRÉSIL** : le nombre de Brésiliens considérés comme pauvres a diminué de douze millions entre 1990 et 1996, selon une étude de la

Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal) publiée mercredi. Cette baisse de la pauvreté « est quelque chose qui ne s'est jamais produit dans le pays en si peu de temps », s'est félicité Roberto Borges, président de l'Institut d'investigations économiques appliquées (IPEA) de Brasilia, qui travaille avec la Cepal.

■ **Le Brésil a accusé un déficit de sa balance commerciale** de 779 millions de dollars lors des quatre premiers mois de 1999, a indiqué, mercredi, le ministère du développement, de l'industrie et du commerce.

■ **PÉTROLE** : les prix du pétrole devraient s'établir à 14,50 dollars le baril en 1999, après être tombés à 13,07 dollars en moyenne en 1998, affirme la Banque mondiale dans un rapport trimestriel sur les marchés des matières premières paru mercredi. En 2000, le prix du baril progresserait à 16,50 dollars, et à 17 dollars en 2001.

■ **FRANCE** : les ventes de la grande distribution en avril en France ont augmenté de 2,8 % dans les hypermarchés, de 5,2 % dans les supermarchés et de 1,3 % dans les magasins de proximité par rapport au même mois de 1998, selon l'indice de la FCD publié mercredi.

■ **ESPAGNE** : l'Etat espagnol a économisé, entre 1996 et 1998, 1 958 milliards de pesetas (11,77 milliards d'euros) sur le service de sa dette grâce à la forte baisse des taux d'intérêt, a indiqué, mercredi, le secrétaire d'Etat à l'économie, Cristobal Montoro.

■ **GRÈCE** : l'indice général des prix à la consommation a enregistré en Grèce une hausse de 1 % au mois d'avril, ramenant le rythme annuel de l'inflation à 2,8 %, le meilleur résultat depuis vingt-huit ans, a annoncé, mercredi, le service national des statistiques.

■ **PORTUGAL** : la production industrielle portugaise a enregistré une baisse de 1,6 % en février 1999, par rapport au mois de février 1998, a indiqué, mercredi, l'Institut national de statistiques (INE).

■ **POLOGNE** : la Pologne adhérait à l'euro « au plus tard » trois ans après son entrée dans l'Union européenne, a déclaré, mercredi, la présidente de la banque centrale polonaise NBP, Hanna Gronkiewicz-Waltz. La Pologne, qui négocie avec Bruxelles son entrée dans l'UE, affirme être prête à en devenir membre à la fin 2002 ou au début de 2003.

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
€uro contre ▶	Taux	contre franc ▶	Taux
FRANC.....	6,55957	€URO.....	0,15245
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL.....	3,38774
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,78703
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894
FLORIN NEERLANDAIS 2,20371		FLORIN NEERLANDAIS 2,97660	
FRANC BELGE (10).....	4,03999	FRANC BELGE (10).....	1,62807
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324
		€URO contre ▶	05/05
		COURONNE DANOISE.....	7,4622
		COUR. NORVÉGIENNE.....	8,2566
		COUR. SUÉDOISE.....	8,9845
		COURONNE TCHÈQUE.....	37,547
		DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,6194
		DOLLAR CANADIEN.....	1,5535
		DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	1,9171
		DRACHME GRECQUE.....	325
		FLORINT HONGROIS.....	250,19
		ZLOTY POLONAIS.....	4,1765

Cours de change croisés						
06/05 10h15 ▶	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	1,08075	0,83050	1,08075	1,63745	1,63795	0,87286
YEN.....	120,41000	130,05500	19,83500	197,20000	81,02500
EURO.....	0,92528	0,76891	0,15245	1,51680	0,62250
FRANC.....	6,08975	5,04295	6,55957	9,94805	4,08465
LIVRE.....	0,61052	0,50690	0,65930	0,10060	0,41060
FRANC SUISSE.....	1,48620	1,23435	1,60400	0,24485	2,43545

Taux d'intérêt (%)

Taux 05/05 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	2,49	2,46	4,07	4,98
ALLEMAGNE.....	2,47	2,50	3,95	4,93
GDE-BRETAG.....	5,89	5,98	4,72	4,66
ITALIE.....	2,93	2,90	4,21	5,19
JAPON.....	0,08	1,42
ÉTATS-UNIS.....	4,69	4,61	5,40	5,71
SUISSE.....	0,56	0,82	2,43	3,75
PAYS-BAS.....	2,52	2,53	4,10	5

Matif

Cours 10h15 ▶	Volume	dernier	premier
Notionnel5,5	2772	95,39	95,43
JUN 99.....
Euribor 3 mois	301	97,41	97,41
JUN 99.....

Matières premières

En dollars ▶	Cours 05/05	Var. %
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1586,5	-0,16
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1356
PLOMB 3 MOIS.....	545,5	0,28
ETAIN 3 MOIS.....	5610	-0,18
ZINC 3 MOIS.....	1079	-0,37
NICKEL 3 MOIS.....	5520	0,27
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	5,39	0,65
PLATINE A TERME.....	78927,18	-0,72
GRAINES DENRÉES		
BÉ (CHICAGO).....	250,5	-0,79
MAÏS (CHICAGO).....	218,5
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	129,9	-0,15
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	996	0,30
CAFÉ (LONDRES).....	1390	1,31
SUCRE BLANC (PARIS).....	176

Pétrole

En dollars ▶	Cours 05/05	Var. %
BRENT (LONDRES).....	17,05
WTI (NEW YORK).....	18,85	-0,68
LIGHT SWEET CRUDE.....	18,89	-0

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Telecel-Communications Pessoais a cédé, mercredi 5 mai, 2,57 %, à 115,46 euros. Le titre de la seconde société de téléphonie mobile portugaise a chuté en Bourse en quatre jours de 18 % depuis l'annonce d'une hausse de 2,2 % de ses revenus au premier trimestre, moins élevée que prévu.

Les investisseurs n'ont pas pénalisé la baisse de 83 % des profits au premier trimestre 1999 du second groupe de télévision par satellite en Europe, car elle s'explique par des dépenses importantes effectuées dans le but de gagner des abonnés. BSkyB a également révisé de nouvelles initiatives pour réaliser avec les sociétés de télévision par câble.

Table of stock prices for various European companies, including automotive, banking, and telecommunications sectors.

Table of stock prices for automotive companies (AUTOMOBILE).

Table of stock prices for banking companies (BANQUES).

Table of stock prices for telecommunications companies (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Table of stock prices for construction companies (CONSTRUCTION).

Table of stock prices for products of base (PRODUITS DE BASE).

Table of stock prices for consumer goods (CONSUMMATION CYCLIQUE).

Table of stock prices for chemicals (CHIMIE).

Table of stock prices for pharmaceutical companies (PHARMACIE).

Table of stock prices for conglomerates (CONGLOMÉRATS).

Table of stock prices for energy companies (ÉNERGIE).

Table of stock prices for telecommunications companies (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Table of stock prices for construction companies (CONSTRUCTION).

Table of stock prices for products of base (PRODUITS DE BASE).

Table of stock prices for consumer goods (CONSUMMATION CYCLIQUE).

Table of stock prices for chemicals (CHIMIE).

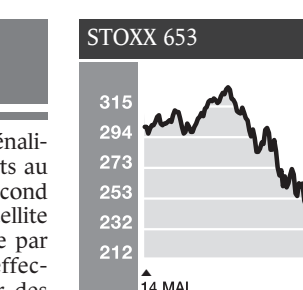


Table of stock prices for various companies, including Finnair, Wimper PLC, and Hermès Intl.

Table of stock prices for pharmaceutical companies (PHARMACIE).

Table of stock prices for energy companies (ÉNERGIE).

Table of stock prices for telecommunications companies (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Table of stock prices for construction companies (CONSTRUCTION).

Table of stock prices for products of base (PRODUITS DE BASE).

Table of stock prices for consumer goods (CONSUMMATION CYCLIQUE).

Table of stock prices for chemicals (CHIMIE).

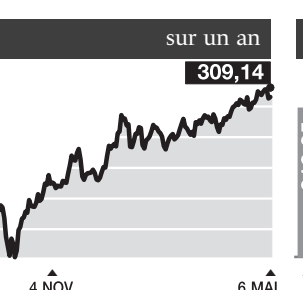


Table of stock prices for various companies, including Chr. Hansen Hld, Cultor, and Danisco.

Table of stock prices for pharmaceutical companies (PHARMACIE).

Table of stock prices for energy companies (ÉNERGIE).

Table of stock prices for telecommunications companies (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Table of stock prices for construction companies (CONSTRUCTION).

Table of stock prices for products of base (PRODUITS DE BASE).

Table of stock prices for consumer goods (CONSUMMATION CYCLIQUE).

Table of stock prices for chemicals (CHIMIE).

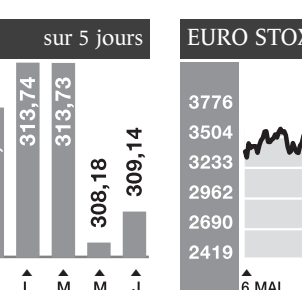


Table of stock prices for various companies, including Agf, Allianza Ass, and Allianz Ag.

Table of stock prices for pharmaceutical companies (PHARMACIE).

Table of stock prices for energy companies (ÉNERGIE).

Table of stock prices for telecommunications companies (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Table of stock prices for construction companies (CONSTRUCTION).

Table of stock prices for products of base (PRODUITS DE BASE).

Table of stock prices for consumer goods (CONSUMMATION CYCLIQUE).

Table of stock prices for chemicals (CHIMIE).

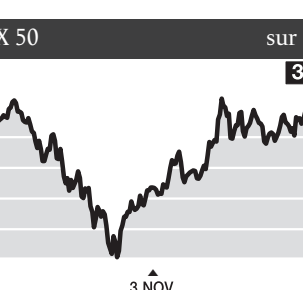


Table of stock prices for various companies, including Smiths Ind Plc, Smicroelec Sic, and Tandberg Data A.

Table of stock prices for pharmaceutical companies (PHARMACIE).

Table of stock prices for energy companies (ÉNERGIE).

Table of stock prices for telecommunications companies (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Table of stock prices for construction companies (CONSTRUCTION).

Table of stock prices for products of base (PRODUITS DE BASE).

Table of stock prices for consumer goods (CONSUMMATION CYCLIQUE).

Table of stock prices for chemicals (CHIMIE).

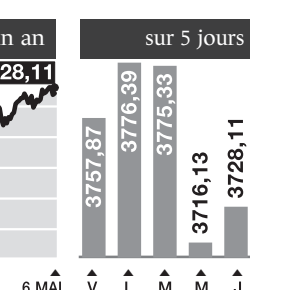


Table of stock prices for various companies, including Agf, Allianza Ass, and Allianz Ag.

Table of stock prices for pharmaceutical companies (PHARMACIE).

Table of stock prices for energy companies (ÉNERGIE).

Table of stock prices for telecommunications companies (TÉLÉCOMMUNICATIONS).

Table of stock prices for construction companies (CONSTRUCTION).

Table of stock prices for products of base (PRODUITS DE BASE).

Table of stock prices for consumer goods (CONSUMMATION CYCLIQUE).

Table of stock prices for chemicals (CHIMIE).

Advertisement for the Saab 9-3 series Ar 139 900F, highlighting its record in equipment and safety features.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for companies in the Amsterdam market.

Table of stock prices for companies in the Brussels market.

Table of stock prices for companies in the Frankfurt market.

Table of stock prices for companies in the Frankfurt market.

Table of stock prices for companies in the Frankfurt market.

★ CODES PAYS ZONE EURO: FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne...

VALEURS FRANÇAISES

L'action BNP s'affichait, jeudi 6 mai au matin, en hausse de 0,38 % à 77,65 euros. Le titre SG gagnait 1,40 % à 173,4 euros et Paribas grimpaient de 1,69 % à 101,9 euros.

L'action Lagardère, maison-mère de Matra Hautes Technologies, a gagné 0,39 % dans les premières transactions du jeudi 6 mai. Le gouvernement devait rendre publique, ce jour, la fourchette de prix pour l'introduction en Bourse du nouvel ensemble Aerospatiale-Matra.

L'action Primagaz était toujours suspendue, jeudi matin. La veille, son actionnaire principal, SHV, avait proposé de racheter le solde du capital à 86,45 euros.

L'action Eurotunnel a progressé de 2,53 %, à l'ouverture de la séance du jeudi 6 mai. Le concessionnaire du tunnel sous la Manche devait tenir son assemblée générale à Paris.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 6 MAI

Cours relevés à 10h15

Liquidation : 21 mai

Table of stock prices for French companies including B.N.P., Renault, Saint Gobain, etc.

Main table of stock prices for various companies, including international and second market sections.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 5 MAI

Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of stock prices for the Nouveau Marché section.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 6 MAI

Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of stock prices for the Second Marché section.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Fonds communs de placements

Table of mutual fund prices and performance.

SICAV

FCP

Une sélection. Cours de clôture le 5 mai

Table of SICAV and FCP prices and dates.

ABRÉVIATIONS

ABRÉVIATIONS

SYMBOLES

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

Table of abbreviations and symbols for the market.

Crédit Mutuel

Crédit Mutuel

Table of Crédit Mutuel products and prices.

SG ASSET MANAGEMENT

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management products and prices.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 7 MAI 1999

SCIENCES Qui inventa l'outil ? La découverte au Kenya, sur les rives du lac Turkana, d'un atelier de taille de pierre vieux de 2,34 millions d'années brouille à nouveau les pistes.

● **SA DESCRIPTION** par l'équipe de la paléontologue française Hélène Roche, dans la revue *Nature* du 6 mai, renforce d'autres observations engrangées depuis une vingtaine

d'années. ● **LES OUTILS** lithiques anciens retrouvés dans l'Est africain suggèrent de plus en plus clairement qu'une technique de taille déjà élaborée semblait exister avant l'apparition d'*Homo habilis*, notre ancêtre direct, et que ce dernier n'est pas forcément le premier tailleur de pierre (*Le Monde* du 24 janvier 1997). ● **PLUSIEURS** de ses contemporains,

dont les australopitèques, font office de candidats sérieux, et la découverte de nouveaux ossements fragilise le dogme selon lequel « l'outil, c'est l'homme ».

Et si le premier homme n'était pas l'inventeur du premier outil

La découverte au Kenya de galets taillés vieux de 2,34 millions d'années vient bouleverser les connaissances dans ce domaine. Ces pièces témoignaient de l'étonnante maîtrise technique de primates hominidés qui, peut-être, n'appartenaient pas encore au genre humain

LE « BERCEAU de l'humanité » pourrait bien être aussi celui de la technologie. Dans la région de la Rift Valley (Afrique de l'Est) où le premier représentant du genre humain s'est détaché de celui des primates, nos ancêtres fabriquaient déjà, il y a près de 2,5 millions d'années, des outils de pierre taillée avec une étonnante dextérité. Une équipe internationale, dirigée par Hélène



Roche, directeur de recherche à la Maison de l'archéologie et de l'ethnologie (CNRS, université Paris-X), en a acquis la certitude après plusieurs années de fouilles au Kenya.

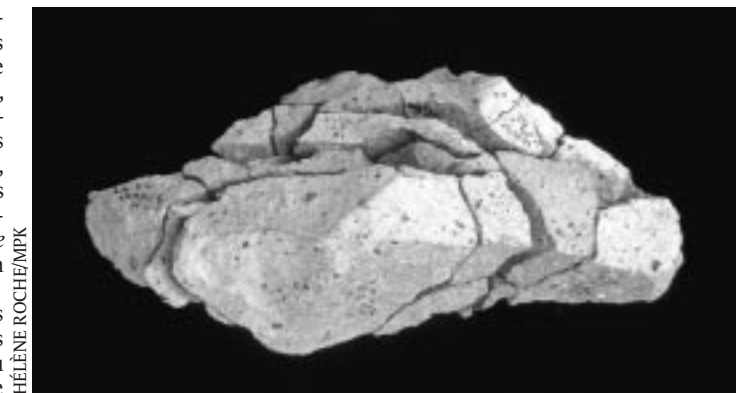
Dès la fin des années 70, l'attention des chercheurs avait été attirée par la découverte d'une quinzaine de galets sur les rives du Kada Gona, un affluent du fleuve Awash (Ethiopie), non loin

de l'endroit où le squelette de Lucy fut mis au jour, en 1974. Les plus anciens connus, datés de 2,58 à 2,63 millions d'années, étaient « indubitablement taillés », sur une ou deux faces. Mais « de manière assez maladroite », explique Hélène Roche. Les éclats trouvés à proximité indiquaient des « accidents de taille », témoignant d'un certain manque d'habileté.

A la fin des années 80, d'autres sites, vieux de 2,35 à 2,34 millions d'années, ont été trouvés plus au sud, près de l'endroit où le fleuve Omo se jette dans le lac Turkana, à la frontière de l'Ethiopie et du Kenya. Là encore, les silex étaient grossièrement travaillés, nés « d'écrasement par percussion trop violente ». Des milliers d'autres galets taillés, datés de 1,9 à 1,5 million d'années furent aussi trouvés à Koobi Fora (Kenya), sur la rive est du même lac, et dans les gorges d'Olduvai (Afrique du Sud).

« UN SITE EXCEPTIONNEL »

C'est manifestement autour du lac Turkana que nos lointains ancêtres ont eu un jour l'idée de tailler le silex pour décharner les os du gibier qu'ils chassaient ou racler les tubercules qu'ils déterraient. Pendant près d'un million d'années, les outils sont restés frustes. Ils n'ont été vraiment élaborés que pendant l'acheu-



L'un des soixante galets taillés du site de Lokalei, « remontés » par l'équipe d'Hélène Roche.

léen, période qui correspond à l'apparition d'*Homo erectus* dont on trouve la trace dans ces régions entre 1,8 million d'années et 600 000 ans avant notre ère, et qui réalisa, semble-t-il, les premiers « bifaces ». Les galets plus grossièrement taillés représentaient, logiquement, les premiers essais d'*Homo habilis* (entre 2 millions et 1,5 million d'années), généralement considéré comme le premier fabricant d'outils. Les plus anciens pouvaient, éventuellement, être considérés comme les tentatives des derniers australopitèques, premiers représentants de la branche des hominidés, plus tout à fait singes, pas encore vraiment hommes.

Travail constant ou instinct aveugle ?

LA FABRICATION d'outils exige-t-elle l'humain ? La réponse à cette question est un « non » catégorique. Notre soi-disant supériorité sur le reste de la création, déjà ébranlée par Copernic qui priva la Terre de sa position centrale dans l'Univers, puis par Darwin qui a réduit l'humanité à un produit de l'évolution au même titre que l'ensemble du règne animal, vacille aujourd'hui un peu plus.

Des chercheurs affirment que l'aptitude à fabriquer et à utiliser des outils, capacité autrefois considérée comme le propre de l'homme, ne serait qu'un talent fort répandu. Pire, les paléo-anthropologues suggèrent que les premiers hominidés qui auraient utilisé des outils seraient bien éloignés de l'idée qu'on se fait de l'humain.

Si l'outil se définit comme une extension du corps, conçu par l'organisme en vue d'un certain but, alors l'outil est chose courante dans la nature. Ainsi, les stromatolites de la cyanobactérie et les polypes des récifs de corail sont des outils. Les nids d'oiseaux, les termitières et les rayons de miel des abeilles le sont aussi. Que dire encore de ce fringillidé des îles Galapagos qui utilise les épines de cactus pour extraire les insectes ou de ce corbeau de Nouvelle-Calédonie qui taille des

feuilles en forme de lame pour la même raison... Beaucoup contesteront ces exemples, arguant que les outils conçus par l'homme impliquent un projet conscient et une réflexion. Ceux découverts par Hélène Roche et son équipe apportent la preuve que les êtres qui les ont fabriqués savaient exactement ce qu'ils faisaient. Mais il est difficile d'« aller voir » dans la tête des autres. Surtout lorsqu'il s'agit d'une espèce qui n'est pas la nôtre ou qui a disparu. Comment savoir, sans le demander, si l'outil que fabrique un corbeau, ou celui qu'a élaboré l'australopitèque, est le fruit d'un travail conscient ou d'un instinct aveugle ?

DES HACHES STÉRÉOTYPÉES

Les données archéologiques accordent une grande place à l'instinct. Prenons l'exemple de la hache, l'outil par excellence de l'homme préhistorique. Cet objet magnifique montre que son inventeur, sans doute l'*Homo erectus*, était un excellent artisan. De telles haches, vieilles d'un à deux millions d'années, ont été mises au jour en Afrique et en Eurasie. Toutes se ressemblent : le même modèle reproduit sur cinquante mille générations à travers le monde.

Cela n'a rien à voir avec l'usage de l'outil

tel qu'on le comprend aujourd'hui, usage qui suppose de l'imagination et, partant, de l'adaptation et du changement. Toutes ces haches restent stéréotypées, ce qui laisse à penser qu'*Homo erectus* fabriquait des outils de la même façon instinctive que les oiseaux construisent leur nid. Conclusion : la fabrication d'outils n'est donc pas une caractéristique spécifiquement humaine.

Pourtant, *Homo erectus* est, par certains de ses traits, très humain. C'est beaucoup moins le cas pour *Homo habilis*, auteur présumé des premiers outils. Mais *Homo habilis* est-il vraiment plus « humain » que l'« homme-singe-australopitèque » ? Bernard Wood (université George Washington, Washington DC), s'interroge.

La découverte de l'*Australopithecus garhi*, en Ethiopie, n'arrange pas les choses. En fait, plusieurs espèces d'hominidés ressemblant à l'australopitèque seraient apparues il y a deux à trois millions d'années. L'un au moins d'entre eux a été, à tort, classé *Homo*. Or certaines de ces espèces, sinon toutes, fabriquaient des outils. Sont-elles « humaines » pour autant ? Une chose est sûre : *Homo habilis* tombe aujourd'hui de son piédestal.

Henry Gee

Jean-Paul Dufour

Quatre scénarios pour expliquer la naissance d'une technique

EN 1964, Louis Leakey et son équipe annonçaient la découverte dans la gorge de l'Olduvai (Tanzanie) d'un hominidé à la boîte crânienne sensiblement plus grande que celle de l'« homme-singe » qu'on connaissait déjà, *Zinjanthropus boisei* (aujourd'hui *Paranthropus boisei*). Ce nouvel hominidé ayant été trouvé à proximité d'outils de pierre apparemment primitifs, ceux-ci lui furent tout naturellement attribués. Comme on pensait alors, sans le moindre doute, que l'aptitude à utiliser des outils était le propre de l'homme, le nouvel hominidé devint aussitôt humain. *Homo habilis* était né. Il était l'un de nous, et différait des « hommes-singes » que sont l'australopitèque et le paranthrope, dont il n'était ni acceptable ni envisageable de penser qu'il ait pu fabriquer des outils.

Qui fut le premier à en concevoir ? Difficile de répondre. Associer condition humaine et fabrication d'outils est pour nous suspect de subjectivité et d'anthropomorphisme. L'étude des os de la main laisse penser que *Paranthropus boisei* avait une dextérité lui per-

mettant de fabriquer des outils de pierre. Mais c'était aussi un contemporain et un voisin d'*Homo habilis*. Comme les outils découverts ne portent pas la marque de ceux qui les ont faits, l'un et l'autre peuvent aussi bien en être les auteurs que ne pas l'être.

COMPARAISON DE L'ANATOMIE

Aujourd'hui, les chercheurs travaillent sur quatre scénarios. Le premier, selon lequel *Homo habilis* aurait fabriqué des outils, mais pas *Paranthropus boisei*, est né de la comparaison de leur anatomie. *Paranthropus boisei* possédait un petit cerveau, protégé par un crâne puissant formant une crête à son sommet où s'ancraient les grands muscles maxillaires. Il avait des mâchoires énormes adaptées à un mode de vie herbivore. Trop occupé à se nourrir, *Paranthropus boisei* n'aurait guère permis à son modeste cerveau de penser à autre chose qu'aux besoins immédiats.

Homo habilis était, en revanche, cérébralement mieux doté. Ses dents, plus petites, étaient peu adaptées à un régime de végétaux coriaces. Il devait donc consom-

mer de la viande, aliment plus nutritif laissant plus de place à l'entretien des relations sociales. Le carnassier serait plus intelligent que l'herbivore. Mais *Homo habilis* ne possède ni les griffes ni les dents d'un prédateur. Peut-être a-t-il alors utilisé son cerveau pour concevoir et fabriquer les outils lui permettant de tuer et de dépecer.

L'idée, intéressante, ne se nourrit pas toutefois de ce que disent les faits. Elle s'appuie sur ce que nous pensons qu'ils devraient dire. Parce que nous sommes humains, nous nous croyons uniques, différents, intelligents et rationnels. Parce qu'*Homo habilis* ressemble plus à un être humain que *Paranthropus boisei*, nous le considérons aussitôt comme notre ancêtre. Or, lorsqu'on découvre un outil de pierre, on ne peut savoir qui l'a fabriqué, pas plus qu'on ne peut dire, lorsqu'on découvre un crâne fossile, s'il est notre ancêtre.

Le second de ces scénarios veut que *Paranthropus boisei* et *Homo habilis* aient l'un et l'autre conçu des outils. On ne peut le prouver. Et ce pour deux raisons. D'abord parce que les premiers outils fabri-

qués l'ont peut-être été dans des matériaux tels que le bois, qui se conservent mal sous leur forme fossile. De plus, nombre d'hominidés ont pu mettre au point des technologies simples qui n'étaient pas liées à la pierre.

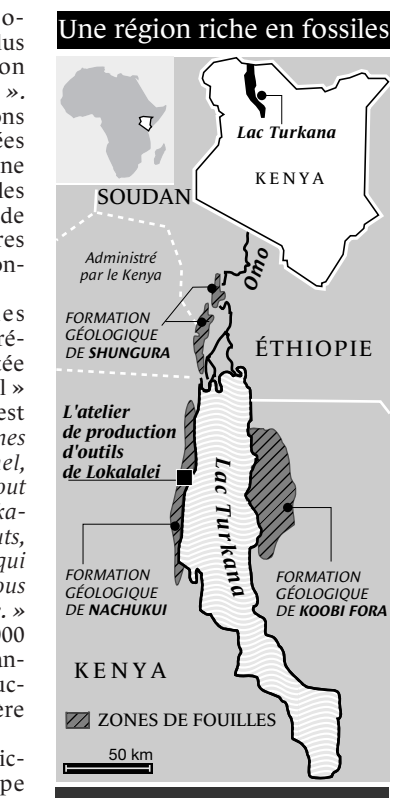
Ensuite, s'il est impossible d'attribuer un outil à son auteur, on s'attend néanmoins que les plus anciens de ces outils soient fabriqués selon des procédés stéréotypés, *Homo habilis* utilisant l'un d'eux et *Paranthropus boisei* un autre. Mais ceux, quels qu'ils soient, qui, les premiers, ont fabriqué des outils s'adaptaient sans doute mieux aux circonstances. Comme Hélène Roche et son équipe le montrent aujourd'hui au Kenya, les premiers fabricants d'outils n'étaient pas seulement de formidables techniciens, mais des êtres éminemment pragmatiques.

UNE ESPÈCE NOUVELLE

Que dire du troisième scénario affirmant que les premiers outils seraient le fait d'autres hominidés ? Comme les autres, cette hypothèse est impossible à prouver. Les dernières études réalisées ont

en fait compliqué la question posée. Elles ajoutent de nouvelles espèces d'hominidés dans la période comprise entre 3 et 2 millions d'années, qui correspondent à l'apparition des outils de pierre, lorsque *Homo habilis* et *Paranthropus boisei* vivaient en Afrique de l'Est. Dans un numéro de la revue *Science* daté du 23 avril, Tim White et son équipe présentent des restes d'hominidés découverts en Ethiopie dans des roches datant d'environ 2,5 millions d'années. Des indices situés pas très loin dans le temps et dans l'espace des outils de pierre les plus anciens.

Les fragments d'un crâne et une denture assez complète constitueraient le point de départ d'une espèce nouvelle, *Australopithecus garhi*. Il est cependant impossible d'attribuer à cette espèce, ou à toute autre, certains des ossements d'hominidés décrits par White et son équipe. Il pourrait s'agir d'*Australopithecus garhi* ou d'autre chose encore inconnu. Mais des entailles sur les os d'animaux indiquent que ces hominidés vieux de 2,5 millions d'années



« Leur schéma de débitage était relativement élaboré et systématiquement répété », explique Hélène Roche. A ce niveau, la taille de la pierre exige des connaissances de spécialiste. « Il leur fallait donc être capables d'apprécier la qualité et la morphologie de la matière première dont ils disposaient. La pierre ne se fracture pas n'importe comment. Elle a ses propres contraintes. Pour en tirer des éclats utilisables, il faut savoir comment orienter le bloc, selon quel angle et avec quelle force le percuter. »

UNE TECHNIQUE ÉLABORÉE

Une technique aussi élaborée n'a pas été acquise en un jour, ni même, probablement, en quelques dizaines de milliers d'années. Elle suppose un sérieux apprentissage. Même pour les *Homo sapiens* qui, dans les laboratoires du CNRS ou ailleurs, s'exercent à la fabrication de tels outils. « A l'époque, ils n'en étaient pas aux débuts. Loin de là », ce qui laisse à penser qu'avant *Homo habilis* des australopitèques taillaient probablement la pierre. « Depuis une vingtaine d'années, j'en étais persuadée, triomphe Hélène Roche. Lequel est-ce ? Les candidats sont nombreux. Chaque fois que l'on trouvera un dans la région, ce pourra être le bon. »

étaient des bouchers experts dans le maniement des outils.

Quant au quatrième et dernier scénario, il veut qu'*Homo habilis* n'ait pas fabriqué d'outils et que *Paranthropus boisei* l'ait fait. Cela non plus ne peut être prouvé, mais l'idée dérange, car elle heurte nos préjugés. Elle fait progresser ce que nous considérons comme l'homme-singe, et régesser ce que nous pensons être notre ancêtre et qui aurait été, naturellement ! plus intelligent que le paranthrope. Mais, parallèlement à la preuve donnée que les mains de ce dernier étaient capables de manipulations délicates, une autre existe, fournie par le crâne attribué à *Homo habilis*, qui montre que notre « ancêtre » supposé avait un comportement plus proche de celui du singe que de l'homme. Allez comprendre.

H. G.

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue internationale scientifique Nature. Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.

Au Stade de France, la nouvelle piste d'athlétisme conserve tous ses secrets

Paris espère y accueillir les championnats du monde de 2003

En raison des pluies d'avril, seulement une cinquantaine de mètres de la piste d'athlétisme du Stade de France ont pu être construits et présen-

tés lundi 3 avril. Le revêtement sera prêt pour accueillir le meeting de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 3 juillet. Les concepteurs de la piste as-

surent avoir pu concilier les exigences des sprinters et des coureurs de demi-fond. On ignore encore cependant la fréquence de son utilisation.

QUELQUES MOIS d'existence avaient suffi à lui dessiner un profil de légende. Mais il manquait encore au Stade de France un petit rien d'élégance. Un large ruban déroulé autour de sa pelouse, rouge strié de blanc, une piste d'athlétisme, une vraie, huit couloirs de bout en bout, plus un neuvième dans la ligne droite. Ses architectes en avaient tracé tous les contours, mais le Mondial de football a retardé sa pose. Un oubli qui sera bientôt réparé.

Les premiers mètres carrés de cette piste flambant neuve ont été présentés lundi 3 mai. Seul contre-temps : l'inauguration « athlétique » de la piste n'a pu avoir lieu comme prévu. Une poignée de coureurs français devaient baptiser le revêtement en y posant leurs foulées. Mais vingt jours de pluie, au mois d'avril, ont retardé les travaux. Et réduit à une petite cinquantaine de mètres la surface de terrain aujourd'hui utilisable. Trop court pour ébaucher un sprint. « Mais quatre journées de travail suffisent pour poser les 4 000 m² restants, assure Gaëtan Desruelles, le directeur général du consortium du

Stade de France. *Nous trouverions bien ces quatre jours de temps sec d'ici au 2 juillet prochain.* » A la veille du meeting de Saint-Denis, première compétition d'athlétisme programmée dans l'enceinte. Et la seule à ce jour.

ENTRE ATLANTA ET SYDNEY

En attendant, la piste conserve tous ses mystères. Sera-t-elle rapide ? Portera-t-elle les records ? Seule certitude : sa fabrication a été pensée avec le souci du compromis. « Nous avons essayé de faire la synthèse de ce que nous avons fabriqué notamment pour les deux derniers Jeux olympiques, explique Xavier Kerleau, le directeur général de Mondo France, constructeur de la piste. Il fallait concilier fermeté et souplesse pour favoriser les sprinters sans risquer de blesser les coureurs de demi-fond. » Son épaisseur, 13,5 millimètres, est supérieure à celle des Jeux d'Atlanta, formidablement rapide mais souvent jugée trop dure. Elle serait, dit-on, assez proche de celle posée dans le stade olympique de Sydney.

Au total, l'opération devrait coû-

ter un peu plus de 3,5 millions de francs (530 000 €). Et réduire la capacité du Stade de France à environ 75 000 places. Les tribunes les plus basses ont été reculées pour permettre les travaux. Elles le seront encore le jour du meeting d'athlétisme de Saint-Denis. Mais retrouveront leur configuration football, samedi 8 mai, pour la finale de la Coupe de la Ligue. Le revêtement synthétique s'enveloppera alors de discrétion. Il sera recouvert en partie par les tribunes, le reste par un tapis de protection.

Sa destinée sportive, la piste du Stade de France en ignore presque tout. Les Jeux olympiques de 2008 ? Paris est candidat, mais le vote du CIO n'interviendra pas avant l'automne 2001. Avant cela, la Fédération française d'athlétisme (FFA) aura porté devant les instances internationales (IAAF) son dossier de candidature pour les championnats du monde en 2003. Une décision annoncée pour le mois d'octobre prochain.

Philippe Lamblin, le président de la FFA, ne s'en cache pas : pour l'emporter à coup sûr, la France de-

vra convaincre les dirigeants du sport anglais de différer la candidature de Londres vers le Mondial suivant, programmé en 2005. « Ce ne sera pas facile, dit-il. Mais les arguments ne manquent pas. Nous sommes donc fin prêts. Eux doivent détruire partiellement Wembley, puis le reconstruire en y ajoutant une piste. Le temps peut leur manquer. Et puis Londres prépare un dossier pour les Jeux de 2012. Il serait donc plus logique, dans cette perspective olympique, que nous organisions les championnats du monde en 2003, deux ans avant les leurs. »

Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, doit rencontrer une première fois son homologue britannique, Tony Banks, à la fin du mois de mai. Un deuxième entretien devrait avoir lieu à Paris, les 19 ou 20 juin, à l'occasion de la Coupe d'Europe d'athlétisme. En cas de réussite, il restera aux dirigeants français à trouver 300 millions de francs (45,8 millions d'euros), le budget prévisionnel des championnats du monde.

Alain Mercier

L'Olympique lyonnais se rapproche de la Ligue des champions

Toulouse relégué en D2, deux journées avant la fin

VINGT-QUATRE HEURES après le retour des Girondins de Bordeaux en tête du classement, la fin de la 31^e journée du championnat a livré, mercredi 5 mai, son premier verdict avec la relégation imparable du Toulouse FC. Après avoir encaissé à Sochaux sa sixième défaite (0-2) consécutive, l'équipe entraînée par Alain Giresse retrouvera au mois d'août la division 2, deux années seulement après son retour au plus haut niveau. Les Sochaliens, invaincus depuis quatre rencontres, conservent un mince espoir de sauvetage en fondant beaucoup d'espoirs sur leur match en retard face au Havre, le 14 mai.

AUXERRE EN DANGER

La rencontre entre les deux autres promus, Nancy et Lorient, a tourné à l'avantage des Lorrains (2-0) désormais rassurés sur leur sort. Après deux mois d'inefficacité, le vétéran irlandais Tony Cascarino a marqué le premier but. Comme si souvent, le football chatoyant des Bretons n'a pas été productif.

La dernière partie concernée par la lutte pour le maintien entre Auxerre et Le Havre s'est conclue sur un score nul (0-0) qui n'a réjoui personne, à commencer par les 7 000 spectateurs du stade Abbé-Deschamps.

Les Auxerrois, en quête d'une victoire depuis le 16 janvier, ont subi l'emprise de leurs adversaires pendant toute la première mi-temps avant de se reprendre un peu. « Nous avons fait tout ce que nous étions capables de faire, mais ce n'est pas assez », a commenté l'entraîneur bourguignon, Guy Roux qui n'arrive décidément pas à redresser la situation. « Nous aurions dû l'emporter », a pesté son collègue havrais, Joël Beaujouan, en rappelant ce tir de Cyrille Pouget renvoyé par l'arête du but auxerrois.

Derrière le duo de tête, l'Olympique lyonnais a conforté sa troisième place, synonyme de qualification pour le tour préliminaire de la Ligue des champions, en s'imposant chichement devant Bastia (2-1). D'abord mené à la marque à la suite d'un but de Pierre Laurent, l'OL a égalisé juste avant la pause par son attaquant franco-camerounais José-Désiré Job.

Un but contre son camp de Laurent Casanova a scellé le revers des Corses, qui n'ont pas gagné un seul match depuis le début de l'année. Enfin, Monaco, qui a battu Strasbourg (2-1), s'empare de la quatrième place libérée par le Stade Rennais. Après cinq victoires de rang, les Bretons se sont inclinés (1-2) lors du derby à Nantes.

Le championnat de France de football de D1

32 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT																																																																																																																																															
Lens-Bordeaux 2-4																																																																																																																																																
Paris SG-Marseille 2-1																																																																																																																																																
Lyon-Bastia 2-1																																																																																																																																																
Nantes-Rennes 2-1																																																																																																																																																
Monaco-Strasbourg 2-1																																																																																																																																																
Montpellier-Metz 1-1																																																																																																																																																
Nancy-Lorient 2-0																																																																																																																																																
Auxerre-Le Havre 0-0																																																																																																																																																
Sochaux-Toulouse 2-1																																																																																																																																																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Points</th> <th>G</th> <th>N</th> <th>P</th> <th>Dif.</th> <th>Cpts</th> <th>Séries</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Bordeaux</td> <td>66</td> <td>32</td> <td>20</td> <td>6</td> <td>6 + 35</td> <td>▲ GNPPG</td> </tr> <tr> <td>2 Marseille</td> <td>65</td> <td>32</td> <td>19</td> <td>8</td> <td>5 + 26</td> <td>▼ GGNP</td> </tr> <tr> <td>3 Lyon</td> <td>60</td> <td>32</td> <td>17</td> <td>9</td> <td>6 + 20</td> <td>= GGNP</td> </tr> <tr> <td>4 Monaco</td> <td>56</td> <td>32</td> <td>16</td> <td>8</td> <td>8 + 18</td> <td>▲ PGNNG</td> </tr> <tr> <td>5 Rennes</td> <td>56</td> <td>32</td> <td>16</td> <td>8</td> <td>8 + 8</td> <td>▼ GGGGP</td> </tr> <tr> <td>6 Nantes</td> <td>48</td> <td>32</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>8 + 8</td> <td>= NPNNG</td> </tr> <tr> <td>7 Lens</td> <td>45</td> <td>32</td> <td>13</td> <td>6</td> <td>13 + 1</td> <td>= PPGNP</td> </tr> <tr> <td>8 Paris-SG</td> <td>39</td> <td>32</td> <td>10</td> <td>9</td> <td>13 + 1</td> <td>▲ PNGPG</td> </tr> <tr> <td>9 Montpellier</td> <td>39</td> <td>32</td> <td>10</td> <td>9</td> <td>13</td> <td>0</td> <td>▼ GPNPN</td> </tr> <tr> <td>10 Nancy</td> <td>38</td> <td>32</td> <td>10</td> <td>8</td> <td>14</td> <td>-9</td> <td>▲ GPGNG</td> </tr> <tr> <td>11 Strasbourg</td> <td>37</td> <td>32</td> <td>8</td> <td>13</td> <td>11</td> <td>-5</td> <td>▼ NGGNP</td> </tr> <tr> <td>12 Metz</td> <td>36</td> <td>32</td> <td>8</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>-9</td> <td>= PNNNG</td> </tr> <tr> <td>13 Bastia</td> <td>35</td> <td>32</td> <td>9</td> <td>8</td> <td>15</td> <td>-7</td> <td>▼ PNNNP</td> </tr> <tr> <td>14 Auxerre</td> <td>34</td> <td>32</td> <td>8</td> <td>10</td> <td>14</td> <td>-6</td> <td>= NPNPN</td> </tr> <tr> <td>15 Le Havre</td> <td>34</td> <td>31</td> <td>8</td> <td>10</td> <td>13</td> <td>-13</td> <td>= GGNPN</td> </tr> <tr> <td>16 Lorient</td> <td>32</td> <td>32</td> <td>7</td> <td>11</td> <td>14</td> <td>-18</td> <td>= GNPGP</td> </tr> <tr> <td>17 Sochaux</td> <td>29</td> <td>31</td> <td>5</td> <td>14</td> <td>12</td> <td>-22</td> <td>= PNGNG</td> </tr> <tr> <td>18 Toulouse</td> <td>26</td> <td>32</td> <td>5</td> <td>11</td> <td>16</td> <td>-28</td> <td>= PPPPP</td> </tr> </tbody> </table>	Points	G	N	P	Dif.	Cpts	Séries	1 Bordeaux	66	32	20	6	6 + 35	▲ GNPPG	2 Marseille	65	32	19	8	5 + 26	▼ GGNP	3 Lyon	60	32	17	9	6 + 20	= GGNP	4 Monaco	56	32	16	8	8 + 18	▲ PGNNG	5 Rennes	56	32	16	8	8 + 8	▼ GGGGP	6 Nantes	48	32	12	12	8 + 8	= NPNNG	7 Lens	45	32	13	6	13 + 1	= PPGNP	8 Paris-SG	39	32	10	9	13 + 1	▲ PNGPG	9 Montpellier	39	32	10	9	13	0	▼ GPNPN	10 Nancy	38	32	10	8	14	-9	▲ GPGNG	11 Strasbourg	37	32	8	13	11	-5	▼ NGGNP	12 Metz	36	32	8	12	12	-9	= PNNNG	13 Bastia	35	32	9	8	15	-7	▼ PNNNP	14 Auxerre	34	32	8	10	14	-6	= NPNPN	15 Le Havre	34	31	8	10	13	-13	= GGNPN	16 Lorient	32	32	7	11	14	-18	= GNPGP	17 Sochaux	29	31	5	14	12	-22	= PNGNG	18 Toulouse	26	32	5	11	16	-28	= PPPPP
Points	G	N	P	Dif.	Cpts	Séries																																																																																																																																										
1 Bordeaux	66	32	20	6	6 + 35	▲ GNPPG																																																																																																																																										
2 Marseille	65	32	19	8	5 + 26	▼ GGNP																																																																																																																																										
3 Lyon	60	32	17	9	6 + 20	= GGNP																																																																																																																																										
4 Monaco	56	32	16	8	8 + 18	▲ PGNNG																																																																																																																																										
5 Rennes	56	32	16	8	8 + 8	▼ GGGGP																																																																																																																																										
6 Nantes	48	32	12	12	8 + 8	= NPNNG																																																																																																																																										
7 Lens	45	32	13	6	13 + 1	= PPGNP																																																																																																																																										
8 Paris-SG	39	32	10	9	13 + 1	▲ PNGPG																																																																																																																																										
9 Montpellier	39	32	10	9	13	0	▼ GPNPN																																																																																																																																									
10 Nancy	38	32	10	8	14	-9	▲ GPGNG																																																																																																																																									
11 Strasbourg	37	32	8	13	11	-5	▼ NGGNP																																																																																																																																									
12 Metz	36	32	8	12	12	-9	= PNNNG																																																																																																																																									
13 Bastia	35	32	9	8	15	-7	▼ PNNNP																																																																																																																																									
14 Auxerre	34	32	8	10	14	-6	= NPNPN																																																																																																																																									
15 Le Havre	34	31	8	10	13	-13	= GGNPN																																																																																																																																									
16 Lorient	32	32	7	11	14	-18	= GNPGP																																																																																																																																									
17 Sochaux	29	31	5	14	12	-22	= PNGNG																																																																																																																																									
18 Toulouse	26	32	5	11	16	-28	= PPPPP																																																																																																																																									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Rouges</th> <th>Jaunes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Auxerre 0</td> <td>52</td> </tr> <tr> <td>2 Nantes 1</td> <td>37</td> </tr> <tr> <td>3 Rennes 1</td> <td>58</td> </tr> <tr> <td>16 Paris-SG 6</td> <td>64</td> </tr> <tr> <td>17 Lens 8</td> <td>63</td> </tr> <tr> <td>18 Bastia 13</td> <td>89</td> </tr> </tbody> </table>	Rouges	Jaunes	1 Auxerre 0	52	2 Nantes 1	37	3 Rennes 1	58	16 Paris-SG 6	64	17 Lens 8	63	18 Bastia 13	89																																																																																																																																	
Rouges	Jaunes																																																																																																																																															
1 Auxerre 0	52																																																																																																																																															
2 Nantes 1	37																																																																																																																																															
3 Rennes 1	58																																																																																																																																															
16 Paris-SG 6	64																																																																																																																																															
17 Lens 8	63																																																																																																																																															
18 Bastia 13	89																																																																																																																																															
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>LES ATTAQUES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Bordeaux 62 buts • 2 Marseille 54 buts • 3 Monaco et Montpellier 49 buts.</td> </tr> <tr> <th>LES DÉFENSES</th> </tr> <tr> <td>1 Bordeaux et Lyon 27 buts • 2 Marseille 28 buts</td> </tr> <tr> <th>LES BUTEURS</th> </tr> <tr> <td>1 Willtord (Bordeaux) 20 buts • 2 Cavaglia (Lyon) et Laslandes (Bordeaux) 15 buts.</td> </tr> </tbody> </table>	LES ATTAQUES	1 Bordeaux 62 buts • 2 Marseille 54 buts • 3 Monaco et Montpellier 49 buts.	LES DÉFENSES	1 Bordeaux et Lyon 27 buts • 2 Marseille 28 buts	LES BUTEURS	1 Willtord (Bordeaux) 20 buts • 2 Cavaglia (Lyon) et Laslandes (Bordeaux) 15 buts.																																																																																																																																									
LES ATTAQUES																																																																																																																																																
1 Bordeaux 62 buts • 2 Marseille 54 buts • 3 Monaco et Montpellier 49 buts.																																																																																																																																																
LES DÉFENSES																																																																																																																																																
1 Bordeaux et Lyon 27 buts • 2 Marseille 28 buts																																																																																																																																																
LES BUTEURS																																																																																																																																																
1 Willtord (Bordeaux) 20 buts • 2 Cavaglia (Lyon) et Laslandes (Bordeaux) 15 buts.																																																																																																																																																

33^e JOURNÉE : Samedi 22 mai : Bordeaux-Lyon, Marseille-Auxerre, Rennes-Metz, Bastia-Nantes, Lorient-Sochaux, Toulouse-Paris SG, Nancy-Monaco, Le Havre-Montpellier, Strasbourg-Lens.

L'OM demande des comptes à ses clubs de supporters

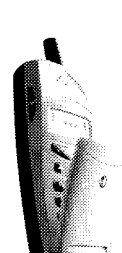
APRÈS LES ACTES de violence survenus autour du match de football entre le Paris SG et l'Olympique de Marseille le 4 mai, la direction du club phocéen demande des comptes à ses clubs de supporters. Ceux-ci devront « prendre leurs responsabilités et des sanctions vis-à-vis de leurs adhérents », a déclaré, mercredi 5 mai, le responsable de la sécurité de l'OM, Serge Marchetti, qui réunit vendredi 7 mai tous les présidents des supporters pour leur « demander des comptes » et « une aide à 100 % ». « Il s'agit de vandalisme, que le club ne peut cautionner », a condamné Yves Marchand, nouveau président délégué de l'OM. La RATP, qui a porté plainte contre X, a estimé à 5 millions de francs le coût de la destruction de sept autobus par les supporters marseillais, dont aucun n'a été interpellé. Sept associations de supporters de l'OM ont « condamné avec la plus grande fermeté » les incidents - « Rien ne peut justifier de tels agissements » - qu'elles attribuent à une « minorité ».

DÉPÊCHES

- **BASKET-BALL** : Pau-Orthez a battu Villeurbanne (73-67), mercredi 5 mai, à Pau, en match aller de la finale du championnat de France.
- **TENNIS** : les Françaises Nathalie Tauziat, Sandrine Testud et Marie Pierce se sont qualifiées, mercredi 5 mai, pour les huitièmes de finale du tournoi de Rome.
- **CYCLISME** : l'ancien coureur italien Francesco Moser a déclaré, mercredi 5 mai, que « les coureurs feraient bien de ne pas se rendre au Tour » de France. « Il faut décider qui a le plus d'importance, les lois sportives ou la justice », a-t-il expliqué après une audition par la Commission antidopage du comité olympique italien (CONI).

LOTO

Résultats des tirages n° 6 effectués mercredi 5 mai.
Premier tirage : 12, 16, 26, 35, 36, 37 ; numéro complémentaire : 9. Rapports pour 6 numéros : 8 664 965 F (1 320 965,3 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 91 195 F (13 902,58 €) ; 5 numéros : 9 375 F (1 429,20 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 362 F (55,18 €) ; 4 numéros : 181 F (27,59 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).
Second tirage : 4, 12, 19, 28, 30, 41 ; numéro complémentaire : 2. Rapports pour 6 numéros : 5 109 385 F (778 920,72 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 82 925 F (12 641,83 €) ; 5 numéros : 4 170 F (635,71 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 228 F (34,75 €) ; 4 numéros : 114 F (17,37 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).



Mon nouveau

sait se faire tout petit.

Et ce qu'il fait pour moi est géant.



Grâce à son vibreur intégré, il m'alerte en silence. Avec son flip actif, je décroche et raccroche à volonté. Avec en plus la reconnaissance vocale, je peux appeler qui je veux sur simple demande parmi mes 10 numéros enregistrés. Mon nouveau téléphone Ericsson T18s bi-bande GSM 900/1800 est géant.

ERICSSON

Service Clients **0803 383 383**

1,49 F/mn

Communiquez l'émotion.

Très cher Monsieur Bébé

Avides d'informations, soucieux de rendre la vie de leur bambin le plus agréable possible, les jeunes parents ne regardent guère à la dépense. Une manne pour le marché de la puériculture

ELLES ÉTAIENT toutes au rendez-vous. Femmes enceintes et jeunes mamans aux bébés endormis dans leurs poussettes se bousculaient dans les allées du Salon Baby, qui s'est tenu pour la première fois, en avril, à Paris. Le dernier jour, quelques heures avant la fermeture, mères et futures mères venaient encore grossir la file d'attente. Lancée en 1989 en Belgique, cette manifestation n'a cessé, depuis, de s'étendre : d'abord en France, en 1997, dans quelques villes de province, puis à Paris, en Espagne et en Italie (en 1999). Toujours avec le même succès.

L'époque s'y prête. La naissance du premier bébé survenant de plus en plus tard dans la vie des couples et les familles nombreuses se faisant de plus en plus rares, les futurs parents s'impliquent plus que jamais dans la venue de leur progéniture. Restait à inventer de quoi répondre à cette attente. En adoptant une démarche pédagogique - articulée autour de trois axes : information, explication, démonstration -, les organisateurs du Salon Baby ont, semble-t-il, visé juste. Les visiteurs sont essentiellement des jeunes femmes (88,8 % d'entre elles ont moins de 35 ans), pour la plupart enceintes (65 %) de leur premier enfant (71 %). Elles viennent en général accompagnées de leur mari ou compagnon (61 %).

Souvent inquiets et soucieux d'offrir ce qu'il y a de mieux à leur bambin, les jeunes parents lui consacrent 30 % de leur budget global

Pour sa première édition à Paris, le Salon a accueilli 32 000 visiteurs en trois jours. Un mois avant, en mars, le Salon Premier Pas, dédié, comme son nom l'indique, au jeune enfant, avait accueilli à La Villette 15 000 visiteurs. « Cela veut dire qu'en deux mois, ces Salons sont parvenus à réunir 47 000 personnes. A n'en pas douter, le public est demandeur », souligne Claude Birnbaum, directeur des ventes et du marketing d'Evenflo Europe.

Sondages et enquêtes le prouvent : les jeunes parents sont avides d'informations. Une étude réalisée par la Fédération française des industries jouet puériculture (FJP) révèle qu'ils sont très rares (29 %) à décider seuls d'un achat. Globalement, les consommateurs sont influencés par trois facteurs principaux : le conjoint (cité dans 74 % des cas), les revues (*Parents, Enfants, Famili*), mais aussi *Que choisir ?* et *60 Millions de consommateurs* et les vendeurs (23 %). Les jeunes parents ne regardent

guère à la dépense. Souvent inquiets et soucieux d'offrir ce qu'il y a de mieux à leur bambin, ils lui consacrent 30 % de leur budget global. Une manne pour les fabricants qui tentent de satisfaire à tous les besoins, des plus nécessaires aux plus superflus. Tous se livrent à la course à l'innovation, à ce détail susceptible d'améliorer la vie de l'enfant et faciliter celle des parents. Poussettes, porte-bébés, baignoires et sièges de bain, transats, parcs, chaises, jeux d'éveil... tous ces produits rivalisent d'ingéniosité et d'astuce. Ils doivent être techniquement irréprochables, sans danger pour l'enfant, évolutifs et pratiques pour les parents. Et surtout comporter ce « petit plus » qui peut convaincre le consommateur.

Le marché, à la limite de la saturation, parvient pourtant encore à engendrer de nouveaux produits. C'est la poubelle à couches garantie sans odeurs, le nounours reproduisant les bruits que le bébé entendait dans le ventre de sa mère, l'assiette à fond incliné, le drap-housse-pyjama qui empêche l'enfant de se retourner dans son lit, ou encore la poussette tout terrain aux allures de char à voile (idéale pour les parents adeptes des rollers)...

Françoise Dolto l'a dit : le bébé est une personne. Les industriels du jouet ont bien entendu le message. Dès la naissance, le nourrisson a de quoi faire. Hochets, tapis, tableaux et portiques d'éveil, lampes apaisantes, boîtes à musique, poupées chiffons... sont venus concurrencer l'éternelle peluche. Les parents se laissent prendre au jeu. En termes de consommation, le segment jouet-nourrisson premier âge représente 11,7 % d'un marché global de 16,44 milliards de francs.

« Même si le jouet n'est pas un achat primordial comme la poussette, il reste une acquisition très importante. Les parents les achètent pour la plupart (veilleuse musicale, mobiles...) avant la naissance du bébé », précise Sophie Mabire, responsable marketing de Tomy France qui réalise 45 % de son chiffre d'affaires sur le premier âge (puériculture et jouet). « Les mères ont aujourd'hui une volonté d'éducation très forte pour leur enfant. Pour le premier, elles ont tendance à se suréquiper. Elles essaient un peu tout. Parce qu'elles ont vu tel ou tel jouet chez une amie ou à la crèche. Les primipares sont très attentives à la moindre information. »

Plus l'enfant est petit, plus les couples sont prêts à ouvrir leur porte-monnaie. C'est vrai pour les produits de grande et petite puériculture (un passage obligé), pour le jouet mais aussi pour le vêtement. Dans ce domaine, les mamans jouent volontiers à la poupée. « Elles dépensent plus pour leur bébé que pour elles-mêmes », précise-t-on chez Petit Boy, une enseigne qui habille l'enfant de 0 à 16 ans. « C'est seulement quand l'enfant grandit qu'elle recommence à penser à elle. »

Elles profitent de ce premier âge - l'enfant commence à être prescripteur à partir de 4 ans - pour privilégier leurs propres goûts. Sensibles au rapport qualité-prix, à la facilité d'entretien, à l'aspect pratique et au confort des matières, les consommatrices se font plaisir sur l'esthétique du vêtement. Elles achètent volontiers des marques, s'abandonnant à l'achat coup de cœur qui autorise les « petites folies ». Le bébé est roi. Une évidence qui, aujourd'hui, n'échappe plus à personne.

Veronique Cauhapé



L'Exersaucer plus d'Evenflo. Pour aider bébé à contrôler ses mouvements. 499 francs (76 euros).

Le marché en chiffres

- **Naissances en France** (source Insee). En 1998 : 740 300 naissances. En 1997 : 725 485 naissances. En 1996 : 734 000 naissances. En 1995 : 728 000 naissances. En 1994 : 711 000 naissances.
- **Age de la maternité.** En 1995 : l'âge de la première maternité a été en moyenne de 29 ans. En 1988, il était de 28 ans. En 1981, de 27 ans. La prolongation des études et l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes retardent la constitution des familles. Face à la récession économique et l'augmentation du chômage, un nombre croissant de femmes retarderait l'arrivée des enfants.
- **Le marché de la puériculture** (source de la Fédération française des industries jouet-puériculture). Production totale : 1,280 milliard de francs (soit 2,8 % par rapport à 1996). Répartition en pourcentage de la valeur : landaus et poussettes (25,2 %), articles spécifiques pour les chambres de bébés (15 %), sièges (4,5 %), équipements spécifiques tels que les trotteurs, parcs, tables à langer, barrières de protection (5,9 %), dispositifs de retenue pour enfants en automobile (24,1 %), petite puériculture dont vaisselle, articles pour la toilette, porte-enfants... (25,3 %).



Bobby Quiz de Chicco. Pour enfants de 3 à 5 ans. 129 francs (19,66 euros).



L'Audi Baby Teddy de Tomy. Un écoute-bébé équipé d'une veilleuse et d'une berceuse. 460 francs (70,12 euros).



L'Easy Walker, la poussette tout-terrain pour parents sportifs. 1 800 francs (274,39 euros).

Au sommaire du numéro de mai

KOSOVO

- Comment la mémoire historique envenime les conflits, par l'historien polonais Jerzy Jedlicki
- Vers un humanisme militaire, par le sociologue allemand Ulrich Beck

Élections européennes

- L'écologie et après? Un débat entre Daniel Cohn-Bendit et Jacques Julliard
- Gilles Johanet défend son plan

Et aussi les articles de : Paul Audi, Marc Augé, Pierre Barboza, Pierre Bourretz, Maurice Kriegel, Alain Lipietz, Emmanuel Moses, Pascal Perrineau, Hugues Portelli, Alain Touraine, Michel Wieviorka.

En vente chez votre marchand de journaux. 24 F

Le Monde des **DEBATS**
Restez libre, cultivez votre sens critique.

Les sièges auto pour bébé ne sont pas des transats

SON ACQUISITION est quasi incontournable. Créé il y a une douzaine d'années par la société Evenflo aux Etats-Unis, le concept du siège auto pour bébé a remplacé le lit dans la voiture. Commercialisée, depuis, par tous les grands fabricants de sièges auto, cette coque a pris le nom générique de Maxi-Cosi, une marque devenue leader sur le marché européen.

Imposé par la réglementation, le siège auto pour bébé est un produit sûr. Il n'est pas pour autant un transat ou un couffin. Or de plus en plus de parents ont aujourd'hui tendance à laisser leur bébé dans ce siège durant des heures à la maison ou à l'installer dans une poussette spécialement prévue pour cet usage. Difficile de réveiller un bébé qui dort dans la voiture. Le siège auto permet de le laisser en paix. « Il est désormais extrêmement fréquent de voir les parents sortir le siège de la voiture et le poser dans une chambre de leur appartement. Le bébé continue ainsi sa sieste tranquillement », rapporte-t-on à la fédération du jouet et de la puériculture.

Une partie de la communauté médicale s'en inquiète. Certains pédiatres mettent en garde le public sur l'utilisation prolongée de ces assises qui peuvent entraîner chez le petit des problèmes de dos et de développement thoracique. Conçues pour la voiture et pour des enfants de 0 à 15 mois (jusqu'à ce qu'ils atteignent, en fait, le poids de 10 kilos), ces coques ne sont pas faites pour satisfaire à tous les moments de la vie de l'enfant.

Jusqu'à neuf mois, la masse musculaire des enfants n'est pas suffisante pour pouvoir tenir plus d'une heure une position assise. « Au-delà, on observe l'affaiblissement des masses musculaires, ce qui entraîne le pincement de la partie antérieure des vertèbres et des disques intervertébraux. A la longue, cette compression répétée peut entraîner des anomalies », déclarait, dans *Le Parisien* du samedi 27 mars, le docteur Jean Lavaud, attaché au service pédiatrique de l'hôpital Necker.

PAS PLUS DE CINQ HEURES

Certaines marques ont d'ores et déjà intégré le message. Bébé Confort déconseille la station prolongée du bébé dans ce siège, recommandant même d'éviter les trop longs voyages en voiture. Chez Evenflo, qui a pourtant conçu la poussette sur laquelle pouvait s'enclencher le siège auto, on conseille au client de ne pas laisser l'enfant plus de cinq heures par jour dans ce siège.

« Même si on signale qu'il ne faut pas abuser de cette assise, précise Claude Birnbaum, on ne peut pas aller contre l'évolution du marché et un besoin de praticité du produit. Le landau se vend de moins en moins parce qu'il est cher, encombrant, et ne sert que très peu de temps. Les gens ont besoin de choses faciles à vivre. » Et les pédiatres de continuer d'informer que pour un tout-petit rien ne vaut la position allongée.

V. Ca.

Dégradation pluvieuse et orageuse

VENDREDI, notre pays doit encore connaître un ciel en dents de scie avant le retour d'un temps plus estival pour la semaine prochaine. La journée s'annonce maussade, une perturbation atlantique devant traverser le pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - La matinée est perturbée avec de la pluie parfois orageuse. Dans l'après-midi, le soleil revient en toutes régions, mais les températures ne dépassent plus les 17 à 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Des pluies touchent le Centre dès le matin, arrivent en Normandie et en région parisienne vers la mi-journée, puis se décalent vers les Flandres et les Ardennes l'après-midi. Le tonnerre accompagne parfois la pluie. Il fera de 18 à 22 degrés.

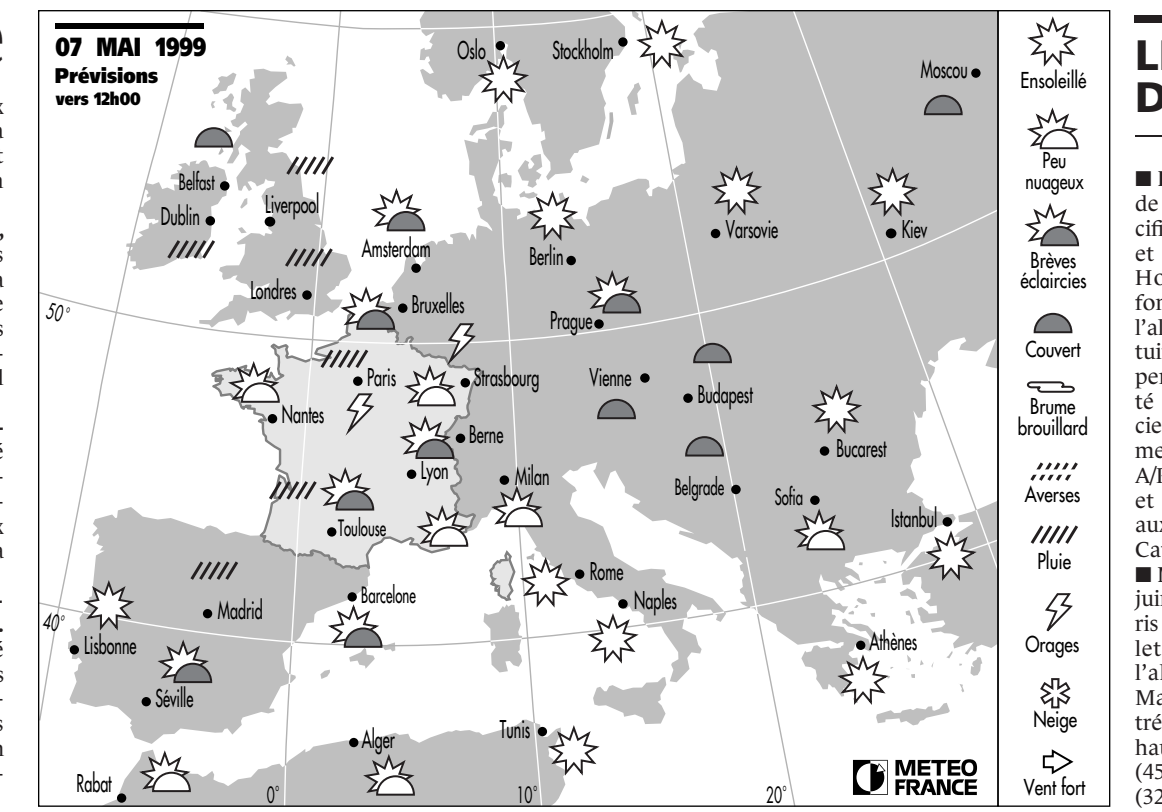
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La matinée offre des périodes de soleil. Les nuages arrivent en début d'après-midi en Bourgogne, où le

temps tourne à la pluie et aux orages. Ce temps perturbé gagne la Champagne. Les régions plus à l'est ne voient arriver les ondées qu'en soirée. Il fait de 22 à 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Pluies et orages sévissent du Poitou-Charentes à l'Aquitaine le matin, avant de se décaler vers Midi-Pyrénées. Des éclaircies peuvent alors se réinstaurer du Poitou à la côte aquitaine. Il fera de 17 à 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le Limousin est concerné dès le matin par des averses orageuses. Celles-ci s'étendent à l'Auvergne dans l'après-midi et aux Alpes en soirée. Il fera de 18 à 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel languedocien est contrarié dès le matin, pendant que les autres régions bénéficient d'un sur-sis ensoleillé. L'après-midi, le temps devient partout lourd avec un risque d'orage. Il fera de 20 à 23 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **HONGKONG.** Les passagers de classe affaires de Cathay Pacific voyageant entre le 15 mai et le 31 août sur la ligne Paris-Hongkong bénéficieront, en fonction des disponibilités et à l'aller, d'un surclassement gratuit en première afin de leur permettre de découvrir la qualité de cette classe. Pour bénéficier de cette offre de surclassement, valable pour les billets A/R réservés en classe J, achetés et émis en France, s'adresser aux agences de voyages ou à Cathay Pacific au 01-41-43-75-75.

■ **MICKEY.** A compter de la mi-juin, la RATP et Disneyland Paris proposeront un nouveau billet combiné qui comprendra l'aller-retour en RER jusqu'à Marne-la-Vallée/Chessy et l'entrée pour le parc de loisirs. En haute saison, il en coûtera 295 F (45 €) pour un adulte et 210 F (32 €) pour un enfant.

PRÉVISIONS POUR LE 07 MAI 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

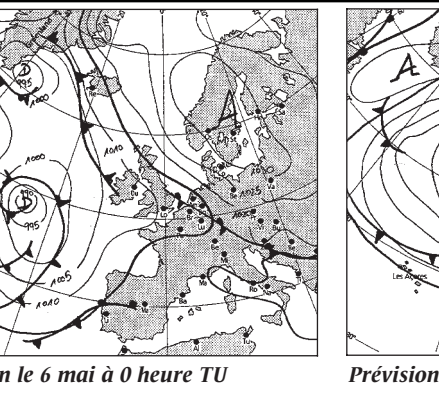
FRANCE métropole	NANCY	7/22 N	PAPEETE	26/31 S	KIEV	4/13 S	VENISE	14/19 S	LE CAIRE	19/31 S	
AIACCIO	10/24 S	NANTES	13/19 N	ATHÈNES	11/19 S	LISBONNE	13/17 S	VIENNE	7/16 C	MARRAKECH	17/26 S
BIARRITZ	14/19 N	NICE	12/19 S	BELFAST	8/15 C	MOSCOW	2/9 C	LIMA	17/23 N	BANGKOK	24/30 P
BORDEAUX	15/18 N	PARIS	11/21 P	BERNE	10/23 N	OSLO	4/14 S	LOS ANGELES	15/22 S	BOMBAY	26/33 S
BOURGES	12/18 P	PAU	12/20 N	BRUXELLES	13/23 N	PALMA DE M.	12/23 C	MEXICO	15/21 P	DIJAKARTA	26/30 P
BREST	11/16 N	PERPIGNAN	13/24 N	BERNE	10/23 N	OSLO	4/14 S	MONTREAL	17/29 C	DUBAI	24/36 S
CAEN	13/18 P	RENNES	12/19 N	BUCCAREST	5/15 S	PRAQUE	4/18 N	NEW YORK	14/18 C	HANOI	24/26 P
CHERBOURG	10/16 N	ST-ETIENNE	11/21 N	BUDAPEST	7/17 C	ROME	12/21 S	SAN FRANCISCO	8/14 S	HONGKONG	20/26 C
CLERMONT-F.	10/22 N	STRASBOURG	10/24 S	COPENHAGUE	4/13 S	SEVILLE	16/25 N	SANTIAGOCHI	7/24 S	JERUSALEM	17/28 S
DIJON	11/23 S	TOULOUSE	14/20 N	DUBLIN	8/14 P	ST-PETERSB.	-1/7 P	WASHINGTON	19/27 N	PEKIN	15/25 S
GRENOBLE	10/27 S	TOURS	11/17 N	FRANCFORT	11/22 S	STOCKHOLM	3/14 S	ALGER	12/28 N	SINGAPOUR	26/31 C
LILLE	11/20 P	FRANCE outre-mer	24/29 C	GENEVE	13/21 N	TENERIFE	1/11 N	DAKAR	19/24 S	SYDNEY	14/21 S
LIMOGES	13/17 P	CAYENNE	24/29 C	ISTANBUL	9/13 S	VARSOVIE	4/15 S	KINSHASA	22/29 P	TOKYO	14/24 S
LYON	14/24 S	FORT-DE-FR.	24/30 N								
MARSEILLE	14/22 S	NOUMEA	21/24 C								

AMÉRIQUES

BRASILIA	18/29 N	PRETORIA	9/21 S
BUENOS AIR.	8/21 S	RABAT	13/22 N
CARACAS	24/28 P	TUNIS	14/24 S
CHICAGO	12/17 C		

ASIE-Océanie

BANGKOK	24/30 P
BOMBAY	26/33 S
DUBAI	24/36 S
HANOI	24/26 P
HONGKONG	20/26 C
JERUSALEM	17/28 S
NEW DELHI	25/43 S
PEKIN	17/27 S
SEUL	15/25 S
SINGAPOUR	26/31 C
SYDNEY	14/21 S
TOKYO	14/24 S



VENTES

Les meubles et les sculptures en bois d'Alexandre Noll

ANIMÉ d'une passion exclusive pour le bois, le sculpteur et créateur de meubles Alexandre Noll (1890-1970) a su puiser dans ce matériau un style original et personnel. Avec des essences massives, longuement travaillées, il obtient des formes et des volumes d'une simplicité élaborée, qu'il adapte aux tendances successives de l'art déco puis des années 50. Grand maître de l'art de la patine, il donne à ses créations un fini unique, d'une douceur et d'une profondeur inimitables. Alors qu'est publié un ouvrage sur ce sculpteur, une galerie parisienne lui consacre une exposition jusqu'au 28 juin.

s'emploie à éliminer l'usage de ferrures ou de serrures, sculptant l'épaisseur des vantaux ou des tiroirs de creux irréguliers qui deviennent des poignées de tirage, ajoutant au besoin des taquets ou des loquets pour les systèmes de fermeture. Il réinvente les assemblages à sa manière et les queues d'aronde, laissées en relief, se transforment en motifs ornementaux, dont les renflements ponctuent et adoucissent les angles des meubles.

Il montre une prédilection pour

les bois exotiques, ébène, acajou, sycamore, dont il extrait un ensemble de meubles exceptionnels, à partir des années 40. Un des plus connus, le magnum, prévu pour contenir un magnum, une sorte d'armoire figurant un tronc prolongé par deux pieds archaïques. L'aspect sauvage de la forme est tempéré par le raffinement de son vantail arrondi, et la qualité d'exécution du taquet de fermeture, fondu dans la masse avec une rare maîtrise. Non moins spectaculaire, un buffet en ébène

à trois portes évoque par sa forme la crédence Renaissance, avec pour seul décor le mouvement galbé des prises taillées en creux et les reliefs des queues d'aronde de l'assemblage.

LA FAMEUSE PATINE
A partir de 1955, Alexandre Noll abandonne pratiquement les meubles et les objets pour s'adonner à la sculpture. Enroulements, liens, boucles, témoignent de sa première période. A la fin des années 50, il se met à travailler des

traverses de chemin de fer récupérées, qu'il découpe, sectionne, assemble ou creuse à sa fantaisie, et ne patine pas, se rapprochant de l'art brut des années 60.

L'exposition Noll, qui a lieu jusqu'au 28 juin, propose un large éventail des créations de l'artiste. Ce sont des pièces uniques, mais certaines ont été réalisées en plusieurs exemplaires. De menus objets pratiques sont accessibles entre 10 000 et 20 000 francs (1 527 et 3 053 €) : coupes, boîtes, cou-

pelles, vide-poches, plateaux, etc. Une très belle série de lampes commencée en 1920 sont annoncées entre 15 000 et 50 000 francs (2 290 et 7 633 €). Les prix des sculptures varient de 50 000 à 300 000 francs (7 634 et 45 802 €) et les meubles sont les pièces les plus chères, à partir de 150 000 francs (22 901 €).

Catherine Bedel

TOTEM EN ÉBÈNE LUISANTE
Après la guerre de 1914, Alexandre Noll débute dans la tableterie, fabriquant des boîtes, plateaux ou pieds de lampe, puis se lance dans le mobilier vers la fin des années 30. Un de ses premiers modèles est un berceau en sycamore, dont les lignes dépouillées atteignent un remarquable équilibre : une coquille posée sur quatre rondins, surmontée d'un col de cygne stylisé.

Voué au bois, Alexandre Noll

Calendrier

ANTIQUITÉS

- **Digne-les-Bains** (Alpes-de-Haute-Provence), antiquaires, palais des congrès, du vendredi 7 au dimanche 9 mai, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 20 F (3,05 €).
- **Châtelguyon** (Puy-de-Dôme), antiquaires, centre-ville, du vendredi 7 au dimanche 9 mai, de 10 heures à 19 h 30, 65 exposants, entrée 25 F (3,81 €).
- **Rivesaltes** (Pyrénées-Orientales), antiquaires, domaine de

Rombeau, du vendredi 7 au dimanche 9 mai, de 10 à 19 heures, 30 exposants, entrée 10 F (1,52 €).

- **Launois-sur-Vence** (Ardennes), antiquités-brocante, ancien relais de poste, samedi 8 et dimanche 9 mai, de 8 à 18 heures, 40 exposants, entrée 15 F (2,29 €).
- **Nogent-le-Rotrou** (Eure-et-Loir), antiquaires, salle Pierre-Mendès-France, samedi 8 et dimanche 9 mai, de 10 à 20 heures, 25 exposants, entrée 20 F (3,05 €).
- **Eauze** (Gers), antiquaires, hall expos, du samedi 8 au dimanche

16 mai, de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée 25 F (3,81 €).

- **Richelieu** (Indre-et-Loire), antiquaires, sous les halles du XVII^e, samedi 8 et dimanche 9 mai, de 9 à 19 heures, 25 exposants, entrée 20 F (3,05 €).
- **Orléans** (Loiret), brocante, parc expos, samedi 8 et dimanche 9 mai, de 9 à 19 heures, 110 exposants, entrée 25 F (3,81 €).
- **Paris**, antiquités-brocante, boulevard de Courcelles, jusqu'au dimanche 9 mai, de 11 à 20 heures, 100 exposants, entrée libre.

COLLECTIONS

- **Rouen** (Seine-Maritime), Bourse aux jouets, parc expos, du vendredi 7 au dimanche 9 mai, 55 exposants.
- **Alès** (Gard), Salon des cartes postales anciennes, salle polyvalente, rue Jean-Cazot, samedi 8 mai, de 9 à 18 heures, 60 exposants.
- **Duras** (Lot-et-Garonne), Salon des bouquinistes, château des Ducs, samedi 8 et dimanche 9 mai, samedi de 14 à 19 heures, dimanche de 10 à 19 heures, 20 exposants.

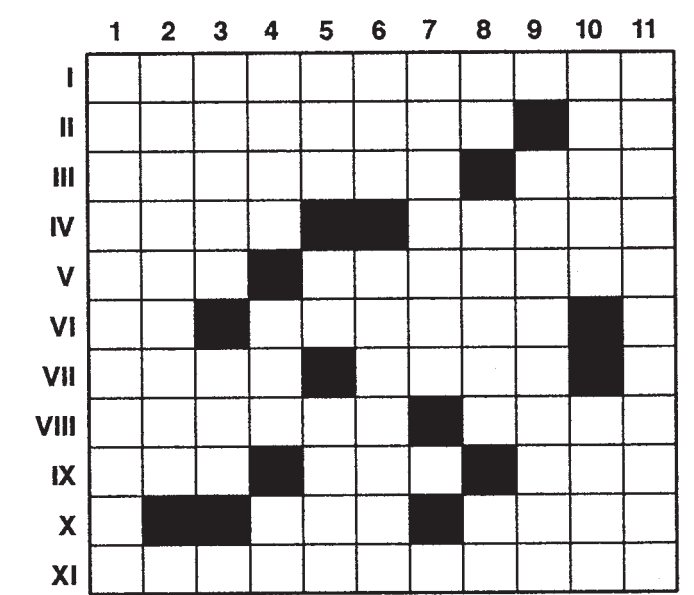
★ **Galerie Passebon, 20-22, passage Véro-Dodat 75001 Paris, tél. : 01-42-36-01-13, jusqu'au lundi 28 juin. Alexandre Noll, monographie de Pierre Passebon et Olivier Jean-Elie, éditions du Regard, 127 p, 350 F, 53,35 €.**

■ **MILITARIA.** A Londres, Sotheby's présente mardi 11 mai une vente de médailles du XIX^e siècle. Un des modèles les plus anciens est un collier de l'ordre de Saint-André en or et émail, réalisé à Saint-Petersbourg en 1797, qui est estimé autour de 1 million de francs (152 671 €). Les modèles les moins chers se situent entre 1 000 et 5 000 francs (153 à 763 €). Renseignements auprès de Sotheby's Paris, tél. : 01-53-05-53-05.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99107

♦ **SOS Jeux de mots :**
3615 **LEMONDE**, tapez **SOS** (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Avertissement à prendre au sérieux. - II. En harmonie. Métal. - III. A l'aise sur terre comme en mer. Cherche à nous séduire sur place. - IV. Bleu quand tout pète partout. Genre littéraire. - V. Fouille dans les pavillons. Foyer américain de l'architecture urbaine. - VI. Militaire. Qui a doublé d'un seul coup. - VII. Ne garde rien. Grandes ouvertes. - VIII. Cercle intime. Evite bien des

frictions. - IX. Vent léger. Un temps pour tous. Lettres d'Antioche. - X. Tient l'ensemble. Protection rapprochée. - XI. Qu'il faudrait nettoyer.

VERTICALEMENT

1. A introduit le pavillon au foyer. - 2. Avec elle, il n'y a pas de quartiers. - 3. S'entretient à la brosse. Impeccable. - 4. Point final. Collégien d'aujourd'hui. Associe. - 5. Au cœur du legis. Lettres

d'embauche. Chef-d'œuvre de Berg. - 6. Bien arrivée. Sous le choc. - 7. Bien ou mal, ça donne des idées. - 8. Pour tracer droit. Mesure informatique. Voyelles. - 9. Très agréable. - 10. Etait réservé aux porteurs de sardines. Basse ou non, ça caquette. - 11. Elle a vieilli, mais elle a toujours créé des troubles.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99106

HORIZONTALEMENT

I. Consolation. - II. Oréade. Allô. - III. Naguère. Elu. - IV. Star. Casoar. - V. Tôt. Eh. Unir. - VI. Erigne. Ri. - VII. Rivet. Perc. - VIII. Noire. Rue. - IX. Scélérate. - X. Nome. Cor. - XI. Thermalisme.

VERTICALEMENT

1. Consternant. - 2. Oratorio. Oh. - 3. Négativisme. - 4. Saur. Gercer. - 5. Ode. Entée. - 6. Lerche. Léa. - 7. Ea. Pré. - 8. Ta. Suceur. - 9. Iléon. Réacs. - 10. Ollaire. Tom. - 11. Nourricière.

L'ART EN QUESTION

N° 116

En collaboration avec **Réunion des Musées Nationaux**

La vie silencieuse

De la rue de Seine, où il est né en 1699, aux appartements qu'il occupa au Louvre les vingt dernières années de sa vie, Chardin fit toute sa carrière de peintre à Paris, sans jamais s'en éloigner. Jusqu'en 1770, ses natures mortes et ses scènes d'intérieur, silencieuses et intimes, sont aussi appréciées à Paris que dans les cours d'Europe.

A soixante-dix ans, il commence à réaliser, au pastel, des autoportraits où il donne place à une fine analyse psychologique, teintée d'une note d'humour. Le public, cependant, ne s'intéresse plus à son travail et Chardin meurt dans l'indifférence générale, en 1779.

Avec quoi est réalisé le dessin au pastel ?

- Du charbon de bois
- Des bâtons de couleur
- Des pinceaux et de l'eau

Réponse dans *le Monde* du 14 mai



« **Autoportrait aux béquilles** », Jean-Baptiste Siméon Chardin (1699-1779). Pastel sur papier gris-bleu (45,9 x 37,5 cm), signé et daté : Chardin 1771. Paris, Musée du Louvre.

Solution du jeu n° 115 publié dans Le Monde du 30 avril :
C'est dans le livre *Un photographe aux champs* que Lewis Carroll raille la pratique des portraits déguisés chez les adultes. *Le Visage regardé* est le titre d'un ouvrage de Patrick Roegiers consacré à Lewis Carroll, tandis que *Dialogue avec le visible* est signé de l'historien d'art René Huyghe.

CARNET

LE MONDE / VENDREDI 7 MAI 1999 / **31**

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres de mercredi 5 mai a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Jean-Pierre Lacroix** est nommé préfet de Corse, en remplacement de Bernard Bonnet, qui est placé hors cadre (*Le Monde* du 6 mai). **Dominique Schmitt**, préfet des Vosges, est nommé préfet d'**Indre-et-Loire**, en remplacement de Daniel Canepa, en remplacement de Daniel Canepa, envoyé dans le Var. **Hubert Fournier**, préfet à Toulon, devient préfet de Basse-Normandie, où il remplace **Rémy Pautrat**, nommé préfet du Nord-Pas-de-Calais. **Alain Ohrel**, titulaire de ce poste, est placé hors cadre et nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire. **Jean-Paul Geoffroy**, chef du cabinet de Jean-Pierre Chevènement, est nommé préfet de la Haute-Marne, en remplacement d'**Elisabeth Allaire**, qui devient préfet de la Sarthe. Elle succède au Mans à **Jean-Michel Bérard**, nommé préfet de Maine-et-Loire, en remplacement de Bernard Hagelsteen, parti en Seine-Saint-Denis (*Le Monde* du 29 avril). **Pierre Sébastiani**, préfet de Charente-Maritime, placé hors cadre, en attendant d'occuper d'autres fonctions, est remplacé par **Christian Leyrit**, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et directeur des routes au ministère de l'équipement.

[Né le 2 juin 1948 à Strasbourg, docteur en géographie et titulaire d'une maîtrise de droit public, **Dominique Schmitt** a été secrétaire général de la mairie de Metz (administrée par

AU CARNET DU « MONDE »
<u>Naissances</u>
– Lyon. Saint-Laurent-de-Mure.
M. et M ^{me} Jacques RAPHIN , M. et M ^{me} Simon JURINE , ont la joie d'annoncer la naissance, le 21 avril 1999, de leur petit-fils,
Alexis ,
au foyer de Philippe et Valérie RAPHIN.
Nadine GAUTIER et Yves BARRAULT sont heureux d'annoncer la naissance de leurs enfants,
Gabriel et Eléonore ,
le 26 avril 1999, à Paris.
8, rue du Cdt-René-Mouchotte, 75014 Paris.
Delfine et Frédéric SCHILTON et Orlando , son frère, sont heureux d'annoncer la naissance de
Solal ,
le lundi 3 mai 1999, à Paris.
Anniversaire de naissance
– Bruxelles. Copenhague.
60 berges, et tant de rives à aborder. 60 piges, et tant de choses à comprendre, 60 balais, et tant de manches à jouer,
Joyeux Birthday, Tillykke med cumpleaños,
Nanou !
<i>Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.</i>

Le Monde A LA TELEVISION ET A LA RADIO
Le Monde des idées LCI Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10 Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10 Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10
■
Le Grand Jury RTL-LCI Le dimanche à 18 h 30
■
Le Grand Débat FRANCE-CULTURE Les 3 ^e et 4 ^e lundis de chaque mois à 21 heures
■
A la « une » du Monde RFI Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)
■
La « une » du Monde BFM Du lundi au vendredi 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40 Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Jean-Marie Rausch) de 1972 à 1982, avant de devenir directeur général des services de la région Lorraine (présidée par Jean-Marie Rausch) jusqu'en 1992. Il a été parallèlement chargé de mission au cabinet de Jean-Marie Rausch lorsque ce dernier était ministre du commerce extérieur du gouvernement de Michel Rocard, de juillet 1988 à octobre 1989. Il a été nommé préfet de la Creuse en juin 1992, du Jura en juin 1993, et des Vosges en juin 1996.]

[Né le 16 juillet 1948 à Clichy (Hauts-de-Seine), **Daniel Canepa** commence sa carrière comme inspecteur des impôts (1971-1973), avant de faire l'Ecole nationale d'administration (ENA, promotion « Pierre Mendès France », 1976-1978). Il intègre le ministère de l'intérieur et devient directeur du cabinet du préfet du Cantal en juillet 1978, puis du Val-de-Marne en juin 1979, secrétaire général de la préfecture des Ardennes en août 1981, chef de la subdivision administrative des Iles-du-Vent, en août 1983. Il est nommé directeur adjoint du cabinet de Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, en juillet 1986. Il devient secrétaire général de la préfecture du Loiret en octobre 1983, sous-préfet de Cambrai en novembre 1989, et de Béthune en juillet 1991. En juin 1993, il est nommé directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur. Depuis mai 1996, il était préfet d'Indre-et-Loire.]

[Né le 13 septembre 1948 à Paris, **Hubert Fournier** intègre le ministère du travail et de l'emploi à sa sortie de l'ENA (promotion « Simone Weil », 1972-1974). En 1979, il se fait détacher dans le corps préfectoral. Il est nommé sous-préfet d'Aubusson (Creuse) en janvier 1979, chargé de mission du préfet d'Indre-et-Loire, en février 1981. En mai 1981, il entre au cabinet de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Il est secrétaire général de la préfecture du Vaucluse en juin 1982, sous-préfet de Pointe-à-Pître en juin 1985, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture d'Aquitaine en octobre 1986. Il est nommé directeur

de la sécurité civile au ministère de l'intérieur en mai 1989. Il devient préfet de la Haute-Saône en décembre 1990, et de la Réunion en décembre 1992. Il est placé hors cadre en novembre 1994, et exerce la fonction de président de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom) de 1995 à 1997. Il est nommé préfet du Var, en remplacement de Jean-Charles Marchiani, en juillet 1997.]

[Né le 13 février 1940 à Nevers, **Rémy Pautrat** commence sa carrière comme inspecteur des impôts, avant d'entrer à l'ENA (promotion « Simone Weil », 1972-1974). Il est affecté au ministère de l'industrie et de la recherche, comme chef de bureau, et exerce la fonction de secrétaire général adjoint du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz, de novembre 1974 à septembre 1978. Il est détaché dans le corps préfectoral, et devient directeur du cabinet du préfet de la Manche en septembre 1978, et secrétaire général de la préfecture de l'Yonne en janvier 1979. Il est nommé chef du cabinet du ministre des relations extérieures, Claude Cheysson, en juin 1981. Devenu préfet des Hautes-Alpes en mars 1984, il est nommé directeur de la surveillance du territoire (DST) en août 1985. En avril 1986, il devient secrétaire général de la préfecture de l'Île-de-France. En octobre 1988, il est conseiller technique puis conseiller pour la sécurité au cabinet du premier ministre Michel Rocard, jusqu'en mai 1991. Il est nommé préfet de l'Essonne, au mois de juillet suivant. Il devient secrétaire général adjoint de la défense nationale dans les services du premier ministre, Edouard Balladur, de mars 1994 à mars 1996. Depuis avril 1996, il était préfet de la Basse-Normandie.]

[Né le 4 avril 1947 à Grasse (Alpes-Maritimes), **Jean-Paul Geoffroy**, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, commence sa carrière comme agent territorial contractuel, employé par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM), association loi 1901. Il est chargé de mission auprès du secrétaire général de la

ville de Marseille, de juillet 1971 à janvier 1974. Il devient directeur du cabinet du président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Gaston Defferre, puis directeur des services de l'établissement public régional, en juillet 1981. Il devient directeur du cabinet du préfet de la région Guyane, en septembre 1984, puis de la région Picardie en janvier 1986. Il est chargé de mission auprès du maire de Marseille, Robert Vigouroux, d'août 1986 à juillet 1987. Il devient alors directeur général des services du conseil général du Territoire de Belfort, présidé par Jean-Paul Proust. Il est titularisé en 1988, lorsque le cadre d'emploi d'administrateur territorial est créé. Il devient sous-préfet de Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre) en mai 1990, secrétaire général pour les affaires économiques de la Guadeloupe en septembre 1992, sous-préfet de Montluçon en avril 1996. Il était chef du cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, depuis juin 1997.]

[Né le 25 janvier 1944 à Neuilly-sur-Seine, **Elisabeth Allaire**, docteur ès sciences économiques, commence sa carrière comme chargée de mission à la direction générale de l'Insee puis au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), de 1966 à 1984. Chargée du bureau à la direction du budget de 1984 à 1986, elle devient conseiller technique au cabinet d'Alain Juppé, alors ministre délégué chargé du budget, de 1986 à 1988. Elle est directrice de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la ville de Paris, de juin 1988 à avril 1993. Elle est nommée conseiller auprès de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, d'avril 1993 à juillet 1994, puis responsable des finances et du développement de la délégation interministérielle à la Coupe du monde de football 1998, de juillet 1994 à novembre 1996. Elle était préfet de la Haute-Marne depuis novembre 1996.]

[Né le 29 mars 1947 à Alger, **Jean-Michel Bérard** intègre le ministère de l'intérieur à sa

Remerciements

– Michel Charpentier et ses enfants, profondément touchés par toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues lors du décès de

Vonick CHARPENTIER, née LE NOAC'H,

mercieient vivement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

– Jérôme, François, Sa famille, remercient les amis de

Odette KAAN,

décédée à Montpellier le 31 mars 1999,

qui ont partagé leur deuil.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf ans, le 7 mai 1990,

Gabriel ARIÉ

quittait les siens.

Merci de garder vivant son souvenir.

Michel BECQUELIN

7 mai 1995.

Une pensée particulière en ce jour anniversaire réunit ceux qui l'ont connu et aimé.

– A l'occasion du dix-septième anniversaire du décès du

docteur Alain RYFMAN,

sa famille et ses amis se réuniront pour la célébration d'un office religieux à sa mémoire le dimanche 9 mai 1999.

Rendez-vous le 9 mai, à 10 h 45, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

« Du soleil la céleste flamme. Avec le jour revient et fuit. Mais notre amour n'a pas de nuit Et tu lais toujours dans non âme. »

A mon bien-aimé,

Jean-Pierre WALSPURGER
7 mai 1992-7 mai 1999.

Ton épouse, Françoise.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE
<i>Parution lundi daté mardi</i>
► TARIF ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (26 caractères ou espaces par ligne)
2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.
- Bouclage vendredi 12 h. -
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

sortie de l'ENA (promotion « Charles de Gaulle », 1970-1972). Il devient directeur du cabinet du préfet de la Drôme en juillet 1972, puis de la région Centre en août 1974. En juillet 1976, il est mis à disposition de l'Assistance publique de Paris, au titre de la mobilité. Il est directeur adjoint du Centre de prospective et d'évaluations du ministère de la défense, et conseiller technique au cabinet du ministre, Yvon Bourges, de juillet 1978 à février 1979. A cette date, il devient sous-préfet de Soissons (Aisne), et en juin 1982 sous-préfet d'Antony (Hauts-de-Seine). Il est directeur des affaires économiques et de la formation et délégué régional à la formation professionnelle, à la préfecture de la région Ile-de-France d'août 1986 à novembre 1987. Il est nommé préfet du Gers en novembre 1987. Il est directeur de la sécurité et de la circulation routières au ministère de l'équipement, et délégué interministériel à la sécurité routière, de juin 1995 à septembre 1995. Il devient alors président de la Société des autoroutes Esterel, Côte d'Azur, Provence, Alpes (Escota). Il était préfet de la Sarthe depuis novembre 1997.]

[Né le 27 avril 1949 à Riom (Puy-de-Dôme), **Christian Leyrit** devient ingénieur des travaux publics de l'Etat en 1972, et commence sa carrière à la direction régionale de l'équipement d'Île-de-France, où il est notamment chargé des premiers PC autoroutiers, de 1973 à 1981. Il devient chef de subdivision à la direction départementale de l'équipement de la Seine-Saint-Denis en 1981 et s'occupe de la protection phonique du boulevard périphérique de Paris. Il entre à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, en 1984. Devenu ingénieur des Ponts et Chaussées en 1985, il est nommé directeur départemental de l'équipement de la Haute-Garonne. Il est conseiller technique du ministre de l'équipement et du logement, Maurice Faure puis Michel Delebarre, en 1988 et 1989. Il est depuis cette date directeur des routes au ministère de l'équipement, président de la Caisse nationale des autoroutes, et vice-président de l'établissement public Autoroutes de France.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 29 avril sont publiés :

● **Hôpitaux** : un décret fixant les conditions d'intégration dans la fonction publique hospitalière de personnels d'établissements privés à caractère sanitaire et social.

● **Maladies professionnelles** : un décret relatif aux procédures de reconnaissance du caractère professionnel des accidents du travail et maladies professionnelles, à la mensualisation de certaines rentes et au barème indicatif d'invaldité de ces maladies.

● **Sénat** : une résolution, adoptée le 28 avril, en application de l'article 88-4 de la Constitution, sur le projet de décision du Conseil déterminant les bases juridiques pour l'acquis de Schengen. Elle invite le gouvernement à s'opposer, en l'état, au transfert dans le domaine communautaire de l'ensemble des dispositions de la convention d'application des accords de Schengen régissant le système d'information Schengen (SIS), et à veiller à ce que le transfert dans le domaine communautaire de la clause de sauvegardé de la convention d'application des accords de Schengen n'aboutisse pas à une remise en cause du principe de responsabilité exclusive des Etats dans la mise en œuvre de cette clause.

Au *Journal officiel* daté lundi 3-mardi 4 mai est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement français et le gouvernement letton relatif à la suppression de l'obligation de visa de court séjour.

<u>Conférences</u>
Collège des Etudes juives de l'Alliance israélite universelle
« La lettre marrane de la littérature européenne ».
<i>Colloque</i> avec A. Aciman, L.-G. Benguigui, M.-L. Demonet, Y. Dureau, C. Escarmant, S. Jama, J.-Y. Pouilloux, F. Roudaut, S. Trigano.
dimanche 9 mai : de 10 h à 18 h
<i>Le cycle de conférences</i> sur « Le juif caché, marranisme et judaïsme » se poursuit jusqu'au 12 mai.
L'ensemble des manifestations aura lieu à l'Alliance,
45, rue La Bruyère, 75009 Paris (PÂF). Renseignements : 01-53-32-88-55. Site Internet : http://www.aiu.org
«Présence et sens du corps dans la peinture hollandaise du XVII^e siècle. »
A partir du 8 avril.
Rens./Insc. : 01-43-53-24-32.

Manifestations du souvenir

La cérémonie annuelle à la MÉMOIRE DES ÉTUDIANTS RÉSISTANTS

se déroulera le jeudi 6 mai 1999, à 18 heures, devant le monument qui leur est dédié, jardin du Luxembourg, entrée place Paul-Claudiel (Odéon), avant la fontaine Médicis.

Association : 14, rue du Pré-aux-Clercs, Paris-7^e.

CARNET DU MONDE - TARIFS 99 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 136 TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
<i>Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45€</i>
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.29.96
Fax : 01.42.17.21.36
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.
LE MONDE ECONOMIE
avec Le Monde DATÉ MARDI

Le Jazz Fest de la Nouvelle-Orléans, un Woodstock sur Mississippi

Du 23 au 25 avril, puis du 29 avril au 2 mai, le New Orleans Jazz and Heritage Festival a réuni plus de 7 000 musiciens

LA NOUVELLE-ORLÉANS

de notre envoyée spéciale
Plus de 600 groupes et 7 000 musiciens étaient à l'affiche du New Orleans Jazz and Heritage Festival qui a eu lieu du 23 au 25 avril et du 29 avril au 2 mai – un régal pour les promoteurs des concerts euro-

tions et de toutes les couleurs. » C'est vrai. Le trompettiste Al Hirt a bien choisi son moment pour sortir de scène. Décédé pendant le festival, il a eu droit, le jour de la clôture, à un hommage sous forme de parade dansante avec fanfare, costumes à plumes et ombrelles bariolées, en

concert, certaines couvertes, la plupart en plein air, avec les programmes musicaux les plus divers et les plus excitants qu'on puisse imaginer. Et une constante : les festivaux dansent en permanence, canicule ou pas.

Au son du zydeco bien sûr, cette musique avec accordéon, frottoir, violon, guitare et percussions, qui est l'interprétation afro-américaine de la musique des Cajuns de Louisiane. Des maîtres du genre, comme le groupe Boozoo Chavis and the Magic Sounds, Beau Jocque and the Zydeco Hi-rollers et les cajuns Beausoleil ou Magnolia Sisters, se sont relayés sur le plateau du Fais Do-Do Stage.

ZYDECO, RAP, JAZZ, GOSPEL...

La diversité du public prouve bien que la popularité actuelle du zydeco est loin d'être confinée aux communautés dont ces musiques sont issues. Les New Orleans Klezmer Allstars ont même proposé une version louisianaise de la musique yiddish traditionnelle ! Des groupes de rap locaux comme Willie Puckett, plutôt branchés sur le style « bounce » qui anime les fêtes, étaient de la partie.

Les planches du Congo Square étaient consacrées aux groupes internationaux ou aux musiques du monde, bien que le genre ne soit pas encore tellement prisé aux Etats-Unis, à l'exception de Khaled. Le Sud-Africain Hugh Masekela a fait un tabac, ainsi que Prince Eyang et les Montagnards d'Afrique ou



Une parade en l'honneur du trompettiste Al Hirt.

Angélique Kidjo... Le jazz avait droit à un peu d'ombre sous la Jazz Tent. Dave Brubeck a déchainé son public. Le quintette de Leroy Jones égrenait *Sentimental Journey*, *Stars Fell on Alabama* et les standards de jazz favoris de Louis Armstrong et d'Ella Fitzgerald. Il y avait foule pour le pianiste Ellis Marsalis. Son fils, le percussionniste Jason Marsalis, a eu droit à une ovation debout. Une des révélations de ce festival, le trompettiste Christian Scott, n'a que seize ans. Son oncle, le saxophoniste Donald Harrison, ancien des Art Blakey's Jazz Messengers

– à trente-huit ans, il est un vétéran du festival – l'a présenté au public avant que le gamin ne montre sa virtuosité après treize années de travail... Il faudra guetter leur prochaine tournée européenne.

La tente du gospel était toujours bondée. Le genre bénéficie d'une popularité renouvelée aux Etats-Unis, et les talents locaux ne manquent pas. Aaron Neville, chanteur musclé à la voix céleste, était attendu avec la ferveur que ses fans réservaient à Elvis. Et on pouvait à peine approcher de la scène où se produisait, pour la première fois dans ce festival, le groupe de soft rock Hootie and the Blowfish, qui a connu une gloire rapide avec son premier album, *Cracked Rear View*.

Sur la grande scène Ray-Ban, ont défilé Allen Toussaint et son rhythm and blues vigoureux, le populaire groupe funk Galactic, Taj Mahal, Los Lobos, le Steve Miller Band, Santana, ainsi que l'un des pères du rock, Fats Domino, et l'un des piliers de la country, Willie Nelson. Et les Neville Brothers, les gars du pays, assuraient la clôture du festival, dans une atmosphère d'enthousiasme musical digne de Woodstock, la boue en moins, les fanions en plus.

Claudine Mulard

La famille Neville reçoit Patrick Verbeke

Avec les Marsalis (Ellis, Wynton, Brandon, Jason, Delfeayo) et les Neville (Art, Aaron, Charles, Cyril, Jason et Charmaine), La Nouvelle-Orléans a deux grandes dynasties musicales. Pendant le festival, Charles Neville jouait aussi avec son ensemble au Snug Harbor, un des meilleurs clubs de jazz de la ville, et le célèbre bluesman français Patrick Verbeke, lui aussi programmé au Jazz Fest, était venu l'écouter avec une petite idée en tête : inviter le saxophoniste à participer à une séance d'enregistrement prévue le lendemain. Affaire conclue sur le trottoir entre deux sets. Charles, le plus suave de tous les Neville Brothers, a donc enregistré son track de saxo soprano aux côtés de Patrick, dans le légendaire studio Ultrasonic, qui a vu défiler Fats Domino, Bill Deraine, les Radiators, Aaron Neville... *I Lost My Voice on the Bayou* (titre provisoire), chanson du prochain album de Patrick Verbeke et son Magic Blues Band, dédiée à Coco Robicheaux, aura donc un parfum mythique, made in New Orleans.

peens venus faire leurs emplettes. Créé par George Wein, qui a aussi lancé les festivals de Newport et de Nice, son budget s'élève à 7 millions de dollars. Le jazz domine, mais toutes les musiques y sont bienvenues à l'exception de celles qui, comme le heavy metal, excluent une partie du public par le comportement de leurs propres fans. « Regardez, dit fièrement George Wein en montrant la foule, il y a des gens de toutes les généra-

présence du maire de la ville en chemise à fleurs et chapeau de paille. C'est un défilé comme on en voit seulement à La Nouvelle-Orléans, dans la tradition du *memorial jazz*, la musique que jouent les Noirs aux enterrements.

Le Festival a célébré son trentième anniversaire et battu son record de participation : 450 000 billets vendus cette année. L'immense champ de course de Fairgrounds offre une dizaine de scènes de

Sous le masque des Mardi Gras Indians, la révolte des Noirs

LA NOUVELLE-ORLÉANS

de notre envoyée spéciale
Chaque jour, durant le Jazz Fest, une parade permet d'admirer une spécialité néo-orléanaise, les « SACP's » – ou Social and Pleasure Clubs, des clubs sociaux d'entraide et de loisir typiques des quartiers noirs, qui rivalisent d'élégance. Mais aucun défilé digne de ce nom ne pourrait ignorer les Mardi Gras Indians en costumes indiens et africains à l'exubérance sans pareille.

Les Mardi Gras Indians, ces sociétés secrètes spécifiques des ghettos noirs de La Nouvelle-Orléans, sont les plus beaux et les plus visibles dans les défilés, mais aussi les

plus mystérieux. Larry Bannock, afro-américain et grand chef des Golden Star Hunters, un « gang » – c'est le mot qu'il emploie – issu d'un quartier de la ville haute (Uptown), s'est produit au festival. Il explique cette tradition par le fait que les esclaves noirs qui s'enfuyaient des plantations étaient souvent aidés par les Indiens vivant en Louisiane. Se déguiser en Indien était donc une forme d'hommage. « *L'Afrique avait été chassée de nos esprits, et les Indiens étaient les seuls à qui nous pouvions nous identifier.* »

Larry Bannock pense aussi, comme le saxophoniste Donald Harrison, dont le père était un Mardi Gras Indian, que les Noirs,

qui furent dans un premier temps autorisés par les planteurs créoles à jouer du tambour au Congo Square de La Nouvelle-Orléans, ont été forcés, après l'interdiction, de se replier sur leur communauté.

EN LANGAGE CODÉ

Les coutumes des Mardi Gras Indiens les rapprochaient des rites des tribus africaines et exaltaient leur fierté culturelle. Au son des tambours, ces « gangs » sortaient pendant les défilés du Mardi gras, qui durent de septembre à février et, sous les masques, les coiffes rehaussées de plumes et de perles multicolores et leurs gigantesques costumes, ils réglaient leurs

comptes en provoquant les autres « tribus », de façon souvent violente.

Leur langage, langage de la rue, est codé, et aujourd'hui les joutes verbales remplacent les coups. D'autant qu'ils sont sortis de la clandestinité grâce au festival et sont même invités à la parade de jazz de Nice. L'élaboration des costumes est un plein temps. « *Seuls ceux qui participent comprennent vraiment de quoi il s'agit.* », explique Donald Harrison, qui a composé *Indian Blues*, un album en hommage à son père qui appartenait lui aussi aux Mardi Gras Indians.

Cl. M.

Le long chemin des Blancs d'Afrique du Sud vers les townships

JOHANNESBURG

de notre correspondant
« *Bienvenu à bord, direction Alexandra !* » Mi-guenard, mi-impatient, le chauffeur accueille les derniers passagers pour la cité noire considérée comme la plus mal famée de Johannesburg. Le moteur du gros car de luxe ronfle sur le parking de Sandton Square, cet îlot tape à l'œil de boutiques chics et de restaurants à la mode des quartiers blancs. Il est presque 19 heures, il fait déjà nuit et le bus démarre enfin. A l'intérieur, ils ne sont finalement qu'une poignée à avoir tenté l'aventure ce soir-là, Blancs bon chic bon genre venus en famille ou entre amis. L'excursion offre pourtant une expérience culturelle inédite et très « nouvelle » Afrique du Sud. Pour 20 francs seulement, les amateurs d'émotions fortes et accessoirement de théâtre peuvent s'offrir le grand frisson et assister à une représentation au cœur d'Alexandra.

Dans un pays où la très grande majorité des Blancs n'a jamais mis les pieds dans un township, l'expérience a l'attrait du tabou transgressé. Certains soirs, pas moins de trois bus ont été nécessaires pour transporter les spectateurs. Alimenté par de nombreux articles de presse, l'effet de mode a attiré jusqu'à une centaine de curieux par soirée. Mais depuis, les réflexes sécuritaires ont repris le dessus et la fréquentation a baissé. Beaucoup préfèrent voir la pièce au théâtre de Sandton Square, où elle est jouée simultanément pour les moins aventureux. Toute l'ambition de *Stand in The Sun* (« Patienter sous le soleil ») consiste néanmoins à inciter les spectateurs à confronter leurs préjugés et leurs différences en allant dans la cité noire.

La pièce elle-même met en scène les changements et les déceptions de l'ère Mandela qui s'achève. « *Enfin une pièce qui regarde la nouvelle Afrique du Sud droit dans les yeux.* », proclame l'affiche. Pour John Hunt, l'auteur, il s'agit carrément « *de créer une véritable catharsis, une purification de la conscience nationale en ayant le courage de nos contradictions.* ». Mais, dans le bus en route vers Alexandra, c'est un silence crispé qui accompagne l'entrée dans le township. Trop encombrant pour les rues étroites et défoncées de la cité noire, le car se fraie difficilement un passage au milieu des cabanes en tôle. « *On y est, je te dis.* », chuchote un passager à sa femme. « *Ça a l'air plutôt calme.* », réplique-t-elle, comme pour se rassurer.

« RIEN N'EST TOUT BLANC OU TOUT NOIR »

Arrivés dans le centre communal flambant neuf qui accueille la représentation, les spectateurs de Sandton se mêlent à ceux venus du quartier. A la sortie, la pièce semble avoir touché juste des deux côtés. « *Je m'attendais à ce que la pièce soit beaucoup plus agressive contre les Blancs. Mais elle montre bien qu'en réalité, rien n'est tout blanc ou tout noir dans notre pays. Chacun cherche sa voie quelque part entre les deux.* », explique l'une des spectatrices blanches, avant de remonter dans le bus sous le regard de Maureen, qui habite la cité noire. « *C'est bien que les Blancs viennent voir la pièce ici. Ils se rendent compte de ce qu'est une township. Si moi je peux aller au cinéma à Sandton, eux, ils ont bien le droit de venir voir une pièce à Alexandra.* »

Frédéric Chambon

Le prix de la Paix a été attribué à Fritz Stern

LE PRIX DE LA PAIX, d'un montant d'environ 83 000 francs (12 800 €), attribué par les libraires allemands, a été décerné à l'historien américain Fritz Stern, professeur émérite à l'université de Columbia (Etats-Unis). Né le 2 février 1926 à Breslau, Fritz Stern, fuyant les persécutions nazies, a émigré en 1938 aux Etats-Unis où il a été naturalisé en 1947. Son œuvre est centrée sur le rôle des juifs en Allemagne et la recherche des raisons qui ont pu susciter la barbarie. Ses ouvrages comme ses articles ont toujours insisté sur la nécessité de la compréhension entre les peuples. Fritz Stern succède à Martin Walser, qui avait regretté, lors de la remise de son prix, le rappel incessant du passé nazi, entraînant une vague de protestations (*Le Monde* daté 8-9 novembre et des 2, 15 et 16 décembre 1998).



cité de la musique

musée, concerts, centre d'information

Imogen Cooper

Solistes du Berliner Philharmoniker

Franz Schubert

Trio, D581
Quintette, D667, "La Truite"

9 mai < 16h30

01 44 84 44 84 M Porte de Pantin

Pierre Corneille mise en scène Christian Schiaretti



La Place Royale

Polyeucte, martyr

en alternance du 3 au 30 mai - 01 46 72 37 43

Chaque samedi

avec **Le Monde**

DATÉ DIM./LUNDI

LE MONDE

TELEVISION

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

villa gillet

25, rue Chazière - 69004 Lyon

"Autour de la littérature belge contemporaine"

Rencontre avec Henri Bauchau Stéphane Hertmans François Emmanuel animée par Gérard Meudal

mardi 11 mai à 19h30

Entrée libre

ORCHESTRE NATIONAL DE BARBES

JEUDI 27 MAI 21H

PALAIS des SPORTS VILLEFRANCHE

04.74.68.02.89

CENTRE CULTUREL de VILLEFRANCHE

Renseignement publicé :

01.42.17.39.65

Les coquetteries de Pierre Strosser défigurent le « Wozzeck » d'Alban Berg

L'univers du metteur en scène, à l'Opéra-Bastille, n'est décidément pas celui du musicien

Mis en scène pour la troisième fois à l'Opéra de Paris (après 1963 et 1985), *Wozzeck*, chef-d'œuvre expressionniste d'Alban Berg, subit avec Pierre

Strosser les coquetteries d'un metteur en scène qui multiplie les incohérences. Un décor de caserne rend improbables les scènes de l'auberge,

de la taverne, et du meurtre en forêt. Pourtant les personnages chantent plutôt bien et l'orchestre dirigé par Jeffrey Tate se montre à son avantage.

WOZZECK, d'Alban Berg, d'après Georg Büchner. Avec Katarina Dalayman, Jean-Philippe Lafont, Stefan Margita, Robert Wörle, Aage Haugland. Chœurs et orchestre de l'Opéra national de Paris, Jeffrey Tate (direction). Pierre Strosser (mise en scène et décors).

OPÉRA-BASTILLE, place de la Bastille, Paris 11^e. M^e Bastille. Tél. : 08-36-69-78-68. A 19 h 30, les 6, 8, 11, 14, 18, 22 et 25 mai. De 60 F à 555 F (9,15 € à 84,62 €).

Régi par une écriture riche en mouvements symétriques et en figures circulaires, *Wozzeck* revêt la forme d'une boucle sans fin. Cette dimension n'apparaît que furtivement dans la troisième production de l'œuvre présentée par l'Opéra de Paris (après celles de Jean-Louis Barrault et Pierre Boulez en 1963 puis de Ruth Berghaus et Christoph von Dohnanyi en 1985). Elle tient à la correspondance établie par Pierre Strosser entre les... chaussures respectives du couple central. Longuement exposées à la fin de l'opéra, les bottines de Marie (reliques de la femme assassinée) renvoient en effet aux bottes (attributs des mâles instigateurs du drame) que Wozzeck s'escrime à lustrer au début du

premier acte. Car, surprise de taille, les fameux « *Langsam, Wozzeck, langsam* » – prononcés par le Capitaine pour inciter le soldat à la modération – ne concernent pas son activité de barbier mais celle de cireur !

Des principaux éléments d'un chef-d'œuvre expressionniste conçu selon une logique symboliste intégrante des données véristes, Strosser n'a pas évacué que le rasoir. Le choix d'un décor unique aux allures de caserne en U a rendu plus qu'improbables les scènes (aux accents naturalistes) de l'auberge (II, 4) et de la taverne (III, 3). Sans parler de celle, onirique, du meurtre en forêt (III, 2). Inefficace dans la peinture d'atmosphère (la symbolique de la lumière rougeoyante – lune, sang – est totalement négligée), dépourvue d'intérêt dramatique (le plateau n'est qu'une cour sans issue où viennent échouer à tour de rôle personnages et accessoires) et incapable d'émouvoir (Marie chante la berceuse à quinze mètres de son enfant...), la mise en scène évolue au gré des coquetteries de Pierre Strosser en multipliant les incohérences.

Un exemple ? Marie ne s'abandonne pas au Tambour-Major sous l'emprise d'un désir finalement irrépressible, mais par simple résigna-

tion face au groupe de soldats qui lui barre la route. Un autre ? Le Docteur ne donne pas dans l'expression heurtée par impatience malade mais par consommation d'alcool avec le Capitaine ; la machination diabolique de deux pervers tourne alors à la farce inopinée de pochards. Jusque dans les moindres détails, il apparaît que le monde de Strosser n'est pas celui de Berg : le Capitaine entre (II, 2) sur le glissando de harpe censé clore l'interlude instrumental et non au moment où le violon solo énonce le thème qui le représente depuis la première minute de l'opéra.

MAL CADRÉS

Falots ou versatiles, les personnages chantent – plutôt bien dans l'ensemble – des choses qui cadrent mal avec leur attitude du moment ou, pis, avec leur trajectoire psychologique. Le Capitaine de Robert Wörle est une bonne pâte qui fume la pipe et se montre paternaliste. Complément artificiel de cet être trop coulant, le Docteur d'Aage Haugland s'enferme dans une rigidité souvent grotesque (avec ses quatre assistants, il rappelle plus les médecins de Molière que le savant fou de Büchner). Katarina Dalayman a la voix qu'il faut à Marie mais trouve rarement l'occasion d'en

user de manière crédible. Petite allumeuse entichée du Tambour-Major, la voilà soudain femme de cœur au bord du gouffre ! Hagard à souhait mais profilé lui aussi sans réelle gradation, le Wozzeck de Jean-Philippe Lafont se contente enfin de jouer avec deux masques : celui de Jean-qui-rit et celui de Jean-qui-pleure.

Fort heureusement, l'absence de dosage ne s'étend pas au travail accompli dans la fosse. Si l'orchestre de l'Opéra couvre parfois un peu les chanteurs, il se montre toujours à son avantage dans les longues séquences strictement instrumentales destinées à boucler chaque scène (superbes solos de cor, de trompette et de clarinette lors du deuxième interlude) et assure par ailleurs l'essentiel du figuratif bergien (tonnerre, moulins, tremblement de terre), sauf pour ce qui concerne les clapotis de l'étang (banale flaque d'eau pour Strosser). Pressé d'en finir, Jeffrey Tate adopte alors un tempo interdisant toute sensualité et toute évocation trouble. Dommage, il avait plutôt bien réussi jusque-là à créer la tension caractéristique de *Wozzeck*, sans doute en maintenant constamment ses troupes sur... le fil du rasoir.

Pierre Gervasoni

Villeurbanne reçoit et expose des graveurs venus de Suisse

SUISSES À L'URDLA (Union régionale pour le développement de la lithographie d'art). Centre international de l'estampe, 207, rue Francis-de-Pressensé 69608 Villeurbanne. Tél. : 04 72 65 33 34. Entrée libre. Du mardi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 juin.

VILLEURBANNE

correspondance

Dans le vaste entrepôt qui lui a été affecté à Villeurbanne, l'Urdla, alias Centre international de l'estampe, évoque l'imprimerie de tracts libertaires et l'atelier d'art expérimental. Le conditionnement est prolétaire. L'œuvre gagne en vertu du compagnonnage avec la presse Litho plate qui permet les

tirages à plat de grand format et les équipements sophistiqués pour la taille-douce. Des panneaux simples accueillent les cent cinq estampes des vingt-huit artistes suisses invités.

La relation n'est pas nouvelle. Le fondateur de l'Urdla, le peintre et graveur Max Schoendorff, entretient de longue date un réseau d'amitiés avec les animateurs culturels dans les cantons. Il avoue une « curiosité inassouissable de ce microcosme, si loin, si proche », en même temps que le goût d'explorer ce qu'il appelle drôlement la « *suissité picturale* ». Plus facile à nommer qu'à définir. Les Suisses de l'Urdla, s'ils sont sensibles aux mouvements généraux de l'art contemporain, expriment plus des tempéraments très divers qu'un quelconque patriotisme unitaire.

Les invitations à l'Urdla ont commencé dès 1984 avec Jérôme Baratelli, qui soutient le minimalisme géométrique d'inscriptions mécaniques, Stéphane Brunner et sa puissance de frappe en noir et blanc et Josef Felix Muller dont l'art sauvage, brutal, s'apparente à l'expressionnisme allemand. L'année suivante arrive, en franc-tireur, Mario Merz qui trace au crayon sur des plaques préparées deux gravures librement éclaircies en utilisant les relevés d'écorces de platane ramassées au parc de la Tête-d'Or. En 1985 encore, Theo Gerber apporte avec les formes déchiquetées de sa linogravure le témoignage de sa révolte contre l'apartheid en Afrique du Sud.

RÉVÉRENCES ET BLASPHEMES

Au fil des années, la collection suisse a acquis une place importante dans un catalogue riche de quelque mille estampes. Elle a été constituée avec le souci d'engranger les anciens du répertoire et les jeunes contestataires, les œuvres qui procèdent des techniques traditionnelles ou de leur détournement jusqu'à celles engendrées par la manipulation de l'informatique.

On va des héliogravures de Pie-

tro Sarto, un des fondateurs de l'atelier de Saint-Prex, qui donne souffle à des paysages en continu et comme réversibles, aux lithographies cocasses et poétiques d'Alexandre Trifu, Roumain de Genève, des visions délicatement réduites de Christine Crozat aux typographies de Jérôme Gindre, qui entend donner une nouvelle valeur à l'utilitaire en reproduisant des emballages.

Le visiteur se promène dans les contrastes : tailles-douces gravées au burin de Philippe Deléglise, cliché métal de Gérard Minkoff, lithographies de Patrick Vermeille, eau-forte de Carmen Perrin qui perfore audacieusement le zinc pour ne laisser sur le grain satiné du papier d'Arches qu'un champ de bulles... La liste n'est pas close des révérences à l'antique métier et des blasphèmes acrobatiques.

Cette aisance robuste des graveurs suisses face aux techniques, très lisible dans l'enclos aux machines artisanales, pourrait être leur trait commun. A l'amateur d'estampes de respirer « la même fragrance rude et exotique » que reconnaît à leurs travaux le responsable de l'exposition.

Jean-Jacques Lerrant



6 mai - 11 juillet 1999
École nationale supérieure des beaux-arts
13, quai Malaquais, Paris 6^e
tous les jours, sauf le lundi de 13 h à 19 h

CIE OPOSITO **TRANSHUMANCE** SPECTACLE DE RUE
 FERNANDO ARRABAL **VIVA LA MUERTE** MARTIN PETITGUYOT
 M SHAKESPEARE **UN CONTE D'AMOUR** EMMANUEL DEMARCY-MOTA
 THÉÂTRE DU RADEAU **ORPHÉON** FRANÇOIS TANGUY
 MARINA TSVETAIEVA **UNE AVENTURE** NICOLAS STRUVE
 BERNARD-MARIE KOLTÉS **SALLINGER** JEAN-CHRISTOPHE SAÏS
 MARIUS VON MAYENBURG **FEUERGESICHT** JAN BOSSE
 THE ANTHOLOGY SMADAR YAARON ET MONI JOSEPH
 JUAN RULFO **PEDRO PARAMO** NORDINE LAHLOU
 COPI, UN PORTRAIT MARCIAL DI FONZO BO, ÉLISE VIGIER, PIERRE MAILLET
 HEINRICH HOFFMANN **CRASSE TIGNASSE** CHRISTIAN DUCHANGE
 BERNARD-MARIE KOLTÉS **ROBERTO ZUCCO** OSKARAS KORSUNOVAS
 ET SOUS UN CHAPITEAU, LE **MAGIC MIRROR**, RESTAURATION ET MUSIQUE
10^{ES} RENCONTRES INTERNATIONALES DE THÉÂTRE DU 9 AU 23 MAI 99
 ☎ 03.80.30.12.12
 Théâtre national Dijon Bourgogne
 Direction Dominique Pitoiset
 http://www.tndb.com

SORTIR

PARIS

Pascal Comelade

Pascal Comelade nous gâte. Il revient à Paris moins d'un an depuis son précédent concert (au Café de la danse les 4 et 5 juin 1998). Quitter ses montagnes des Pyrénées lui coûte. Ce faux grognon, artiste tranquille et obstiné, a le goût des mélodies justes. Sa culture musicale pioche dans les grands et les petits hymnes du rock, dans des airs d'Espagne ou d'Italie, dans la java ou la valse. Un fonds populaire que Comelade, pianiste, compositeur, arrange à sa sauce : chansons aux apparences de déglingues mais en fait parfaitement ciselées, instrumentation dépouillée (piano, guitare, percussions, des couleurs au saxophone ou à la mandoline).

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20^e. M^e Gambetta. Les 6 et 7 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 100 F.

Claire-Lise Vincent

Les jeudis de la tour Montparnasse : au cinquante-sixième étage, Claire-Lise Vincent, une chanteuse de qualité, bien entourée. Au milieu des touristes et des amoureux, les musiciens passent finir la soirée, boire un verre, faire le bœuf. Surprises et ambiance.

Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14^e.

M^e Montparnasse-Bienvenue. Le 6 mai, à 22 heures. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.

Marc Copland Trio

Pour sa première venue en France, le pianiste de jazz new-yorkais Marc Copland visite deux excellents lieux : le Duc, à Paris, et l'un des ports d'attache de l'organisation Jazz au fil de l'eau, à Auvers-sur-Oise. Plusieurs albums parus au début des années 90 ont habitué à son phrasé lyrique, à sa grande attention aux variations rythmiques. Avec lui, Drew Gress à la contrebasse et Bill Stewart à la batterie.

Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^e Châtelet. Le 6 mai, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Château d'Auvers-sur-Oise, le 7 mai, à 21 heures. 80 F. Tél. : 01-34-48-00-10.

CAEN

Karine Saporta

« *Le monde est rond* », écrivait Gertrude Stein en 1939. Et de tirer le fil fragile de ses fantasmagories écrites. Son fameux motif *A rose is a rose is a rose* a grisé bien des têtes. C'est au tour de la chorégraphe Karine Saporta de prendre au mot ses déconcertantes variations. Intitulée *Une rose... (a Circle of Kisses)*, sa nouvelle pièce, sur une musique du jeune compositeur Thierry Pecou, se risque dans un labyrinthe ludique peuplé de mots, de gestes appartenant à des personnages fugaces et impertinents telles les trouvailles les plus fulgurantes de Stein. **Théâtre de Caen. 14 Caen. Tél. : 02-31-30-76-20. Les 6 et 7 mai, à 20 heures.**

Publicité

THEATRE DU ROND-POINT
 COMPAGNIE MARCEL MARÉCHAL
lundi 10 mai à 20h30
La Compagnie Marcel Maréchal
 présente
monsieur audiberti
unique soirée d'hommage à Jacques Audibertirti
Réservation 01 44 95 98 10

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

VERNISSAGES

Gilles Coulon : avoir vingt ans à Bama-ko

Maison Robert-Doisneau, 1, rue de la Division-du-Général-Leclerc, 94 Gentilly. Tél. : 01-47-40-88-33. Mercredi, vendredi de 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé les jours fériés. Du 6 mai au 18 juillet. 10 F. Gratuit pour les – de 18 ans.

Diplômés 1998

Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais, Paris 6^e. M^e Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 6 mai au 11 juillet. 25 F. 15 F.

Monet, le cycle des Nymphéas

Musée de l'Orangerie, place du Carrousel, jardin des Tuileries, Paris 1^{er}. M^e Concorde, bus : 24, 42, 52, 72, 73, 94. Tél. : 01-42-97-48-16. De 10 heures à 20 heures ; lundi jusqu'à 21 heures. De 10 heures à 13 heures, visites uniquement sur réservation. Fermé mardi. Du 6 mai au 2 août. 49 F ; avec réserv. : 55 F ; et mercredi : 34 F ; avec réserv. : 40 F.

Dario Urzay

Galerie Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3^e. M^e Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 6 mai au 19 juin.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Enfers carnavales de Jean-Michel Rabeux, mise en scène de l'auteur, avec Corinne Cicolari, Georges Edmont, Kate France, Jean-François Lorenzi, Christophe Malaval, Marc Mériot, Sylvie Reteuna, Franco Senica et Emmanuelle Tertipis.

Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11^e. M^e Bastille, Voltaire, Breguet-Sabin. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F* et 120 F. Jusqu'au 5 juin.

Compagnie Blanca Li
 Blanca Li : Stress, pète pas les plombs. Malakoff (92). Théâtre 71, place du 11-

Novembre. M^e Malakoff-Plateau-de-Vanves. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-46-55-43-45. De 85 F à 120 F.

Œdipe roi de Sophocle, mise en scène de Laurent Gutmann, avec Christophe Caustier, Vincent Colombe, Valérie de Dietrich, Philippe Frécon, Olga Grumberg, Francis Leplay, Isabelle Olive et Laurent Schilling.

Théâtre de Gennevilliers, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. De 80 F* à 140 F. Jusqu'au 30 mai.

Poèmes à Lou de Guillaume Apollinaire, avec Jean-Louis Trintignant et Marie Trintignant.

Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18^e. M^e Abbesses, Anvers, Pigalle. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 200 F. Jusqu'au 15 juillet.

Alain Planès (piano). Debussy : *Pagodes, Préludes pour piano, Etudes pour piano*. Messiaen : *Préludes pour piano*.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7^e. M^e Solferino. Le 6, à 19 heures. Tél. : 01-40-49-47-57. 80 F.

Zhu Xiao Mei (piano). Bach : *Partitas pour clavier BWV 829, 825 et 828*.

Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. M^e Abbesses. Le 6, à 19 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Montecarl Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-la-Villette, Paris 19^e. M^e Porte-de-la-Villette. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-40-36-55-65. 50 F.

Mighty Sam McClain Band *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^e Château-d'Eau. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.

Natacha Atlas, Clotaire K *Le Grand Rex*, 1, boulevard Poissonnière, Paris 9^e. M^e Bonne-Nouvelle. Le 6, à 20 heures.

Angélique Kidjo, Ballet national du Bénin *Casino de Paris*, 16, rue de Clichy, Paris 9^e. M^e Trinité. Le 6, à 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. De 120 F à 240 F.

RÉSERVATIONS

Underworld + Rinôçérôse *Zénith*, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^e Porte-de-Pantin. Le 17 mai. Tél. : 01-42-08-60-00.

Jewel *Olympia*, 28, boulevard des Capucines, Paris 9^e. M^e Opéra. Le 18 mai, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 170 F.

Juliette Gréco *Théâtre national de l'Odéon*, 1, place Paul-Claudel, Paris 6^e. Du 25 au 30 mai à 1^{er} et 2 juin. Tél. : 01-44-41-36-36. De 143 F à 220 F.

KIOSQUE

LE MONDE / VENDREDI 7 MAI 1999

L'OTAN, bête noire de la presse grecque

A quelques rares exceptions près, les journaux helléniques dénoncent violemment les bombardements alliés sur la Yougoslavie, en oubliant les exactions serbes au Kosovo

« **MONSTRUOSITÉ** », avec le sigle de l'OTAN en guise de « o » : le titre de l'influent quotidien grec *Elefthérotypia* (socialiste indépendant) s'étalait mardi 4 mai sur toute la première page au-dessus d'une photo montrant deux cadavres près d'une voiture soufflée et d'un autocar détruit. C'est la huitième « bavure », affirme le journal, ajoutant que « vingt civils ont été fauchés par sept roquettes "intelligentes" ».

« Combien de morts encore, M. Clinton ? » s'interroge *Elefthérotypia* dans un éditorial particulièrement virulent : « Les mots de bestialité, de barbarie, de cannibalisme sont trop faibles pour décrire l'enfer dans lequel, chaque jour, l'OTAN plonge la Yougoslavie avec ses prétendues erreurs de bombardements. Encore une "bavure", hier, la huitième de la liste, avec vingt corps de civils démembrés. Trop faibles aussi, les mots de sadisme et de cynisme pour décrire le ton mièvre du représentant de "l'internationale des assassins", Jamie Shea. (...) L'OTAN a atteint des sommets de misère et de honte quand, de son doigt sadique, il a poussé l'interrupteur de la Yougoslavie, privant les hôpitaux et les maternités d'électricité. »

« Le nouvel ordre des choses dépasse la morale des gangsters », souligne le journal, se demandant combien de temps encore les Européens « seront à la traîne ». Pas un mot sur Slobodan Milosevic, pas un mot sur l'épuration ethnique, pas un mot sur les réfugiés kosovars. A côté de l'éditorial figure une longue « analyse des évé-

nements » ; son titre : « *Quand Hitler parlait la langue de Bill Clinton* ».

Depuis le début du conflit, *Elefthérotypia* est monté en flèche contre l'intervention atlantique et a accumulé les titres chocs en première page : « *Bombardez Belgrade ! 1941 : Hitler. 1999 : Clinton* ». Le Vendredi saint, le quotidien montre le Christ cloué sur la croix par des missiles de l'OTAN ; « *Les sauveurs sont des assassins, et les Européens des poules mouillées* » (au lendemain du bombardement allié d'un convoi de réfugiés) ; « *Happy Death Day* » (le jour du cinquantenaire de l'OTAN) ; « *Les censeurs aux misères* » (après le bombardement de



la radio-télévision serbe). Les confrères d'*Elefthérotypia*, toutes tendances confondues, ne sont pas en reste, traduisant d'ailleurs les sentiments des Grecs contre l'OTAN et l'Amérique dans cette « *sale guerre* » menée contre « *le peuple frère* ». Seules quelques rares voix, dans *Fima* notamment,

mais aussi dans *Elefthérotypia*, équilibrent la condamnation des frappes alliées avec les exactions de l'armée et de la police serbes au Kosovo, rapportées dans les témoignages des réfugiés.

Cet unanimisme était également visible lundi 3 mai dans le centre d'Athènes, où plus de cinq cents journalistes grecs se sont rassemblés à l'occasion du jour anniversaire de la liberté de la presse, pour dénoncer « *les bombardements de l'OTAN qui font des centaines de victimes, l'assassinat des journalistes et le contrôle de la presse par les centres de l'OTAN* ». La manifestation était organisée par les principaux syndicats des journalistes grecs.

« *La guerre viole le droit international. Il faut une solution politique. Tous les réfugiés doivent pouvoir rentrer chez eux en toute sécurité* », a déclaré le président de la puissante association des journalistes d'Athènes (ESIEA). N'empêche, la dénonciation de « *la purification ethnique* » ne faisait pas partie des mots d'ordre de la manifestation. Quant à « *l'assassinat des journalistes* », il se référait au raid sur le bâtiment de la télévision serbe. Pas un mot sur l'assassinat, le 11 avril, de Slavko Curuvija, propriétaire de *Dnevni Telegraf*, un quotidien indépendant interdit par les autorités serbes.

Didier Kunz

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Ivan Rioufol

■ L'Etat est désormais à la merci de la justice (...). Tout ce désordre pour une paillote incendiée ? Le prétexte est effectivement dérisoire. En d'autres temps, une telle affaire n'aurait jamais éclaté. Le gouvernement aurait su protéger son représentant. La « raison d'Etat », même vasouillardée, se serait naturellement imposée à une justice docile. C'est ainsi que nombre de scandales ont été étouffés. Cette époque est heureusement terminée. (...) C'est le triomphe de l'éthique. En son nom, les juges ont déjà pris d'assaut les citadelles du pouvoir économique et politique. (...) Au-

jourd'hui, c'est au tour du pouvoir administratif (le préfet) et de la force militaire (les gendarmes) de faire acte d'humilité. On peut aimer ce vent vif et frais qui décoiffe les puissants. En Corse, la justice va être amenée à prendre la relève du politique (...) dans le rétablissement de l'Etat de droit. (...) Aussi est-on en droit de s'inquiéter de ce pouvoir exorbitant offert aux magistrats, qui n'ont d'autre légitimité que leur diplôme et d'autres juges à leurs manquement qu'eux-mêmes.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Les aveux de l'ancien préfet de Corse, Bernard Bonnet, (...) ne remettent pas en cause la bonne foi et l'honnêteté de Lionel Jospin et

de son ministre de l'intérieur. Mais on ne demande pas seulement à un gouvernement d'être honnête. On lui demande aussi la compétence. (...) Le gouvernement a été incapable de maîtriser et de contrôler le système d'exception qu'il avait mis en place en Corse. (...) Depuis des mois et, plus particulièrement, depuis quelques jours, le premier ministre et son ministre de l'intérieur ont été d'abord bernés, puis trahis, et enfin trompés par celui dont ils avaient fait le représentant de l'Etat sur l'île. (...) On peut en effet admettre que le gouvernement dit la vérité lorsqu'il est contraint de reconnaître qu'il ne savait pas ce qui se passait sous son autorité. Mais c'est précisément cette ignorance qui lui est aujourd'hui reprochée.

FRANCE-SOIR

Yves Thréard

■ Monsieur le ministre [de l'intérieur], (...) vous avez cru intelligent de nous dire que les gendarmes-pyromanes avaient, peut-être, péché par « excès de zèle ». Et, surtout, vous avez sorti de votre chapeau, tel un magicien, une lettre dans laquelle Bernard Bonnet vous confirmait son innocence. Cette missive (...) sent le coup monté. Mal monté entre deux hommes qui ont un intérêt commun : se protéger. Vous avez manqué (...) une bonne occasion de vous taire et de démissionner. Pour une fois, vous n'aviez pas le choix. (...) Vous auriez eu l'attitude conforme à celle d'un ministre responsable de toute grande démocratie occidentale, France exceptée.

SUR LA TOILE

MP3

■ La société américaine RealNetworks a annoncé la sortie d'un nouveau logiciel grand public, RealJukebox, qui facilite la copie et le téléchargement de musique via Internet, en utilisant le format MP3. Par ailleurs, Thomson Consumer Electronics va commercialiser un appareil portable permettant de transporter et d'écouter la musique au format MP3. Le lancement de ces deux produits a eu lieu malgré la campagne menée par les maisons de disques contre le MP3, accusé de favoriser le piratage de musique à grande échelle.

ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

■ France Télécom et le secrétariat général de l'enseignement catholique ont signé un accord de partenariat visant à connecter à Internet les 9 200 établissements scolaires catholiques d'ici un an, et à aider enseignants, élèves et parents à apprendre à s'en servir. France Télécom a proposé un abonnement privilégié, incluant l'accès aux services de Wanadoo, pour 850 francs par an (129,6 €), en connexion illimitée (non compris les communications téléphoniques locales). - (AFP)

■ PARMi les nombreux sites web américains de vente d'armes à feu par correspondance, Guns America se distingue par la taille de son catalogue : plusieurs milliers d'armes classées en deux cent soixante catégories, depuis le pistolet à air comprimé jusqu'au fusil d'assaut AK-47 ou au fusil à lunette Dragunov « Tigre », à très longue portée.

Guns America n'est pas un armurier, mais un courtier en ligne : des marchands d'armes de tout le pays viennent afficher gratuitement leurs annonces, ce qui leur permet de toucher une clientèle bien plus vaste. De leur côté, les acheteurs bénéficient d'un choix inégalable et peuvent faire jouer la concurrence. Ils peuvent aussi passer une petite annonce, toujours gratuitement. Guns America se rémunère grâce à une commission sur les ventes.

La gamme de prix permet de satisfaire toutes les bourses : le Colt Aircrewman, porté par les pilotes de l'US Air Force, coûte 3 500 dollars (3 200 €), mais on peut aussi se procurer un Browning Buckmann calibre 22 pour 150 dollars (136 €).



En outre, Guns America propose des munitions, des chargeurs et du matériel pour fabriquer ses propres cartouches.

Officiellement, tout se passe dans les règles : l'arme n'est pas expédiée directement chez l'acheteur, mais chez un armurier proche de

www.gunsamerica.com

Aux Etats-Unis, la vente d'armes à feu sur Internet est devenue un marché florissant

très préoccupés par la prolifération de ces sites, qui rendent l'achat d'une arme encore plus facile et moins cher. Au début de l'année, deux projets de loi ont été déposés au Congrès pour limiter ce commerce en ligne, et le récent massacre de l'école de Littleton (Colorado) a relancé le débat : le 26 avril, lors d'une conférence de presse, le sénateur démocrate Charles Schumer, auteur de l'un des projets, a affirmé que sur Internet, on pouvait sans trop de difficulté acheter n'importe quel type d'arme. Pourtant, son projet vise uniquement à réglementer les sites de vente entre particuliers, qui fonctionnent hors de tout contrôle, sur le modèle des « gun shows », ces foires-expositions où les ventes directes entre personnes privées sont autorisées. Ainsi, même si le sénateur Schumer réussit à faire voter sa loi, ce qui n'est pas assuré, Guns America n'aura rien à craindre.

Yves Eudes
et Debra Seagal-Ollivier

■ La France usinant de trop grosses bombes-laser doit en utiliser de plus modestes, de fabrication américaine, achetées aux Etats-Unis, pour ses cibles en Yougoslavie.

■ Costas Anomérítis, ministre grec de l'agriculture, reproche aux producteurs français de profiter de la guerre des Balkans pour dénoncer les asperges grecques contaminées par des produits toxiques échappés des usines bombardées.

■ Mercredi 5 mai, par Sadako Ogata, haut-commissaire aux réfugiés, a trouvé « *préoccupant* » que la mafia en Albanie contraigne à se prostituer de jeunes Kosovars « *notamment quand elles sont hébergées dans des familles* ».

■ Des prostituées belges porteront plainte pour « *proxénétisme* » contre la commune de Saint-Josse, qui les taxe de 2 479 euros par mètre carré de vitrine.

Christian Colombani

Une mauvaise nouvelle

par Alain Rollat

JE TE L'AVOUE, mon cher Usbek, j'ai un faible pour les Serbiens : leur façon de guerroyer me plaît. Le récit quotidien de leurs atrocités me rajeunit. Cela me rappelle nos chevauchées de jadis en Terre sainte. Je retrouve en eux l'enseignement de nos maîtres spirituels. J'incline même à penser qu'ils portent l'art de la guerre aux sommets les plus divins.

Te souviens-tu du credo de notre bien-aimé saint Bernard ? « *Le chevalier du Christ tue en conscience et meurt tranquille. En mourant, il fait son salut ; en tuant, il travaille pour le Christ. Subir ou donner la mort pour le Christ n'a rien de criminel et mérite une immensité de gloire...* » Te remémores-tu les consignes de notre sublime évêque de Münster ? « *Un bon soldat doit avoir aussi peu de compassion que le diable.* » Chers orthodoxes !...

Eh bien ! je te le dis : non seulement les Serbiens respectent à la

lettre ces préceptes sacrés de notre civilisation chrétienne, mais leur esprit de tolérance est tel qu'ils les concilient harmonieusement avec les devoirs religieux prescrits dans le Coran : « *Faites la guerre à ceux qui ne croient pas en Dieu. Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils paient le tribut de leurs propres mains et soient soumis. Quand vous rencontrez les infidèles, tuez-les jusqu'à en faire un grand carnage, tuez-les partout où vous les trouverez, combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus désaccord et que seul subsiste le culte d'Allah...* » (sourate 9, verset 29). Leur triomphe sur les Otaniens ne fait donc aucun doute au regard de la morale criminelle.

Hélas ! comme tu le sais, la vertu du fanatisme n'est pas toujours récompensée. Les Otaniens semblent disposer d'une arme secrète. Le président de leurs mercenaires venus d'Amérique y a fait allusion en langage codé. Il a

exprimé en personne son intention d'« *intensifier* » (*sic*) ses frappes militaires. Retiens bien ce vocable énigmatique. « *Intensifier* » ! C'est assurément un mot-clé dans la stratégie de cette étrange Alliance qui prétend faire la guerre sans faire de morts. Un mot de passe. Ou de repasse. Voire un synonyme d'aggraver. Bref, une mauvaise nouvelle.

C'est au moins la quarante-quatrième fois, en quarante-cinq jours de guerre, que les Otaniens l'emploi et que leurs agents de propagande le répercutent à la télévision. Mais c'est la première fois que leur sémillant cow-boy en chef le prononce « en blouson » au milieu de ses soldats en treillis. Tous les observateurs ont noté ce détail vestimentaire de la plus haute importance militaire. « *Intensifier* » ? Tu comprendras donc, mon cher Usbek, que ma crainte du pire devienne extensive.

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

Code National d'Émetteur : N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom :

Prénom :

N°rue.....

Code postal Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N°rue.....

Code postal Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte C/c RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99€/min)

Le Monde (USPS:009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Les Drogues et la médecine. Forum Planète
23.15 Pour que vivent les rivières. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Avec Jean-Pierre Gaillard. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. Arlette Laguiller et Alain Krivine. LCI
20.00 20 h Paris Première. Jean-Marc Thibault. Paris Première
20.55 Envoyé spécial. La roller attitude. Pakistan : Meurtres de femmes. Voyage à Kukës. P.-s.: Corse, l'état des lieux. France 2
23.00 Le Magazine de l'Histoire. L'Europe, entre déchirements et construction. Histoire
23.15 Si j'ose écrire. Les scandaleuses. RTBF 1
23.20 Tapage. Une justice pour tous ? France 3
0.50 Des racines et des ailes. Chasseurs d'éclipse. Le grand voyage. Invité : Hubert Reeves. France 3

DOCUMENTAIRES

19.35 Pays d'octobre. [4/4]. «Choses vues» dans le Mississippi : retour à Oxford. Planète
20.15 360°, le reportage GEO. Fatale beauté. [4/4]. Faut-il souffrir pour être beau ? Arte

Le Monde TELEVISION

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Frederik Delius. Grâce à Sir Thomas Beecham, les mélomanes anglais savent apprécier le charme des œuvres de Frederik Delius, leur mélancolie où se décèle l'influence de Grieg, et le raffinement d'une écriture orchestrale qui évoque Debussy. En France, il serait temps de cesser d'ignorer les poèmes symphoniques et les opéras de ce compositeur, ami de Gauguin, qui passa la moitié de sa vie à Grez-sur-Loing.

20.35 Cinq colonnes à la une. Odyssee
20.35 Vatican. [5/5]. Odyssee
20.40 Théma. Une Europe concrète : le cinquantième anniversaire du Conseil de l'Europe. Arte
20.45 Menuhin et Karajan. Répétition et concert. Mezzo
21.30 Le Piège des Kerguelen. Odyssee
21.35 La Deuxième Révolution russe. L'arrivée au pouvoir de Gorbatchev. Planète
22.15 Rapporteurs de guerre. Canal +
23.10 Les Tribus indiennes. [19/20]. Les Creeks. Planète
23.45 L'Autre Algérie. Douleur muette. Planète
0.20 Samuel Beckett. [2/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

20.00 Handball. Match amical. France - Cuba. Eurosport

DANSE

19.25 Portrait de famille. Chorégraphie de Birgit Cullberg. Musique de Piotr Ilitch Tchaïkovski. Avec le Beaux Arts Trio. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Bach. Suites n° 3 et n° 4. Par l'Orchestre de chambre de Cologne, dir. Helmut Müller-Brühl. Muzzik
21.40 Yehudi Menuhin à Moscou. Moscou, 1987. Mezzo
22.25 Elvin Jones. Stuttgart, 1991. Muzzik

23.30 Les Maîtres chanteurs de Nuremberg. Opéra de Wagner. Par l'Orchestre de l'Australian Opera de Sydney, dir. sir Charles Mackerras. Muzzik
23.40 Solti, Barenboïm et Schiff jouent Mozart. Londres, 1989. Avec l'Orchestre de chambre anglais. Paris Première

THÉÂTRE

20.30 Bunny's Bar. Pièce de et avec Josiane Balasko. Festival
22.55 Football. Pièce de Pol Quentin et Georges Bellack. Avec Michel Blanc, Patrick Bouchitey. Festival

TÉLÉFILMS

20.40 Alien Nation, les mutants 2. Kenneth Johnson. O. RTL 9
22.35 Meurtres à répétition. Paul Ziller. O. TF 1
23.30 Ascenseur pour le passé. Larry Elkann. O. 13ème RUE

COURTS MÉTRAGES

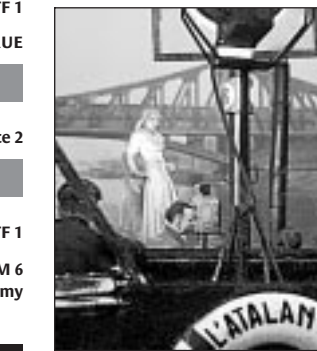
1.00 La 25e Heure. Courts encore 1. France 2

SÉRIES

20.50 Les Cordier, juge et flic. Affaires de femmes. TF 1
22.55 Profiler. L'apprenti sorcier. Silence, phase zéro. O. M 6
1.10 Seinfeld. Seven (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

15.55 Long Day's Journey into Night. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 170 min) O. Ciné Classics
16.30 Hana-bi, feux d'artifice. Takeshi Kitano (Japon, 1997, 100 min) O. Canal + vert
18.45 Main basse sur la ville. Francesco Rosi (France - Italie, 1963, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
18.45 Tolérance. Pierre-Henry Salfati (France, 1989, 105 min) O. Ciné Cinéma 3
20.30 Elle et lui. Leo McCarey (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
20.30 Greystoke. Hugh Hudson (Grande-Bretagne, 1983, 135 min) O. Ciné Cinéma 1
20.45 Loïn du Vietnam. Alain Resnais, William Klein, Jori Ivens, Claude Lelouch, Jean-Luc Godard et Agnès Varda (France, 1967, 120 min) O. Histoire



ROGER PARRAMISSON DU PATRIMOINE

21.00 L'Atalante. Jean Vigo. Avec Jean Dasté, Dita Parlo (France, 1934, N., 105 min) O. Paris Première
21.10 Intérieurs. Woody Allen (Etats-Unis, 1978, 90 min) O. Cinétoile
22.05 La Merveilleuse Vie de Jeanne d'Arc. Marco de Gastyme (France, 1929, N., muet, 125 min) O. Ciné Classics
22.45 Chemin de lumière. François Reichenbach et Bernard Gavoty (Fr., 1971, 80 min) O. Mezzo
23.45 City Hall. Harold Becker (GB - EU, 1993, 110 min) O. Ciné Cinéma 2
0.20 Love. Ken Russell (Grande-Bretagne, 1969, v.o., 130 min) O. Arte
1.35 Milan noir. Ronald Chamamah (France - Suisse, 1987, 80 min) O. Ciné Cinéma 2

VENDREDI 7 MAI

FILMS

19.30 Sous le ciel de Paris. Julien Duvivier (France, 1951, N., 100 min) O. Cinétoile
20.30 Main basse sur la ville. Francesco Rosi (France - Italie, 1963, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
21.00 City Hall. Harold Becker (GB - EU, 1993, 110 min) O. Ciné Cinéma 1
21.00 Soleil trompeur. Nikita Mikhalkov (France - Russie, 1994, 150 min) O. Ciné Cinéma 2
21.00 Les Chariots de feu. Hugh Hudson. Avec Ben Cross, Ian Charleston (Grande-Bretagne, 1981, v.o., 115 min) O. Ciné Cinéma 3
21.10 L'As de pique. Milos Forman (Tchécoslovaquie, 1964, N., v.o., 90 min) O. Cinétoile
21.20 Dead Man. Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1995, N., 120 min) O. Cinéstar 1
22.05 Banana split. Busby Berkeley (Etats-Unis, 1943, 100 min) O. Canal + vert
22.15 L'Insoumise. William Wyler (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
22.40 The Game. David Fincher (Etats-Unis, 1997, 119 min) O. Canal +
23.30 Tolérance. Pierre-Henry Salfati (France, 1989, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
23.50 L'Amour en larmes. Charles Sturridge (Grande-Bretagne, 1991, v.o., 110 min) O. Arte
0.00 Elle et lui. Leo McCarey (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics



NOBALP/CPM

0.35 Alyam, Alyam. Ahmed El Maanouni (Maroc, 1979, v.o., 80 min) O. France 2
1.30 La Dernière Rafale. William Keighley (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
1.40 French Cancan. Jean Renoir (France, 1954, 100 min) O. Cinétoile
2.00 Hope and Glory. John Boorman (Etats-Unis, 1986, 115 min) O. Cinéstar 1
2.15 L'homme est une femme comme les autres. Jean-Jacques Zillberrmann (France, 1997, 95 min) O. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil. 19.50 Clic & Net. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Cordier, juge et flic. Affaires de femmes. O. 22.35 Made in America. Meurtres à répétition. Téléfilm. Paul Ziller. O. 0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.40 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Les Z'amours de l'an 2000. 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est est qui ? 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.55 Envoyé spécial. La roller attitude. Pakistan : Meurtres de femmes. Voyage à Kukës. P.-s.: Corse, l'état des lieux. 23.00 Expression directe. 23.10 A toute vitesse. Film. Gaël Morel. O. 0.40 Journal, Météo. 1.00 La 25e Heure. Courts encore !

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. 18.45 Un livre, un jour. 18.55 LE 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa Si La nouveau. 20.35 Tout le sport. 20.50 Consomag. 20.55 Le Monstre. Film. Roberto Benigni. O. 22.50 Météo, Soir 3. 23.20 Tapage. Une justice pour tous ? 0.20 Espace francophone. 0.50 Des racines et des ailes.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40 18.30 Nulle part ailleurs. 20.30 Le Journal du cinéma. 20.40 Rapporteurs de guerres. 20.41 Welcome to Sarajevo. Film. Michael Winterbottom. O. 22.15 Rapporteurs de guerre. 23.10 Joli village, jolie flamme. Film. Srđjan Dragojević. O. 1.35 Hockey NHL.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

15.40 Le Rebelle. O. 16.30 Vidéo gag. 16.45 Sunset Beach. O. 17.35 Melrose Place. O. 18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil. 19.50 Clic & Net. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Les Enfants de la télé. Les 80 ans de Gérard Oury. 23.10 Sans aucun doute. Les arnaques de vacances. 1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

15.50 La Chance aux chansons. 16.45 Des chiffres et des lettres. 17.15 et 22.30 Un livre, des livres. 17.20 Cap des Pins. O. 17.50 Hartley, cœurs à vif. O. 18.45 Les Z'amours de l'an 2000. 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. 19.20 Qui est est qui ? 20.00 Journal, Météo. 20.55 Crimes en série. Double spirale. O. 22.35 Bouillon de culture. Balzac. 23.50 Journal, Météo. 0.10 Ciné-club. Cycle Maroc. 0.15 Les Pierres bleues du désert. Court métrage. Nabil Ayouch. O. 0.35 Alyam, Alyam. Film. Ahmed El Maanouni (v.o.). O.

FRANCE 3

14.55 Desperado. O. 16.40 Les Minikeums. 17.45 Le Kadox. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Un livre, un jour. 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Fa Si La nouveau. 20.35 Tout le sport. 20.55 Thalassa. Les Indiens-Pacifique. 22.00 Faut pas rêver. 23.00 Météo, Soir 3. 23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Sainte-Hélène, 1821. 0.25 Libre court. Et plus si affinités. Sébastien Denis. O. 0.30 La Case de l'Oncle Doc. Celles qui attendaient. 1.25 Nocturnales, jazz à volonté.

CANAL +

15.45 Les Ailes de l'enfer. Film. Simon West. O. 17.35 Evamag. O. 18.00 A la une. O. ► En clair jusqu'à 21.00 18.30 Nulle part ailleurs. 20.30 Allons au cinéma ce week-end. 21.00 Freeway. Film. Matthew Bright. O. 22.40 The Game. Film. David Fincher. O. 0.40 Maciste en enfer. Film. Riccardo Freda (v.o.). O. 2.15 L'homme est une femme comme les autres. Film. Jean-Jacques Zillberrmann. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
O Tous publics
O Accord parental souhaitable
O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
O Public adulte
O Interdit aux moins de 16 ans
O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Le Massachussets. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. [4/4]. 20.40 Théma. Une Europe concrète : le cinquantième anniversaire du Conseil de l'Europe. 20.50 Nous voulons l'Europe. Cinquante ans après. 21.45 Trois cas devant la Cour européenne des droits de l'homme. 22.15 Les Grands Chantiers. La Commission anti-torture. La Commission de Venise. La Commission anti-corruption. 23.20 Débat. 0.00 Le Film européen, expression d'une identité culturelle. 0.20 Love. Film. Ken Russell (v.o.). O.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.10 Notre belle famille. O. 20.40 Décrochage info, Passé simple. 20.50 Meurtre au soleil. Film. Guy Hamilton. O. 22.55 Profiler. L'apprenti sorcier. O. Silence, phase zéro. O. 0.40 La Maison de tous les cauchemars. Charly Boy. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique [4/5]. 20.30 Agora. Christian Bouyer. 21.00 Lieux de mémoire. Viollet-le-Duc ou la restauration. 22.10 For intérieur. 23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival Chopin. Par l'Orchestre national de France, dir. Jean-Bernard Pommeroy : Œuvres de Mozart, Chopin. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Moss, Szewack. 23.07 Papillons de nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvre de Tchaïkovski. 20.40 Frederik Delius, compositeur. Œuvres de Grieg, Delius, Bridge, Bantock, Debussy. 22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Brahms, Mozart, Schubert.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

17.10 Imbert-Julliard. LCI
23.15 Les Disparitions d'enfants. Invités : Bernard Boulay, Arnaud Grusselle, Monique Loustau, Hubert Martinez, Rubin Rodriguez, Serge Sabourin. Forum Planète

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Travail, économie. Invité : Jean-Michel Charpin, commissaire au plan. La Cinquième
15.00 Les lumières du music-hall. François Deguelt. Paris Première
16.10 et 20.10 Le Talk Show. Téri Moïse. LCI
17.55 Stars en stock. Rod Steiger. Sammy Davis Junior. Paris Première
18.30 Le Magazine de l'Histoire. L'Europe, entre déchirements et construction. Invités : Jacques Marseille, Krystof Pomian, Anthony Rowley, Bruno Cabanes. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Miosse, J.-C. Novelli, André Brink, Marc Jolivet. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI
19.30 Envoyé spécial, les années 90. Femmes de guerre. Invitée : Michelle Perrot. Histoire
20.00 20h Paris Première. Best of. Paris Première
20.50 Mister Biz. Itinéraires de stars. M 6
20.55 Thalassa. Les Indiens-Pacifique. France 3
21.45 Les Grands Débats politiques. Face à face avec Guy Mollet 24 janvier 1966. Invité : Jean-Marie Colombani, directeur du Monde. Histoire
22.00 Faut pas rêver. Escapade équine à Pompadour. Inde : La foire de Bateshwar. France : La Chapelle-Montligon. Vietnam : Les courses à Hô Chi Minh-Ville. France 3
22.35 Bouillon de culture. Balzac. Invités : Michel Butor, Roger Perrot, Gonzague Saint-Bris, Nadine Satiat. France 2
23.10 Sans aucun doute. Les arnaques de vacances. Invitée : Heather Noah. TF 1
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Sainte-Hélène, 1821. France 3

DOCUMENTAIRES

17.25 Les Grandes Batailles du passé. La Marne, 1914. Planète

Le Monde TELEVISION

CANAL JIMMY

10.50 Allen Ginsberg. Le 5 avril 1997, Allen Ginsberg, chanteur de la Beat Generation rejoignait la cohorte de « clochards célestes » encensée par l'un de ses pairs avant-gardistes, Jack Kerouac. Du foisonnement d'images d'archives et de témoignages présentés dans ce film de Colin Still, il ressort une image étonnamment « angélique » de celui qui fut, finalement, le plus politisé de cette Beat Generation.

17.30 Et B.B. créa la femme. Odyssee
18.25 Rome secrète. [2/10]. La Trastevere. Odyssee
18.30 Le Cinématographe selon Terry Gilliam. [1/5]. Planète
19.00 Carnets de vol. La joie de voler. Odyssee
19.10 Promenades sous-marines. Rencontre avec les requins. Planète
19.40 Hubert Beuve-Méry. Itinéraire du fondateur du Monde. Planète
19.50 Les Authentiques. La ferme des Vigneaux. Odyssee
20.15 Palettes, Pierre-Auguste Renoir. Les beaux dimanches d'été : Le Bal du moulin de la Galette. Arte
20.35 Les Villes du futur. [2/3]. Shangai. Planète
20.45 Lieux mythiques. [5/20]. Les Etrusques, ancêtres des Toscans. Histoire
21.05 Epopée en Amérique, une histoire populaire du Québec. [7/13]. TV 5
21.15 Avoue Cognacq-Jay. Planète
21.15 Lieux mythiques. [6/20]. Pompéi, la cité perdue. Histoire
21.20 Comment nous fabriquons le sel. Odyssee
21.45 Le Vaisseau spatial Terre. Grupo Lobo : sauveteurs de loups. Odyssee
22.20 Grand format. Barluschke. Arte
22.20 Paul-Emile Victor : un rêveur dans le siècle. [3/3]. Odyssee
22.30 L'Enfance violée. Les victimes. Forum Planète
0.30 La Case de l'Oncle Doc. Celles qui attendaient. France 3

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Internationaux féminins d'Italie. Eurosport
16.00 Golf. European Tour. Open de France. Paris Première
16.15 Hockey sur glace. Championnat du monde. Quart de finale. Eurosport
18.20 Cyclisme. Tour de Romandie. Bulle - Moudon (54 km). Eurosport
20.00 Volley-ball. Pro A : Finale. Match retour. Poitiers - Paris. Eurosport

DANSE

19.30 Nuit blanche de la danse. Chorégraphie. Maurice Béjart et Oleg Vinogradov. Par Le ballet du XXe siècle et La Compagnie du Kirov. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Internationaux féminins d'Italie. Eurosport
16.00 Golf. European Tour. Open de France. Paris Première
16.15 Hockey sur glace. Championnat du monde. Quart de finale. Eurosport
18.20 Cyclisme. Tour de Romandie. Bulle - Moudon (54 km). Eurosport
20.00 Volley-ball. Pro A : Finale. Match retour. Poitiers - Paris. Eurosport

DANSE

19.30 Nuit blanche de la danse. Chorégraphie. Wim Vandekeybus. Musique. Thierry de Mey et Peter Vermeesch. Par la compagnie Ultima Vez. Mezzo

SPORTS EN DIRECT

15.00 Tennis. Internationaux féminins d'Italie. Eurosport
16.00 Golf. European Tour. Open de France. Paris Première
16.15 Hockey sur glace. Championnat du monde. Quart de finale. Eurosport
18.20 Cyclisme. Tour de Romandie. Bulle - Moudon (54 km). Eurosport
20.00 Volley-ball. Pro A : Finale. Match retour. Poitiers - Paris. Eurosport

21.35 La Mentira. Chorégraphie. Wim Vandekeybus. Par la compagnie Ultima Vez. Musiques. Charo Calvo. Mezzo
22.25 Amis. Chorégraphie. Jacques Garnier. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, Jean-Claude Cappara. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.50 Angoisse sur Brooklyn. Karen Arthur. Festival
20.30 La Loire, Agnès et les garçons. Patrice Martineau. Festival
20.45 La Nuit de sa vie. Michael Gutmann. Arte
20.50 La Face cachée de la Lune. Ian Mune. TSR
20.55 Bijoux, hot-dogs et tasses de thé. George Schaefer. TMC
21.55 Le Cocu magnifique. Pierre Boutron. RTBF 1
22.10 Petits nuages d'été. Olivier Langlois. Festival
22.35 La Mort à la cible. Joe Coppola. TSR
22.50 Lexx. Tout doit mourir. Rainer Matsutani [3/4]. 13ème RUE
23.00 Les Colonnes du ciel. Gabriel Axel [5/5]. Histoire

COURTS MÉTRAGES

0.15 Les Pierres bleues du désert. Nabil Ayouch. France 2
0.25 Et plus si affinités. Sébastien Denis. France 3

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. Le lèche. La Cinquième
17.25 Seconde B. Rêve d'indépendance. TMC
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
20.10 Campus Show. Joyeux Noël. Série Club
20.13 Alfred Hitchcock présente. Gigolo. 13ème RUE
20.40 Tekwar. Seul de tolérance zéro. 13ème RUE
20.55 Crimes en série. Double spirale. O. France 2
20.55 Soirée sitcom. Téva
21.50 The New Statesman. Un plouf du tonnerre (v.o.). Canal Jimmy
22.45 X-Files. Excelsis Dei. Aubrey. O. M 6
22.55 Seinfeld. Seven (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Friends. The One with Rachel's Inadvertent Kiss (v.o.). Canal Jimmy
0.30 Star Trek, Deep Space Nine. Double vue (v.o.). Canal Jimmy
1.15 Star Trek, la nouvelle génération. Les enchaînés (v.o.). Canal Jimmy

COURTS MÉTRAGES

0.15 Les Pierres bleues du désert. Nabil Ayouch. France 2
0.25 Et plus si affinités. Sébastien Denis. France 3

SÉRIES

17.00 Au nom de la loi. Le lèche. La Cinquième
17.25 Seconde B. Rêve d'indépendance. TMC
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
20.10 Campus Show. Joyeux Noël. Série Club
20.13 Alfred Hitchcock présente. Gigolo. 13ème RUE
20.40 Tekwar. Seul de tolérance zéro. 13ème RUE
20.55 Crimes en série. Double spirale. O. France 2
20.55 Soirée sitcom. Téva
21.50 The New Statesman. Un plouf du tonnerre (v.o.). Canal Jimmy
22.45 X-Files. Excelsis Dei. Aubrey. O. M 6
22.55 Seinfeld. Seven (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Friends. The One with Rachel's Inadvertent Kiss (v.o.). Canal Jimmy
0.30 Star Trek, Deep Space Nine. Double vue (v.o.). Canal Jimmy
1.15 Star Trek, la nouvelle génération. Les enchaînés (v.o.). Canal Jimmy

FRANCE 2

0.35 Alyam, Alyam. Ahmed El Maanouni (Maroc, 1979, v.o., 80 min) O. France 2
1.30 La Dernière Rafale. William Keighley (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
1.40 French Cancan. Jean Renoir (France, 1954, 100 min) O. Cinétoile
2.00 Hope and Glory. John Boorman (Etats-Unis, 1986, 115 min) O. Cinéstar 1
2.15 L'homme est une femme comme les autres. Jean-Jacques Zillberrmann (France, 1997, 95 min) O. Canal +

FRANCE 3

23.30 Sainte-Hélène 1821. On s'attend à un film hagiographique de plus sur la fin de Napoléon. Mais Dorothee Poivre d'Arvor évite cet écueil et traite avec intelligence du « mystère » de la mort de l'empereur : cancer du foie ou empoisonnement à l'arsenic ? Pour mener l'enquête, le choix s'est porté sur François de Candé, descendant de Charles-Tristan de Montholon, un des compagnons de l'exil de Sainte-Hélène.

FRANCE 2

0.35 Alyam, Alyam. Ahmed El Maanouni (Maroc, 1979, v.o., 80 min) O. France 2
1.30 La Dernière Rafale. William Keighley (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
1.40 French Cancan. Jean Renoir (France, 1954, 100 min) O. Cinétoile
2.00 Hope and Glory. John Boorman (Etats-Unis, 1986, 115 min) O. Cinéstar 1
2.15 L'homme est une femme comme les autres. Jean-Jacques Zillberrmann (France, 1997, 95 min) O. Canal +

LA CINQUIÈME/ARTE

14.35 La Cinquième rencontre... Travail, économie. 16.00 Olympica. 16.30 Le Magazine ciné. 17.00 Au nom de la loi. O. 17.30 100 % question. 17.55 Naissance du XXe siècle. [6/12]. 18.30 Le Monde des animaux. 19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Palettes. Pierre-Auguste Renoir (1841-1919). 20.45 La Nuit de sa vie. Téléfilm. Michael Gutmann. O. 22.15 Contre l'oubli. P. Giatso, Tibet. 22.20 Grand format. Barluschke. 23.50 L'Amour en larmes. Film. Charles Sturridge (v.o.). O. 1.40 Le Dessous des cartes. Un seul monde [1/3]. 1.55 Le Cinéma britannique aujourd'hui.

M 6

15.10 Les Anges du bonheur. O. 16.05 et 1.25 Boulevard des clips. 17.35 Agence Acapulco. O. 18.25 Chérie, j'ai rétréci les gosses. O. 19.20 Mariés, deux enfants. O. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 La Route de votre week-end. 20.10 Notre belle famille. O. 20.40 Politiquement rock. 20.45 Question de métier. 20.50 Mister Biz. Itinéraires de stars.. 22.45 X-Files, l'intégrale. Excelsis Dei. O. Aubrey. O. 0.35 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre III O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique [5/5]. 20.30 Agora. Joël Schmidt (Cicéron). 21.00 Black And Blue. Il y a cent ans naissait Duke Ellington. 22.10 Fiction. Chambre d'amour, de Christophe Ferré. 23.00 Nuits magnétiques. 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert franco-allemand. Par le Chœur Ernst-Senff et l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Hugh Wolf. Œuvres de Henze, Eisler, Menckelsohn. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dachez, Jackson. 23.07 Jazz-club.

Le conflit à la SNCF semble marquer le pas, bien que les perturbations restent importantes

La CFDT et la CGT sont satisfaites des « avancées » de la direction

NEUF JOURS après le début de la grève, le trafic était toujours perturbé, jeudi 6 mai, à la SNCF. Néanmoins, au lendemain des rencontres organisées mercredi entre la direction et plusieurs syndicats, quelques améliorations étaient perceptibles. Louis Gallois, président de la SNCF, a confirmé, mercredi en fin de journée, que ces rencontres avaient permis d'apporter des « précisions nouvelles et des amendements qui ne remettent pas en cause l'équilibre de l'accord » et que ces discussions, surtout menées avec la CGT et la CFDT l'ont été de « manière seraine ».

Sur l'emploi, alors que le projet initial d'accord sur le temps de travail prévoyait le recrutement de 23 000 à 25 000 agents au statut en trois ans, Louis Gallois a retenu le haut de la fourchette « ce qui correspondait à une demande forte » tout en soulignant que cet objectif ne pourra être atteint que si la croissance des trafics est suffisante. Pour les représentants de la CGT et de la CFDT, la direction a accepté « un recul de la flexibilité, avec une nouvelle répartition des repos supplémentaires, qui seront moins à la disposition de l'employeur », et la baisse de certains taquets sur la durée maximum du travail. Pour ces deux syndicats, « il

s'agit d'avancées significatives et les cheminots auron à les mesurer ». « Nous en tirerons les enseignements concernant le préavis de grève déposé par la CGT pour dimanche soir », a indiqué le responsable de la CGT, Didier Le Reste. « La parole est à présent aux cheminots », a-t-il ajouté.

« LA DERNIÈRE CHANCE »

Pour sa part, le secrétaire général de la CFDT-cheminots, Denis Andlauer, qui n'a pas appelé à la grève, a rappelé qu'il s'agissait de « la négociation de la dernière chance », et précisé que la CFDT livrerait son appréciation définitive sur le texte « aux alentours du 12 mai », donc avant la consultation qui devrait intervenir dans les quinze jours. M. Andlauer a, en outre, espéré que ces nouvelles avancées permettent une « sortie de la crise » dont il a rappelé qu'elle se jouait « avec 2,5 % de grévistes. Il est scandaleux de jouer ainsi la politique du pire, de mettre en péril (...) un accord global qui concerne l'ensemble des cheminots », a-t-il dit, en désignant ainsi la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC), à l'origine de la grève actuelle.

La FGAAC a affirmé, mercredi soir, qu'elle ne « signerait pas » le projet d'accord sur les 35 heures tel

qu'il a été amendé mercredi par la direction. Les propositions de la direction seront transmises néanmoins aux agents grévistes, « qui se détermineront », ajoute la FGAAC. Néanmoins, ce syndicat est dans une situation paradoxale puisque, officiellement, son préavis de grève s'est terminé lundi à 0 h 00. Formellement, seul Sud-Rail appelle actuellement à cesser le travail. Ce syndicat, reçu par la direction, mercredi dans la soirée, campait sur ses positions. « Si on lie les embauches à la hausse du trafic, où est l'effet 35 heures ? Il faudrait que la direction s'engage sur un chiffre à trafic égal et pour nous ça fait 12 000 embauches nettes », a estimé Henri Cellier, de SUD-Rail.

La fédération UNSA (syndicats autonomes) des cheminots, première organisation chez les cadres de la SNCF, a souligné que « ce ne sont pas quelques mesures techniques » apportées au projet d'accord sur les 35 heures qui « modifieront » son jugement. L'UNSA-cheminots, qui n'a pas appelé à la grève en cours, « regrette » que la direction, « rassurée par le soutien de la CGT et de la CFDT, campe sur ses positions ».

Louis Gallois constate que ce conflit met à mal le dialogue social

et ramène un peu l'entreprise en arrière. Il pense que les précisions apportées devraient permettre d'arriver à une reprise du travail. Il est, selon lui, urgent que les cheminots reprennent le travail pour regagner la confiance « des clients du fret et de l'île-de-France surtout ». Alors que, fin 1998, le conflit des contrôleurs avait coûté 400 millions de francs à l'entreprise, le montant de la grève actuelle s'élèverait déjà à 250 millions de francs (38,11 millions d'euros). L'essentiel des pertes vient du fret. Chaque journée de grève coûte environ 60 millions de francs à l'entreprise : 20 millions de francs pour les grandes lignes, 10 à 15 millions pour l'île-de-France et 30 millions pour le fret. A titre de comparaison, la SNCF a réalisé 77 milliards de francs de chiffre d'affaires dont 20 milliards avec le fret en 1998, et ses pertes se sont élevées à 649 millions de francs. La SNCF a demandé au Syndicat des transports parisiens (STP) d'étudier une possible réduction de la Carte orange du mois de juin.

François Bostnavaron et Stéphane Lauer

★ Renseignements sur le trafic au 08 36 67 68 69 (1,49 F/min).

35 heures : des inspecteurs prônent le retour de la pointeuse

LES INSPECTEURS du travail récidivent. Cinq d'entre eux ont rendu public, jeudi 6 mai, un « projet de loi » sur les 35 heures, contenant neuf propositions et dix articles. Il y a un an, en septembre 1997, les mêmes, à l'exception d'un inspecteur qui a préféré se retirer, avaient déjà pris cette initiative « bâtie à partir de (leurs) convictions de citoyens et de (leurs) expériences professionnelles », approuvée par la suite par trois cent cinquante inspecteurs et contrôleurs du travail. L'opération devrait être renouvelée.

Les auteurs, tous membres de la CFDT ou de la CGT et d'un parti politique, Gérard Filoche (PS, gauche socialiste), Sylvain Chicote (PC), Josiane Compta (MDC), Christian Leroy (Verts) et Dominique Maréchal (LCR) représentent, à eux cinq, une petite liste « plurielle ». Dans l'exposé des motifs de leur projet, ils affirment que « le risque grandit d'une diminution purement virtuelle » du temps de travail. Selon eux, cette « idée en or » pourrait se transformer « en plomb » si des mesures radicales n'étaient prises.

Ainsi, la date d'application des 35 heures, fixée au 1^{er} janvier 2000 devrait être suivie d'une seconde étape, en 2002, pour passer à 32 heures. Le pointage serait généralisé pour toutes les catégories de salariés. Le recours à l'emploi précaire (CDD, intérim) serait soumis à des quotas maximum par entreprise, et la modulation des horaires réservée à certains secteurs d'activité. Leurs propositions ont parfois été « adoucies » : la durée maximale n'est plus de 40 heures hebdomadaires comme en 1997, mais de 44 heures...

Isabelle Mandraud

Au nom d'Auguste

par Pierre Georges

FAUT-IL le confesser ici, sans honte ni remords : chez les Georges, famille honorablement connue et respectable, ne mettant le feu ni aux récoltes ni aux pailletes franc-comtoises, il y eut un gendarme. Grand-papa Auguste, paix à son âme, était dans la maréchassée. Beau comme un Auguste, cela va sans dire. Et même si totalement fier de son uniforme qu'il ne s'inventa pas d'autre costume pour son mariage avec la douce Marie.

En ce temps-là, les gendarmes allaient par deux. C'est un fait établi. Ils patrouillaient. Fiers comme la loi. Raides comme la justice. Ils ne se masquaient pas. Ils ne se cachaient pas. S'ils utilisaient de l'essence, c'était tout juste pour alimenter leur briquet et s'y brûler étourdiment les moustaches. Et, jugulaire, jugulaire, ils ne badaient pas avec le règlement. Ils allaient leur chemin républicain, droit dans leurs bottes, le légendaire képi vissé sur le crâne dans toute sa majesté gendarmesque.

La légende familiale, celle du siècle en somme, voulut que papy Auguste fut un temps gendarme à cheval. Ce qui, dans l'imaginaire enfantin, rehaussa singulièrement son prestige. Gendarme, c'était une situation déjà, dans nos campagnes. Gendarme à cheval, cela devenait pratiquement une sorte d'ordre chevalier, de mémoire hugolienne, traînant par monts et vaux les forçats et convicts enchaînés.

Oui, n'hésitons pas à le répéter ici, l'Auguste était beau comme un gendarme. Et fier itou. Pour dire, il eût pu jouer le rôle du brigadier dans un de ces merveilleux feuilletons télévisés en costumes qui nous racontent présentement la vie de nos provinces d'avant la télévision.

Très tôt en retraite, avec un li-

vret militaire irréprochable et quelques médailles attestant une carrière dans l'honneur et le devoir, Auguste cultiva son jardin. Il ne parla jamais du passé. Ce qui est tout de même curieux pour un vieux et ingrat pour un grand-père. Et il mourut dans tout son mystère gendarmesque. Ce qui fait qu'aujourd'hui, voyant ce que l'on voit, on s'estime, par héritage et devoir de mémoire, au nom d'Auguste, en situation de protester et de demander réparation : France qu'as-tu fait de ta gendarmerie ?

Elevé comme nous le fûmes dans le respect de l'uniforme et le goût de la chansonnette gentiment finaude, - « quand un gendarme rit dans la gendarmerie, tous les gendarmes rient dans la gendarmerie » -, l'affaire de la paillote enflammée fait que, pour nous, tout un monde de souvenirs s'est écroulé. Aussi sûrement que l'ordre établi et la mémoire d'Auguste.

Pour dire comme est immense notre désarroi - presque autant que celui de tous nos députés qui, dans l'épreuve, n'eurent de mots assez durs pour déplorer le dés-honneur calamiteux infligé à cette arme valeureuse -, pour dire, donc, on s'en fut chercher consolation dans la lecture. Et, miracle, d'un merveilleux ouvrage, *Le Robert dictionnaire historique de la langue française*, jaillit la lumière.

Au mot gendarme, dans tous ses états et origines, que découvrit-on en effet ? Qu'à côté de son sens le plus commun, gens d'armes puis gendarme, à côté de son sens populaire qui en fit, par regrettable analogie, une saucisse ou un hareng saur, existe une autre signification. On la cite : « Gendarme. S'est dit aussi familièrement (1690, n. f. pluriel) de flamme-mèches qui s'échappent des flammes. » CQFD, Auguste !

Les archives du 17 octobre 1961 plus largement ouvertes aux chercheurs

LA DÉCISION d'élargir l'accès aux archives publiques concernant la manifestation du 17 octobre 1961 organisée par le Front de libération nationale (FLN) et brutalement réprimée par la police parisienne vante-t-elle enfin permettre de lever les inconnues qui entourent encore cet événement sanglant d'une guerre d'Algérie au cœur de Paris ? Par un communiqué, le premier ministre a annoncé, mercredi 5 mai, que le gouvernement « a décidé de faciliter l'accès aux archives publiques ayant trait à ces événements, en conformité avec les règles établies par la loi ». « Le premier ministre, précise le communiqué, a demandé aux ministres responsables de la gestion de ces archives d'accorder largement les dérogations individuelles permettant aux personnes qui effectuent des recherches d'y accéder. »

Le 15 février, lors du procès en diffamation intenté par Maurice Papon - préfet de police lors des événements de 1961 - à Jean-Luc Einaudi, auteur de la *Bataille de Paris* (Seuil, 1991), un représentant de l'Etat, le substitut Vincent Lesclous, avait employé l'expression de « massacre » pour qualifier la répression policière. Une répression qui, d'après Jean-Luc Einaudi, aurait fait plus de deux cents victimes. Un rapport rédigé à la demande de Jean-Pierre Chevène-

ment, ministre de l'intérieur, au conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkerm, faisait état de plusieurs dizaines de morts tout en soulignant le caractère lacunaire des documents officiels (*Le Monde* du 5 mai 1998).

DÉROGATION EXPRESSE

En vertu de la loi du 3 janvier 1979, le délai de prescription des archives publiques est de trente ans. Mais le texte prévoit toutes sortes d'exceptions. C'est ainsi que certaines des « archives de l'Algérie » (sous-série 1H), recueillies par le Service historique de l'armée de terre (SHAT) au château de Vincennes, ne peuvent être librement communiquées, dès lors qu'elles « mettent en cause la sûreté de l'Etat ou la vie privée des individus ».

Pour consulter certains dossiers, il faut une dérogation expresse du ministre de la défense. C'est, par exemple, le cas d'un dossier qui décrit « l'organisation et le fonctionnement de la Fédération de France du FLN » (à l'origine de la manifestation du 17 octobre) pour 1960-1961. Le SHAT a certes publié à partir de ses archives deux tomes intitulés *La Guerre d'Algérie par les documents* (*Le Monde* du 5 février). Mais ceux-ci ne couvrent que la période 1946-1954.

Nicolas Weill

Tirage du Monde daté jeudi 6 mai : 511 302 exemplaires

1-3

le nouvel
Observateur
SPÉCIAL
CHINE
10 ans après Tiananmen
L'EMPIRE DÉBOUSSOLÉ

CORSE POURQUOI L'ETAT EST DEvenu FOU

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Le **football** en temps réel.

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE

ESSAIS

VENDREDI 7 MAI 1999



J.-M. G. LE CLÉZIO
Le Feuilleton
de Pierre Lepape page II



ANDREA CAMILLERI
page III



LAURENT MAUVIGNIER
page IV



ARMAND MATTELART
DANIEL ACCURSI
La Chronique
de Roger-Pol Droit
page VI



ANDRÉ SCHIFFRIN
page IX

LES INUITS

Trois ouvrages
permettent
de comprendre
les données culturelles
qui accompagnent
la création du Nunavut
page VIII

Beethoven, une terrible postérité

De tous les musiciens romantiques, Beethoven est celui qui incarne le mieux la volonté de puissance faisant du créateur le rival de Dieu. Une telle ambition le prédisposait sans doute à bien des récupérations politiques – dont Esteban Buch a fait son objet d'étude –, facilitées par certaines de ses phrases musicales, percutantes et simples, mémorables et fédératrices.

Dans le roman d'Anthony Burgess, *The Clockwork Orange* (*L'Orange mécanique*), Alex est un jeune criminel cynique qui n'atteint une trouble jouissance que par la violence gratuite et la musique classique (*Ludwig van* est son idole). Le traitement qu'on lui administre pour le guérir – nommé « Ludovico », comme si l'ombre du musicien régentait le monde idéal – va associer aux images de l'horreur absolue les partitions les plus sublimes. Adaptant ce texte au cinéma en 1971, Stanley Kubrick remplace, dans le « traitement » d'Alex, la 5^e symphonie de Beethoven choisie par Burgess par la *Neuvième*, dont le célèbre final reprend le poème de Schiller *An die Freude* – message utopiste d'une concorde universelle. Croisé avec des vues sur les camps d'extermination nazis, le rêve porté par l'*Ode à la joie* tourne au cauchemar : Alex est gagné par une nausée dont il identifie le fondement moral : « C'est un péché ! », crie-t-il. Péché que de faire de la partition de *Ludwig van* l'instrument de transformation de l'homme en jouet « remonté par Dieu ou le Diable ou ce qui est en passe de les remplacer tous deux, l'Etat tout-puissant », commentera plus tard Anthony Burgess.

De fait, l'ironie cynique de Burgess-Kubrick sera presque dépassée. En janvier 1972, le Conseil de l'Europe adopte comme hymne communautaire le *Prélude de l'Ode à la joie*. Au même moment, le régime rhodésien, fondé sur l'apartheid, fait le même choix pour remplacer le vénérable *God Save the Queen*. Le parallèle suscite le scandale. Certes, l'arrangement retenu pour l'hymne rhodésien ne

doit rien à celui de l'hymne européen – mais ce dernier est l'œuvre de Herbert von Karajan, qui adhéra au parti nazi l'année même où Hitler accéda au pouvoir.

Cette ambiguïté semble perdue aujourd'hui : l'*Ode à la joie* a été convoquée lors des cérémonies d'investiture du président Mitterrand au Panthéon en 1981, puis pour fêter la chute du mur de Berlin en 1989 – avec Leonard Bernstein –, puis à Sarajevo en 1996 – avec Yehudi Menuhin ; elle le sera à Mauthausen en 2000 avec Simon Rattle. L'*Ode à la joie*, véritable « ode à la liberté », est devenue symbole d'une utopie fraternelle en marche. Message universel plus encore que partition.

Aussi est-il précieux qu'Esteban Buch ait entrepris la minutieuse et captivante « histoire politique » de la plus fameuse des symphonies. Tant en musicologue qu'en anthropologue des sociétés européennes, avec l'alacrité que sa propre distance autorise. Venu de Patagonie en France au début des années 90, il travaille à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) sur les rapports entre musique et idéologie : l'hymne national argentin d'abord, puis la suite lyrique d'Alban Berg – ce travail paraît chez Actes Sud en 1994 – avant cette monumentale lecture de l'opus 125 de Beethoven.

Aussi n'est-ce pas tant l'histoire de l'œuvre – élaboration, création, réception, postérité – qui intéresse Buch. Plutôt la double problématique du national et de l'universel, la contamination de l'esthétique par le politique, la paradoxale altération d'un projet de culte de la musique – cher à Beethoven – vascularisé par les enjeux idéologiques qu'il prétendait dépasser.

Si le final de la *Neuvième* est désormais la plus célèbre des musiques politiques, il faut remonter au XVIII^e siècle pour voir naître le genre, au moment où le peuple émerge comme véritable sujet lyrique. Au service d'une dynastie, incarnation plus ou moins consensuelle de la nation, les premiers hymnes perçus comme « identitaires » ont encore un lien étroit avec le répertoire sacré. Enjeu politique inédit, la conquête de l'opinion publique préoccupe une élite soucieuse d'établir les codes d'une

identité nationale. Le compositeur devient une sorte de « catalyseur de l'unité nationale » (ainsi Haendel, saxon devenu britannique) tandis que le succès du *God save the King* propose la première synthèse musicale et poétique d'une culture politique. Bientôt, grâce à la publication de l'hymne dans la presse, le public ne se contente plus d'écouter ; il chante et sort l'anthem de la sphère du religieux, transférant la sacralité sur l'idée de nation.

Le projet traverse la Manche. Suivant Rousseau – expliquant que la musique pouvait ne pas agir « précisément comme musique, mais comme signe mémoratif » –, les hommes de 1789 cherchent à instituer une voix unique de la nation. Ce sera *La Marseillaise*, de Rouget de Lisle, en 1792. Au croisement de l'hymne et de la chanson populaire, ce chant martial ajoute aux précédents anglais, avec l'attaque du refrain (« Aux armes, citoyens ! », l'« effet performatif d'un « cri politique » ». Au même moment, le jeune Beethoven envisage de mettre en musique *An die Freude*, qui connaît un tel succès dès sa parution (1785) qu'il passe déjà pour un *Volkgedicht* (poème populaire) en 1800. Devenu, à l'heure des guerres de libération dans l'Europe napoléonienne, la figure du musicien de la nation allemande, il revient à un combat plus personnel et surprend en défendant ce manifeste égalitariste qui rappelle l'idéal maçonnique quand triomphe le conservatisme de la Sainte Alliance. La création de la *Symphonie en ré mineur* (9^e), à Vienne, le 7 mai 1824, est un tel triomphe que la police d'Etat intervient pour que le compositeur ne soit pas plus ova-



THE ANDY WARHOL FOUNDATION FOR THE VISUAL ARTS/ARS, N.Y./ADAGP, PARIS 1999

Dans un essai original et magistralement documenté, Esteban Buch étudie les enjeux politiques de l'« Ode à la joie », « Marseillaise de l'humanité »

d'y « respir[er] le souffle des héros » dans une Europe vieillie à l'« atmosphère pesante et vicieuse ». Aussi l'*Ode à la joie* anime-t-elle paradoxalement tous les combattants de la Grande Guerre, quel que soit le drapeau de la tranchée. Le centenaire de 1927 ne clarifie rien : l'Allemagne de Weimar fête un héros national quand les Américains célèbrent un démocrate et les Soviétiques un révolutionnaire. Même la vision internationaliste des Français n'est en fait qu'une façon de répéter l'origine nationale de l'universel...

Évoquant, à l'ère nazie, la figure d'un « Beethoven Führer », Buch signe le plus troublant de ses chapitres. S'il ne cache pas que l'indicatif de la BBC emprunté au même Beethoven brouille encore les pistes, la présence terrifiante de l'*Ode* dans les camps ne laisse pas de l'inquiéter. Comme si, au cœur de l'inhumanité, l'appel à la concorde fraternelle sonnait moins comme une conjuration que comme un « extrême sarcasme, un geste presque satanique ». De quoi donner raison à Kubrick d'avoir radicalisé encore la leçon de Burgess. Pourra-t-on donc, demain, écouter sans trembler la 9^e de Beethoven ?

LA « NEUVIÈME » DE BEETHOVEN
Une histoire politique
d'Esteban Buch.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 372 p., 165 F (25,15 €).



André Brink
Le vallon du Diable



Le vertige de l'infini

HASARD, suivi de **ANGOLI MALA** de J.-M. G. Le Clézio.
Gallimard, 294 p., 120 F (18,29 €).

Jean-Marie Le Clézio est arrivé dans notre littérature au moment – le début des années 60 – où le roman battait de l'aile. Souvenez-vous si vous pouvez : c'était à qui tirerait les boulets les plus pesants et les plus meurtriers sur la vieille citadelle de la littérature occidentale, si sûre d'elle-même et de ses pouvoirs, si dominatrice et si arrogante. On parlait d'avant-garde, le discours était celui de la violence et de la guerre, même chez les plus pacifiques. Il fallait en découdre avec la suffisance romanesque, assimilée à l'optimisme occidental.

Même s'ils portaient parfois l'étiquette de « romans », les livres qu'écrivait Le Clézio dans ces années du soupçon manifestaient la même humeur bataillieuse contre le roman monocentrique, avec son personnage-nombril autour duquel les choses se rangeaient avec ordre. Le roman trompeur : « *La guerre a commencé. Personne ne sait plus où, ni comment, mais c'est ainsi. Elle est derrière la tête, aujourd'hui, elle a ouvert la bouche derrière la tête et elle souffle. La guerre des crimes et des insultes, la furie des regards, l'explosion de la pensée des cerveaux. Elle est là, ouverte sur le monde, elle le couvre de son réseau de fils électriques. Chaque seconde, elle progresse, elle arrache quelque chose et le réduit en cendres. Tout lui est bon pour frapper. Elle a des quantités de crocs, d'ongles et de becs. Personne ne restera debout jusqu'à la fin. Personne ne sera épargné. C'est cela, c'est l'œil de la vérité.* » Ainsi commence le livre intitulé précisément *La Guerre*. Il date de 1970.

La guerre contre le roman s'est conclue peu après par un armistice. Le temps aidant, les anciens combattants ont fraternisé, des ex-jeunes rebelles ont apporté leur couvert aux agapes académiques et aux raouts médiatiques ; d'autres se sont retirés sur la pointe des pieds ; d'autres encore ont repris du service comme sergents-majors dans l'édition, à moins qu'ils n'aient été engagés par des universités américaines pour faire et refaire le récit de leurs vieilles campagnes devant des étudiants chavirés d'exotisme. Le Clézio n'a pas changé de combat. Le roman occidental n'est toujours pas son affaire.

Cette obstination lui vaut le mépris des habiles. D'autant plus rageusement qu'elle s'accompagne des faveurs du public. Il est de bon ton que les grandes voix singulières et têtues soient un locatiner maudites. Il est vrai pourtant que Le Clézio a changé de « manière », comme on dit pour un peintre, c'est-à-dire de tactique. La violence est toujours là et l'homme occidental continue à se débattre, prisonnier de sa propre domination et des objets qu'il a créés pour l'assurer. Mais plutôt que de s'y affronter, dans la fièvre, au risque d'ajouter encore la guerre à la guerre, l'écrivain a choisi la déstabilisation, le décentrement du monde. Il déplace son regard.

C'est sans doute pourquoi il n'est jamais complète-

Le Clézio est un écrivain

du fragment, que celui-ci prenne

la forme de récits, de nouvelles,

d'essais ou qu'il se rassemble

en gerbes lâches dans un texte

qu'on nommera, faute de mieux,

roman. Le fragment est ce qui,

dans la fiction en prose, s'approche

le plus de la poésie

ment romancier. Le roman exige une construction, une architecture, un ordre chronologique, même s'il n'est pas linéaire. Le Clézio le nomade est mal à l'aise dans la maison-roman. Bâtit des fondations, monter des murs, ouvrir des fenêtres, et puis meubler, acheter des bibelots, orner les cloisons et astiquer l'argenterie, tout cela lui paraît bien fastidieux et inutile alors qu'il est si simple et tellement plus instructif de plier sa tente et d'aller voir ailleurs. Au Nigeria, au Mexique, au Panama, en Palestine, au Maroc, à Rodrigues ou à l'île Maurice. Le romancier est un propriétaire ou un locataire de longue durée. Le Clézio est un écrivain du fragment, que celui-ci prenne la forme de récits, de nouvelles, d'essais ou qu'il se rassemble en gerbes lâches dans un texte qu'on nommera, faute de mieux, roman. Le fragment est ce qui, dans la fiction en prose, approche le plus près de la poésie.

On le voit bien dans *Hasard*, où Le Clézio a monté en parallèle deux récits, afin de jouer de leurs contrastes et de leur rencontre. Le premier est celui d'une très jeune fille, Nassima, qui s'exaspère entre le

souvenir de son père, Kergas, un médecin antillais qui a planté là sa famille pour courir le monde, et la présence morose de sa mère, confite dans le désespoir de l'abandon. Nassima s'embarque clandestinement sur le *Azzar*, le yacht d'un riche cinéaste, Juan Moguer, ancré dans le port de Villefranche. Elle est découverte par l'unique compagnon de mer de Moguer, Andriamena, un marin malgache, mais Moguer accepte que Nassima vienne troubler sa solitude. Les deux hommes et la jeune fille traversent l'Atlantique. Nassima, qui désirait voir la terre de son père, découvre l'éblouissement du vide, de la paix, de la solitude et de la peur. Espérant renouer avec ses racines, elle fait l'expérience autrement enivrante d'un espace sans frontière et sans limite : « *On avance entre deux mondes, on n'appartient ni à l'un ni à l'autre, on n'est même pas sûr qu'on ira jusqu'au bout. Ça n'a pas d'histoire.* » La terre originale, c'est la mer.

Moguer a une histoire, lourde, chargée à ras bord, ligotée par les souvenirs. Une enfance catalane de gosse misérable, des boulots dangereux et douteux pour s'en sortir, une gloire de cinéaste rapidement monnayée dans des entreprises commerciales, des fêtes époustouflantes, des fréquentations interlopes, un mariage raté, des relations avec des filles, de plus en plus jeunes. Et puis, en marge de ce vacarme et de cette corruption, ce yacht luxueux, le *Azzar*, dont il a fait son refuge, sa bulle de vérité et de pureté. La présence de Nassima à son bord l'irrite tout d'abord, mais il va peu à peu accepter qu'elle partage et accompagne son rêve le temps de cette traversée. Jusqu'à ce que son passé lui remette la main dessus.

Le récit aurait pu s'arrêter là : à l'âpre extase de ce voyage, à la traversée de l'horizon comme on remonte une cascade, au bonheur vertigineux de Nassima, à Moguer allant chercher au fond de lui-même le secret de la tendresse, au sentiment de « *découvrir ce qu'était vraiment le monde dans son commencement* », à la violence paisible de l'extase. L'écriture de ces pages y in-

SCIENCE-FICTION

● par Jacques Baudou

Thriller à l'acide

MUTATIONS

(Frameshift)

de Robert J. Sawyer.

Traduit de l'anglais (Canada) par Guy Abadia.

J'ai lu, collection « Millénaires », 376 p., 79 F (12,04 €).

Comme son titre le suggère, toute l'intrigue ou presque de *Mutations* tourne autour de la génétique, de l'hérédité et de cette molécule complexe et fascinante qui en assure la transmission : l'ADN. Plusieurs des personnages principaux du roman sont des généticiens qui travaillent sur le programme « Génome humain ». L'un d'eux, Pierre Tardivel, un Canadien français, s'est spécialisé dans cette branche de la biologie parce qu'il est atteint d'une maladie génétique grave, la chorée de Huntington, et il s'intéresse à l'ADN dit de rebut et aux déclencheurs chronologiques en espérant réussir une avancée qui permette de soigner les maladies du type de celle dont il est atteint. Son patron, le Prix Nobel Burian Klimov, qui n'a pas un sens très prononcé de l'éthique, se livre lui, de fort hypocrite façon, à des manipulations biologiques en prenant des proches pour cobayes. Quant à la femme de Pierre Tardivel, Molly Bond, qui professe la psychologie à l'université de Berkeley où il est chercheur, elle a acquis – par mutation – un don qu'elle a gardé secret : c'est une télépathe capable de lire les pensées des personnes se trouvant à sa proximité immédiate (ce qui ne lui laisse que peu d'illusions sur la gent masculine...).

La seule partie de l'intrigue qui ne touche pas à la biologie concerne la traque d'un gardien ukrainien des camps d'extermination du Reich nazi auquel son sadisme et sa cruauté ont valu le surnom d'Ivan le Terrible. C'est cet élément qui va donner son style au roman. *Mutations* se présente dès le premier chapitre comme un thriller : Pierre Tardivel est victime dans les toutes premières pages d'une agression, mais il réussit à se débarrasser du voyou connu des services de police et appartenant à un groupuscule néonazi. Intrigué par ce que le don de Molly lui a révélé concernant cette attaque, il va mener une enquête dans le milieu des assurances, qui le replacera sur le terrain de la génétique et lui fera découvrir une résurgence intéressée des doctrines eugéniques chères aux supports de la croix gammée. En bon tacticien du suspense, Robert J. Sawyer sait jouer de la fausse piste et accentuer, quand il le faut, la tension du récit. L'essentiel n'est pourtant pas dans la forme, ici très efficace : *Mutations* est un vrai « page turner » à la fois didactique et spéculatif. Et c'est littéralement passionnant !

● FUTURS ANTÉRIEURS, anthologie de Daniel Riche.

Cette anthologie propose au lecteur « quinze récits résolument *steampunks* ». L'anthologiste, dans sa préface, reprend la formule d'un journaliste américain pour définir ce courant très particulier de la science-fiction qui s'efforce d'imaginer « *jusqu'à quel point le passé aurait pu être différent si le futur était arrivé plus tôt* ». Lancé aux Etats-Unis par des écrivains californiens passionnés de l'époque victorienne, le courant *steampunk* se nourrit de téléscopages temporels, de décalages de réalités historiques. Jusqu'à l'avènement récent d'auteurs comme Matthieu Gaborit ou Hervé Jubert, il n'était guère représenté dans la S-F française. Aussi n'est-il pas étonnant que la nouvelle la plus brillante du recueil soit celle de René Réouven, qui, avec son roman *Les Grandes Profondeurs*, s'était imposé comme le précurseur français du genre en poursuivant sur le

vite. Rarement la phrase de Le Clézio est apparue à la fois aussi limpide et aussi dense, comme une goutte d'eau un instant empruntée au mouvement d'un fleuve et en conservant toute l'énergie. Une succession d'instantanés qui se déploient jusqu'à faire sentir concrètement le plus abstrait de l'abstrait, l'éternité.

Mais l'écrivain n'a pas voulu qu'on demeure sur ces sommets, dans ces sphères d'absolue liberté où se vit la chimère d'une existence arrachée à l'histoire. Il faut retomber, redescendre parmi les autres, retoucher terre. Au long chapitre de la traversée, à l'ample océan du rêve, Le Clézio a ajouté une rafale de chapitres brefs, durs, fermés sur eux-mêmes, comme si la flamme allumée n'en finissait pas de s'éteindre, ou comme si ses deux personnages, renvoyés à leur destin ordinaire, ne parvenaient plus à conjuguer que des souvenirs, des peaux mortes. Le récit tourne au roman, sans se résigner à franchir le pas.

Angoli Mala est un texte plus ancien. Il date d'une quinzaine d'années. Que Jean-Marie Le Clézio l'ait choisi pour accompagner *Azzar* ne doit pourtant rien à l'opportunité. Les deux histoires sont liées. Et pas seulement parce qu'*Angoli Mala* raconte le retour au pays d'un jeune fils d'Indiens Waumana, Bravito, élevé à Panama par un pasteur noir américain. Les liens sont à la fois plus subtils et plus profonds que les retrouvailles avec la terre des ancêtres. Chez Le Clézio, la quête de l'origine ne consiste pas à faire quelques acrobaties sur l'arbre généalogique. A peine a-t-il retrouvé son village que Bravito s'en échappe : ces Indiens écrasés de misère et d'alcool, méprisés et maltraités, soumis aux potentats locaux et aux intérêts étrangers ne sont plus que des ombres. Ne demeure vivante que leur parole. C'est elle que Bravito va suivre en retournant à la vie sauvage et en gravissant la montagne, au-dessus des nuages et des orages, devenu fou de douleur et de solitude, effaçant ses souvenirs, gommant la mince frontière qui sépare le paradis de l'enfer. Avant qu'une voix, celle de son ennemi mortel, n'ose parvenir jusqu'à lui pour le convaincre de redescendre parmi les hommes, pour y être assassiné.

On croirait une légende. *Angoli Mala* en a le rythme, l'écriture concise et rapide, la sécheresse descriptive. Dans le court texte qui sert d'introduction à son conte, Le Clézio affirme pourtant qu'il a pris appui sur un événement semblable, survenu dans la forêt du Darien, à la frontière entre le Panama et la Colombie et dont il fut « *partiellement témoin* ». Bravito, comme Nassima, a franchi les limites. Il a effacé ses marques, il a versé de l'autre côté, là où les mots eux-mêmes n'existent plus, ni le bien et le mal, ni la différence entre l'individuel et le collectif, entre le roman et le mythe. Il s'est perdu pour être remonté trop près de la source. Pas plus que Nassima, il ne pourra raconter son histoire. Seul l'imaginaire d'un écrivain peut rêver de le faire.

★ A signaler l'album *J.-M. G. Le Clézio Vérité et légendes* de Gérard de Cortanze. Éd. du Chêne, 190 p., 175 F (26,67 €).

mode de l'horreur science-fictionnelle la veine spéculative de ses pastiches holmesiens ou de sa *Confession d'un enfant du crime*. Ecrire des nouvelles *steampunks*, c'est lâcher la bride à l'imagination. Encore convient-il qu'elle soit vive, originale et maîtrisée. Certains des auteurs du volume ont su tenir ce pari : Jean-Claude Dunyach avec un texte, « L'orchidée de nuit », qui ravira tous les holmesophiles, Laurent Genefort qui a joué avec talent la carte vermineuse, Michel Pagel, Thomas Day, David Calvo. Cette première tentative d'acclimatation collective du *steampunk* vaut donc qu'on s'y arrête. (Fleuve Noir, 624 p., 72 F, 12,97 €.)

● FONDATION ET CHAOS, de Greg Bear

Greg Bear est le deuxième auteur de la bande des « 3B » (Benford, Bear, Brin) à apporter sa pierre romanesque à l'édifice cyclopéen du cycle de Fondation, initié et largement développé par Isaac Asimov. Greg Bear a choisi de détailler les événements qui ont conduit à l'exil de la première fondation sur Terminus et notamment de raconter le procès de Hari Seldon, jugé au motif de trahison pour avoir prêté, à l'aide des équations de la psychohistoire, le déclin irrémédiable de l'Empire. Tout comme Asimov lui-même, il fait s'interpénétrer le cycle de Fondation et celui des robots, et décrit une période charnière de l'histoire du futur, qui n'est pas seulement celle où Seldon passe le relais à ses disciples dans chacune des fondations. Greg Bear a su chausser les bottes asimoviennes avec le talent, la science de l'intrigue et l'intelligence des personnages qu'on lui connaît. Il a rempli sa mission avec tous les honneurs. On ne nous en voudra pas pourtant de préférer *Héritage* ou *Oblique* à cet exercice de style si brillant soit-il. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Dominique Haas, Presses de la Cité, 446 p., 120 F, 18,29 €.)

● GALAXIES n° 12

Nous avions déjà salué ici la naissance de cette revue qui venait combler le vide laissé par la disparition de *Fiction* et donner à l'expression de la S-F en France l'outil périodique cumulant les fonctions d'anthologie et de critique qui lui manquait. Si nous avons choisi d'y revenir aujourd'hui, ce n'est pas seulement pour constater que les objectifs que s'étaient fixés ses rédacteurs – à savoir animer une revue entièrement vouée à la S-F littéraire, consacrer chaque trimestre un dossier à un auteur contemporain de premier plan et publier de bons textes – ont été tenus tout au long de ses trois années d'existence avec rigueur et bonheur. C'est aussi en raison de la qualité de ce numéro 12. Le dossier est en effet dédié à un nouvelliste parmi les plus remarquables de la dernière décennie : Terry Bisson, humoriste subtil et adepte brillant de la quatrième dimension, qui fait ici avec « Avril à Paris » une belle démonstration de son talent. Les autres textes anglo-saxons sont de très bonne facture. L'un d'eux nous fait découvrir un jeune Canadien, James Alan Gardner, qui ne devrait pas rester inconnu longtemps. Et surtout, les nouvelles françaises (Laurent Genefort, Sylvie Denis, Franck Morrisset) soutiennent sans rougir la comparaison avec les nouvelles nord-américaines. (Printemps 1999, 192 p, 60 F, 9,14 €, Galaxies, BP 3687, 54097 Nancy Cedex.)

Le martyr du Cousin Pons

Peut-on broser le portrait du Cousin Pons sans faire celui de son compagnon, Schmuke ? Les gens qui les regardent passer sur les grands boulevards du Paris qui verra bientôt les barricades de 1848 faire tomber Louis-Philippe les appellent les casse-noisettes. Ces deux-là sont en fait aussi inséparables que les philippines dont on dit qu'elles portent bonheur. Leur mort fera celui des affreux.

Sylvain Pons est âgé d'une soixantaine d'années quand Balzac le fait naître à son œuvre. Musicien sans génie, en possession d'un métier accompli, il a été célèbre, autrefois. Auteur de romances qui furent à la mode, il a reçu le grand prix de l'Institut pour une cantate composée l'année où le Prix de Rome a été rétabli. Pons fut envoyé à Rome parfaire son éducation musicale et artistique. Il voyagea dans toute la péninsule et cet

homme si disgracieux semble-t-il que « *sa laideur lui interdisait le moindre succès auprès des femmes* » contempla tableaux, sculptures, ruines antiques. Les seules beautés dont il pouvait soutenir le regard sans se faire moquer, passer pour un satyre. Il revint à Paris, fin connaisseur, accompagné par des dizaines de caisses emplies de chefs-d'œuvre que la majorité de ses contemporains tenaient pour des vieilleries. Son secret était là. On s'en amusa jusqu'à ce que l'on s'avisé de la fortune qu'il avait amassée.

Autrefois célèbre, respecté, invité dans les grandes maisons, Sylvain Pons était peu à peu devenu le Cousin Pons, un pique-assiette que l'on

tolère davantage qu'on l'estime, duquel on a pitié dans ces grandes maisons bourgeoises, à la noblesse d'origine douteuse, aux mains d'hommes et de femmes qui ne vivent que d'usure, de spéculation, méprisent le travail, le savoir, la culture. Trop intelligent pour ne pas comprendre, Pons

supporte cette humiliation car il a un défaut, un seul, qui n'est rien dans le monde effroyable qui va causer sa perte : il est gourmand. Lui qui ne vit finalement que de la possession d'œuvres d'art, achetées le moins cher possible, comme les bourgeois de son temps se paient des courtisanes qu'ils cachent dans des garnis, va rencontrer le grand amour de sa vie dans la personne d'un autre homme – musicien comme lui, un Allemand doux et rêveur, plus naïf encore –, quand il va être pris au piège. Un amour chaste, enfantin qui les fait frères et parent l'un de l'autre tout à la

fois : il faudra quand même séparer Schmuke de son ami raidi par la mort qu'il enlaçait en pleurant. On devrait être plus fort à deux, mais rien ne peut vaincre la méchanceté dont est victime le couple Pons-Schmuke. Revanche de l'Argent sur les Lumières, la tragédie du Cousin Pons est épouvantable et il n'est qu'un pauvre employé de théâtre pour tenter d'aider le vieil homme à ne pas se laisser enfermer dans le piège que lui tendent sa famille, sa logeuse et ses complices. Il sera réduit au silence et tous les méchants triompheront, à l'exception d'un, sans doute parce qu'il a raté sa victime.

Alain Lompech



Figures de la Comédie

PONS, SYLVAIN

(vers 1784-1845)
Héritier des broderies Pons. Il n'apparaît que dans *Le Cousin Pons*, roman publié d'abord en 1847 dans *Le Constitutionnel*, puis en volume la même année.

Le Monde
DES LIVRES DE POCHE

Le supplément mensuel consacré aux livres en format de poche

paraîtra exceptionnellement dans *Le Monde* du jeudi 13 daté vendredi 14 mai

